L'ESPAGNE POLITIQUE

DEUXIÈME PARTIE (1).

LE ROI AMÉDÉE ET LA MONARCHIE DÉMOCRATIQUE.

I.

La révolution de 1868, comme presque toutes les révolutions espagnoles, a été l'œuvre d'une insurrection militaire; l'habile ourdisseur de cette trame fut le général Prim, exilé depuis plus de deux ans. Il eut pour complices et pour alliés les généraux mêmes qui avaient défendu la dynastie contre lui et que venait de frapper à leur tour un arrêt de proscription. Unis désormais par une commune disgrâce, par de communs ressentimens, vainqueurs et vaincus de la veille organisèrent un vaste *pronunciamiento* dont le signal fut donné par l'amiral Topete et la flotte, qui jusqu'alors étaient demeurés à l'écart de tous les complots. Ainsi tout manquait à la fois à la reine Isabelle; vivement attaquée par des ennemis résolus à jouer le tout pour le tout, mollement défendue par des amis peu sûrs, qui d'avance désespéraient de la partie, le combat d'Alcolea décida de son sort. Quelques jours après, elle passait la frontière et se voyait condamnée à protester de Pau contre sa déchéance.

Si l'armée est en Espagne l'outil universel de la politique, les généraux n'y font pas de la politique de soldats. Ils sont des hommes de leur siècle et de leur pays; ils ont la plupart le cœur assez libéral, l'esprit assez souple pour se sentir aussi à l'aise dans les mêlées oratoires d'une chambre que dans la fumée d'un champ de bataille;

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

ils n'auraient garde de réduire la science du gouvernement à l'art de donner une consigne et de la faire observer. Partout ailleurs les conjurations de casernes aboutissent à une dictature militaire; en Espagne, elles se terminent par un appel au pays, par la convocation de cortès constituantes. Les vainqueurs de Cadix et d'Alcolea avaient hâte de parler au pays, et ils s'étaient à peu près entendus sur ce qu'ils devaient lui dire. Cet accord n'avait pas été facile à établir entre les coalisés; il devait être plus difficile encore à maintenir, aucune opération politique n'étant plus laborieuse que l'inévitable règlement de comptes qui suit le triomphe d'une coalition. Trois partis s'étaient donné la main pour faire la révolution de septembre: l'union libérale, composée de monarchistes qui auraient voulu que la révolution ne fût qu'une demi-révolution, et qu'en 1868 l'Espagne prît pour modèle la France de 1830, — les progressistes, désireux d'une solution plus tranchée, — et les démocrates, les uns résolûment et obstinément républicains, les autres disposés à se réconcilier avec la monarchie, pourvu qu'elle ressemblât beaucoup à la république et que le monarque ne fût pas un Bourbon. Sous peine de s'entre-dévorer, il fallait trouver les termes d'une transaction.

Les républicains furent bientôt mis hors de concours. Ils avaient pour eux des orateurs et des foules, mais point de généraux. Les épées avaient fauché, elles veillaient sur le grain. Elles rédigèrent leur programme, annoncèrent au pays qu'ayant travaillé pour lui elles entendaient lui assurer trois grands avantages qu'il eût vainement espérés du gouvernement déchu, des garanties constitutionnelles à l'abri de toute insulte, l'entière liberté religieuse et le suffrage universel. Elles ajoutaient que le peuple était libre de décider à sa guise l'importante question de la forme du gouvernement, qu'elles se réservaient seulement le droit de le conseiller et de l'avertir, que dans leur pensée l'établissement de la république offrait de graves et périlleuses difficultés, que le mieux était de se procurer un vrai roi constitutionnel trié sur le volet, qu'on pouvait s'en remettre à elles du soin de le trouver. Ces épées qui parlaient si bien étaient les maîtresses de la situation; de ce moment, on put prévoir ce que feraient les cortès constituantes, élues par leur influence et dirigées par leurs avis : — elles allaient instituer une monarchie d'un genre nouveau, à la fois très libérale et très démocratique. La révolution de septembre devait doter l'Espagne d'une constitution presque républicaine et d'un roi qui serait presque un roi.

Cependant on ne tarda pas à se convaincre que le roi qu'on cherchait n'était pas facile à trouver, et on dut aviser aux moyens de

donner quelque solidité à l'établissement provisoire qu'on avait formé. Le 18 juin 1869, les cortès proclamèrent régent du royaume le maréchal Serrano, duc de la Torre, chef de *l'union libérale*. Du même coup, don Juan Prim, chef du progressisme militant, devenait président d'un ministère de conciliation, où les démocrates dominèrent bientôt. Ainsi furent partagés le pouvoir et les honneurs entre les principaux coalisés. La part des républicains fut de se plaindre, de protester et d'attendre.

Ce n'était pas un homme ordinaire que le régent du royaume. Il avait joué un rôle considérable dans les récentes péripéties de l'histoire de son pays. On pouvait relever dans sa vie plus d'un acte contestable; mais ses ennemis mêmes étaient forcés de convenir que personne n'était plus propre que lui à la haute dignité dont on l'avait revêtu. Bien qu'il ne fût pas très populaire, on lui pardonnait beaucoup de choses en faveur de ses actions d'éclat. Type du courage infatigable que les occasions bonnes ou mauvaises trouvent toujours prêt et qui fait toujours au-delà de son devoir, il avait servi avec la même vigueur la couronne et ses ennemis. Il venait de détruire sur les bords du Guadalquivir la seule armée qui pût tenir tête à la révolution, et deux ans auparavant il avait prodigué sa vie pour sauver la reine et le trône; — on l'avait vu dans une fameuse journée forcer les portes d'une caserne en révolte, y désarmer l'émeute par l'ascendant de sa parole et l'intrépidité de son regard. L'Espagne désirait faire bonne figure pendant l'intérim auquel la condamnait l'embarras de trouver un souverain; elle tenait à prouver à l'Europe qu'elle était une bonne maison, où les princes les mieux nés pouvaient entrer sans se compromettre. Le maréchal possédait toutes les qualités requises pour représenter dignement la nation; plus d'un roi légitime aurait envié la prestance de ce vice-roi et sa rondeur militaire fourrée de finesse andalouse. Un proverbe espagnol dit que tel homme qui est un lion pour attaquer est un chien pour se défendre. Sans appliquer cet adage au duc de la Torre, on a remarqué cependant qu'il a toujours montré plus de talent, plus d'industrie pour conquérir que pour conserver, que, plein d'ardeur et de ressources dans la conduite de ses entreprises, il en a compromis le succès par de fâcheux oublis et de subites indolences. En 1843, il s'est employé activement à renverser le duc de la Victoire, et c'est le général Narvaez qui a profité de ses efforts. En 1854, il a travaillé sans le vouloir à la grandeur d'O'Donnell. Il semblait que sa mauvaise étoile s'était enfin démentie; la révolution de septembre venait de le porter au premier rang. Il en avait du moins les honneurs; mais la réalité du pouvoir, la conduite effective des affaires appartenait au président du conseil. Cet ambitieux d'une

autre trempe, aussi calculé qu'énergique, visait avant tout au solide; son opiniâtreté catalane préférait à l'avantage de régner le plaisir savoureux de gouverner, c'est-à-dire de vouloir et d'imposer aux autres sa volonté.

Il y a partout des hommes qui arrivent à leurs fins par des aventures; ce qui est plus commun en Espagne qu'ailleurs, c'est l'aventurier de race ou l'aventurier épique, lequel n'a dans le fond d'autre dieu que son intérêt, mais réussit par ses audaces et par une sorte de générosité native à donner un air de grandeur à ses calculs, un vernis de gloire et de poésie à ses convoitises. Tel nous apparaît le héros favori de l'Espagne, le fameux Campeador, depuis que la critique l'a dérobé à ce nuage lumineux dont l'avait enveloppé la légende. Le Rodrigue qu'a célébré Corneille n'était que la vision d'un poète; le vrai Cid de l'histoire fut un homme de proie que ses scrupules ne gênaient point, prêt à épouser toutes les causes, portant dans tous les camps l'inquiétude de son humeur et de son courage, tour à tour se battant pour son prince ou contre lui, servant le Christ ou Mahomet, et, si nous en croyons les chroniqueurs arabes, préférant un boisseau d'or au sourire de Chimène. Ses grands coups d'épée, la hauteur de son attitude, sa grandiloquence naturelle, ont tout racheté; il avait reçu du ciel le talent de faire des mots, et la postérité se souvient des mots plus que des intentions. Le *Romancero* raconte que, pressé de partir pour une expédition et ayant besoin d'argent, il emprunta une très grosse somme à un Juif en lui donnant pour garantie un coffre plein de bijoux, qui, ouvert après son départ, fut trouvé plein de sable. A son retour, le Juif lui reprocha sa déloyauté. « Oui, c'était du sable, répondit-il magnifiquement; mais ce sable renfermait l'or de ma parole. » Le propos est beau, quoiqu'un peu léger.

Ce n'est pas faire tort à l'ombre du général Prim que d'avancer qu'il était, lui aussi, un héros à la conscience légère; est-on tenu d'avoir plus de convictions, plus de principes que le Cid? « Savez-vous, disait un orateur de l'opposition, quel est le dieu du général Prim? Le hasard. Savez-vous quelle est sa religion? Le fatalisme. Savez-vous quel est son idéal? Il rêve de retenir à jamais le pouvoir dans ses mains; c'est à cela qu'il rapporte et sacrifie tout. Les institutions lui importent peu; il les plie à ses convenances. Les lois lui importent moins encore; ce sont des toiles d'araignée, que balaie le sabre de ses capitaines-généraux. Les partis ne sont rien pour lui; il les dissout. Ses engagemens ne l'ont jamais incommodé, il les oublie. Les alliances les plus incroyables ne lui répugnent point, pour que lui et les siens y trouvent leur compte. »

Il est juste d'ajouter que le général Prim, parvenu au pouvoir, fit

par la sagesse suivie de sa conduite l'étonnement de ses ennemis comme de ses amis. L'épreuve la plus redoutable qui attende un aventurier, c'est le succès. Il faut que ses pensées grandissent avec sa fortune, et que, monté au rang qu'il convoitait, il rompe avec son passé, avec ses habitudes et ses souvenirs, pour se transformer en homme d'état. Ceux-là seulement qui ont de l'étoffe se prêtent à ces métamorphoses, et don Juan Prim prouva bientôt que le conspirateur d'Aranjuez possédait les qualités d'un politique, la justesse du coup d'œil, le sentiment net des situations, l'habile maniement des hommes et des intérêts, l'adresse de se servir de son autorité sans la commettre hors de propos, la stratégie des assemblées, une éloquence sobre, nerveuse, qui allait droit au fait, et avec l'art de parler l'art plus utile encore de se taire. Un Portugais a remarqué que ce dernier talent, fort admiré dans un pays qui parle beaucoup, fait ressembler un homme à une cathédrale gothique et lui donne le prestige de l'obscurité et du mystère.

Le président du conseil n'avait pas besogne faite. Il est déjà difficile de gouverner une assemblée composée de deux partis, la difficulté est bien plus grande encore quand il y en a trois. Les oscillations du centre, qui fournit l'appoint nécessaire à la majorité, donnent de perpétuelles inquiétudes au ministère et l'obligent à une politique de bascule. Les radicaux ou démocrates monarchistes, conduits par un homme de grande popularité, M. Rivero, et un homme de grand talent, M. Martos, jouaient un rôle prépondérant dans les cortès constituantes de 1869. Ils étaient d'accord avec l'union libérale pour vouloir un roi, comme ils s'étaient joints aux républicains pour faire une constitution démocratique autant que possible. Le gouvernement ne pouvait attendre d'eux qu'un appui conditionnel. Il était malaisé de les satisfaire, dangereux de les mécontenter; il fallait sans cesse négocier avec ces monarchistes de circonstance, une imprudence eût tout perdu. Les monarchistes de conviction étaient divisés eux-mêmes en une foule de petits partis, qui avaient chacun son candidat au trône. Les uns voulaient une royauté nationale et viagère, et ils avaient jeté leur dévolu sur un vieillard, le duc de la Victoire. Une fraction de l'union libérale avait refusé de participer à la révolution de septembre; cette petite troupe, dirigée par un homme supérieur, M. Cánovas del Castillo, qui, aussi habile orateur que sagace politique, joignait l'autorité du caractère à celle du talent, tenait pour la royauté légitime représentée par le jeune prince Alphonse. D'autres, et parmi eux d'importans personnages tels que le régent du royaume et l'amiral Topete, le plus timoré et le moins triomphant des vainqueurs de septembre, inclinaient pour la substitution de la branche cadette

à la branche aînée. D'autres enfin désiraient que l'Espagne allât chercher son roi dans une cour étrangère.

Le général Prim avait besoin de beaucoup d'attention et d'adresse pour maintenir quelque cohésion dans une majorité si bigarrée. Il fallait mater les indociles, satisfaire les ambitieux par un portefeuille et les vaniteux par un hochet, rassurer les craintifs, calmer les impatiens : tel un bon chien de berger qui tourne sans relâche autour d'un troupeau en marche, retenant l'avant-garde, ramenant le mouton aventureux qui s'écarte, hâtant celui qui s'attarde. Chaque parti s'efforçait de gagner le général à son candidat, car don Juan, comme le dit quelqu'un au congrès, ressemblait en politique au zéro qui, placé à la droite d'un chiffre, en décuple la valeur, de telle sorte qu'une candidature cotée 9 à la bourse politique valait 90 dès qu'elle passait pour sourire au président du conseil. Sa principale habileté était de ne décourager aucune illusion. « Il sait bien, disait l'opposition, qu'il ne peut se soutenir longtemps dans cet équilibre instable, qui consiste à être à la fois avec tous les partis, contre tous les partis et au-dessus de tous les partis. Le secret de sa politique est de donner des espérances à tout le monde. Il ne les donne point par ses promesses, car il est circonspect et n'a garde de rien promettre. Il ne les donne non plus par ses paroles, car il est très réservé et ne parle guère. Il ne les donne pas davantage par ses actes, car il est très diplomate et ne s'engage jamais; mais il les donne par ses énigmes, par ses réticences, par le mystère de sa conduite. » On eût dit ce rocher dépeint par le poète, dont l'éternelle patience résiste victorieusement aux assauts que lui livre la vague. « Ainsi résiste aux importunités d'un sot l'homme qui sait et qui se tait (1). »

Don Juan Prim ne se taisait pas toujours. Il parlait dans les occasions pour dénoncer à la majorité les dangers qui la menaçaient, pour l'adjurer de chercher son salut dans une politique de conciliation, hors de laquelle on ne pouvait attendre que misères et désastres. Ses avis étaient-ils mal reçus, il se plaignait qu'on lui rendît le gouvernement impossible, et il faisait mine de se retirer. Cette manœuvre, exécutée avec une précision militaire, ne manquait jamais son effet. Un de ses adversaires, lui rappelant un jour qu'il avait dit jadis au général Narvaez : « Enfermez les troupes dans les casernes, et vous verrez ce que durera votre gouvernement! » poursuivit en ces termes : « Je ne ferai pas la même proposition à

(1) . . . . . Una peña
Que los golpes de las aguas
Sufre como la porfía
De un necio el que sabe y calla.

notre honorable président du conseil; je ne veux pas enfermer 80,000 hommes, c'est une opération trop compliquée. Je me contenterais de mettre en chartre privée un seul homme, qui serait don Juan Prim. Que sa seigneurie consente à s'emprisonner quelque temps dans l'hôtel de la présidence et qu'elle m'en remette la clé; mais qu'elle s'enferme seule, sans recevoir personne, sans qu'il se tienne chez elle aucun conciliabule, aucune séance préparatoire et secrète, de telle sorte que nous n'entendions plus dire ici : Prenez garde, vous allez me perdre! — ou : S'il en est ainsi, je renonce à tout! — ou encore : C'en est fait, je m'en vais. Si sa seigneurie daigne se prêter à cet essai, j'ose lui affirmer qu'avant peu de jours il n'y aura plus de majorité dans cette chambre. » Le général se gardait bien de se laisser enfermer, et grâce à ses avertissemens, à ses menaces, à ses réticences, cette majorité, composée de gens qui ne s'entendaient et ne s'aimaient guère, persistait à demeurer unie, spectacle peu commun en Espagne.

La minorité républicaine, soumise à une sévère discipline, gouvernée par un savant tacticien, M. Figueras, par un sectaire convaincu, M. Pi y Margall, par le plus brillant orateur de la chambre, M. Castelar, travaillait sans y réussir à brouiller les cartes, à semer la zizanie chez l'ennemi; — la politique de conciliation prévalait contre ses efforts. Tantôt elle demandait aux conservateurs quelle confiance pouvait leur inspirer un homme sans principes, indifférent à toutes les doctrines, dont la politique consistait à n'en point avoir. Tantôt elle dénonçait la perfide habileté avec laquelle le général Prim avait su écarter tous ceux de ses collègues qui pouvaient contre-balancer son influence ou traverser ses projets, reléguant le duc de la Torre dans les honneurs d'une inactive régence, M. Olozaga dans son ambassade de Paris, ou dépossédant M. Rivero de la présidence de la chambre par l'amorce d'un portefeuille. Tantôt elle adressait de pathétiques appels aux radicaux, elle ouvrait ses bras à ces infidèles en les accablant des plus tendres reproches, elle les conjurait, au nom de leurs communs principes, de revenir enfin à leurs alliés naturels. Ces dénonciations comme ces appels n'étaient point entendus, ou du moins on n'y répondait pas. Le général tenait école de silence, il semblait que l'Espagne apprît à se taire.

Cette situation fut retracée d'une façon piquante dans un discours prononcé par M. Castelar le 12 mars 1870, et empreint de cet enjouement, de cette grâce charmante qui tempère si heureusement les splendeurs un peu asiatiques de son éloquence. « Observez, messieurs, disait-il, ce qui se passe dans cette chambre. Personne n'y parle, personne ne se hasarde à y discuter la politique générale du gouvernement. Supposez qu'il me vînt à l'esprit de contraindre à parler tous les chefs des divers groupes dont se compose la ma-

jorité. Vraiment ce serait de ma part trop de candeur, et j'y perdrais mes peines. J'aurai beau leur prodiguer les plus cruelles injures, leur attribuer les projets les plus extravagans, les plus monstrueux; — ils ne s'en offenseront pas, ils continueront à se taire. Je vais les prendre tous à partie en les appelant par leur nom. Je ne dirai rien à M. Cánovas, il occupe dans cette chambre une place à part; mais j'interpellerai hardiment M. Posada Herrera, qui est à la fois son ami et son ennemi, qui se trouve dans une situation indéchiffrable, presque impossible. Quoi que je lui dise, M. Posada Herrera restera bouche close. Après cela je jetterai le gant au plus impétueux de tous les orateurs de cette assemblée, à celui qui engage volontiers des batailles, assuré qu'il est d'en sortir vainqueur. En dépit de ma petitesse et de sa grande taille, quand je voudrais l'attirer hors de sa tente pour lutter avec moi, sa tente demeurera fermée. Vous le voyez, je ne puis réussir à faire parler ce très éloquent orateur qui s'appelle M. Rios Rosas. »

Puis, se tournant vers les progressistes : « Il y a de ce côté, poursuivait M. Castelar, des hommes qui sont dans un état d'inimitié latente avec le gouvernement. Par exemple M. Mata dirige une fraction de parti qui a donné quelques soucis au président du conseil. Je le nommerai, et il ne parlera pas. Je fournirai ensuite à M. Madoz l'occasion de crier : Vive le duc de la Victoire! Il ne criera point; comme tout le monde, il se taira. » Et s'adressant enfin aux radicaux : « Je regarde à cette heure les bancs où siégent nos anciens coreligionnaires, et je demanderai à M. Rodriguez, qui est, lui aussi, d'un tempérament belliqueux, pourquoi il nous a abandonnés. Quoiqu'il ait peine à se contenir, quoique le mot : je demande la parole! erre continuellement sur ses lèvres, vous verrez qu'il ne la demandera pas. Près de lui siége M. Martos. Il est mon ami, mais il ne m'honore pas de ses confidences politiques, et j'en suis réduit à deviner ses sentimens par son attitude, par ses airs de tête, car en vérité, je vous le dis, cette chambre est une assemblée d'ombres. Ici personne ne dit rien; ici il n'y a que deux choses franches, ma parole et le visage de l'amiral Topete. M. Martos a des chagrins, des dégoûts. Le gouvernement s'est engagé à faire un quart de conversion à droite, et mon ami en est profondément affligé. Pourquoi ne parle-t-il pas? pourquoi ne déploie-t-il pas sa bannière? Ce chef de parti fera la même chose que les autres chefs ses rivaux, il s'enfermera dans le silence; son parti fera la même chose que les autres partis, il s'enveloppera dans la nuit du mystère. Demandez-vous l'explication d'une énigme si étrange, je vous la donnerai. Tous se taisent, parce que tous espèrent quelque chose du général Prim pour leurs solutions respectives. »

L'orateur déclarait en finissant que ce qui se passait dans la

chambre se passait également dans le pays, que beaucoup de bourboniens se plaisaient à croire que le général Prim désirait donner au prince Alphonse le temps de grandir, que plus d'un montpensiériste le croyait occupé à combattre les répugnances du parti radical pour leur candidat, que beaucoup de républicains mêmes s'obstinaient à espérer leur salut de l'ennemi qui les avait si rudement traqués et à voir en lui le messie de la république. Ce n'est pas le fait d'un homme ordinaire de jeter ainsi un charme sur tout un peuple et de le tenir suspendu à des lèvres, qui ne parlent pas.

Toutefois il ne faut pas attribuer aux hommes d'état trop de profondeur dans les desseins. Leur liberté d'action est plus bornée qu'on ne pense; les plus habiles font ce qu'ils peuvent, et ce qu'ils peuvent est souvent peu de chose. Pendant que l'Espagne tout entière s'occupait de deviner le sphinx, il cherchait lui-même son propre secret. Son silence témoignait de ses embarras plus encore que de sa dissimulation. Les cortès avaient en vain décrété le rétablissement de la monarchie; don Juan Prim ne trouvait pas son prince. Il avait offert la couronne au père du roi de Portugal. N'ayant pu vaincre ses résistances, il s'était tourné vers l'Italie, et il cherchait vainement à obtenir que le roi Victor-Emmanuel lui donnât son neveu, le duc de Gênes. Il est vrai qu'on avait sous la main un candidat de bonne volonté, dont l'acceptation était certaine; mais on désespérait de le rendre acceptable. Quoiqu'il offrît les plus sérieux avantages, quoiqu'il fût soutenu par de hautes influences, il se heurtait contre une sorte de défaveur publique, où l'instinct tenait plus de place que le raisonnement. Il avait trois choses contre lui : il était étranger, il était Bourbon et il était impopulaire. « Mon ami M. Navarro, avait dit le 14 juin 1869 M. Castelar, nous assure que dans l'état des choses l'unique solution possible est le duc de Montpensier. Toutes les fois que j'entends prononcer ce nom, je me souviens d'une rubrique très employée dans les universités. Quand nous avons refusé quelque candidat au grade du doctorat, nous en prévenons l'huissier, qui sort et va le trouver en lui disant : — Votre grâce est un homme de grand mérite, mais j'ai le chagrin de vous annoncer que vous ne plaisez pas à ces messieurs. — Eh bien, messieurs les députés, il y a ici soixante-dix ou quatre-vingts républicains, qui tous voteront contre le duc de Montpensier. Il y a ici cent représentans du parti progressiste que les engagemens contractés par eux avec leurs électeurs obligent à voter contre le duc de Montpensier. Il y a ici trente démocrates qui, autorisés par leur conscience, ont fait de grandes concessions, mais qui n'iront pas plus loin et voteront comme un seul homme contre le duc de Montpen-

sier. Vous le voyez, messieurs les députés, sa grâce a beaucoup de mérite, mais elle ne plaît point à ces messieurs. »

Le cas devenait embarrassant, et l'inquiétude commençait à gagner le général, quand il lui vint une idée, — ou plutôt on la lui donna. Cette idée, l'une des plus fatales qui soient entrées dans la tête d'un homme, devait coûter à la France des provinces et des milliards. On a prétendu que le général Prim n'avait jamais pardonné à l'empereur Napoléon III de lui avoir refusé la couronne du Mexique, qu'il roulait depuis longtemps de sinistres projets de vengeance, qu'il attendait une occasion, qu'il la trouva, et que le prince Léopold de Hohenzollern fut sa bombe Orsini. Les romans noirs sont aussi trompeurs que les romans roses. Les ennemis du comte de Reus ont réprouvé comme ses amis de telles suppositions. Il n'a pas inventé de gaîté de cœur la fatale candidature qui eut des conséquences à jamais déplorables; — il y a recouru comme à une dernière ressource, après avoir essayé d'autre chose, après avoir éprouvé des échecs qui lui créaient une situation aussi ridicule que difficile. L'Espagne savait que depuis des mois ses courriers galopaient sur toutes les grandes routes pour lui chercher et lui ramener un roi, ils trouvaient partout porte close; son orgueil commençait à s'émouvoir, elle s'en prenait à son gouvernement des refus de l'Europe. En revanche, les républicains triomphaient; ils se flattaient que le trône demeurerait éternellement vacant, que bon gré mal gré la république s'imposerait. Grossissant leur voix, ils redoublaient d'activité dans leur propagande, qui agitait la Catalogne et les provinces du midi. Il fallait à tout prix sortir de ce provisoire énervant et dissolvant.

Au surplus, loin de nourrir des intentions hostiles pour le cabinet des Tuileries, le général Prim s'était montré dès le début désireux de s'entendre avec lui, attentif à le consulter. Sans doute il s'inspirait avant tout de son intérêt personnel; il voulait ceindre du diadème de Charles-Quint un front docile et soumis. Ce nouveau maire du palais ne pouvait s'accommoder que d'un roi d'humeur complaisante, qui fût à sa discrétion, il entendait régner à son ombre; mais il sentait en même temps que l'assentiment de son puissant voisin lui était nécessaire, et il tenait à établir en Espagne un régime que la France pût approuver. La principale de ses difficultés était que rien de ce qu'il proposait à Paris n'y était agréé. La révolution de septembre avait été un événement déplaisant pour la cour des Tuileries, qui venait de former avec la reine Isabelle une liaison assez intime, dont elle se promettait d'heureux résultats. Aucune candidature ne pouvait obtenir son aveu. Un roi d'Espagne italien aurait servi de thème aux récriminations du corps législatif, qui déjà

reprochait à l'empereur d'avoir trop agrandi la maison de Savoie et de l'avoir mise en état de tout oser. Une république espagnole était un exemple dangereux; mais de toutes les éventualités possibles, celle qui paraissait la plus désagréable était l'avénement du duc de Montpensier : à tort ou à raison, on y voyait un péril pour les intérêts dynastiques. La seule chose qui convînt à la politique impériale était la restauration impossible de la reine Isabelle, qu'on ne pouvait songer à demander. Aussi, tout en déclarant hautement qu'on n'entendait point s'ingérer dans les affaires de la Péninsule, qu'on respecterait son droit de régler à son gré ses destinées, on répondait à toutes les questions par des fins de non-recevoir, et on affectait un air de réserve silencieuse où perçait l'humeur, et qui ressemblait à une neutralité malveillante.

Il y avait alors à Madrid un de ces hommes pleins de bonnes intentions, mais d'un esprit inquiet, d'une imagination remuante et toujours en travail, qui, féconds en projets, s'agitent sans relâche, obscurs artisans que la destinée charge quelquefois de fabriquer les plus grands événemens. Infatigables, industrieux, ne plaignant jamais leurs pas, ni leurs peines, assurés de la droiture de leurs desseins, trop pleins de leur idée pour en discerner les conséquences, ils sont nés pour être le plus innocemment du monde des ouvriers en catastrophes. M. Salazar y Mazarredo s'était si bien remué au Pérou, qu'un beau matin l'Espagne s'était trouvée, grâce à lui, en possession des îles Chinchas et engagée dans un méchant imbroglio, d'où elle eut quelque peine à sortir. On assure que le spirituel ministre des affaires étrangères, qui fut chargé de débrouiller cet écheveau, avait dit, en semonçant l'activité tracassière de son agent : « Rien n'est plus dangereux que les hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles. » M. Salazar n'avait pas réussi à déchaîner une tempête sur l'Océan-Pacifique; il devait réussir à mettre l'Europe en feu. Voyant son pays en quête d'un souverain, il se piqua de lui en donner un, et il publia une brochure destinée à prouver que le prince Léopold de Hohenzollern réunissait toutes les conditions pour être un excellent roi d'Espagne. Cette brochure fut peu remarquée; mais après le refus du duc de Gênes, quand le général Prim se trouvait à bout de voie, on lui parla et de l'opuscule et de son auteur, qui fut mandé. Il offrit incontinent ses services, et partit de son pied léger pour négocier avec la famille de Hohenzollern et le cabinet de Berlin. Ses ouvertures furent d'abord ou repoussées ou froidement reçues; l'heure de les accepter n'avait pas encore sonné.

On a reproché à l'ambassadeur de France à Madrid, le baron Mercier de Lostende, de n'avoir rien su, et de n'avoir rien fait,

faute de rien savoir. Fort considéré et entouré, l'ambassadeur, dont la conduite a été injustement critiquée, était en situation de tout savoir; ses informateurs habituels l'entretinrent plus d'une fois de projets et de négociations qui, au demeurant, étaient le secret de tout Madrid. S'il ne fit rien pour les traverser, c'est qu'il suivit fidèlement les instructions qui lui étaient données. On lui mandait qu'il devait réserver son influence pour combattre la plus fâcheuse des candidatures proposées, celle du duc de Montpensier, qu'au reste il eût à intervenir le moins possible afin de n'être point accusé de gêner les Espagnols dans la liberté de leurs résolutions, qu'à l'égard du prince de Hohenzollern il pouvait être sans inquiétude : on avait tiré parole de la Prusse qu'elle n'autoriserait point ce prétendant. Par malheur, la Prusse se ravisa, et le général Prim reçut un jour de Berlin une lettre dont le post-scriptum était conçu à peu près en ces termes : « si vous étiez toujours dans les dispositions dont nous a entretenus M. Salazar y Mazarredo, nous pourrions peut-être nous entendre. »

Un homme d'état qui a fait son chemin par les aventures, quel que soit son mérite, se ressent toujours de ses origines. Il ne se défie pas assez de sa fantaisie, il a je ne sais quelles fumées dans la tête; tôt ou tard son imagination, se brouillant et confondant les genres, coud à des chapitres d'histoire des dénoûmens romanesques. Si invraisemblable que cela paraisse, le général Prim se flattait de gagner Napoléon III à ses projets. Enhardi par ses succès parlementaires, plein de confiance dans sa dextérité, il s'était dit : « Je persuaderai l'empereur comme je persuade ma majorité. Après m'avoir entendu, il agréera mon candidat, qui est son parent; sinon je lui ferai acheter mon désistement par la promesse formelle de mettre à l'aise la cour de Florence, et de me prêter dans mes négociations pour obtenir un prince italien le concours qu'il m'a refusé jusqu'aujourd'hui. » Le général se proposait de tenir secrète l'acceptation probable du gouvernement prussien jusqu'au jour où il pourrait avoir avec l'empereur une entrevue qui devait tout arranger. Il avait compté sans l'indiscrétion des grandes joies, qui n'ont jamais été discrètes. Son négociateur arrive à Madrid, porteur de la lettre par laquelle le prince Léopold de Hohenzollern acceptait sa candidature à la couronne d'Espagne. Il ne peut se tenir de parler. « Enfin nous avons un roi, *ya tenemos rey!* » s'écrie un député. Ce cri traverse tout Madrid comme un éclair. Le général était absent, il chassait dans les montagnes de Tolède. Deux de ses amis allèrent l'attendre à la gare pour le féliciter sur l'heureuse issue de sa campagne diplomatique. Prim fronça le sourcil, tordit un gant qu'il tenait à la main. « Peines perdues! s'écria-t-il à son tour; c'en

est fait de notre prétendant! Et Dieu veuille que ce soit tout (1)! »

La candidature du prince Léopold avait assez vécu pour embraser l'Europe; elle disparut comme disparaît l'éclair dans l'incendie qu'il allume. L'Espagne se trouvait de nouveau sans roi; mais Napoléon III n'étant plus empereur, le roi d'Italie se voyait libre de ne consulter que ses propres intérêts en acceptant la couronne d'Espagne offerte à son fils Amédée, duc d'Aoste. Les propositions de don Juan Prim avaient été reçues sans enthousiasme en Italie; les politiques de Florence étaient trop avisés pour méconnaître les difficultés et les mauvaises chances qui attendaient leur prince à Madrid. La raison d'état parla, les objections se turent. On se disposait à occuper Rome, et on ne désespérait pas d'obtenir l'acquiescement résigné du saint-père à sa destinée en le convainquant de l'impossibilité de tout recours auprès des gouvernemens catholiques. Quel appel pouvait-il rêver, si on lui montrait l'Autriche neutralisée par l'ascendant de la Prusse victorieuse, la France pour longtemps impuissante, et sur le trône d'Espagne un roi qui n'oublierait jamais quel sang coulait dans ses veines? L'intérêt italien fut seul consulté, et prévalut sur les inquiétudes d'une judicieuse prévoyance.

Le 16 novembre 1870 fut une grande journée à Madrid. La ville était agitée, on respirait dans l'air la fièvre d'un événement. Les prophètes de malheur semaient des bruits et des alarmes; à tout hasard, les ministres avaient pris quelques dispositions militaires. Calme, souriant, le général Prim assurait que tout se passerait bien; il tenait enfin son roi, il avait l'air d'un homme qui a fait un pacte avec la destinée, et qui a reçu d'elle une signature en bonne forme. Les cortès se rassemblèrent; malgré tous les incidens soulevés par les républicains pour retarder le vote, le scrutin rendit son arrêt, et proclama roi d'Espagne le duc d'Aoste par 191 voix, contre 63 données à la république, 27 au duc de Montpensier, 1 à la duchesse, 8 au duc de la Victoire, 2 au prince Alphonse de Bourbon et 19 bulletins blancs. Le même jour, une commission fut nommée pour se rendre à Florence sous la conduite du président de la chambre, M. Ruiz Zorrilla, et en ramener le roi du général Prim. Celui-ci fut accosté au sortir de la séance par un républicain ergoteur qui lui demanda en vertu de quel article le président et les secrétaires se croyaient autorisés à quitter Madrid. « Ne vous semble-t-il pas, général?.. — Il me semble qu'il se fait tard, répondit-il tranquillement. Allons-nous discuter encore? N'avez-vous pas assez de huit heures de séance? Vous n'êtes donc jamais content? Bonsoir, mon

(1) Voyez *Memorias de un constituyente*, par M. Victor Balaguer, p. 151 et 152.

cher. » Et le général posa sa main droite sur la poitrine de son interlocuteur, geste qui lui était familier quand il voulait abréger une conversation. Quelques jours plus tard, il disait à l'un de ses amis qui partait pour Florence : « Quand le roi sera venu, le dernier mot sera dit. Nous ferons rentrer dans leur cabanon tous ces fous qui confondent le progrès avec le désordre, la liberté avec la licence. Vive le roi! et dès qu'il sera ici, malheur à celui qui se permettrait de lui manquer (1). »

Le 26 décembre, le vaisseau qui apportait un souverain à l'Espagne prit la mer; elle ne lui fut pas complaisante, elle était houleuse et colère. Le duc d'Aoste ne se grisait point de sa nouvelle fortune, il envisageait l'avenir avec plus de calme résolution que de confiance. Dans son dernier entretien avec un des plus habiles ministres de son pays, il s'était exprimé sans détour sur les difficultés qu'il pressentait. « Ne tenez pas trop à votre couronne, lui avait répondu M. Visconti-Venosta; quand les Espagnols vous verront le pied à l'étrier, ils vous retiendront. » Cela supposait que le duc d'Aoste saurait se rendre nécessaire; un prince qui menace son peuple de lui fausser compagnie doit être certain que sa menace ne sera pas considérée comme une promesse. Si le jeune roi se faisait peu d'illusions, plusieurs des Espagnols qui l'entouraient s'en faisaient beaucoup. Ils voyaient déjà la nation se rallier tout entière autour de son nouveau souverain, les mécontens et les pervers tenus en respect, les partis désarmant, une ère de bonheur et de sage liberté s'ouvrant pour l'Espagne transformée. Hélas! lorsque ce vaisseau chargé d'espérances et de bonnes intentions jeta l'ancre dans le port de Carthagène, une sinistre nouvelle l'y attendait. Le général Prim, le faiseur de rois, le Warwick espagnol, n'avait plus qu'un souffle de vie. Comme il sortait du congrès, quelques misérables, introduisant par la portière de sa voiture la gueule de leurs espingoles, avaient tiré sur lui à bout portant. On rapporte que l'un d'eux s'était écrié : « Nous reconnais-tu? Voilà ce que nous t'avions promis. » Les lèvres qui avaient appelé au trône d'Espagne un prince italien, et qui lui ménageaient des conseils et peut-être des ordres, avaient prononcé leur dernière parole. Quand le duc d'Aoste entra dans Madrid par un jour froid et neigeux, sa première visite fut pour un mort, son premier entretien fut avec un cadavre.

Bientôt après il recevait de la destinée, si la chronique madrilègne fait foi, un autre avertissement, moins lugubre, mais presque aussi instructif. Lorsqu'il reçut pour la première fois les autorités de Madrid et les corps de l'état, il avait à ses côtés un général ita-

(1) *Memorias de un constituyente*, p. 96 et 102.

lien justement célèbre, accrédité auprès de lui comme ministre d'Italie, et qui jadis pour ses débuts avait servi en Espagne. Gouverneur, capitaines-généraux, grands personnages civils et militaires, chacun, après avoir défilé devant le roi, se retournait pour adresser au général qui un signe de tête, qui un regard de connaissance, qui un sourire ou un demi-sourire. La cérémonie terminée : « En vérité, général, se prit à dire le roi, il me paraît que vous connaissez tout le monde ici. — Cela n'est pas étonnant, sire, répliqua-t-il gaîment, j'ai commandé pendant deux ans la gendarmerie. »

Prim assassiné révélait au jeune souverain ce qu'il pouvait attendre de fanatiques sans foi ni loi; le mot du général italien lui apprenait que parmi les hommes qui l'avaient fait roi il en était peu qui n'eussent jamais trempé dans aucune conjuration, et on n'a pas encore trouvé de conspirateur qui n'ait conspiré qu'une fois.

II.

Ce règne, objet de tant d'espérances, n'a guère duré plus de deux années, qui n'ont pas été heureuses. Après quelques mois d'une existence facile qui autorisait les illusions, on vit les difficultés naître et grandir. L'audace croissante des républicains, bientôt remis de leur défaite et de jour en jour plus confians dans l'avenir, qui leur appartenait, le parti radical se scindant en deux groupes, dont l'un, conduit par un homme d'un génie amer et emporté, M. Sagasta, recherchait l'alliance de l'union libérale, tandis que l'autre, qui reconnaissait pour son chef M. Ruiz Zorrilla, inclinait de plus en plus vers les solutions républicaines, les coalitions les plus étranges, des chambres prorogées ou dissoutes, le pays élisant à quelques semaines d'intervalle des cortès sagastistes et des cortès zorrillistes, l'embarras des finances, le carlisme déployant de nouveau sa bannière dans les montagnes de la Navarre et de la Biscaye, de vains pourparlers avec les conservateurs représentés par l'ex-régent du royaume, le maréchal Serrano, et enfin un dernier ministère radical qui attente aux droits de la couronne et contraint le roi d'abdiquer, voilà l'ingrat résumé de ce règne de deux ans. Le mariage de l'Espagne avec un prince italien n'a pas réussi. Une courte lune de miel, des troubles de ménage accompagnés d'aigres discussions, un divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur, cette mélancolique histoire prête aux réflexions.

Qui faut-il accuser, le roi ou la nation? L'opinion publique en Europe a pris parti pour le roi. Elle a reproché vivement à l'Espagne d'avoir manqué à sa fortune, d'avoir perdu par sa folie une occasion

unique de fonder chez elle le véritable régime constitutionnel. Le ciel lui envoyait un souverain plein de loyauté et de droiture, né dans le pays du continent où se sont le mieux acclimatées toutes les libertés anglaises, élevé à la meilleure école, brave comme son père et comme lui respectueux pour les droits de ses peuples. Ce roi faisait asseoir avec lui sur le trône une femme éminente, qui unissait à la beauté une âme généreuse et une intelligence peu commune. Qu'a fait l'Espagne de ce trésor? Elle a méconnu son bonheur, elle l'a jeté à tous les vents.

A cela les Espagnols répondent qu'ils peuvent alléguer plus d'une circonstance atténuante, et que les astres ne leur ont pas été aussi propices qu'on le dit. Dans la situation troublée, pleine de périls, où les avaient réduits les égaremens de la reine Isabelle et la révotion de septembre, ils auraient eu besoin, pour cingler heureusement parmi les écueils, d'un pilote savant dans son métier, blanchi dans les dangers, et qui eût l'expérience des tempêtes. La barque devait périr entre les mains novices d'un cadet de vingt-cinq ans, qui, n'ayant encore rien vu, ignorait les hommes, le monde, la politique, et, en dépit de ses bonnes intentions, préférait ses plaisirs à la fatigue des affaires. « Un jeune prince, a dit M. Bagehot, ne se sent guère attiré par la perspective éloignée d'obtenir un peu d'influence dans des questions arides. Il pourra former de bonnes résolutions et se dire : — L'an prochain, je me mettrai à lire tels documens, j'étudierai le monde politique et m'informerai davantage de ce qui s'y passe; je ne permettrai plus à ces femmes de me parler comme elles le font. — Elles ne lui en parleront pas moins. La paresse la plus incurable est celle qui se berce des projets les meilleurs. On doit bien penser que le ministre dont le pouvoir serait amoindri par l'ingérence du roi dans les affaires ne le pressera pas trop de s'y livrer. » En effet, les ministres du roi Amédée ne l'ont point pressé de renoncer à ses distractions favorites; mais ils l'ont blâmé de ne pas les choisir avec assez de discernement, de ne pas se soucier de l'opinion, de mépriser l'étiquette, de pousser trop loin la facilité de la vie et des manières, d'en user trop familièrement avec sa royale dignité, et de trop vivre comme un particulier qui se trouve embarrassé d'une couronne et tâche de s'en soulager en la mettant sous son bras. Un souverain est condamné à représenter, à se souvenir qu'on le regarde. On raconte que la sensation fut grande à Madrid quand l'infante Isabelle obtint, à force d'instances, de Ferdinand VII la permission de prendre un abonnement à l'Opéra; ce fut une atteinte au culte de la royauté. Il est naturel que les idoles s'ennuient sur leur piédestal et les reliques dans leur châsse; mais il faut choisir entre le plaisir et le respect, et une femme d'esprit

prétendait qu'il n'y aurait de restauration sérieuse de la monarchie que lorsqu'on aurait trouvé un prétendant qui consentît à s'ennuyer, attendu que les rois se sont perdus le jour où ils ont voulu s'amuser comme les gens qui ne le sont pas.

A beaucoup d'excellentes qualités, disent encore les Espagnols, le roi Amédée joignait un défaut grave : il n'aimait pas son métier, il le faisait à contre-cœur, il était roi malgré lui. Le respect scrupuleux qu'il témoignait pour l'institution parlementaire, la neutralité qu'il affectait de garder entre les partis, lui servaient de prétexte pour se retrancher dans l'inaction; il faisait consister sa charge à ne rien faire. Ce grand détachement, qu'il érigeait en vertu, prouvait son indifférence. Il semblait dire aux chambres : « Vous voulez ceci? Ainsi soit-il. Vous avez décidé cela? Ainsi soit fait. » Il ne paraissait pas se douter qu'il eût une place à conquérir, une influence à exercer. Il a toujours dit qu'il ne voulait pas s'imposer; qu'était-il donc venu faire à Madrid? Se figurait-il que les 191 députés qui l'avaient nommé disposaient du cœur et du libre arbitre de 17 millions d'Espagnols? Le projet de fonder une dynastie sans contrarier ni se gagner personne était une véritable absurdité. S'il lui était difficile de conquérir les bonnes grâces du clergé, ayant le tort d'être le fils de son père, et de se concilier les classes conservatrices, qui avaient placé ailleurs leurs affections, il aurait pu du moins s'attacher l'armée. Il a signalé son courage héréditaire par la témérité avec laquelle il bravait les complots et les menaces des assassins; mais, sur la foi de conseils venus de Florence, il s'est refusé la satisfaction de conduire le soldat contre les carlistes. On lui avait persuadé qu'il y allait de son honneur de ne pas verser le sang de ses sujets, comme si le poète n'avait pas dit que le premier qui fut roi fut un soldat heureux, comme s'il y avait en Espagne un seul homme considérable qui n'ait pas sur lui quelques gouttes de sang espagnol. Dans son dernier message, il a exprimé le regret que la Péninsule n'ait pas été engagée sous son règne dans quelque guerre étrangère, parce qu'il eût saisi avec empressement cette occasion de montrer son épée, qu'il lui répugnait d'employer contre des rebelles. « C'était en user, a dit un ingénieux publiciste espagnol, M. Valera, comme ce médecin de Molière qui souhaitait à ses amis de bonnes pulmonies et de bonnes congestions cérébrales pour pouvoir déployer sa science en les guérissant. » Ne se faisant ni aimer, ni craindre, n'ayant pour lui ni les partis, ni la bourgeoisie, ni le peuple, ni les casernes, il a vécu en Espagne comme un étranger qui avait le mal du pays. On eût dit qu'il était venu à Madrid pour y faire en forme une expérience dont il devait être la victime, et qu'il bornait son ambition à mourir dans toutes les règles.

Que ces reproches soient fondés ou non, une chose nous paraît certaine : ce n'est pas dans le caractère du roi Amédée qu'il faut chercher la vraie cause de son insuccès. Les difficultés avec lesquelles il s'est trouvé aux prises étaient telles que le prince le plus adroit, le plus énergique, le plus amoureux de son métier, le moins esclave de son indifférence ou de ses scrupules, aurait eu peine à les vaincre, et qu'il eût, selon toute apparence, succombé à sa tâche. Ce ne sont pas ses fautes, ni les Espagnols, qui l'ont perdu; c'est la force des choses, qui sont toujours à la longue plus fortes que les hommes. Un mot de Lope de Vega pourrait servir d'épigraphe à cette histoire : « l'homme a beau se garder, ce qui doit arriver arrive toujours (1). »

L'élu du 16 novembre avait d'abord contre lui d'être un étranger chez un peuple ombrageux, jaloux de sa dignité, qui n'a jamais admis qu'on s'ingérât dans ses affaires. Les Espagnols se souvenaient que jadis l'épée du grand capitaine avait répandu en Italie la terreur de leur nom, que Naples et le Milanais leur avaient appartenu, et qu'ils furent longtemps en possession de donner des gouverneurs et des ordres à ce pays de servitude séculaire, qui s'enhardissait aujourd'hui à leur donner un roi. Ce retour de fortune témoignait de vicissitudes déplaisantes à leur fierté. En vain, pour guérir cette blessure, les partisans de la nouvelle dynastie citaient-ils plusieurs pays qui avaient accepté sans répugnance un prince qu'ils n'avaient pas vu naître, et trouvé sous un sceptre importé la liberté et le bonheur. Ils invoquaient surtout l'exemple de la Belgique. On leur répondait que la Belgique est un peuple tout neuf, qui s'est donné un roi le jour même où il s'est émancipé. Ses souverains ont cet avantage que la nation voit en eux les représentans de son affranchissement, les témoins et le gage de sa liberté. Quelle garantie nouvelle apportait un prince italien à l'indépendance d'une nation qui s'appartient depuis des siècles? Il ne pouvait sortir de son palais sans se heurter contre de glorieux souvenirs qui enflent le cœur castillan. Ce jeune prince sans passé était comme écrasé par le passé de ses sujets.

Le duc d'Aoste avait encore le malheur de devoir le trône à la bienveillance ou aux perplexités d'une assemblée qui l'avait nommé par 191 voix sur 311 votans. Plusieurs mois avant son avénement, des orateurs forts en logique avaient représenté aux cortès qu'un roi n'a d'autorité qu'autant qu'il a de prestige, que les peuples veulent trouver en lui quelque chose qui les dépasse, et qu'ils réser-

(1) Siempre fué lo que ha de ser,
Por mas que el hombre se guarde.
(*Lo que ha de ser*, III, 10.)

vent leurs soumissions pour la monarchie légitime quand elle ne s'est pas rendue impossible, ou pour ces parvenus qui sont nés au bruit de la foudre, péniblement enfantés par une révolution en délire dont ils apprivoisent les fureurs; elle a tremblé devant eux, elle avait reconnu son maître.

Ces orateurs remarquaient encore que la moins viable des royautés est celle qui naît du hasard d'un scrutin parlementaire. « Une monarchie créée par le vote d'une assemblée, disait le 6 juin 1870 M. Cánovas del Castillo, est la plus faible, la moins propre à s'enraciner, la plus éphémère, la plus caduque de toutes. » Et pour réfuter l'objection qu'on tirait de l'exemple de la Belgique, il alléguait que le roi Léopold avait été nommé du moins par 152 voix sur 200, qu'en 1830 le roi Louis-Philippe en avait obtenu 219 sur 252. « Cependant, continuait-il, ne savez-vous pas combien de fois on a reproché à cet intelligent, habile et libéral monarque de juillet qu'il avait dû le trône à 219 voix sans plus? Ne savez-vous pas que quelques-uns de ses plus chauds partisans se sont repentis jusqu'à leur dernière heure de n'avoir pas demandé au pays la confirmation de leur œuvre, et que ceux qui vivent encore recourent à de pénibles explications pour se faire absoudre de cet oubli? » S'il est certain qu'un roi élu à quelques voix de majorité est la victime prédestinée des révolutions, cela est surtout vrai quand l'assemblée qui le porta au pouvoir a une autorité ou une provenance discutable, et il n'y a jamais dans la Péninsule de majorités dont les origines ne fournissent matière à quelque contestation. Elles ont presque toutes une barre suspecte à leur écusson.

Une royauté contestée et contestable ne saurait vivre longtemps sans avoir de rudes combats à soutenir; il faut au moins que la loi lui fournisse les moyens de se défendre. On est tenté de croire que le duc d'Aoste n'avait pas lu la constitution votée par les cortès, à laquelle il jura fidélité; s'il l'eût étudiée avec quelque attention, il aurait bientôt acquis la certitude qu'elle le mettait dans l'impuissance de régner. La révolution de septembre avait prononcé en faveur du rétablissement de la monarchie et donné à l'Espagne une charte dont les articles semblaient la plupart empruntés à une constitution républicaine. La prévoyance du législateur avait laissé la porte ouverte à tous les repentirs, car l'article 110, qui autorisait les cortès à décréter de leur chef la réforme de la constitution, n'établissait aucune réserve en faveur de l'article 33, en vertu duquel la monarchie était reconnue comme la forme du gouvernement. De quoi se plaignaient les républicains? On respectait leurs espérances, leur avénement n'était qu'une question de temps. Aussi bien l'Espagne pouvait prendre patience; on lui avait donné un sénat électif comme

le congrès, et les Espagnols possédaient tous les droits qui sont garantis à un citoyen des États-Unis ou du canton de Genève, à savoir avec le suffrage universel l'absolue liberté de la presse, le droit absolu de réunion en lieu clos ou en plein air, le droit absolu d'association politique, sous cette seule réserve que les associations dangereuses pour la sûreté de l'état pouvaient être dissoutes par une loi. L'article 22 stipulait que les autorités ne pouvaient prendre aucune mesure préventive touchant l'exercice de ces droits. En vertu de la constitution monarchique promulguée à Madrid le 6 juin 1869, les ennemis de la monarchie étaient libres de l'attaquer dans leurs *meetings* et dans leurs clubs, aussi bien que de chansonner le roi dans ces libelles en vers qu'on appelle des *aleluyas*, et qui se vendaient librement dans les rues.

Les lois organiques avaient encore aggravé le cas. « Avec un système administratif, disait M. Cánovas au mois de juin 1870, qui ne confère au ministre de l'intérieur d'autres facultés que celle d'expédier des télégrammes énergiques, avec des gouverneurs de province qui ne sont que les délégués d'une sorte de société anonyme et dont les fonctions se réduisent à appeler ou à ne pas appeler l'attention du gouvernement sur les abus qui se commettent, avec des maires, véritables dépositaires du pouvoir exécutif, uniques exécuteurs de la loi, seuls représentans du gouvernement dans la généralité des *pueblos*, et qui peuvent combattre non-seulement la politique des ministres, mais le roi lui-même et la royauté, avec un régime enfin qui permet à l'autorité d'être républicaine, carliste ou modérée selon les lieux où elle réside, quel rôle jouera la monarchie? quel rôle jouera le monarque?.. De par la constitution elle-même, le roi doit servir de balancier dans le jeu des partis politiques. Fixez votre attention sur l'état présent de ces partis, sur la force respective que leur ont donnée les événemens, sur la nature des moyens d'action dont ils disposent dans la crise révolutionnaire où nous sommes engagés; croyez-vous en vérité que le prince qui viendra ici, dépourvu de toutes les conditions indispensables pour se faire respecter, aura le moyen d'exercer un pouvoir modérateur entre les factions rivales? N'est-il pas évident qu'il ne sera que leur triste jouet? »

Quelques mois avant que le duc d'Aoste acceptât la couronne, il s'était passé à Madrid et dans les provinces de curieux incidens. Le général Prim, qui attachait une médiocre importance aux théories et aux droits constitutionnels, parce qu'il estimait qu'il y a toujours moyen de se débarrasser des principes quand ils deviennent gênans, avait laissé le législateur proclamer à son aise toutes les libertés. Lorsqu'elles commencèrent à l'incommoder, il ne proposa point de

retoucher la loi, il s'avisa d'un expédient. On vit alors se former, sous le nom de parti de l'assommoir, *partido de la porra*, une mystérieuse association dont l'office était de prêcher à sa manière le respect du pouvoir. Plusieurs journaux étant sortis des bornes dans leurs attaques, la *porra* envahit leurs bureaux; il y eut quelques rédacteurs contusionnés, des dégâts dans le tirage, des registres d'abonnemens saisis; plus d'une gazette mourut de cet accident. Il s'était ouvert à Madrid et ailleurs des *casinos* carlistes; ces mêmes protecteurs officieux de l'autorité les fermèrent de vive force. Comme la censure théâtrale avait été supprimée, il se joua des comédies qui renfermaient des épigrammes un peu vives contre la régence et son cabinet; les chevaliers du bâton emportèrent d'assaut les fauteuils d'orchestre et donnèrent aux auteurs d'éloquentes leçons de politesse; — quelques directeurs prudens résolurent de ne plus mettre une pièce en répétition sans avoir pris au préalable l'avis d'un assommoir. C'est ainsi que le *partido de la porra* se chargeait, au dire d'un orateur, de résoudre les petites difficultés suscitées par la pratique de tous les droits individuels dans un pays qui n'est pas encore mûr pour l'absolue liberté.

Le roi Amédée avait des scrupules inconnus au général Prim; il eût mieux aimé ne jamais régner que de gouverner par le bâton. Il a respecté les lois, et les lois l'ont perdu. Aussi la reine, avec ce grand sens politique dont elle a donné plus d'une preuve, disait un jour à un député des cortès : « La constitution nous rend la vie impossible; tout le monde ici a le droit de se défendre, excepté nous. » Qu'on se rappelle la lamentable nuit où la vice-royauté de Sancho « s'éclipsa, s'anéantit et s'en alla en fumée. » Comme il était dans son lit, plus rassasié de procès que de bonne chère, fatigué de rendre des jugemens et de donner des avis, on vint lui annoncer en tumulte que les ennemis assiégeaient le palais, et qu'il ne pouvait se sauver, lui et son île, que par un acte de vigoureuse énergie. Aussitôt on l'enchâssa dans deux grands boucliers, liés étroitement avec des courroies, et on lui mit dans la main une lance, sur laquelle il fut obligé de s'appuyer pour se tenir debout. Équipé de la sorte, on lui dit de marcher le premier au combat, afin d'animer tout le monde par son exemple. « Comment marcherais-je? s'écria-t-il. Entre ces planches où vous m'avez emboîté, je ne puis seulement plier le jarret. » L'instant d'après, il tomba lourdement et demeura par terre, « semblable à une tortue sous son écaille ou à quelque barque échouée sur le sable. » Image sensible de l'état d'un roi que sa constitution protége en lui interdisant tout mouvement!

La constitution de juin 1869 eût-elle mieux pourvu à la défense

du pouvoir, elle aurait été difficilement conciliable avec la monarchie par le seul fait qu'elle introduisait en Espagne le suffrage universel. C'était proclamer le principe de la souveraineté du peuple, et on conçoit malaisément la coexistence de deux souverains dans une nation. Un homme d'état peut aimer ou ne pas aimer le suffrage universel; mais bien osé qui tenterait de le supprimer quand il est entré dans les mœurs, et bien habile qui l'empêchera de produire avec le temps son fruit naturel, qui est la république. Le seul genre de monarchie démocratique qu'on ait vu prospérer jusqu'aujourd'hui est le césarisme, c'est-à-dire la démocratie autoritaire, représentée par le régime personnel d'un homme qui, plébéien d'instinct, accepté par la nation pour son mandataire, chargé par elle du soin de ses destinées, dont il est seul responsable, s'appuie sur l'armée et sur la police pour accomplir sa mission, quitte à demander à un plébiscite la sanction de ses actes. La constitution de 1869 n'avait rien de commun avec le régime plébiscitaire, et personne n'a jamais moins ressemblé à un césar que le roi Amédée. Il n'a voulu régner ni par l'armée, ni par la faveur populaire; il a subordonné docilement ses volontés à celles de son parlement; il a toujours cru que son pouvoir devait se borner à promulguer les lois votées par les chambres, et à résoudre de son mieux les crises ministérielles. Il appliquait en Espagne les pratiques dont il avait admiré en Italie l'habile et heureux emploi, sans considérer que Madrid n'était pas Florence, et que la monarchie démocratique ne peut se régler par les mêmes principes que le régime constitutionnel. Les gens clairvoyans ne s'y étaient pas trompés; ils avaient compris que, pour satisfaire tout le monde, les cortès avaient fait une œuvre contradictoire. Examinant tour à tour ce roi et cette constitution, ils avaient décidé qu'avant peu «ceci aurait tué cela.»

On a reproché au roi Amédée d'avoir eu des vertus intempestives et une loyauté inopportune. Il se disait : « Je serai un vrai souverain parlementaire, je choisirai toujours mes ministres dans le parti qui aura la majorité dans la chambre. » Il ne s'était pas avisé que ce rôle d'arbitre impartial entre les partis lui était interdit. Un roi porté au trône par la majorité d'une assemblée appartient à ceux qui l'ont nommé et qui le considèrent comme leur ouvrage, comme leur créature. Si Prim avait vécu, le roi d'Espagne serait resté dans la dépendance de Prim, et, s'il se fût lassé d'être souple, cette main de fer l'aurait brisé. Prim était mort, et les radicaux, ses héritiers naturels, pensaient lui avoir succédé dans ses droits de propriété sur le roi. Il était écrit dans le livre du destin que, le jour où il voudrait se reprendre, sa déchéance serait proche.

Les radicaux espagnols sont un parti intéressant à étudier. Ils

comptent dans leurs rangs beaucoup d'hommes capables et d'esprit politique; une notable partie du haut et du petit commerce, de l'industrie, de la banque, est à eux; ils disposent de généraux qui leur répondent de plus d'un régiment. Ce parti, qui est un produit du siècle, représente à merveille les dispositions et les sentimens d'une certaine bourgeoisie, non-seulement en Espagne, mais dans toute l'Europe. Très sceptiques à l'endroit des doctrines et de la théorie du gouvernement, libéraux par instinct, mais n'ayant d'autre principe que l'utilité publique et privée, n'agréant occasionnellement la monarchie que pour la garantie qu'elle procure à certains intérêts, et se réservant toujours le bénéfice d'inventaire, les radicaux sont des républicains de mœurs plus que d'idées, qui avaient jugé en 1869 que les Espagnols n'étaient pas mûrs pour la république, qu'au surplus il serait difficile de la faire agréer par l'Europe, à moins qu'on ne la déguisât, et il leur avait paru qu'un prince de la maison de Savoie serait la meilleure de toutes les républiques déguisées. « Vous avez résolu, leur disait un jour M. Castelar, d'étonner l'Europe par votre sagesse, et c'est pour cela qu'après une régence provisoire vous vous accommodez d'un monarque également provisoire. » Il ajoutait : « Ce que vous voulez aussi, c'est un roi qui soit à vous, qui représente les intérêts particuliers et la domination de votre parti. »

Il n'est pas besoin de beaucoup d'art pour concilier ses principes et son ambition. Les radicaux se considéraient à juste titre comme les vrais représentans de la révolution de septembre, et ils en concluaient que la nouvelle royauté ne serait digne de vivre qu'aussi longtemps qu'elle demeurerait fidèle à leur programme et soucieuse de leur complaire. Ils prêtaient au duc d'Aoste l'antique serment des Aragonais : « nous qui valons autant que vous et qui réunis pouvons plus que vous, nous vous élisons roi à la condition que vous maintiendrez nos droits, *y si no, no.* » C'était dire : N'oubliez jamais que nous représentons la révolution qui vous a fait roi; nous devant tout, il vous sera permis de régner tant que vous nous permettrez de gouverner.

Quelques semaines après l'abdication du roi Amédée, il parut dans une feuille italienne un remarquable article où l'on a cru démêler de hautes inspirations. « Si j'avais eu l'honneur, écrivait l'anonyme, d'être roi d'Espagne depuis le mois de janvier 1871 jusqu'au mois de février 1873, et que j'eusse tenu un journal de mon règne, voici ce que j'y aurais consigné. » Ce journal supposé était un vrai réquisitoire contre les hommes à qui le roi avait eu affaire. On y accusait le dernier président du conseil, M. Ruiz Zorrilla, de lui avoir manqué de respect, et par exemple d'avoir plus d'une fois, en

lui parlant, asséné de grands coups de poing sur la table, de s'être permis aussi de lui adresser des réprimandes cavalières; — chose plus grave, on se plaignait qu'il eût altéré en plus d'une rencontre les instructions royales, sous prétexte que le roi ne savait pas l'espagnol. L'article se terminait par ces mots : « j'ai reconnu que bien des visages qui, vus à travers la Méditerranée, me semblaient loyaux et bienveillans, vus de plus près, étaient noirs comme des consciences de traîtres. »

Cette conclusion nous paraît excessive. Il y a des traîtres sans doute, mais il n'est pas moins vrai que certains procédés ressemblent à des trahisons et n'en sont pas. Beaucoup de radicaux se regardaient de bonne foi comme un conseil de famille chargé d'administrer la volonté du roi et de veiller à ce qu'il accomplît religieusement ce qu'ils tenaient pour ses devoirs. Ils se croyaient dans leur rôle en le traitant un peu cavalièrement, comme des tuteurs traitent leur pupille qui, oubliant sa situation, dispose de lui-même sans leur aveu. Ils pensaient agir pour son bien en portant des propositions aux chambres sans le consulter, et ils parlaient en hommes très convaincus lorsqu'ils lui disaient : « Si vous nous ôtez nos portefeuilles, vous retournerez en Italie. » On raconte que, le roi ayant changé son ministère, les ministres de la veille, qui devaient dîner au palais, se firent excuser dans l'après-midi, alléguant qu'ils étaient enrhumés. Qui ne sait que Madrid est la ville du monde où l'on s'enrhume le plus facilement? Il passe aussi pour constant que le 30 janvier 1873 le congrès, pointilleux ce jour-là sur l'étiquette, et se plaignant que le roi lui eût manqué, faillit se transformer en convention et déclarer le trône vacant. Lorsqu'on ne croit pas au droit divin, on est moins maître de son humeur, et de tels incidens se produiront toujours dans une monarchie fondée par des démocrates. Un prince qui n'est que la meilleure des républiques ne peut compter que sur une politesse républicaine et provisoire comme lui.

Quelques-uns des conseillers intimes du roi lui ont représenté qu'il devait se mettre hors de page, briser hardiment sa chaîne et chercher son point d'appui dans les partis conservateurs. Le roi Amédée s'est demandé s'il suivrait ces avis; il a éprouvé des hésitations qui ont été la vraie croix de son règne; — il est triste d'en être réduit à choisir entre deux inquiétudes et deux dangers. Les conservateurs lui offraient sans doute cet avantage, qu'il pouvait trouver parmi eux de sincères et chauds partisans de la monarchie; mais le duc d'Aoste n'avait point été l'homme de leur choix, et ils demeuraient fidèles à leurs préférences et à leurs regrets. Aussi inspiraient-ils au jeune souverain une invincible défiance. L'article

de journal que nous avons cité plus haut renferme à ce sujet une curieuse déclaration. « Toutes les fois, y est-il dit, que je causais tête à tête avec le maréchal Serrano, duc de la Torre (c'est le roi qui est censé parler), j'éprouvais un indicible malaise, parce qu'il me semblait que nous étions trois; en effet, il y avait avec nous un second Serrano, qui se taisait, mais qui n'en pensait pas moins : c'était celui du duc de Montpensier, et je ne respirais que lorsqu'il était parti. Toutefois je lui dois cette justice, de déclarer qu'il ne m'avait point ménagé ses avertissemens quand on m'avait offert la couronne, et que tout s'est passé comme il l'avait prédit. »

Au surplus, les conservateurs lui promettaient leur appui efficace à des conditions que sa loyauté jugeait inacceptables. —Lorsque le roi déclara en arrivant à Madrid, nous disait l'un d'eux, qu'il maintiendrait la constitution, et crut gagner tous nos cœurs en nous affirmant que sa seule ambition était de se comporter en vrai roi constitutionnel, il nous fit frémir, car il ne pouvait rien dire qui nous parût plus inquiétant. Nous ne pouvions nous rallier à lui qu'à la condition qu'il nous promît d'être aussi peu constitutionnel que possible. Nous refusâmes d'abord de croire à tant de candeur; nous pensions qu'il jouait un rôle, qu'il allait employer les premiers mois à s'orienter, à prendre langue, à nouer des intelligences, à visiter les casernes, et qu'un jour il déclarerait bien haut que désormais l'expérience était faite, qu'il entendait réformer une constitution incompatible avec la sécurité et la dignité de la couronne aussi bien qu'avec l'ordre public. Quand nous eûmes acquis la conviction de sa parfaite bonne foi, nous ressentîmes une sorte de stupeur, et nous l'avons laissé accomplir sa destinée. Il ne pouvait plus espérer de nous que le triste secours de notre indifférence; nous l'avons regardé tomber en lui témoignant jusqu'au bout les égards qu'on peut attendre des indifférens qui ont quelque courtoisie. Il n'était pour nous que l'homme d'un parti, et ce parti l'a détrôné.

Tant de gens accommodent pour leur plus grand bien leur caractère à leurs intérêts qu'il est beau de voir un roi sacrifier ses intérêts à son caractère; ce trait ne sera pas oublié par l'histoire. Si le roi Amédée hésita, ses incertitudes ne furent pas longues. Au mois de juin 1872, alors que son trône, battu par l'orage, faisait entendre de sourds craquemens, le maréchal Serrano prit l'engagement de le sauver, s'il consentait à la suspension provisoire des droits individuels et, comme mesure subséquente, à une réforme de la constitution qu'on eût fait agréer par les cortès. Le roi, paraît-il, accepta; quelques heures plus tard, il reprenait son consentement, et on assure que le maréchal lui dit en se retirant : « Votre majesté en a encore pour

six mois. » Le 13 juin, M. Ruiz Zorrilla était mandé et chargé de former un cabinet; le 30 juin, il dissolvait les cortès, et le 24 août les élections donnaient une chambre composée presque en entier de radicaux et de républicains. « Voilà mon dernier coup de dés! » pensait sûrement le roi. A vrai dire, en rentrant en servitude, il avait plié sous les exigences de la situation.

Cependant, on doit l'avouer, de toutes les conduites qu'il pouvait tenir, il avait adopté la plus imprudente. Il avait eu des velléités d'indépendance, et après avoir pris le large il revenait sur ses pas. Il n'y avait gagné que de se brouiller avec tout le monde. Il s'était à jamais aliéné le bon vouloir des conservateurs en traitant avec eux et rompant les négociations, et plus encore par la dissolution d'une chambre où ils avaient la majorité. Ce qui était plus grave, il avait inquiété, irrité les radicaux, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir voulu secouer leur pesante tutelle. Cette tentative avortée avait eu pour premier effet de les rejeter du côté des républicains. On les avait vus, sous le ministère Sagasta, former avec eux une coalition électorale; leur commune défaite avait resserré leur alliance, et il s'en était suivi des pourparlers bien dangereux pour la couronne. Assurément il est faux de dire que tous les visages des radicaux étaient « noirs comme des consciences de traîtres. » Il n'en est pas moins vrai que, lorsque le roi revint à eux, leurs dispositions étaient sensiblement changées. Nombre d'entre eux, détrompés d'une idole dont ils pensaient avoir à se plaindre, se disant qu'ils avaient accepté la monarchie à titre d'essai et que cet essai avait mal réussi, se regardaient comme déliés de leurs engagemens, et par une prévoyance excessive à laquelle il est difficile de trouver un nom, admettant le cas de la proclamation prochaine de la république, ils avaient traité avec les républicains pour en obtenir des garanties qu'on n'avait garde de leur refuser. Quant au chef du cabinet, M. Ruiz Zorrilla, il n'y a aucune raison de croire qu'il ait travaillé sciemment et délibérément à une révolution qui devait lui ôter le pouvoir et le reléguer en Portugal; mais il a subi des entraînemens dont il ne pressentait pas les conséquences. Sa bonne foi surprise a autorisé de perfides menées qui l'ont conduit plus loin qu'il ne pensait. Il s'est trouvé qu'un jour il a dû choisir entre son parti et son roi, et qu'il a sacrifié son roi à son parti.

Les républicains, ainsi que le groupe des radicaux secrètement ralliés à la république comme à un régime inévitable dont ils se ménageaient les bonnes grâces, attendaient une occasion. Le hasard les servit bien, comme il sert toujours les gens qui savent nettement ce qu'ils veulent. Ils avaient insinué à ceux de leurs amis qui tenaient encore au roi, pourvu qu'il fût docile, mais qui se dé-

fiaient de lui parce qu'il avait voulu s'émanciper, qu'il était nécessaire de le mettre hors d'état de recommencer. Le roi était averti que, si jamais il renouait avec les conservateurs, il aurait une bataille à livrer dans les rues; il ne pouvait en affronter les risques que s'il était sûr du concours résolu de l'armée. On voulut briser l'instrument dans ses mains, et on y réussit. En se prêtant à cette intrigue, nous l'avons dit, plusieurs de ses ministres ne songeaient apparemment qu'à s'assurer de sa fidélité, et pensaient lui rendre service, l'empêcher désormais de faire des folies. Ils en usaient comme un sage et prévoyant gouverneur qui, craignant les coups de tête de son élève, retire prudemment de ses mains un pistolet chargé dont il pourrait faire un méchant usage; — un malheur est si vite arrivé! Ce que pensaient d'autres ministres est plus difficile à savoir; mais il est hors de doute que la république à son avénement a respecté certaines situations et certains portefeuilles.

La partie de l'armée dont les démocrates de toutes nuances se défiaient le plus était l'artillerie. Cette arme savante, fort bien recrutée en Espagne, possédait un corps d'officiers instruits et capables, qui n'avaient pas d'attachement personnel pour le roi, étant la plupart disposés à lui préférer Alphonse de Bourbon; mais l'état troublé du pays donnait des dégoûts à leur cœur de soldats. Acquis d'avance à la politique conservatrice, si le roi eût fait acte d'énergie, ils l'auraient servi fidèlement. Il y avait alors dans l'armée ce que les Espagnols appellent un *garbanzo negro*, c'est-à-dire un homme en butte à l'animadversion générale; — on l'accusait d'un crime de félonie. La nouvelle se répand tout à coup qu'il est nommé maréchal de camp. Grande émotion parmi les officiers d'artillerie. Ils s'indignent, ils protestent, ils finissent par mettre le ministère en demeure ou de révoquer son décret ou d'accepter leur démission collective. C'est ce qu'on appelle l'affaire Hidalgo.

On assure que le roi n'apprit ce qui se passait que par la lecture d'un journal; ses ministres ne s'étaient pas donné la peine de l'informer. Il sentit aussitôt la portée de l'incident et la grave responsabilité qu'il assumerait en prêtant les mains à la désorganisation de l'armée, alors que la Navarre était en armes et qu'il y avait encore dans l'Andalousie, naguère insurgée, plus d'un tison mal éteint. Il fit venir M. Ruiz Zorrilla, lui témoigna ses inquiétudes, le pria instamment d'arranger l'affaire. M. Zorrilla le rassura, lui promit que tout se terminerait à son gré. Cependant, les journaux continuant de l'éclaircir, le roi eut avec le président du conseil une seconde entrevue, dans laquelle, lui prenant les deux mains, il lui rappela les promesses qu'il avait faites deux ans auparavant au roi d'Italie, lorsque, président des cortès, il était venu chercher un roi

d'Espagne à Florence. M. Zorrilla, dit-on, s'attendrit aussi; mais à cette heure il n'était plus maître des événemens.

Peu après, comme le roi résistait encore, il se joua dans le sein du congrès un drame dont les incidens avaient été habilement combinés et les principaux rôles distribués d'avance. Parmi les acteurs, les uns étaient dans le secret, les autres n'en savaient que la moitié, et on ne pouvait s'en douter, tant les habiles parurent naïfs, tant les naïfs parurent habiles. Le ministère fut interpellé au sujet de l'affaire Hidalgo. Il répondit fièrement qu'il ferait respecter le principe d'autorité, que, plutôt que de se déjuger, il accepterait toutes les démissions qui lui étaient offertes. Il ajoutait, pour rassurer le pays, qu'il avait en main les moyens de réorganiser démocratiquement l'artillerie en cherchant des officiers parmi les sergens, — mesure malheureuse dont l'Espagne sent aujourd'hui les conséquences : elle a des canons de siége, et personne pour les pointer. Une majorité imposante, composée de radicaux et de républicains, émit un vote de confiance pour le ministère, qui était un vote de défiance pour le roi. Le 16 novembre 1871, 191 voix l'avaient proclamé roi d'Espagne; le 11 février 1873, 191 voix le mettaient en demeure ou de faire acte de pénitence ou de se retirer. C'était lui demander de choisir entre sa fierté et sa couronne; on était certain de sa réponse.

Le soir de ce même jour, ses ministres réclamèrent sa signature pour les décrets qui donnaient leur congé aux officiers d'artillerie. Le roi demanda un répit; il ajourna le conseil au lendemain, à trois heures de l'après-midi. Le ministère, qui venait de faire trancher la question par un vote du congrès, voulut la résoudre définitivement par un commencement d'exécution : il ordonna aux chefs d'escadron et aux officiers qu'ils eussent à lui remettre leurs hommes et leurs pièces dès dix heures du matin. « C'était, comme l'a remarqué M. Valera, anticiper sur la décision du roi, se jouer de sa prérogative, le traiter comme une marionnette dont on tient les fils dans sa main. » Quelques chefs importans du parti conservateur lui offrirent à cette heure suprême leurs services, ils l'engagèrent à livrer enfin cette bataille des rues à laquelle on le provoquait. Les officiers d'artillerie n'attendaient qu'un signal; ils ne se dessaisirent de leurs pièces que vers le soir, après s'être assurés que le roi refusait le combat. « Dans l'alternative où on le plaçait, a dit encore M. Valera, il devait opter entre trois choses, ou faire vœu d'être éternellement radical, ou se battre, ou abdiquer. » Il avait assez de l'humble métier de roi radical et des sacrifices qu'on demandait à sa dignité. Quant à se battre, son courage était de taille à se mesurer avec tous les dangers; mais, s'il avait consenti à être roi malgré lui, il s'était juré de

ne l'être jamais malgré les Espagnols. Il signa les décrets, et il envoya aux cortès un message d'abdication dont quelques termes ont paru discutables, mais qui a enlevé les suffrages de l'Europe par la noblesse et la hauteur des sentimens qui l'ont dicté.

La décision du roi fut approuvée de presque tout le monde, surtout de ceux qui en ont fait leur profit. Elle a été blâmée par quelques conservateurs et par quelques logiciens. Les uns ont dit que le roi n'avait pas le droit de déserter son poste ni d'abandonner une tâche volontairement acceptée, que, si lourde que soit une couronne, il n'est pas permis de la poser comme un chapeau qui gêne. D'autres ont relevé quelque contradiction dans sa conduite. De deux choses l'une, disaient-ils, ou les décrets étaient justes, et il devait les signer, ou ils étaient injustes, et il devait leur refuser sa signature. Dans un cas comme dans l'autre, il était tenu de rester; signer et partir, c'était commettre une faute compliquée d'une inconséquence. Dans certaines conjonctures, on agit d'instinct sans prendre le temps de réfléchir à tout. Le roi avait reçu un affront qui lui pesait sur le cœur; son chagrin a détruit les dernières illusions qu'il pouvait conserver encore. Il a vu sa situation dans toute sa vérité. Il a compris que ceux qui l'avaient appelé au trône venaient de l'abandonner ou de le trahir, que les conservateurs ne tenaient à lui qu'à titre de pis-aller, que, dépourvu d'alliés sincères et dévoués, il était réduit à disputer misérablement sa couronne à la république ou aux carlistes, et sa tête aux balles des assassins, qu'au demeurant, après deux ans de règne, il était encore un étranger pour son peuple, que son palais était une solitude, et qu'un roi solitaire n'est pas un roi. Que dis-je? il était dorénavant un prisonnier gardé à vue, et l'air commençait à lui manquer, il a mieux aimé s'en aller.

Les malheureux, a dit un poète, ne sont plus même suivis par leur ombre :

. . . . . A un desdichado
Aun no le sigue su sombra.

Quand le duc d'Aoste quitta Madrid, il se trouva qu'on n'avait pas songé à lui donner une garde d'honneur et de sûreté. Il se trouva aussi que les membres de la commission désignée pour le reconduire jusqu'à la frontière furent la plupart retenus chez eux par quelque affaire pressante. Le président des cortès, M. Rivero, vint à la gare lui offrir ses services. Le roi n'avait rien à demander à M. Rivero, et M. Rivero ne devait pas garder longtemps sa présidence. Quelques heures plus tard, il en était dépossédé par un de ses amis intimes, homme de beaucoup d'esprit et de talent, ci-devant ministre des affaires étrangères.

En traversant la station d'Aranjuez, deux députés qui accompa-

gnaient le roi et qui n'avaient pas eu le temps de déjeuner, achetèrent du pain et un peu de jambon. Après avoir mangé, ils allaient jeter les restes de leur frugal repas, lorsque, se ravisant, ils les gardèrent pour un cas de besoin. Leur précaution fut sage, ces restes servirent, car la reine eut faim. Ce voyage lui fut dur, elle relevait de couches. Cette noble femme, qui a laissé à Madrid un souvenir plein de respectueuse admiration, oubliait sa fatigue et ses souffrances pour penser à l'Espagne, au fatal dénoûment qu'elle avait vu venir de loin et qui n'avait pu être conjuré. Elle dit en pleurant à un Espagnol : « D'autres peut-être réussiront mieux que nous à donner la liberté et la paix à ce malheureux pays. Il ne faut pas désespérer de son avenir; voyez plutôt la France se relevant comme par miracle de ses désastres. » Le roi était soucieux, il interrogeait sa conscience; il cherchait à se faire dire par ceux qui l'entouraient qu'il avait fait son devoir et pris le bon parti. Il avait reçu trop tard de Florence une dépêche qui l'engageait à résister, à tenir jusqu'au bout. Il ne se réconcilia entièrement avec sa résolution qu'en trouvant à Lisbonne une autre dépêche, par laquelle le roi Victor-Emmanuel lui marquait que, mieux informé, il approuvait son départ. Partout sur son passage les populations lui avaient témoigné leur respect.

L'Espagne ne l'a point regretté, s'étant convaincue depuis longtemps qu'il ne pouvait rien pour son bonheur. Elle ne le plaint pas davantage; elle sait trop bien ce qu'il a souffert et que son abdication fut une délivrance, et volontiers elle lui dirait ce que disait Panurge au roi Anarche : « Tu ne fus jamais si heureux que de n'être plus roi! » Mais il n'est point d'Espagnol qui ne rende justice à ses intentions et ne reconnaisse qu'il n'a eu qu'un tort impardonnable, celui d'être impossible.

Ainsi s'est évanoui ce règne éphémère. Si court qu'il ait été, il est plein d'enseignemens, et il en faut recommander l'étude à ceux qui s'imaginent que la royauté agit comme un charme magique, par la seule puissance de son nom, et, dévots à cette panacée, pensent remédier à tout par une monarchie quelconque, instituée ou restaurée d'une manière quelconque, fût-ce à une voix de majorité. L'exemple d'Amédée, roi d'Espagne, est une preuve bien frappante que la monarchie peut difficilement subsister avec le suffrage universel et la démocratie, quand le monarque n'est pas un césar. Il prouve aussi qu'une royauté mal assise est le plus faible des gouvernemens, et que l'élection d'un souverain par une assemblée qui veut échapper à tout prix aux hasards de la république est quelquefois la plus hasardeuse des aventures.

VICTOR CHERBULIEZ.

LES

TSARINES DE MOSCOU

ET LA SOCIÉTÉ RUSSE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

I. Zabiéline : — I. *Domachnyi byt rousskikh tsarits v XVI i XVII st.* (*Vie privée des tsarines russes au XVIe et au XVIIe siècle*), Moscou 1869. — II. *Domachnyi byt rousskikh tsarei, etc.* (*Vie privée des tsars de Russie au XVIe et au XVIIe siècle*), Moscou 1872. — III. *Opyty izoutchénia rousskikh drevnostei i istorii* (*Essais d'enseignement des antiquités et de l'histoire russes*), 2 vol., Moscou 1872 et 1873.

Parmi les œuvres que la Russie contemporaine peut opposer avec le plus d'avantage à l'érudition de l'Occident, il faut compter les deux volumineux ouvrages de M. Zabiéline sur la vie privée des tsars et des tsarines de Russie pendant les siècles de François Ier et de Louis XIV. Pour nous présenter un tableau fidèle de l'ancienne Russie, l'écrivain a dû se livrer à d'immenses recherches. Les registres des administrations d'autrefois, les livres de comptes de la famille impériale, les listes de leurs serviteurs, les actes de la police palatine, les règlemens d'étiquette et de préséances, jusqu'aux moindres notes oubliées dans le recoin le plus poudreux des archives, il a tout interrogé. Il s'en est servi pour commenter les récits des voyageurs et des ambassadeurs occidentaux, suivant ainsi jour par jour la vie des anciens souverains de la Russie; il a noté par roubles et par kopecks leur dépense quotidienne, et poussé jusqu'à la dernière limite l'exactitude scientifique et l'indiscrétion posthume. Ses œuvres ne sont peut-être pas d'une lecture très facile. Autant qu'il est en lui, M. Zabiéline ne veut pas qu'il nous reste de doute sur aucun point : il nous a comblés de preuves, il veut nous en accabler. Rien ne lui échappe ; ameublemens dis-

parus, dispositions des appartemens impériaux, tentures, tapis, objets de toilette, instrumens de musique, il connaît tout. Ces deux volumes, de sept à huit cents pages chacun, sont le trésor des antiquités moscovites; ils contribueront à soutenir le mouvement qui porte aujourd'hui les littérateurs russes, romanciers ou auteurs dramatiques, à restituer scrupuleusement sa couleur au passé. Si la Russie a son Walter Scott, — et tel roman historique, *le Prince Sérébrany* par exemple, rappelle l'auteur de *Quentin Durward*, — il apprendra chez M. Zabiéline de quel drap était fait le caftan d'un tsar, quelle forme avait la chaussure d'une tsarine; il trouvera dans son livre le nom de l'ouvrier allemand qui sculpta leur premier fauteuil, le sujet des peintures à fresque qui décoraient tel salon du palais; il saura à quelle heure se levaient Ivan IV et Michel Romanof, quels personnages ils recevaient avant leur déjeuner, dans quelle église ils entendaient la messe, combien il y avait de services à leur dîner.

Mais, si M. Zabiéline est un érudit exact, abondant, minutieux, il est en même temps un historien d'une sérieuse portée. A côté d'une longue description de costumes et de cérémonies, on se trouve tout à coup en présence de considérations originales sur le développement le plus intime de l'histoire russe, sur le rôle de la femme dans la société, la situation faite à l'art et à la littérature nationale par l'influence byzantine. Qu'une Sophie Alexiévna, qu'un Alexis Romanof, qu'un patriarche Nicon, se rencontrent sur son chemin, l'écrivain formulera sur eux un jugement ferme et en même temps motivé. Une véritable philosophie de l'histoire russe se déroule, dans les ouvrages de M. Zabiéline, parallèlement aux recherches archéologiques. Il travaille maintenant, dit-on, à deux autres livres sur la vie privée du clergé régulier et du clergé séculier, c'est-à-dire d'une très notable partie de la population moscovite. Peu d'écrivains seraient plus capables de mener à bien une œuvre qui reste encore à faire, même depuis Polevoï, mais dont les matériaux s'amassent tous les jours : une histoire intime du peuple russe. Justement apprécié de ses compatriotes, M. Zabiéline est moins connu en Occident : pour le faire goûter, il faudrait le traduire, et quel traducteur ne reculerait devant une telle tâche? Aujourd'hui j'essaierai, à la suite de cet excellent guide, de faire revivre devant le lecteur français la société russe du XVIe et du XVIIe siècle, et de l'initier aux mystères du gynécée impérial de Moscou.

I.

L'ancienne demeure des tsars a presque entièrement disparu; ce qui en reste est en quelque sorte enclavé dans les constructions du

Grand-Palais, élevé par Nicolas Ier. Parmi les immenses toitures modernes, on voit ressortir un toit aux vives couleurs, formé de losanges rouges et blancs, surmonté d'une demi-douzaine de petites coupoles polychromes qui ont l'air d'une poignée de champignons multicolores. C'est le *Palais du Terem*, auprès duquel se trouve le *Palais à facettes* (*Granavitaia palata*), remarquable par le robuste pilier central qui soutient la voûte de sa grande salle. Tels sont à peu près les seuls débris du vieux louvre tsarien. Ravagé par le temps et plus encore par la main des hommes, dégradé par la vétusté poudreuse et par le vandalisme utilitaire, le *Palais du Terem* n'a été que sous le règne de Nicolas rendu à lui-même; une restauration moderne a été nécessaire pour lui restituer son caractère ancien. Si l'on pénètre dans cette demeure autrefois redoutable, on est surpris des proportions exiguës des appartemens impériaux. Cinq pièces seulement, faiblement éclairées, de voûte très basse, d'une aussi médiocre étendue que celles d'un logement parisien à 1,800 francs, voilà c qui constituait la résidence d'été du tsar de Russie; mais la décoration en est à la fois splendide et sévère. Les voûtes et les parois des chambres sont presque partout revêtues d'un fond d'or sur lequel se détachent les images des martyrs et des rois, couronnés d'un nimbe resplendissant. Les saints évêques, avec le livre dans la main gauche et les doigts de la main droite levés comme pour bénir ou pour menacer, ouvraient leurs yeux immobiles sur l'hôte de ce palais. Le tsar était, chez lui comme à l'église même, sous l'œil de Dieu. Dans la salle à manger s'allongent jusqu'aux voûtes Constantin et sa mère Hélène, qui ont converti l'empire romain, saint Vladimir et sainte Olga, qui ont christianisé le monde russe, comme pour rappeler sans cesse au tsar sa mission apostolique. Dans la salle où le souverain réunissait son conseil, saint Nicolas le Thaumaturge, saint Alexandre Nevski, semblent vouloir prendre part aux délibérations et juger les jugemens du prince. Même décoration pour le cabinet de travail, la chambre à coucher, l'oratoire : comme s'il y avait besoin d'oratoire dans une maison qui était presque un sanctuaire, où la Divinité se montrait partout présente et où des yeux d'outre-monde épiaient les actions et les pensées les plus secrètes du souverain !

Dans le cabinet du tsar, voici la cassette que l'on descendait tous les matins dans la cour du palais, afin que les plus humbles pussent venir y déposer une requête : chaque jour, le grand-prince opérait de ses propres mains la levée de cette espèce de boîte aux lettres et procédait lui-même au dépouillement de cette correspondance avec ses sujets. Par la fenêtre, on peut apercevoir la cour intérieure où jadis bourdonnait dès le matin la foule des courtisans, des pages, des chambellans. Voilà encore ce fameux Escalier rouge, que descen-

dait le nouveau tsar pour aller se faire couronner à l'Assomption, sur les marches duquel Ivan le Terrible contempla la comète qui lui annonçait sa fin prochaine, et que monta Napoléon, déjà tout pensif, pour prendre possession du palais des tsars. Il fut un temps où cette résidence souveraine répandait autour d'elle le respect et la crainte. Quelque chose de la terreur religieuse qu'inspirait la présence du tsar s'attachait à sa demeure. C'était avec tremblement qu'on approchait de l'antre du lion. Les plus orgueilleux boïars devaient arrêter leur traîneau ou leur voiture à distance respectueuse de l'escalier impérial. Le seigneur qui enfreignait la défense était immédiatement saisi, jeté en prison, dépouillé de son rang. Le domestique de noble qui, même par ignorance, aurait amené ses chevaux dans la cour intérieure était fouetté jusqu'au sang. L'homme du peuple ou le bourgeois qui passait devant le palais était tenu d'ôter son bonnet. Personne ne pouvait paraître en armes dans l'enceinte sacrée; même les ambassadeurs d'Occident étaient forcés d'ôter leurs épées. Le château impérial était une chose si sainte que c'était blasphème que d'y faire entendre une parole injurieuse et profanation que d'y manquer de respect même à un égal. D'ailleurs les châtimens étaient indispensables pour discipliner ces nobles à demi barbares, qui avaient un langage de palefreniers, et qui des paroles grossières étaient toujours disposés à en venir aux coups de poing.

Malheureusement les auteurs de cette intelligente restauration du palais tsarien ne nous ont rendu que les appartemens du prince. Il faut se figurer autour de l'édifice une multitude d'autres constructions, en bois pour la plupart. Les toits en étaient recouverts de cuivre doré ou de plaques métalliques, peintes de couleurs criardes. Aux façades, toute sorte d'ornemens en bois de sapin ou de bouleau : des tours en poivrière, des dômes en bulbes d'oignon, des colonnes, des flèches, des vérandahs, des belvédères, des galeries à jour, des fenêtres de tous les styles. Le simple bois des forêts de Russie se prêtait à toutes les fantaisies de l'artiste. La demeure des tsars n'était pas précisément un palais; c'était plutôt une collection de palais, un fouillis de cabanes splendides, de chalets vraiment impériaux. Parmi les villas polychromes, les églises à coupoles dorées, les édifices profanes et sacrés, étaient encore dispersés çà et là les bureaux, les chancelleries, les magasins qui servaient à l'administration du domaine et de l'empire. Ici le *Palais des Ambassades*, le *Palais des Armes*, le *Palais des Icônes* et des reliques; là le *Palais du Trésor*, renfermant non-seulement les monnaies et la vaisselle précieuse, mais les fourrures, les draps d'or et d'argent, les brocarts glacés; ailleurs la lingerie, ailleurs encore le *Palais des Chars*, la *Cour aux Provisions*, l'*Apothicairerie*, etc.

Il est à regretter, pour l'étude proposée, que les édifices destinés

aux tsarines, à leurs fils les tsarévitchs et à leurs filles les tsarévnas aient précisément disparu. Dans ces édifices, c'étaient les étages supérieurs, presque les greniers, qui étaient réservés aux membres de la famille impériale; les étages inférieurs étaient habités par les dames de la cour et les gens de service. Ce qui frappait d'abord dans un appartement russe, c'étaient les poêles colossaux, occupant du parquet aux lambris tout un angle de la chambre. Ils étaient revêtus, un peu comme aujourd'hui, de faïence verte ou bleue, agrémentée parfois de fleurs et d'oiseaux. Les murailles, les portes, le plancher et le plafond étaient également tendus de drap vert ou brun, plus ordinairement pourpre ou écarlate. Quelquefois on y appliquait des carrés d'une couleur différente afin d'obtenir une sorte de quadrillé ou d'échiquier. Le satin, le cuir doré, étaient aussi employés comme tentures. Enfin, — ce qui conduisait les Russes à nos papiers peints, — dès le XVIIe siècle, on tapissait les appartemens de toile blanche, sur laquelle on traçait des fleurs ou des veines de marbre. Un autre système de décoration, celui-là même que nous offre le *Palais du Terem*, c'étaient les peintures murales. Nous avons des détails très précis par exemple sur l'ornementation des chambres habitées par Sophie, sœur de Pierre le Grand. Dans la première étaient représentées sur fond d'or la vie de Jésus-Christ et toutes les péripéties de sa passion, depuis le baiser de Judas et le couronnement d'épines jusqu'au crucifiement. Dans la seconde pièce, entre autres sujets bibliques, on voyait David à genoux sur son lit et s'écriant : « Seigneur, j'ai mouillé ma couche de mes larmes! » Les versets des livres saints couraient à travers les icônes. Celui-ci convenait bien à la décoration d'une chambre de jeune fille : « une âme pure est comme une vierge parée de fleurs : elle est placée plus haut que le soleil, et a la lune sous ses pieds; » il s'appliquait assez bien aussi à l'énergique et ambitieuse vierge qui tint un moment en échec la fortune de Pierre Ier. Ces versets n'étaient pas toujours en langue slavonne; les rapports plus fréquens avec les Polonais et les Allemands avaient mis à la mode les textes latins et tudesques. Dans un des angles de la première chambre était fixée l'image domestique devant laquelle brûlait perpétuellement une lampe d'or ou de cristal, et à laquelle devaient s'adresser d'abord les génuflexions des visiteurs.

L'aspect d'un appartement ainsi orné rappelait beaucoup celui d'une chapelle orthodoxe. Partout dominait l'éclat de l'or, répandu à profusion, et celui des couleurs qui se heurtaient en contrastes violens. Toutefois les peintures d'appartemens, même dans les sujets religieux, se distinguaient de celles des églises par une certaine émancipation des entraves hiératiques : elles étaient plus vivantes, plus humaines; on sentait qu'un souffle de la renaissance

occidentale avait passé par là. Les sujets profanes n'étaient pas entièrement exclus. Dans les chambres des filles d'Alexis, nous voyons qu'on avait peint des fruits, des fleurs, même des paysages qu'on appelait déjà, d'un nom allemand, *landchafti*. Et comme si l'on commençait à éprouver, au milieu de tout cet or et de toutes ces icônes, la nostalgie de la nature vivante, on représentait autour des fenêtres des nuages blancs, le ciel bleu. On voulait agrandir, dans ces étroits appartemens tout encombrés de saintetés, la part de la lumière; on voulait suppléer, pour les longs et mornes hivers russes, à l'absence de la verdure et du soleil.

Quant au mobilier, à l'exception du trône oriental et byzantin dans l'appartement du prince, les chaises, les fauteuils, étaient restés jusqu'à l'époque de Pierre le Grand des raretés dans l'ameublement russe. On y suppléait par les grossiers escabeaux de chêne, les divans de cuir, les bancs de bois, qui couraient autour de la chambre, absolument comme dans les cabarets russes d'aujourd'hui. Les tsarines et les belles tsarévnas furent longtemps privées du plaisir de voir se refléter leur image à tous les panneaux de leur boudoir : les glaces de Venise n'apparaissent qu'à la fin du XVII[e] siècle. Jusqu'alors, on n'avait eu que de petits miroirs, simples objets de toilette qu'on enfermait dans des étuis ou des cassettes, avec les peignes de bois et d'ivoire, les pinceaux, les pots de blanc et de rouge, les cosmétiques de toute sorte.

Sous le règne du premier Romanof, on commençait à suspendre aux murailles les tableaux peints par des artistes étrangers. Parmi « ces maîtres dans l'art de la perspective, » on cite à la fin du XVII[e] siècle le Polonais Mirovski, les Allemands Engles et Walter. Ainsi, lorsque depuis deux cents ans déjà les rois de France plaçaient dans leurs palais des Tuileries, du Louvre, de Fontainebleau, de Versailles, les chefs-d'œuvre de Titien, de Raphaël, du Poussin, de Lebrun, les Romanof ne connaissaient les arts que par des essais médiocres; mais il est probable qu'Alexis était aussi enchanté de la *Vision de Constantin*, par Saltanof, que pouvait l'être Louis XIV des *Batailles d'Alexandre*. Ces artistes s'aventuraient parfois jusqu'au portrait : nous voyons figurer dans le palais du tsar Michel, en 1681, les *personnes*, comme on disait à cette époque, des rois de France et de Pologne, c'est-à-dire probablement de Louis XIV et de Sobieski. On donnait le nom de *feuilles allemandes* à des gravures que, dès le XVII[e] siècle, on commençait à vendre à Moscou dans le Marché aux Fruits. La tsarévna Sophie avait, en des cadres dorés et peints, avec des légendes allemandes, une image du Sauveur portant la couronne d'épines et le roseau, — la Nativité du Christ, avec les évangélistes aux quatre coins, — le Crucifiement, avec la ville de Jérusalem représentée au-dessous. A en juger par les

descriptions, ces images devaient ressembler assez bien aux chefs-d'œuvre à vingt-cinq sols que les colporteurs répandent dans nos villages.

Sur des rayons ou dans des niches, on trouvait presque toujours un certain nombre de livres de piété, plus souvent manuscrits qu'imprimés, avec des reliures très riches, parfois incrustées de pierreries. De grands coffres à ferrures d'argent, tout semblables à ceux qu'on fabrique aujourd'hui pour les paysans, pouvaient servir de siéges et même de lits : les femmes y serraient précieusement leurs sarafanes brodés de perles, leurs parures de diamans, leurs robes de brocart glacé ou de drap d'or, leurs fourrures de Sibérie. Sur des dressoirs revêtus de velours, on entassait les grands plats d'argent ciselé, les aiguières d'or, les coupes et les hanaps de forme étrange, les samovars et les flacons, ornés de joyaux et qui figuraient tantôt une cathédrale, tantôt un cygne ou un éléphant. Dès 1594, l'ambassadeur d'Allemagne offrait à Feodor Ivanovitch une horloge de cuivre doré, où l'on voyait les planètes et le calendrier; en 1597, l'empereur Rodolphe en envoyait une autre où de petits personnages munis de trompettes, de nacaires et de guimbardes, jouaient de leurs instrumens chaque fois que sonnait l'heure. Bientôt les aigles qui battent des ailes, les musiciens qui se démènent à midi, les nègres montés sur les éléphans, toutes ces merveilles mécaniques où s'est toujours complu l'ingéniosité allemande, figurent dans tous les inventaires des palais impériaux de ce temps. Qu'on ajoute à tout cela les mille et un objets dont s'amusait l'oisiveté des tsarines, les jouets d'enfans, les berceaux suspendus aux lambris, les escarpolettes aux cordes revêtues de satin où les princesses russes, « belles d'indolence, » se balançaient au chant cadencé de leurs servantes, les lustres enrichis d'émaux byzantins, les tapis de Perse, les portières de velours de Hollande, et l'on aura une idée de cet « appartement supérieur » du palais (*terem* ou *verkh*) où s'enfermaient les tsarines de Moscou. Nous allons voir comment elles y entraient.

II.

Il n'était point facile à un prince ou à une princesse russe de faire un mariage assorti. Au XIe siècle, on avait vu un roi de France, Henri Ier, épouser une fille d'Yaroslaf; mais depuis le schisme qui arma l'une contre l'autre les deux églises, depuis la conquête tatare qui sépare la Russie du mouvement européen pour la rejeter dans le monde asiatique, une barrière s'éleva entre les Occidentaux et les Slaves d'Orient. Aucune maison régnante de l'Europe catholique n'eût consenti, au prix d'une abjuration, à faire monter une prin-

cesse de son sang sur le trône orthodoxe; de son côté, le clergé russe ne se fût jamais résigné à supporter une tsarine catholique. Du moins, tant qu'il subsista quelque débris du monde grec, les princes de Moscou trouvèrent dans leur communion des têtes couronnées. C'est ainsi qu'Ivan le Grand put épouser Sophie Paléologue et donner à son fils aîné Hélène de Moldavie. Quand la conquête musulmane eut anéanti à la fois l'empire byzantin et les principautés orthodoxes de Serbie, Bulgarie, Roumanie, le tsar de Russie se trouva l'unique souverain d'Europe qui professât la religion grecque. Isolé en face des dynasties catholiques de l'Occident, il dut renoncer à se chercher une fiancée en Autriche et en Pologne, comme en France ou en Suède. Une fois seulement Ivan le Grand maria sa fille Hélène au roi catholique Alexandre de Lithuanie; mais les luttes politiques qui éclatèrent entre les deux pays, à la suite des discordes religieuses entre les deux époux, démontrèrent par de sanglans argumens l'impossibilité de telles unions. C'est seulement depuis qu'une partie de l'Europe s'est séparée de Rome qu'a pu s'abaisser une barrière élevée par l'intolérance des deux vieilles églises.

De même, quand il y avait en Russie, outre le grand-prince de Moscou, des souverains indépendans à Mojaisk, à Tver, à Riazan, à Novgorod, le maître du Kremlin pouvait encore chercher une fiancée dans la famille des *kniazes* ses égaux et ses parens. Ordinairement le traité de paix qui mettait fin à une guerre féodale cimentait par quelque mariage la réconciliation des deux maisons; mais, presque au même moment où les principautés orthodoxes de la péninsule danubienne périssaient sous le glaive des Turcs, les souverains de Moscou arrivaient à la réalisation de leur plan séculaire : la destruction de la dernière principauté indépendante en Russie. Dès lors ils prirent le titre supérieur de *tsars*; princes, boïars, simples nobles, devinrent également leurs sujets ou plutôt leurs *esclaves* (*rabi*, *kholopi*). Pour les filles de leur sang, le célibat devint bientôt une règle rigoureuse. La religion leur interdisait les alliances avec les dynasties de l'Occident; l'orgueil de leur naissance ne leur permettait pas d'entrer dans le lit d'un *esclave*. Elles durent vivre et mourir en vieilles filles dans le palais de leur père ou de leur frère aîné, à moins qu'elles n'adoptassent ou qu'on ne leur imposât un parti plus décidé, l'entrée au couvent. Réclusion pour réclusion, autant valait celle du monastère.

Quant aux tsars, en même temps que leur isolement s'était complété en Europe, leur pouvoir avait singulièrement grandi dans leur pays. Placés au-dessus des lois, ils devinrent la loi vivante, la règle des mœurs. Alors s'introduisit en Russie une coutume léguée par le despotisme byzantin au despotisme moscovite. Les historiens grecs racontent qu'au IXe siècle une de leurs impératrices, Euphrosine,

voulant marier son fils l'empereur Théophile, alors âgé de douze ans, envoya des messagers dans toutes ses provinces avec ordre de lui amener les plus belles filles de l'Asie et de l'Europe. Elle les réunit dans une des salles du palais, et, remettant à son fils une pomme d'or, elle lui dit : « A celle qui te plaira le plus, donne la pomme. » Il y avait parmi les concurrentes une jeune fille noble, d'une admirable beauté, nommée Icasie. Théophile, étonné de tant de charmes, un peu embarrassé sans doute pour entamer la conversation, s'avisa de lui dire : « Les femmes ont causé bien des maux. » A cette facétie de séminariste, elle répondit modestement : « Oui, mais elles sont la source de beaucoup de biens. » Il paraît que le jeune sot lui trouva trop d'esprit. Décontenancé, irrité, il donna la pomme à une certaine Théodora, de la province de Paphlagonie. Ce pays passait pour la Béotie de l'Asie-Mineure. Le récit byzantin ne nous ramène-t-il pas en plein Orient, cette mère-patrie du pouvoir absolu? N'est-ce pas là l'histoire d'Esther, choisie « entre mille beautés » par le roi de Perse Assuérus? Et comme Byzance, depuis la chute de Rome, servait à son tour de modèle aux royautés nouvelles de l'Occident, nous voyons un roi des Francs, un fils de Charlemagne, prendre exemple sur les souverains de Persépolis et de Constantinople. Quand Louis le Débonnaire voulut contracter son second mariage, il fit comparaître devant lui, au dire de l'Astronome, les filles des grands de son empire, et après un examen attentif (*undecumque adductas procerum filias inspiciens*), donna la couronne à Judith de Bavière.

La Russie du xvᵉ siècle subissait encore plus directement que la Gaule du ixᵉ l'influence byzantine. La femme d'Ivan le Grand, Sophie Paléologue, était l'héritière de l'empire grec, de son droit de revendication contre les Turcs, de son aigle à deux têtes, qui devint celui de la Russie, de ses secrets de gouvernement et de son étiquette monarchique. Elle avait rempli le Kremlin de Grecs et de Gréco-Italiens : la littérature russe s'inspirait de la littérature byzantine quand elle ne se bornait pas à la traduire. Or parmi les livres slavons traduits du grec, une certaine *Vie de Philarète le Charitable* était très en faveur dans la société féminine et ecclésiastique de Moscou. D'après cette hagiographie, au viiiᵉ siècle, l'impératrice Irène, pour marier son fils Constantin, s'y prit exactement comme Euphrosine. Ses messagers parcoururent l'Anatolie, le Pont, la Bulgarie, la Khazarie, l'Italie, cherchant, comme dans nos contes de fées, celle qui était digne d'épouser leur prince. Philarète, malgré sa pauvreté, leur donna l'hospitalité; le ciel, par un miracle, fit les frais du repas. Les envoyés furent bien plus surpris encore de voir l'admirable beauté de sa vieille épouse; elle était grand'mère, leur dit-on, et avait trois petites-filles. Ils révélèrent alors l'objet de leur

mission, obtinrent que les jeunes vierges descendissent de leur gynécée, et déclarèrent à l'une d'elles, Marie, que sûrement elle serait leur impératrice. Marie fut envoyée à Constantinople pour être soumise, avec neuf autres beautés, à l'examen de l'empereur. Avant l'épreuve, elle avait proposé à ses rivales de s'engager par une promesse réciproque : celle qui serait choisie se souviendrait de ses compagnes et les marierait honorablement. Une seule, l'orgueilleuse Gérontéia, refusa; ses espérances furent déçues. Alors Marie à son tour se présenta devant le prince avec toute sa famille, aïeule, père, mère, sœurs, oncles et tantes. Devenue l'impératrice, elle maria l'une de ses sœurs à un patrice romain, l'autre au roi des Lombards, fit distribuer des charges à ses parens, et n'oublia pas ses rivales.

Or c'est la légende pieuse de Philarète le Charitable qui à Moscou, au xv[e] siècle, devient une réalité. Les récits de Paul Jove, de Francesco da Collo, d'Herberstein, concordent parfaitement : les documens tirés des archives apportent une confirmation et de nouveaux détails. En Russie comme à Byzance, les envoyés se répandent dans les provinces, munis non pas de la pantoufle de vair, mais des lettres patentes du souverain. Ils ont ordre de se faire montrer toutes les jeunes filles riches ou pauvres, nobles ou non nobles; le tsar ne fait pas de distinction entre ses esclaves. Voici la teneur d'une circulaire rédigée en 1546 sous Ivan le Terrible; nous citons l'exemplaire destiné à la province de Novgorod :

« De la part d'Ivan Vassiliévitch, grand-prince de toutes les Russies, à la ville de Novgorod-la-Grande, notre patrimoine, aux princes et enfans boïars habitant à cinquante et à deux cents verstes de Novgorod. J'ai envoyé N... et N..., et je les ai chargés d'examiner toutes les demoiselles vos filles, qui sont des fiancées pour nous. Quand cette lettre vous parviendra, ceux d'entre vous qui ont des filles non mariées partiront immédiatement avec elles pour Novgorod-la-Grande... Ceux d'entre vous qui cacheraient leurs filles et ne les amèneraient pas à nos boïars s'attireraient une grande disgrâce et un terrible châtiment. Faites circuler ma lettre entre vous, sans la garder même une heure dans vos mains. »

Après un premier triage exécuté par les envoyés du prince au chef-lieu de chaque province, les plus jolies étaient dirigées sur la capitale. Le premier tsar qui contracta mariage dans ces singulières conditions fut précisément le fils de la Grecque, Vassili Ivanovitch. Quinze cents jeunes filles furent amenées à Moscou de tous les points de la Russie, chacune accompagnée de sa famille. Qu'on se figure ces rudes et coûteux voyages dans un immense empire si dénué de routes, les longues angoisses des parens suspendus entre la crainte d'un humiliant échec et l'espoir suprême, les intrigues et les

haines mutuelles de ces factions rivales, les démarches et les tentatives de corruption auprès des personnages influens du palais, les promesses que se font mutuellement les bonnes âmes, l'infatuation hautaine des orgueilleuses, les pleurs des timides, les types, qui devaient se reproduire sans cesse, de l'altière Vasthi et de la modeste Esther, de la fière Gérontéia et de la douce Marie, de la trop spirituelle Icasie et de l'heureuse sotte Théodora, — on aura une idée des passions et des sentimens éveillés par cette conscription en masse de la beauté russe. Le second prince qui employa ce procédé est, comme on l'a vu, Ivan le Terrible; c'est ainsi qu'il épousa la première de ses femmes et la plus aimée, Anastasie Romanof. Lorsqu'il contracta son troisième mariage, il se fit amener à la Slobode Alexandra deux mille jeunes filles nobles et non nobles. Après un long examen, on n'admit aux épreuves ultérieures que vingt-quatre concurrentes, puis douze seulement, sur lesquelles des médecins et des sages-femmes eurent à donner leur avis. Elles furent trouvées égales en santé et en vigueur, comme elles étaient égales déjà en beauté. Le tsar, après avoir encore longtemps balancé, choisit pour lui-même Marfa Sobakine, et fit choix pour son fils Ivan d'Eudoxie Sabourof. Suivant le témoignage d'un contemporain, toutes les jeunes fiancées présentées au choix du prince habitaient une grande maison, par dortoirs ou chambrées de douze lits. Dans chaque chambrée, il y avait un trône où le tsar venait s'asseoir; chaque jeune fille venait s'agenouiller devant lui, et, quand il l'avait regardée tout à son aise, elle jetait à ses pieds un mouchoir brodé de perles, et se retirait.

Cet usage finit par s'implanter si bien dans les mœurs russes qu'on ne reconnaissait presque plus au prince le droit de se marier sans prendre son épouse au concours. On ne devait pas enlever à la plus humble des beautés russes la chance de devenir impératrice. Les *Mémoires inédits* publiés par M. le prince A. Galitzine racontent qu'Alexis Romanof, devenu veuf, étant allé visiter le boïar Matvéef, fut surpris de l'ordre et de la propreté qui régnaient chez lui. On présenta au souverain la jeune Nathalie Narychkine, fille d'un ami de Matvéef, et que celui-ci avait prise chez lui à cause de sa pauvreté. Le souverain partit tout ému, revint quelques jours après, et déclara qu'il avait trouvé un mari pour Nathalie : c'était lui-même. Effrayé des haines que ce choix pouvait lui susciter, le boïar tomba aux pieds du prince, le suppliant de garder au moins les formes accoutumées. Alexis y consentit : soixante jeunes filles furent amenées au Kremlin; mais le tsar s'en tint à la belle et intelligente pupille de Matvéef, la mère de Pierre le Grand.

Après le choix du prince, la fiancée impériale devenait immédiatement une personne auguste. Elle logeait dans l'appartement ré-

servé aux princesses : on la confiait soit à la mère et aux sœurs du tsar, soit à ses propres parentes qui avaient dû l'accompagner, soit enfin à des femmes nobles et à des boïarines craignant Dieu. On plaçait sur sa chevelure de jeune fille une couronne comme en portaient les sœurs mêmes du prince. On lui donnait le titre de tsarévna. Les nobles et les serviteurs du palais venaient *lui embrasser la croix*, c'est-à-dire lui prêter serment. Elle était nommée dans les prières publiques parmi les membres de la famille impériale, mais sous un nom nouveau. Ici encore nous devons reconnaître une coutume byzantine : c'est ainsi que Lupicia, femme de Justin Ier, avait adopté le vocable moins malsonnant d'*Euphémie*, qu'Anastasie, mariée à Romain II, avait reçu du Porphyrogénète le nom flatteur de *Théophano*. Dans la Russie contemporaine, le changement de nom est d'ailleurs justifié le plus souvent par la nécessité de rebaptiser les princesses protestantes qui montent sur le trône orthodoxe. Au XVIe et au XVIIe siècle, il n'y avait pas lieu de renouveler le baptême des fiancées impériales : toutes étaient Russes et orthodoxes; cependant, par le choix du prince, elles devenaient en quelque sorte d'autres personnes; pour une existence nouvelle, il leur fallait un nouveau nom. Parfois même le père de la fiancée subissait le même changement : ainsi Ilarion Lapoukhine, père de la première épouse de Pierre le Grand, adopta le nom de Fédor.

Dans la monarchie absolue de Byzance, le mariage du maître amenait parfois des hôtes bien étranges dans le palais sacro-saint des empereurs. A Moscou également, c'était souvent de la plus humble situation qu'une belle fiancée s'élevait au rang des majestés. « Nous n'avons pas une souveraine bien chère, disaient de la femme de Michel Romanof ses chambellans : elle portait autrefois des bottes jaunes comme les paysannes; maintenant Dieu l'a élevée! » Maria Miloslavski, première épouse d'Alexis, était fille d'un homme en service chez un simple secrétaire d'ambassade et allait chercher des champignons dans le bois pour les vendre au marché. Sa seconde femme avait été reçue presque par charité chez le boïar Matvéef; à Smolensk, on l'avait vue marcher en *laptis*, c'est-à-dire en grossières sandales d'écorces tressées. Ces impératrices, sorties parfois d'une pauvre chaumière, n'en faisaient pas moins bonne figure au palais du Kremlin. A cette époque, il n'y avait réellement que peu de différence entre le pauvre et le riche, entre fille noble et non noble. C'est le développement du luxe, l'éducation, l'instruction, le souci de la propreté, qui créent des différences entre les classes; tout cela n'existait guère à cette époque. Le paysan libre ou le petit gentilhomme campagnard étaient à peine plus illettrés ou plus malpropres que le courtisan.

III.

C'était au moment où la jeune fille élue entre toutes venait de s'installer au *Terem* et de ceindre la couronne des tsarévnas que commençaient pour elle de terribles dangers. Rien de plus triste que l'histoire de ces fiancées impériales. Des maladies mystérieuses les déciment sous les lambris augustes avant qu'elles n'aient pu aller à l'autel. Choisies entre des centaines et des milliers de belles filles, soigneusement examinées par les gens de l'art, elles devaient être des fleurs de santé et de vigueur; est-ce donc le palais impérial qui était malsain? Ici nous abordons un des côtés les plus étranges de la vie russe à cette époque.

Les tsars de Moscou administraient l'empire comme une sorte de patrimoine avec des hommes à eux, leurs serviteurs particuliers; l'état n'était qu'une dépendance de la maison. Quand le souverain était jeune, c'était ordinairement des parens de sa mère qu'il était entouré. L'empire était alors comme en proie à une seule famille qui circonvenait, assiégeait, absorbait le prince et ne souffrait ni dans le gouvernement, ni dans le palais, aucune influence rivale. Tandis que les chefs de la famille prenaient la direction des affaires, les parens éloignés, les arrière-petits-cousins s'emparaient des postes de chambellans, d'échansons, pour garder le prince de plus près, ou s'enrichissaient comme voiévodes dans les provinces. Le règne de la famille qui était ainsi en possession de la faveur impériale s'appelait, d'un nom consacré dans l'histoire russe, un *moment* (*vrémia*); ses chefs étaient les *hommes du moment* (*vrémianiks*), ses autres membres constituaient les *proches*, *l'entourage* du tsar.

Que se passait-il quand le souverain se mariait? Une nouvelle impératrice amenait au pouvoir une autre famille. Sur qui le prince aurait-il pu se reposer avec plus de confiance que sur les parens de sa femme? Le débonnaire despote se laissait donc entourer de ses beau-père, beaux-frères, des oncles, neveux et cousins de son épouse. Partout, dans toutes les places, avec une âpreté facile à comprendre, ils se substituaient à l'ancien entourage. Un *vrémia*, un *moment* nouveau commençait. Un concours de fiancée était une sorte de loterie; les parens de celle qui amenait le bon numéro devenaient par le seul effet de la chance, sans qu'il fût question d'intelligence ou de capacités, les maîtres de l'état. Le mariage du prince équivalait à une révolution, à un de nos renversemens de ministère. On conçoit de quelle haine devaient être animés les anciens *vrémianiks* contre ces *hommes du moment* qui les dépossédaient, contre cette fiancée qui, rien qu'avec ses beaux yeux, venait les précipiter du pouvoir : haine féroce, implacable, mais sour-

noise et silencieuse. La jeune fille ne connaissait pas toujours ceux qu'elle devait craindre : souvent c'était des hommes qui s'empressaient le plus auprès d'elle, qui devant elle se mettaient à plat ventre, battaient le sol de leur front, essuyaient avec leur barbe et leur chevelure la poussière de ses pieds, c'était de ceux-là mêmes qui se proclamaient ses *vils esclaves*, qu'elle avait tout à redouter. Non-seulement les partisans des *vrémianiks* dépossédés, mais les amis et les parens de ses rivales évincées, avaient des intelligences dans les emplois du palais, parmi les femmes et les serviteurs attachés à son service. C'était dans l'ombre, sous le masque du dévoûment et de l'adulation, que se tramaient les complots. Quand on ne pouvait jeter dans les alimens ou le vin de la tsarine une poudre ou une herbe mortelle, on avait recours à des conjurations et à des pratiques diaboliques, on secouait de la cendre sur la trace de ses pas, on portait à quelque redoutable mégère un morceau arraché à un de ses vêtemens. A cette époque, on ne distinguait pas entre la sorcière et l'empoisonneuse. Sous la dénomination de maléfices, on confondait dans la même exécration des manœuvres meurtrières ou des simagrées ridicules. Au seul nom de sorcellerie, les plus hardis pâlissaient, les plus éclairés devenaient furieux. Pour avoir une idée des craintes qui pouvaient tourmenter un tsar sur sa propre vie, sur la santé de sa femme et de ses enfans, il faut lire la formule du serment que Boris Godounof exigeait de ses sujets :

« En ce qui regarde notre souverain le grand-prince et tsar de toutes les Russies, Boris Feodorovitch, et notre tsarine et grande-princesse Marfa, et leurs enfans, le tsarévitch Feodor et la tsarévna Axinie, nous jurons de ne rien attenter, ni mal faire à leur nourriture, à leur boisson, à leurs vêtemens, à n'importe quelle chose qui leur appartienne, de ne pas leur donner d'herbe ou de racine malfaisante, de ne pas leur en faire donner par d'autres, de ne pas écouter ceux qui nous engageraient à leur en donner, de ne point permettre à nos gens la recherche des herbes ou racines malfaisantes, de ne point recourir aux sorciers, aux sorcières, ou à tout autre moyen qui puisse nuire au tsar, à sa tsarine ou à ses enfans, de ne pas faire de conjurations avec la trace de leurs pas ou de leur voiture... »

Chacun devait même s'engager à dénoncer les faits analogues qui viendraient à sa connaissance. En outre un serment professionnel, portant sur les mêmes objets, était imposé à tous les serviteurs du tsar, échansons, panetiers, chambellans. Lui et les siens ne sortaient des murs crénelés du palais que sous bonne escorte. Le cellerier qui apportait les plats de l'office les goûtait avant de les remettre au maréchal, le maréchal les goûtait avant de les livrer

au tranchant, le tranchant avant de les passer au servant, qui les goûtait encore une fois sous l'œil du prince avant de les lui présenter.

Ces terreurs si naïvement manifestées par les empereurs moscovites jettent une fâcheuse lumière sur le caractère de leurs courtisans. Quand nous voyons Ivan le Terrible s'écrier tout à coup qu'on a empoisonné sa tsarine et faire autour de lui une boucherie de boïars, il ne faut pas se hâter de l'accuser de mensonge et de cruauté gratuite. Pour plusieurs de ses épouses mortes subitement, il fit faire des enquêtes dont les dossiers, malheureusement peut-être pour sa mémoire, se sont perdus. Dans son discours à l'assemblée des évêques, il dénonce l'empoisonnement de ses deux premières femmes, et en ce qui concerne la troisième il s'exprime ainsi : « La haine de mes ennemis a excité plusieurs de mes *proches* (sans doute les *proches* du *vrémia* précédent) à entreprendre sur la vie de la tsarine Marfa lorsqu'elle était encore vierge, et qu'elle n'était tsarine que de nom. On lui a donné du poison. Alors le tsar orthodoxe, mettant sa confiance en Dieu, qui seul peut guérir, a pris avec lui Marfa, mais leur union n'a duré que deux semaines. »

Il est d'autres faits analogues sur lesquels les enquêtes du temps nous ont ménagé les détails les plus circonstanciés. Michel Romanof, alors âgé de vingt ans, venait de monter sur le trône de Moscou. En l'absence de son père, le patriarche Philarète, ses cousins les Soltikof étaient les *hommes du moment*. Il choisit pour fiancée, dans les formes accoutumées, Marie Khlopof, qui fut installée au *Terem* sous le nom de Nastasia. Les Soltikof, maîtres de la place, ne virent pas d'un bon œil les Khlopof sur le point de leur succéder. La lutte était imminente entre les deux familles. Un jour, une discussion eut lieu entre un des anciens *proches* et un des nouveaux sur le motif le plus futile. L'un soutenait qu'on pouvait fabriquer une certaine espèce de sabre dans les manufactures du tsar, l'autre prétendait le contraire : de là, échange de gros mots et rupture ouverte. Quinze jours après, la fiancée tomba malade. Ses parens ne voyaient là qu'une simple indigestion; au contraire les Soltikof déclarèrent la maladie incurable. Ils consultèrent les médecins, qui prescrivirent un traitement; mais les Khlopof n'étaient pas si sots que de faire prendre des médicamens à leur fille. D'abord les docteurs de la cour, envoyés par leurs rivaux, leur étaient suspects, et puis, en vrais Russes du vieux temps, ils considéraient les médecins, cette récente importation de l'Occident hérétique, comme une variété des sorciers. Dans les idées de cette époque, la maladie était une épreuve envoyée de Dieu : Dieu seul pouvait guérir. Accepter une ordonnance et des remèdes ou demander des herbes à une *vieille*, c'étaient deux choses également condamnables. Ils firent boire à leur

fille de l'eau bénite dans laquelle on avait trempé des reliques. Cette sainte infusion la guérit; mais les Soltikof ne se tinrent pas pour battus. Abusant de la jeunesse du prince, leur pupille, ils lui affirmèrent que les médecins avaient jugé la maladie incurable. Sous leur pression, le conseil des boïars déclara que Nastasia « ne pouvait faire le bonheur du tsar. » Malgré la douleur du prince, elle fut envoyée en exil avec toute sa famille. Alors le jeune empereur, qui avait montré tant de faiblesse lorsqu'il s'agissait de soutenir sa fiancée, déploya une invincible obstination quand il fut question d'en choisir une autre. « J'ai contracté mariage suivant la loi de Dieu, répétait-il : on m'a fiancé une tsarine; je n'en épouserai jamais d'autre. » Il se réjouit de l'échec de son gouvernement dans les tentatives de négociation matrimoniale avec l'Occident. Le roi de Danemark refusa la main de sa nièce, parce que « sous Boris Godounof on avait empoisonné son frère, fiancé à la princesse Xénie, et qu'on empoisonnerait de même la jeune fille. » La réputation des Borgia de l'aristocratie russe commençait à se faire en Europe. Bientôt le crédit des Soltikof déclina. Le tsar ordonna une enquête : il fut reconnu que sa Nastasia était d'une très bonne santé, que jamais elle n'avait été malade gravement, que ses favoris avaient menti effrontément.

Des circonstances impérieuses l'empêchèrent de réparer entièrement l'iniquité. Après avoir lutté longtemps, il dut se résigner à choisir, ou plutôt sa mère choisit pour lui Marie Dolgorouki. Le 19 septembre, on fit de grandes réjouissances au Kremlin; il y eut liturgie dans les églises, festins pompeux, sonneries de cloches et de trompettes. Le lendemain, une maladie mortelle se déclara chez la fiancée. Elle languit trois mois et mourut. Il fut reconnu qu'on l'avait empoisonnée, mais on ne put découvrir les coupables. Les meurtrières intrigues des boïars étaient la plaie de la Russie; il eût fallu pour les dompter une main autrement vigoureuse que celle de Michel Romanof. On se prenait à regretter le Terrible. « Que Dieu ouvre les yeux au tsar, écrivait un résident hollandais, comme il les a ouverts à Ivan! autrement la Russie est perdue. » Les troisièmes fiançailles de Michel avec Eudoxie Strechnef furent plus heureuses, grâce aux précautions dont on entoura la fiancée; la haine de ses ennemis ne put que s'épancher en mauvais propos.

Alexis, père de Pierre Ier, dut passer par les mêmes épreuves. Il avait fait choix en 1647 d'Euphémie Vsévolojski. Ce choix déplut au boïar Morozof, qui était l'*homme du moment*. Les coiffeuses du *Terem* furent-elles gagnées par lui? Ce qu'il y a de sûr, c'est que le jour où elle se présenta devant son fiancé elle tomba en faiblesse. On lui avait, semble-t-il, tiré les cheveux avec tant de force pour former sa parure de tsarine que la douleur avait déterminé l'évanouissement. Les Morozof persuadèrent au jeune prince qu'on l'avait

trompé, que les parens de la jeune fille avaient dissimulé le mal épileptique dont elle était atteinte. On mit le père à la question, la famille fut envoyée en Sibérie,et l'on procéda à un nouveau choix. Morozof réussit à faire tourner la chance en faveur de Marie Miloslavski. Elle avait une sœur que le boïar épousa; les intérêts des Morozof et des Miloslavski, c'est-à-dire des anciens et des nouveaux *proches*, étant devenus identiques, la nouvelle impératrice n'eut rien à craindre des herbes malfaisantes et des maléfices.

Est-il étonnant que les parens les plus ambitieux ne se soient pas toujours souciés d'exposer leurs filles à de tels dangers, et que les fiancées impériales ne soient entrées qu'avec tremblement dans ce brillant et sinistre *Terem*, où resplendissaient sur des murailles d'or des figures d'anges et de bienheureux, mais où les enchantemens du démon avaient une si redoutable puissance? Sous Alexis, on arrêta le gentilhomme Kokoref, accusé d'avoir proféré « des paroles indécentes. » Il avait osé dire « qu'il n'était pas bon de conduire ses filles à l'examen du tsar, et qu'il valait mieux les jeter à l'eau que de les faire entrer dans l'*appartement supérieur*. »

Les soucis d'une tsarine n'étaient pas finis après le mariage et le couronnement solennel à l'Assomption. Si le tsar l'avait tirée du néant pour l'élever à la royauté, c'était pour qu'elle donnât des héritiers à la monarchie. La fécondité achevait seule d'en faire une souveraine : une stérilité prolongée l'eût frappée de déchéance. Aussi quel devait être son tourment, le tourment de ceux dont la fortune était attachée à la sienne, quand cette bénédiction du ciel se faisait attendre! Sophie Paléologue, femme d'Ivan le Grand, ne lui avait d'abord donné que des filles. Or, dans les idées du temps, ce n'était pas être mère que de ne pas donner de progéniture masculine. Dans son désir passionné d'un héritier, le couple impérial se rendit au tombeau de saint Serge à Troïtsa. Comme la tsarine suivait le vallon qui longe les murs du monastère, tout à coup apparut devant elle un vieillard à l'air imposant qui portait dans ses bras un petit enfant mâle. Il le jeta dans le giron de la princesse et disparut. Sophie Paléologue, saisie d'une terreur religieuse, s'évanouit, et les femmes de sa suite, qui n'avaient rien vu, se précipitèrent étonnées pour la secourir. Quand elle revint à elle, elle chercha l'enfant que le vieillard lui avait jeté. Elle ne trouva rien, mais elle comprit que c'était saint Serge en personne qui lui était apparu, et revint pleine d'espérance à Moscou. En effet, neuf mois après, elle mit au monde celui qui devait être Vassili Ivanovitch.

Toutes les impératrices n'avaient pas le même bonheur. Ce Vassili, qui avait épousé à vingt-six ans Solomonie, resta vingt années sans en avoir d'enfans : immense malheur pour une maison royale; toutes les misères engendrées par la minorité d'Ivan le Terrible

sont venues de cette longue stérilité. Vainement on avait eu recours à tous les moyens alors en usage : on avait répandu l'or à poignées dans tous les monastères, on avait fait venir de saints ermites du fond des solitudes du nord ou des ténèbres des catacombes, on avait essayé la vertu de toutes les reliques célèbres. Alors Solomonie s'était adressée aux devins, aux sorciers : elle avait imprégné la chemise du grand-prince d'un philtre merveilleux; rien n'y fit. Vassili devenait vieux; il était temps de prendre une décision. Les boïars, réunis en conseil par le tsar, lui conseillèrent unanimement d'envoyer la tsarine au couvent et de se remarier. Ce ne fut pas sans pleurs et sans désespoir que la malheureuse princesse subit sa destinée : il fallut lui couper de force les cheveux; l'envoyé du tsar en vint à la frapper. En tombant du pouvoir, elle laissait derrière elle tout un parti à la cour, et, pour contrarier la nouvelle impératrice, Hélène Glinka, pour inquiéter la conscience du prince et le tourmenter dans ses sentimens paternels, on fit courir le bruit que Solomonie était accouchée d'un fils dans le monastère.

Il ne faut pas oublier que si l'impératrice devenait une souveraine pour tous les Russes, une maîtresse pour son père même et ses parens, elle restait une sujette, une esclave pour son mari. Le tsar l'avait élevée, le tsar pouvait l'abaisser et du palais l'envoyer au couvent. Les chants populaires ont conservé le souvenir ému de ces infortunes souveraines. Elle se lamente, la tsarine, sur l'escalier de son palais; elle ne pourra plus s'asseoir à la table de cyprès, ni savourer les plats sucrés, ni manger la chair du cygne blanc. Elle pleure, elle ordonne à ses écuyers d'atteler son char, puisque enfin il faut partir. « Chargez les chariots, — mais ne vous hâtez pas. Sortez de Moscou, — mais ne vous hâtez pas. Peut-être mon seigneur le tsar s'adoucira, peut-être il ordonnera de revenir. » Hélas! on a beau ne pas se hâter, aucun messager de grâce n'est accouru sur les traces du cortége. Et déjà apparaissent les blanches murailles du couvent, déjà retentit l'appel des cloches sacrées, déjà s'avance en procession la mère abbesse suivie de ses religieuses. Elles prennent la tsarine par ses mains blanches et la conduisent dans sa cellule, non pour une heure, non pour un jour, mais pour toute sa vie.

Aussi quand il naissait un fils, quelle joie dans le palais! On désignait pour nourrice à l'héritier des tsars une des plus belles boïarines de la cour. On taillait une planche ayant exactement les dimensions de son petit corps, et on y peignait l'image du saint, son patron : c'est ainsi qu'on a pu placer sur le tombeau de Pierre le Grand une icône faite à sa taille trois jours après sa naissance. Comme à la cour de Henri IV ou de Louis XIII, on n'oubliait pas de faire tirer l'horoscope du nouveau-né. On confiait ce soin ou à de saints ermites qui avaient déserté leurs forêts, ou à de savans ecclésias-

tiques, comme Polotski et Rostovski, qui lurent dans les astres la destinée de Pierre le Grand, ou à de simples sorciers, en faveur desquels on voulait bien faire trêve un moment aux édits de persécution. Ils ne manquaient jamais de prédire que l'enfant ferait plus d'actions mémorables qu'aucun de ses prédécesseurs, qu'il serait l'effroi des méchans et le soutien de l'église. A partir de ce moment jusqu'à celui où il passait aux mains des hommes, il vivait dans les appartemens et parmi les femmes de la tsarine.

IV.

Dans ces appartemens supérieurs du palais, qu'on appelait *Verkh* ou *Terem*, les femmes étaient aussi sévèrement recluses que dans les gynécées de la Grèce antique. En Russie, comme dans la Rome des douze tables, la femme était une mineure perpétuelle. La jeune fille affranchie par la mort de son père, l'épouse affranchie par la mort de son mari, retombaient sous la tutelle d'un frère, d'un oncle, d'un aïeul, à leur défaut sous la tutelle de l'église, au même titre que les orphelins, les aliénés, les indigens. Pour elles, il n'y avait pas de vie de société, encore moins de vie politique. Dans les temps légendaires de l'histoire russe, nous voyons bien les héroïnes des chansons épiques suivre au combat leurs fiancés ou leurs maris comme les femmes germaines ou scandinaves, déployer leur force et leur agilité dans de merveilleuses épreuves comme la Brunehilde des Niebelungen : sainte Olga, l'héroïne vaillante des souvenirs populaires, défend les armes à la main le patrimoine de son fils et poursuit avec le fer et la flamme la vengeance de son mari; mais Olga, en inaugurant les rapports pacifiques avec Byzance, préparait aux femmes russes des entraves nouvelles. L'influence byzantine compléta leur asservissement. Le christianisme étroit du bas-empire, avec les bizarres conséquences qu'il tirait de la faute d'Ève et du péché originel, avec ses idées d'impureté et de fragilité de la femme, vint consacrer l'infériorité sociale de ce sexe. De bonne heure on traduisit en russe les diatribes anti-féminines des sermonnaires et des sophistes néo-grecs, par exemple le fameux texte de Cosmas de Chalcédoine, tendant à prouver qu'on ne doit pas donner à la femme le titre de *gospoja* (madame, *domina*).

« Croyez les sages qui disent que la femme ne doit pas s'aviser d'en remontrer à son mari ou de vouloir le conduire. Elle doit se taire et lui être soumise. Adam a été créé le premier, Ève seulement après, et le Seigneur lui a dit : « Tu seras gouvernée par ton mari, tu travailleras par ses ordres, tu lui obéiras tous les jours de ta vie... » Les femmes

seront sédentaires,... elles obéiront à leurs maris *comme l'esclave obéit à son maître...* Le chef de l'homme, c'est le Christ; le chef de la femme, c'est son mari. Le mari n'a pas été créé la chose de la femme, mais la femme a été créée *la chose de l'homme...* La femme ne peut donc élever la tête plus haut que son mari sans outrager le Christ. A cause de cela, il ne convient pas d'appeler la femme *gospoja,* mais elle doit appeler son mari *gospodine* (seigneur). Quel maître appelle sa servante ou son serviteur *dame* ou *seigneur;* quelle maîtresse appelle ses domestiques *gospoja* ou *gospodine?* »

La femme dut résider dans les appartemens supérieurs de la maison, d'où elle ne pouvait sortir sans passer par ceux de son père ou de son mari : c'est dans le *Terem* que nous la montrent déjà les chansons populaires. « Elle est assise derrière vingt-sept serrures, — elle est assise enfermée à vingt-sept clés, — pour que le vent ne l'évente pas, — pour que le soleil ne la brûle pas, — pour que les bons compagnons ne la voient pas. » Dans le *Terem,* elle doit vivre chrétiennement : or, l'idéal de la vie chrétienne selon les idées byzantines étant le cloître, elle doit pratiquer chez elle toutes les austérités et tous les exercices pieux du couvent. La maison conjugale est un monastère dont le mari est l'abbé. Entre la femme russe et la femme turque, il y a seulement cette différence que, pour sanctionner la loi de réclusion imposée à la première, on compte avant tout sur les moyens moraux. La crainte de Dieu et de la réprobation publique dispense d'emprunter à l'Orient ses étranges gardiens. Suivant ses directeurs de conscience, la dame russe doit, comme la femme forte de l'Écriture, se lever la première dans la maison, éveiller ses serviteurs et ses servantes, leur distribuer la tâche, travailler de ses propres mains. Elle doit obéir à son mari, qui saurait au besoin la ramener à l'obéissance par des corrections manuelles d'une charitable modération, mais d'une efficacité énergique : on recommande dans ce cas à l'époux de ne point se servir de gourdins trop gros ni de bâtons ferrés. Elle doit fuir les mauvaises compagnies, les propos oiseux, ne recevoir personne à l'insu de son seigneur et maître, éviter surtout les marchandes de toilettes, les devineresses et autres agens de Satan, ne point parler mal des voisins, ni des boïarines, ni des princesses. Comme cette matrone romaine qui fut punie de mort pour avoir détenu les clés de la cave, elle s'exposerait à de graves châtimens, si elle s'abandonnait au vice national, l'ivrognerie. Il paraît si indispensable que la femme reste à la maison, qu'elle soit *sédentaire,* comme dit Cosmas, il paraît si dangereux de laisser quelque liberté à un être aussi fragile qu'on la dispense même d'aller à l'église. Le mari doit y aller le plus souvent possible, — elle, le plus rarement.

C'est la conséquence de la théorie : le mari a pour chef le Christ, mais la femme a pour chef son mari. Son église, c'est sa propre maison, où elle doit avoir toujours le chapelet au poing, faire les centaines de signes de croix et de prosternations requises pour le salut, observer rigoureusement les jeûnes prescrits par l'église orthodoxe, rivaliser de dévotion et d'ascétisme avec les saintes femmes réellement enfermées au couvent. Tel est le plan de vie que trace aux princesses et aux femmes distinguées de son temps, dans son *Économie domestique* (*Domostroï*), le pope Silvestre, qui fut un moment le directeur de conscience et le ministre d'Ivan le Terrible.

On peut imaginer combien un tel idéal, de tels principes, devaient être funestes à la vie de société. Presque jamais les hommes et les femmes ne se rencontraient. La dame russe était toujours cachée aux regards de tous par des murailles, des tentures ou des voiles. Dans sa maison même, la plus grande partie de ses serviteurs pouvaient fort bien ne l'avoir jamais vue. Les amis de son mari n'existaient pas pour elle : elle ne présidait pas aux festins qui leur étaient donnés; mais elle pouvait recevoir ses propres amies dans ses appartemens. Cependant, lorsque les hôtes de l'époux étaient tout à fait des intimes ou des personnages auxquels il voulait faire le plus grand honneur, on procédait à une curieuse cérémonie, d'un caractère presque chevaleresque et occidental, et que le roman a mise en scène dans *le Prince Sérébrany* (1). A la fin du repas, sur l'invitation de son mari, la maîtresse de la maison descendait, comme la Pénélope d'Homère, l'escalier du gynécée, toute parée, ayant à la main une coupe d'or. Après y avoir trempé les lèvres, elle la présentait à chacun des convives; puis elle se tenait debout à la place d'honneur, et chacun après une profonde salutation venait l'embrasser. C'était comme une tradition de l'antique hospitalité slave qui venait briser la règle monastique du régime byzantino-russe.

Si la réclusion était de règle pour les femmes d'un rang distingué, elle constituait une obligation encore plus étroite pour une tsarine de Moscou. De cette demeure déjà sacrée du *Terem* impérial, elle devait faire un véritable sanctuaire; elle devait achever en elle-même ce caractère de sainteté que lui conférait déjà sa qualité d'épouse du tsar. « Il n'y a pas une souveraine en Europe, écrivait Reitenfels, qui soit aussi respectée de ses sujets que la tsarine. Les Russes n'osent même pas parler d'elle librement, ni lever les yeux sur elle. Quand elle se promène dans la ville ou dans la campagne, sa voiture est toujours fermée de rideaux, afin que personne ne

(1) *Le Prince Sérébrany*, par le comte Tolstoï, traduit en français par le prince A. Galitzine sous ce titre, *Ivan le Terrible*, Paris 1872.

puisse la voir. » Lorsque la tsarine sortait à pied, ce qui n'arrivait guère que la nuit, dans l'intérieur du palais, on portait autour des pièces de toile ou des espèces d'écrans qui la dérobaient à tous les regards. L'imprudent qui se serait trouvé sur le passage de la princesse, ou qui aurait eu la mauvaise chance d'apercevoir son visage, était aussitôt saisi, questionné, exposé aux plus rigoureux châtimens. Les actes du palais renferment plusieurs dossiers sur des affaires de ce genre. Ne se croirait-on pas dans la Perse de Chardin ou de Tavernier?

On traitait les médecins presque comme les autres étrangers. On ne les introduisait, à la dernière extrémité, dans la chambre d'une tsarine ou d'une tsarévna qu'après en avoir fermé tous les rideaux. On ne leur permettait de tâter le pouls à la malade qu'après lui avoir entouré le poignet d'une légère mousseline afin de préserver l'auguste épiderme de tout contact profane. C'était une curieuse histoire que celle de la médecine et des médecins dans l'ancienne Russie. On croyait que les disciples d'Hippocrate pouvaient ce qu'ils voulaient; s'ils ne guérissaient pas, c'était pure méchanceté, véritable maléfice. Sous Ivan le Grand, un Vénitien fut exécuté en place publique parce qu'un tsarévitch était mort malgré ses soins. Un Allemand qui avait laissé trépasser un prince tatar fut traité comme meurtrier et livré aux parens du défunt, qui l'égorgèrent en représailles.

Si les princesses russes, comme les patriciennes de Byzance, se dérobaient à la curiosité des hommes, elles n'étaient point elles-mêmes dépourvues de curiosité. Elles aimaient à voir : il fallait seulement qu'elles fussent, comme l'Agrippine de Racine, *invisibles et présentes*. Quand se déroulaient dans le palais les processions officielles, avec les chasubles et les mitres étincelantes du patriarche et de son clergé, que la cour entière, avec le tsar à sa tête, resplendissait en manteaux de drap d'or enrichis de pierreries, la tsarine et ses femmes contemplaient le défilé, protégées par quelque jalousie. Le patriarche, passant sous ses fenêtres, ne manquait pas d'envoyer une bénédiction à la souveraine mystérieuse. Dans le Palais à facettes, qui servait ordinairement aux réceptions d'ambassadeurs ou aux festins impériaux, on montre encore, presque perdue sous la voûte de la grande salle, une sorte de petite loge très basse : c'était la place des princesses.

Dans l'intérieur du palais, quelles étaient les occupations d'une tsarine? D'abord ce n'était point une mince besogne que d'accomplir toutes les œuvres de piété, que de dire toutes les prières prescrites par le *Domostroï*. Entre le bréviaire d'une tsarine et celui d'une religieuse, nulle différence. Nonnes ou princesses, moines ou empereurs ont les mêmes obligations, lisent les mêmes livres, parlent le

même langage, s'occupent des mêmes objets, n'ont presque que la même somme d'idées. Après les prières, la seule lecture permise était celle des vies de saints. C'était dans ces hagiographies que les dames russes trouvaient leur seule nourriture intellectuelle, que les tsarines puisaient toutes leurs connaissances en histoire et en politique. La souveraine passait encore une notable partie de la journée à visiter les nombreuses chapelles construites dans les étages supérieurs du palais, qui étaient comme un prolongement de ses appartemens, et où elle pouvait, sans sortir de l'ombre protectrice du *Terem*, sans être exposée à rencontrer des étrangers, vaquer à ses dévotions. Enfin, à certaines époques de l'année, elle visitait en grande pompe les plus célèbres monastères de la Russie, et notamment celui de Troïtsa, répandant partout d'abondantes aumônes sur son passage. Ces échappées sur la campagne russe mettaient quelques rayons de soleil dans cette vie sédentaire et artificielle. Les augustes recluses, dont les regards étaient fatigués de peintures hiératiques, pouvaient contempler enfin une vraie nature, retrouver, au moins quelques-unes d'entre elles, les impressions de leur enfance rustique, voir des personnages non plus enluminés et nimbés d'or, mais réels et bien vivans sous le caftan usé des mougiks russes. On se relâchait un peu, sur la grande route, de la rigueur de l'étiquette; on permettait aux paysans accourus sur le passage du cortége d'offrir à la souveraine et à ses enfans d'humbles présens champêtres, des œufs, des noix, des fruits, des gâteaux de leur village, le sel et le pain sacramentels.

Dans les processions de la tsarine, le cérémonial arrivait parfois au sublime du ridicule. A Moscou ainsi qu'à Byzance, si robuste que fût la princesse, il semblait que la majesté consistât pour elle à ne point faire usage de ses jambes, à ne point marcher elle-même. Les souveraines s'avançaient, soutenues sous les bras et comme portées, à Constantinople par leurs eunuques, en Russie par leurs suivantes. Dans les chansons populaires, on voit la mère du héros Diouk Stépanovitch se rendre à l'église : « en avant marchent les hommes armés de pelles pour égaliser le terrain; derrière eux viennent les balayeurs, derrière les balayeurs les drapiers. Devant la princesse, ils étendent les pièces de drap; sur ses pas, ils les enlèvent. » Le héros arrive et contemple le cortége. Il voit d'abord une dame âgée que soutiennent sous le bras droit cinq jeunes filles, et cinq autres sous le bras gauche. Il s'avance et la salue comme sa mère; mais elle décline le compliment : elle n'est que la servante de cette princesse. Vient alors une autre matrone que soutiennent vingt jeunes filles, dix sous chaque bras, et le héros de s'incliner de rechef; ce n'est encore que celle qui donne l'aiguière. Une troisième est entourée de trente jeunes filles, une qua-

trième de quarante, mais ces deux fois encore Diouk Stépanovitch égare ses salutations : elles sont seulement la chambrière et la panetière de sa mère. « Il regarde toujours, et voici que l'on conduit une vieille princesse, une vieille matrone; sous le bras droit, trente jeunes filles la soutiennent, sous le bras gauche trente autres jeunes filles. On étend autour d'elle des pièces de velours, afin que le rouge soleil ne lui brûle pas le teint. Elle est vêtue d'une robe de couleur : sur sa robe, on voit représentée la lune; sur elle resplendit le soleil, sur elle brillent les étoiles menues. » A consulter les estampes du XVIIe siècle, il semble que les choses se passaient quelquefois plus simplement. Derrière une procession de boïarines embéguinées, portant des vases de parfums, et des groupes de jeunes filles aux cheveux épars, qui tiennent des cierges, — s'avancent, sous un dais ou sous une ombrelle, la tsarine et ses enfans. Elle est à pied, souvent avec une canne à la main, la couronne impériale sur la tête : les tsarévnas la précèdent avec les diadèmes à fleurons sur leur longue chevelure bouclée, ainsi que le petit tsarévitch, en costume de vieux Russe, petit caftan, petites bottes, petite toque de fourrure. Il est porté sur les bras de la nourrice : c'était de règle, paraît-il, même pour un jeune prince de dix ans, comme celui qui est figuré sur nos dessins. Chez nous, Louis XIV, âgé de cinq ans, s'irritait qu'on le forçât de porter des lisières pour se rendre à la séance du parlement. L'étiquette le voulait ainsi.

La tsarine avait sa cour particulière, séparée de celle de son mari, une cour de dames. Il en fut longtemps ainsi en Occident : c'est seulement vers le XVe ou le XVIe siècle que de galans souverains, comme François Ier, s'avisèrent de trouver « qu'une cour sans dames était comme un printemps sans roses. » Auprès des épouses des tsars, il y avait d'abord les nourrices de leurs enfans, femmes de haute noblesse pour la plupart, mais dont le rang ne se déterminait plus que par l'âge et le sexe de leurs nourrissons, — puis les dignitaires du palais : l'*échansonne,* la trésorière, la lingère, la chambrière, la boïarine-juge, qui décidait des conflits entre les gens du palais. Une dizaine d'autres dames portaient, sans fonctions déterminées, le titre de *boïarines du Verkh.* A chaque avénement de tsarine, de nouvelles fournées venaient grossir l'ancienne noblesse palatine; la souveraine régnante faisait souvent entrer dans la demeure des tsars des campagnardes en *laptis,* qui étaient ses sœurs ou ses cousines. Puis venaient, entre autres dames dignitaires, les institutrices des enfans princiers, les liseuses de psautier, les *boïarines jeunes filles* ou *boïarines de vestibule,* qui appartenaient toutes à la petite noblesse ou aux classes nouvelles. Si l'on ajoute les femmes de chambre, les maîtresses en lingerie, broderie, étoffes d'or et d'argent, qui travaillaient sous la surveillance directe de l'im-

pératrice, le nombre des femmes de tout rang qui servaient dans son palais s'élevait, vers la fin du XVIIe siècle, à 264. La maison masculine et surtout militaire de la tsarine était plus nombreuse encore. Une police rigoureuse servait à maintenir dans le devoir toute cette multitude. En revanche, la souveraine exerçait une sorte de protection sur ses gens. Elle s'occupait de marier les jeunes filles, surtout celles qui tenaient à elle par les liens du sang. Nous la voyons saisie un jour d'une bien singulière requête : un noble de sa cour porte plainte contre sa femme, qui le pinçait et le maltraitait; il demande à être séparé de ce démon domestique. Beaucoup de requêtes à l'empereur étaient recommandées d'abord à la tsarine, qui était ainsi en quelque sorte investie du ministère des grâces.

Enfin, toute sainte femme, bonne maîtresse et soigneuse ménagère que pût être la tsarine de Moscou, il lui fallait bien consacrer un certain nombre d'heures par jour à sa toilette compliquée. Tous les étrangers qui ont visité Moscou au XVIe et au XVIIe siècle ont vanté la beauté des femmes russes, et tous se sont étonnés du mal qu'elles se donnaient pour la gâter. « Elles sont extrêmement belles, dit Petreï; elles ont une haute stature, le sein élégant, de grands yeux noirs, des mains exquises et les doigts fins; par malheur, elles se peignent de toute sorte de couleurs non-seulement le visage, mais les yeux, le cou et les mains. Elles mettent du blanc, du rouge, du bleu, du noir. Les cils noirs, elles les teignent en blanc, les blonds en noir ou autre couleur sombre. Elles s'appliquent le fard d'une telle épaisseur et si maladroitement que cela saute aux yeux de tout le monde. » Cette mode s'était imposée généralement, elle était devenue tyrannique. « A l'époque de mon séjour à Moscou, continue le voyageur, la femme d'un boïar illustre, qui était admirablement belle, ne voulait pas d'abord se farder, mais elle fut en butte aux censures des autres dames. Elle méprise donc les coutumes de son pays! disaient-elles. » Les maris portèrent plainte au tsar et obtinrent un ordre impérial pour obliger la boïarine à mettre du rouge. Par coquetterie, les Moscovites se noircissaient les dents, qui ne tardaient pas à se gâter sous l'action des préparations mercurielles. Elles se teignaient les cheveux, elles avaient même trouvé moyen de se noircir le blanc des yeux. Enfin, comme si tous ces enlaidissemens n'eussent pas suffi, elles décidèrent que la beauté de la femme, c'est l'embonpoint. Alors les Slaves à la taille élancée se mirent à envier l'obésité et la démarche d'oisons des femmes turques et ta t ares. Pour obtenir l'embonpoint asiatique, elles se condamnaient à rester immobiles des heures entières, à boire des drogues et à dormir, jusqu'à ce qu'elles eussent obtenu la déformation désirée.

Les femmes byzantines, qui avaient hérité de tous les secrets de

la cosmétique grecque et romaine, ont dû porter fort loin l'art d'embellir la beauté. Constantinople était dans l'Europe du moyen âge, comme le Paris moderne, une métropole du luxe élégant. C'est de là que les huiles parfumées, les eaux de senteur, tout l'attirail de la coquetterie féminine ou masculine, se sont répandus par l'intermédiaire des Vénitiens dans les états de l'Occident; mais les femmes russes du XVII[e] siècle, avec leur profusion d'enluminures grossières, semblent plutôt s'inspirer du tatouage primitif que du savoir-faire des petites-maîtresses gréco-romaines. M. Zabiéline donne de ces raffinemens sauvages une autre explication. Suivant lui, les matrones moscovites voulaient seulement réaliser l'idéal de beauté tel qu'il s'est conservé dans la poésie populaire. « Le visage blanc comme la blanche neige, — les joues de la couleur du pavot, — les sourcils noirs comme de la zibeline, — dessinés comme un cercle, — les yeux brillans comme ceux du faucon,... la démarche du cygne. » Or c'était pour obtenir cette blancheur mate de la neige qu'elles s'appliquaient à pleines mains le blanc de céruse, pour rivaliser avec le pavot qu'elles se badigeonnaient les pommettes de vermillon, pour imiter la noire fourrure de l'hermine qu'elles se dessinaient avec l'encre de Chine les sourcils en arcade, pour avoir le regard perçant du faucon qu'elles se teignaient jusqu'au blanc des yeux!.. A quelles déceptions ne sommes-nous pas exposés en prenant au figuré les descriptions épiques? Et qui sait par quels horribles artifices les Grecques d'Homère parvenaient à réaliser cette « chevelure d'hyacinthe, » ces « yeux de génisse » qui éveillent en nos imaginations de si ravissans fantômes d'héroïnes et de déesses?

V.

La Russie du XVII[e] siècle n'était-elle vraiment qu'un vaste cloître, où l'on n'avait pour se réjouir les yeux que des icônes hiératiques, pour se récréer l'imagination que les chants liturgiques? La femme russe, dissimulée sous tant de voiles, derrière tant de serrures, n'avait-elle d'amusement que la toilette et les hagiographies? L'esprit humain eût péri d'ennui et de torpeur dans ce claustral *in pace* que lui avaient creusé les moines de Byzance; mais, comprimé sur tant de points, il finissait toujours par s'échapper par quelque issue, et, rompant ce rude carême intellectuel, se livrait à des orgies de gaîté. Sans doute le *Domostroï* avait fait bonne garde; il n'entendait absolument pas que l'on s'amusât :

« Si l'on se livre à table à de vilains discours, à de honteuses folies, — disent les livres pieux de l'époque, — si l'on se plaît à des obscénités, à des plaisanteries de quelque genre que ce soit, si l'on joue du rebec et

de la guzla, si l'on danse, si l'on saute, si l'on bat des mains, si l'on se permet des jeux et des chants diaboliques, — alors, comme la fumée chasse les abeilles, les anges de Dieu sont chassés loin d'une telle table et de tels propos démoniaques, et ce sont les démons qui prennent leur place... Ceux qui ne redoutent et ne respectent rien, qui n'ont pas la crainte de Dieu et n'observent pas la loi chrétienne et la tradition, ceux qui commettent toute sorte de vilenies et d'impiétés, se livrent à l'impureté, aux propos obscènes et scandaleux, à des chansons diaboliques, à des danses, à des sauts, ceux qui jouent du rebec, du tambourin, de la trompette, ceux qui se plaisent aux ours, aux chiens, aux oiseaux, ceux qui s'amusent aux dés, aux échecs, au trictrac,... iront tous en enfer, tous ensemble seront damnés. »

Ainsi les moines condamnaient au nom de l'idée byzantine les jeux les plus innocens, comme le trictrac, ou les plus sérieux, comme les échecs; ils proscrivaient le noble divertissement de la chasse aux faucons et aux chiens, l'orgueil et la joie des aristocraties chrétiennes d'Occident; ils condamnaient les vieilles danses nationales et les chœurs de jeunes filles qui chantaient en battant des mains; ils abhorraient à l'égal des propos obscènes les poèmes antiques qui, scandés par le rebec et la guzla, célébraient la gloire des vieux héros de la Russie... C'en était trop. Le génie national, que l'influence byzantine prétendait annihiler, regimbait et refusait de souscrire à sa déchéance. Tout ce qui était défendu par le *Domostroï*, c'était précisément ce que l'on pratiquait partout, même dans la maison-modèle, dans le sacré *Terem* du Kremlin. Les prescriptions monacales firent assurément un mal énorme à la littérature nationale. C'était un péché que de recueillir par écrit les chants populaires. L'homme qui eût entrepris au XVIIe siècle la tâche menée à bien en notre siècle par les Sakharof, les Schein, les Rybnikof, les Hilferding, les Bezsonof, eût succombé sous les anathèmes de l'église ou supporté les sévices du bras séculier; mais, si on n'osait écrire, on continuait à chanter : ce trésor de poésie populaire ne périt pas tout entier. Moscou eut même, comme la vieille Gaule, la mordante satire, le hardi fabliau. Seulement la satire resta à l'état de parole volante; elle ne put se fixer sur le papier, elle s'incarna dans le fou et le bouffon. Le fou moscovite, plus encore que son confrère des cours d'Occident, c'est la protestation de l'esprit humain contre la servitude des conventions. Le *Domostroï* chassait le naturel, il rentrait par la fenêtre sous les habits bariolés du *chout*. Il se permettait tout, le bouffon ! il se moquait du moine, censurait le prêtre, raillait le boïar. Où le grave penseur eût été pendu ou brûlé, le gnome de cour était applaudi. Il

empêchait le morose byzantinisme d'étendre sa prescription sur la gaîté, la pensée, la liberté slave. Le terrible Ivan, le pieux Féodor, le doux Michel, le grand Pierre, tous les princes russes, jusqu'à Catherine II, eurent leurs bouffons. Les tsarines avaient besoin de leurs saillies pour secouer l'ennui du *Terem*, comme les tsars pour se reposer des soucis du pouvoir. La rigide et revêche nonne Marfa, mère du premier Romanof, avait des *folles* pour l'égayer au fond de son couvent. Une des femmes d'Alexis, Eudoxie, en eut jusqu'à six. Tous ces fous des deux sexes n'avaient pas l'esprit de Triboulet; si les uns étaient des farceurs, les autres étaient de véritables aliénés, des idiots, dont s'amusait la barbarie du temps. Les vrais bouffons eux-mêmes avaient la plaisanterie grossière : sous Anna Ivanovna, ils divertissaient la cour pendant des semaines entières en couvant des œufs de poule.

Le bouffon était la satire. D'autres commensaux du palais étaient le roman, le conte, la poésie épique. Le *bakhar* pouvait raconter pendant de longues heures des histoires de princes amoureux, de sorciers, d'enchanteurs et de vampires. Le *gouselnik* ou le *domratch* chantait, en s'accompagnant d'instrumens à cordes, d'interminables poésies héroïques. Dans les appartemens de la tsarine, on confiait de préférence ces emplois de chanteurs ou de conteurs à des vieillards aveugles. Personne ne pouvait se passer d'eux, pas plus qu'aujourd'hui l'on ne peut se passer de livres. Ils étaient la littérature vivante de l'époque. Ivan le Terrible, au milieu de ses sanglantes méditations, prenait un plaisir extrême à s'entendre « conter *Peau d'âne.* » Trois vieillards se relayant au chevet de son lit, comme dans *les Mille et une Nuits*, racontaient des histoires au redoutable sultan jusqu'à ce qu'il s'endormît.

Mais la lutte ne cessait pas entre l'église et ces représentans de l'imagination nationale. Un moment, au XVIIe siècle, les moines obtinrent gain de cause. Le jeune tsar Alexis, subissant docilement l'influence sacerdotale, rendit un édit contre les *chants diaboliques*, décréta les verges, le knout et l'exil contre les bardes populaires qui seraient pris à célébrer Diouk Stépanovitch ou le roi Vladimir, ordonna de briser partout les rebecs, guzlas et autres instrumens démoniaques. Le palais subit une réforme. Les joyeux conteurs se transformèrent en bons vieillards, tout confits en dévotion, avec la qualification officielle de *diseurs de prières*. Sous l'influence de cette recrudescence de puritanisme orthodoxe, on adjoignit à cet ancien personnel une collection de mendians, de moines vagabonds, d'exaltés et de visionnaires religieux, de muets, de boiteux, de bossus, d'estropiés en tout genre. La cour de la tsarine ressemblait à une cour des miracles : quotidiennement, l'impératrice se sanctifiait en

distribuant l'aumône à ces gueux. Plusieurs de ces impotens étaient de véritables phénomènes : l'un d'eux, manchot de naissance, peignait des icônes avec sa bouche.

A côté des bouffons et des histrions, porteurs de masques et de costumes bizarres, on entretenait dans le palais des nains et des naines. Ils portaient des bottes jaunes et des habits de couleurs voyantes. Ils étaient recherchés curieusement en raison de leur laideur et de leur difformité. On peut imaginer quelle délicatesse de sentimens, quel raffinement de bon goût on pouvait attendre d'impératrices qui se plaisaient au milieu d'idiots et de gens contrefaits. Le *Terem* de la tsarine finissait par devenir une collection de curiosités, un musée d'anthropologie; on y voyait encore des nègres, des négresses, des femmes kalmouckes aux yeux bridés, au nez retroussé.

Malgré les défenses positives de l'église, on avait au Kremlin la passion des ours. Des ukases d'Ivan le Terrible et de Michel Romanof prescrivaient à leurs voiévodes de faire chercher dans toutes les provinces des ours et des chiens propres à les combattre. Cet animal, si éminemment national, figurait dans un grand nombre de divertissemens. A l'époque du carnaval, on lançait sur la glace de la Moscova une meute de chiens anglais aux trousses d'ours blancs, et tout le peuple rangé sur la berge, le tsar des fenêtres du palais, la tsarine derrière les jalousies du *Terem*, s'ébaudissaient à voir les pauvres bêtes glisser et tomber sur la surface polie. Des artistes de carrefours avaient réussi à faire de maître Martin un artiste consommé. On lui apprenait à manier le bâton, à tirer de l'arc, à danser et à lutter, à se regarder dans le miroir avec les minauderies d'une coquette de village, à imiter la démarche tremblante d'un vieillard, à se traîner sur le ventre comme un petit enfant, à boire de la bière ou du kvas à la santé du public. Les combats d'ours étaient en faveur sous les souverains les plus humains et les plus dévots. Ils se donnaient dans la cour du palais. Des amateurs, parfois des dignitaires auliques, descendaient dans l'arène pour « amuser le tsar. » Souvent l'homme était mis en pièces; mais quand il avait réussi à se dérober au terrible embrassement et à planter son épieu dans le cœur de l'animal, « on le menait, raconte un auteur, dans les caves impériales et on le faisait boire à la santé du souverain jusqu'à ce qu'il tombât ivre-mort. » On avait aussi des lions qui figuraient parfois aux combats d'ours, des élans, des rennes, des éléphans, des singes, des perroquets, — toute une ménagerie. Le personnel et le matériel qui servaient aux divertissemens du prince, fous, nains, farceurs, chanteurs et conteurs, montreurs de bêtes, cornacs et animaux féroces, trompettes et tam-

bours, jeux d'échecs et de cartes, faisaient partie d'une administration particulière : *le Palais des jeux.*

Cependant la Russie, qui commençait à entrer en rapports suivis avec l'Occident, qui envoyait et qui recevait des ambassadeurs, ne devait pas tarder à nous emprunter des plaisirs d'un goût plus pur. Likhatchof, envoyé du tsar à Florence, ne peut contenir son admiration quand il raconte comment il a été à la comédie, comment il y a vu des palais paraître et disparaître, la mer s'enfler sur la scène et fourmiller de poissons, des hommes chevaucher sur des monstres marins ou se promener dans les nuages, enfin toutes les merveilles de l'opéra italien. Le tsar Alexis était impatient de les voir réaliser chez lui. Il fit venir à Moscou quelques acteurs allemands, et, tant bien que mal, on organisa une salle de comédie en planches. En cette même année 1672, qui vit naître Pierre le Grand, naquit le théâtre russe. Ce furent d'abord les Allemands qui fournirent à la fois la pièce et les comédiens; puis les Russes se mirent à l'œuvre, traduisirent des pièces polonaises ou allemandes, requirent des serfs et des gens du peuple pour apprendre le métier d'acteurs; toutefois la pruderie moscovite ne se rendit pas sans quelque résistance. Alexis voulait bien voir des danseuses sur la scène, mais il n'entendait pas qu'on y fît de musique. C'était un péché, suivant lui. Il céda pourtant quand on lui eut expliqué que la musique était aussi nécessaire dans les ballets que les jambes mêmes des ballerines. Pour la tsarine et ses femmes, on construisit une espèce de loge grillée, ou plutôt fermée de planches comme une de nos baraques de foire. Elle regardait par les fentes. La plupart des pièces étaient tirées de la Bible. On joua devant Nathalie une *Esther* qui précédait ainsi de dix-sept ans l'apparition de la tragédie de Racine. On y voyait comment le tsar Assuérus ordonna de pendre le *vrémianik* Aman, sur la *tchélobitié* (pétition) de la tsarine Esther et les conseils de Mardochée. Nathalie, comme plus tard Mme de Maintenon, ne manqua point de prendre pour elle les allusions. Elle se voyait dans la modeste Juive; le boïar Matvéef, à qui elle devait tout, était Mardochée; Aman pouvait bien être le boïar Khitrovo, l'homme du *moment* précédent. Puis on aborda le *Fils de Tobie*; les registres accusent une dépense de 30 roubles pour l'habillement des anges. On mit en scène Joseph et ses frères, le tsar Nabuchodonosor et les trois Hébreux, l'*enfant prodigue* (imprimé à Moscou en 1685 avec des planches), le tsar David et son fils Salomon le Sage, Judith et Holopherne. Ces pièces sacrées étaient assaisonnées de force plaisanteries; ainsi au moment où Judith s'en retourne avec son trophée sanglant, sa servante s'écrie : « Voilà un pauvre homme qui sera bien étonné, quand il s'éveillera, de voir

qu'on lui a emporté sa tête! » D'autres facéties sont empreintes d'une extrême licence, et, n'eût été la grossièreté de l'époque, la tsarine sans doute en eût rougi au fond de sa loge.

Avec le fils d'Alexis et de Nathalie, nous touchons à la fin de la vieille Russie. Le régénérateur de l'empire fut aussi l'émancipateur des femmes. C'est Pierre le Grand qui, malgré la jalousie des maris et les résistances pudiques des femmes, brisa les « vingt-sept serrures » du gynécée. Lui-même, après s'être marié une première fois à l'ancienne mode, ne consulta la seconde fois que son cœur. D'une servante livonienne, il fit une impératrice. Cette fille du peuple, originaire d'un pays non russe, ne pouvait songer à s'enfermer dans le *Terem,* à se cacher sous la *fata,* à se dissimuler derrière les rideaux d'une litière ou d'une loge de théâtre. Elle marcha hardiment, le front levé et le visage découvert, dans sa liberté occidentale. Elle accompagna son mari dans ses voyages, à la guerre, sur les flots de la Baltique, sous le feu des batteries ottomanes du Pruth. C'en était fait des anciennes mœurs. Pierre institua dans sa capitale nouvelle de Pétersbourg des « assemblées » où les maris étaient tenus d'amener leurs épouses. Avec autant de liberté et même, comme on devait s'y attendre au début, avec plus de licence que dans les salons d'Occident, les hommes et les femmes conversèrent ensemble pour la première fois, firent de la musique, jouèrent aux cartes, dansèrent les valses d'Allemagne et le menuet de Versailles. La volonté despotique d'un grand homme triompha même dans les affaires de mode. Plus de ces voiles épais, plus de ces amples vêtemens qui dissimulaient de gracieux contours. On continua peut-être à mettre du fard, mais avec plus de discrétion; du moins on ne songea plus à rivaliser avec la blanche neige et les fleurs de pavot. Une mouche coquettement posée sur une joue ou sur un sein fut tout ce qui resta de la « noire zibeline. » Les psautiers, les Heures, le *Domostroï,* les vies des saints, furent laissés de côté, et le roman français fit son apparition dans le boudoir des dames russes, d'abord sous la forme un peu lourde de l'*Astrée* et du *Cyrus*. La littérature du grand siècle fit oublier celle de Byzance; Racine et plus tard Voltaire reléguèrent Cosmas et le Métaphraste dans la poussière des bibliothèques sacrées. Le temps a consacré, comme les autres, la réforme féminine de Pierre le Grand, et la Russie, après avoir été le pays des gynécées et des voiles, est devenue la contrée d'Europe où le problème d'une large participation des femmes aux travaux et aux bénéfices de la vie sociale est peut-être le plus avancé.

ALFRED RAMBAUD.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

IX.

LE SIÉGE DE PARIS ET LE GÉNÉRAL TROCHU (1).

I. *Histoire de la défense de Paris en 1870-1871*, par le major de Sarrepont. — II. *Journal du siége de Paris*, par M. George d'Heylli. — III. *L'Empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine*, par M. le général Trochu. — IV. *Gouvernement de la défense nationale*, par M. Jules Favre. — V. *Le Siége de Paris, opérations du 13e corps et de la troisième armée*, par M. le général Vinoy. — VI. *La Marine au siége de Paris*, par M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury. — VII. *Le Moniteur prussien de Versailles*. — VIII. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — IX. *Opérations du Ve corps prussien dans la guerre contre la France*, par le capitaine Stieler von Heydekampf, traduit par le capitaine Humbel, etc.

V.

L'ARMISTICE ET LES NÉGOCIATIONS DE VERSAILLES.

On dit qu'à la nouvelle de l'arrivée d'un plénipotentiaire parisien à Versailles M. de Bismarck, saisi d'une gaîté altière devant les officiers de son entourage, se mit à siffler l'hallali en s'écriant : « La bête est morte! » Du moins la « bête, » pour parler le langage prussien, avait fièrement tenu tête à ce chasseur de nations, avant de tomber non pas morte, mais épuisée. Au moment de succomber, Paris, comme un sanglier acculé, haletant et encore formidable, tenait toujours son ennemi à distance. Une heure avant de triom-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars, du 15 mai, du 15 juin, du 15 juillet et du 1er septembre 1873.

pher en sifflant son hallali, M. de Bismarck ne se savait pas si près de disposer de sa grande proie. Cette victoire, on l'avait fait acheter aux Allemands par quatre mois d'attente, de luttes meurtrières, de déceptions, et ce n'était pas même la victoire des armes.

Évidemment, lorsque les Prussiens, gonflés de l'orgueil de leurs premiers succès, étaient venus le 19 septembre 1870 s'établir autour de Paris, ils ne s'attendaient pas à passer près de cinq mois devant une ville qu'ils croyaient peu faite pour se soumettre aux rigueurs d'un long siége. Ils pensaient, et c'était un calcul assez simple après les événemens foudroyans qui avaient brisé en trois semaines la puissance militaire de la France, ils pensaient que Paris privé de toute armée de secours, désorganisé par une révolution, se défendrait quelques jours tout au plus, puis qu'il tomberait inévitablement de fatigue, par le rapide épuisement des vivres ou à la suite de quelque convulsion intérieure. Leurs prévisions avaient été trompées. Ils avaient été réduits à passer tout un hiver, tenus en échec après tout, comptant les jours, infligeant sans doute à Paris de cruelles épreuves, — souffrant, eux aussi, de la dureté de la saison, du feu, des maladies, de l'incertitude, obligés de faire prendre patience à l'Allemagne, qui commençait à se lasser, de soutenir le moral de ces soldats à qui on promettait sans cesse qu'ils allaient prendre la ville, et qui voyaient bien qu'ils restaient immobiles, toujours exposés à de sanglans assauts. Au lieu de la rapide et facile victoire sur laquelle ils comptaient, les Prussiens avaient été contraints de s'arrêter devant ces retranchemens qu'ils n'osaient pas même aborder. Ils s'étaient vus engagés dans un siége obstiné, disputé, où ils avaient rencontré des ressources de résistance qu'ils n'avaient pas prévues, qui les déconcertaient jusqu'à un certain point, et ici je voudrais résumer d'un dernier trait ce double travail de l'attaque et de la défense, cette lutte dont le dénoûment pouvait arracher un cri de triomphe à M. de Bismarck, mais qui en définitive, cent vingt-cinq jours durant, avait offert un spectacle aussi émouvant qu'inattendu.

I.

Attaque et défense se trouvaient face à face sous Paris depuis près de cinq mois. L'attaque avait réussi, puisque la défense expirait, puisqu'on était réduit à demander merci. Le succès définitif répondait à tout et couvrait tout. On ne peut pas dire cependant que ce fut une victoire des armes, ni même d'une manière plus générale que cette chute de la grande ville assiégée fut le prix d'un effort de génie militaire, de la supériorité de l'armée allemande sur l'armée française.

Non, le siége de Paris, tel qu'il avait été conçu et exécuté, n'était pas précisément une œuvre d'éclat et de génie, c'était l'œuvre d'un sérieux esprit d'organisation et de combinaisons. Tout ce que les Prussiens avaient de méthode, d'ordre, de sens pratique, de prévoyance, ils l'avaient déployé et en quelque sorte concentré dans cet investissement, entreprise unique par ses proportions, qui, à vrai dire, n'eût jamais été possible, si tout n'avait pas servi à la favoriser, si la France ne s'était pas trouvée subitement réduite à une extrémité telle qu'elle avait des armées à refaire partout à la fois, à l'intérieur de Paris et à l'extérieur. Les Allemands avaient su profiter de la circonstance pour organiser à l'aise ces lignes bientôt devenues infranchissables. Là ils s'étaient montrés réellement supérieurs. C'était beaucoup trop pour nous sans doute. Au-delà de l'investissement néanmoins, dans ce qu'on pourrait appeler le siége proprement dit ou la période active du siége, les Prussiens ne montraient plus la même sûreté; ils hésitaient jusqu'au dernier jour, essayant des travaux d'approche sans les pousser bien résolûment, cherchant de tous côtés le point vulnérable de cette place qu'ils voulaient et qu'ils n'osaient assaillir. Ils avaient commencé leurs attaques par Avron; mais à quoi leur servait de foudroyer Avron? Ils ne pouvaient ni le prendre ni le garder, ils n'étaient pas plus avancés. En ce moment même, aux dernières extrémités du siége, ils accablaient Saint-Denis; mais, eussent-ils pris Saint-Denis, ils n'auraient pas pu y tenir, ils auraient été sous le feu de l'enceinte, de Montmartre, des buttes Chaumont. Au sud, c'était plus grave parce que là était vraiment le point faible. Les Allemands avaient dans cette région près de 200 pièces en batterie. Issy, Vanves, Montrouge, souffraient cruellement, il est vrai; Issy était déjà presque en ruine. Là encore les Prussiens ne touchaient pas au succès. Par les travaux que la défense avait multipliés, on était en mesure d'attendre une attaque de vive force. M. de Bismarck avait promis de prendre un fort en quatre jours; depuis trois semaines, on couvrait Issy de fer et de feu, et on était loin de le tenir. L'ennemi enfin, dans l'espoir de brusquer le dénoûment, en était venu à bombarder la ville elle-même, il l'accablait d'obus; mais, au lieu de décourager et de démoraliser la population, il avait au contraire enflammé chez elle toutes les passions de la résistance, entretenues par un patriotisme indigné! Voilà donc où en était l'attaque après vingt-cinq jours de bombardement, après plus de cent vingt jours de siége; elle faisait du mal de loin, elle n'avait d'aucun côté fait un progrès sérieux, elle n'avait ni ébranlé nos murs ni entamé nos lignes. Un assaut même sur Issy pouvait lui être funeste. Les Allemands avaient encore à brûler bien de la poudre avant de soumettre Paris par la force ou par la terreur.

Au camp de la défense, quoi qu'on en dise, on n'avait pas passé ces quatre mois à ne rien faire, et si on touchait à la reddition fatale, ce n'était pas parce qu'on avait manqué d'activité, de vigilance et d'énergie. En définitive, on avait tenu au-delà de ce qui paraissait possible, et cette défense de Paris, opération de guerre et de politique assurément compliquée, ardue, avait été prévoyante, humaine, sans cesser d'être courageuse. Ah! sans doute, il y a une heure où le général Trochu, pliant sous le poids des événemens, ballotté, tiraillé, semble se troubler et ne plus voir trop clair dans une situation progressivement aggravée; il laisse flotter la direction; mais jusqu'à ce moment, avec le concours de tous ces vaillans hommes, Ducrot, Vinoy, Chabaud-Latour, Tripier, Frébault, La Roncière et bien d'autres, il avait su tirer une armée du chaos, se mettre en mesure de marcher à l'ennemi, organiser la défense de façon à rendre Paris inexpugnable. On n'avait pas fait l'impossible, il est vrai, on n'avait pas percé les lignes prussiennes, on ne s'était pas jeté dans une de ces actions folles toujours réclamées par ceux qui ne doutaient de rien. On avait en réalité livré cinq batailles rangées, dont une seule avait coûté plus de 6,000 hommes, sept gros combats sanglans, et ces affaires qui ont un nom, qui s'appellent Châtillon, Chevilly, Bagneux, La Malmaison, Le Bourget, Champigny, Buzenval, ne sont encore qu'une représentation incomplète de cet effort incessant de quatre mois, de cette lutte de tous les instans soutenue sur le front de nos lignes. Au nord, les hardis partisans du commandant Poulizac étaient sans cesse sur l'ennemi, vingt fois l'amiral Saisset se battait autour de Bondy, et, en plein bombardement, les mobiles du colonel Reille, demeurés toujours aux avant-postes, étaient encore de ce côté aux prises avec les Allemands. Au lendemain du 21 décembre, on avait une chaude affaire près de Neuilly-sur-Marne, à la Maison-Blanche, qu'on enlevait de nouveau. Au sud, c'était de même. Entre le 1er janvier et la bataille de Buzenval, trois fois on faisait des sorties de nuit en avant d'Issy, on pénétrait jusqu'au bas Meudon, on essayait de se jeter sur la batterie du moulin de Pierre. On faisait des prisonniers bavarois, tandis qu'en avant de Vitry l'amiral Pothuau enlevait un poste prussien. De plus on avait multiplié les travaux, les tranchées qui complétaient, reliaient et fortifiaient les ouvrages réguliers. C'était donc une action militaire permanente sous toutes les formes.

Évidemment toutefois cette défense ne pouvait devenir efficace et se promettre quelque succès qu'à la condition de pouvoir compter sur un secours extérieur et de pouvoir durer, — si les armées de province étaient de force à lui venir en aide et si elle avait des vivres. C'est le résumé de tout le siége. Or où en était-on au lendemain de

Buzenval, au 20 janvier? Faidherbe venait d'essuyer la veille à Saint-Quentin une défaite qui le mettait pour quelque temps hors de combat. Chanzy, battu au Mans, était rejeté sur la Mayenne depuis le 11 janvier. Bourbaki, arrêté le 16, le 17 et le 18 devant Héricourt, avait commencé une retraite qui allait devenir un désastre. On ne savait pas encore toute la vérité, on commençait à l'apprendre, et c'était un danger de plus de vivre dans cette obscurité.

Oui, c'était pour la défense un danger et un malheur de ne rien savoir ou d'être trompée par ceux qui auraient dû la renseigner, et par un surcroît de misère elle se voyait au même instant exposée aux objurgations de M. Gambetta, qui puisait sans doute dans ses prodigieux succès le droit d'accuser les autres! Pendant que Paris en était à se débattre dans son agonie, sans se laisser approcher par l'ennemi, M. Gambetta écrivait le 16 janvier à M. Jules Favre une lettre des plus étranges, comme s'il eût eu la pensée de se dégager d'avance de toute responsabilité. « Vous voyez s'approcher tous les jours de vous, de la France et de la république l'horrible catastrophe, disait-il, et vous vous résignez en gémissant. Vous vous laissez acculer par la famine; vous avez laissé passer l'heure et l'occasion favorables pour une victorieuse trouée, et avec les intentions les plus pures, vous tomberez comme ceux qui sont tombés à Metz et à Sedan... Si vous étiez sortis le 7 janvier, Chanzy, au lieu d'un échec sur la ligne du Mans, aurait probablement compté un triomphe. Si vous sortiez aujourd'hui, demain, après-demain, profitant du moment où les Prussiens ont dégarni leurs lignes pour opposer 200,000 hommes à Chanzy, 100,000 hommes à Bourbaki, vous réussiriez encore... » M. Gambetta décrivait la situation à sa manière, c'est-à-dire de la façon la plus chimérique, la plus décevante, et après avoir fait toute sorte de calculs stratégiques, après avoir cité en exemple la « bonne méthode » des Prussiens destituant leurs généraux battus, von der Tann et Werder, — Werder, qui battait en ce moment Bourbaki! — le bouillant dictateur ajoutait, passant à la menace : « Pendant toutes ces luttes, que fait Paris? Rien. La population supporte stoïquement les obus des Prussiens, mais on se demande non-seulement en France, en Europe, ce que fait la population militaire. Cependant le temps vous presse;... qu'attendez-vous pour agir? Autour de vous, tout le monde vous en adjure! Je vous ai envoyé mon vote, je viens de vous exposer les nécessités de la situation, je vous ai fait connaître l'opinion générale, unanime, dans le sens d'un effort immédiat. Retarder plus longtemps, quel que soit le prétexte d'une pareille faiblesse, serait un acte coupable contre le pays, contre la république; même indirectement je ne veux pas m'y associer. En conséquence, si le 23 je n'ai pas reçu une dépêche nous annonçant qu'une sortie *sans esprit*

de retour est engagée avec tous vos moyens, je ferai connaître à la France la vérité tout entière... »

C'était toujours la même histoire. Si Chanzy avait été battu, c'est qu'on l'avait laissé accabler, c'est qu'on avait permis aux Prussiens de dégarnir leurs lignes. On ne faisait rien à Paris! Par une théorie toute nouvelle d'art militaire, par une singulière interversion de rôles, c'était maintenant à l'armée parisienne de porter secours aux armées de province! M. Gambetta assurait que c'était son devoir d'être « une armée d'opération extérieure, une armée de secours capable de prendre la campagne. » Voilà un homme se disant ministre de la guerre, ayant la vanité de présider à des opérations militaires, qui se payait de ces contes et qui les envoyait à de malheureux assiégés aux prises avec l'ennemi depuis quatre mois! Ai-je besoin de rappeler que tout ce que disait M. Gambetta n'était qu'un tissu de fictions? Chanzy n'avait pas eu 200,000 hommes sur les bras, il avait eu affaire à la seule armée de Frédéric-Charles, à moins de 100,000 hommes, et c'était déjà beaucoup trop. Manteuffel n'avait pas 100,000 hommes, il en avait 60,000, et c'était plus qu'il n'en fallait avec les soldats de Werder, — de Werder destitué, — pour mettre à mal l'infortuné Bourbaki, laissé sans soutien à Dijon et sans vivres à Besançon. De toutes ces forces qui étaient à poste fixe autour de Paris depuis la première heure, le VIe corps à Choisy-le-Roi, le IIe corps bavarois à Meudon, le XIe corps à Sèvres, le Ve corps entre Saint-Cloud et Bougival, le IVe corps à Argenteuil, la garde prussienne à Gonesse, le XIIe corps saxon sur la Marne, les Wurtembergeois à Villiers, pas un détachement de quelque importance n'avait quitté les lignes.

Tantôt M. Gambetta traçait pour la province des récits épiques et fantasmagoriques de ce qui se faisait à Paris, tantôt il menaçait de dévoiler à la France l'inaction parisienne. Il flattait l'esprit populaire en accablant un gouvernement aux abois qui aurait eu plus que jamais besoin d'être soutenu dans son autorité, et cette lettre arrivant le 20 janvier, au lendemain de Buzenval, au moment où l'on ne savait plus que faire, prenait assurément un caractère particulier d'indignité ou de coupable légèreté; tout cet étalage de mouvemens stratégiques et de sorties nécessaires à une pareille heure ressemblait à une amère et insultante ironie. M. Jules Simon s'écriait dans un conseil qu'il fallait absolument faire un nouvel effort, que Paris pouvait vivre quelques jours sans pain, et qu'il le devait pour son honneur « après la lettre lugubre et accusatrice de M. Gambetta (1). » Il aurait donc fallu pousser la population parisienne à

(1) *Procès-verbaux des actes du gouvernement.* — « La violence de la dépêche de M. Gambetta paraît à M. Jules Simon une injustice qui s'ajoute aux malheurs actuels

une hécatombe désormais inutile rien que pour complaire aux fantaisies du dictateur de Bordeaux! M. Gambetta avait une étrange manière d'aider Paris, et ce n'était pas le dernier service de ce genre qu'il devait lui rendre. M. de Chaudordy, lui, ne dissimulait pas du moins la vérité, il la disait franchement, virilement, en écrivant le même jour, le 16 janvier, à M. Jules Favre : « Nous ne pouvons plus nous faire d'illusions, et l'effrayante nécessité de la capitulation de Paris est inévitable. Nous ne pouvons plus aller à temps à votre secours. Nos armées sont repoussées sur tous les points... Paris ne peut plus être sauvé par nous... » Voilà ce qu'il y avait de plus vrai et de plus clair.

Puisque le dernier espoir d'un secours extérieur s'évanouissait, tout se réduisait à une question de vivres, et cette question devenai désormais impérieusement pressante, inexorable. Il n'y avait plus à calculer par semaines, on était réduit à compter par jours, peut-être par heures. Avec un peu d'industrie et un surcroît de souffrances pour la population, on pouvait tout au plus vivre huit ou dix jours, en acceptant la chance de passer les derniers momens sans avoir même de ce triste pain qui restait; mais ce n'était pas tout de vivre ces huit ou dix jours, il fallait songer au lendemain; il fallait du temps pour négocier, il en fallait surtout pour un ravitaillement devenu difficile avec des chemins de fer à demi détruits, qui resteraient dans tous les cas sous la main de l'ennemi. Qu'il y eût un retard, qu'un accident survînt, on pouvait se trouver tout à coup en plein accomplissement de ces prédictions sinistres que M. de Bismarck notifiait à l'Europe, dès le mois d'octobre, dans une circulaire où il disait : « Dans le cas où la capitulation de Paris serait retardée par le gouvernement provisoire jusqu'au moment où le manque de vivres la rendrait nécessaire, les conséquences seraient terribles. L'absurde destruction des chemins de fer, des ponts et des canaux dans un rayon assez étendu autour de Paris a rendu difficiles pendant longtemps encore les communications entre la capitale et les provinces... *Il en résultera infailliblement que des centaines de milliers d'individus devront mourir de faim...* » Ainsi on en était là dans ces poignantes journées du 20, du 21, du 22 janvier. Paris, inexpugnable à l'ennemi, ne pouvait songer à se délivrer lui-même; il n'y avait plus à compter sur le secours des armées de province, rejetées plus loin que jamais; on touchait à la famine, et déjà on était réduit à se demander si de toute façon, même en se rendant, on pourrait la conjurer.

C'était assurément une situation pleine d'angoisses pour des

et permet de pressentir sur qui l'on voudra se décharger plus tard de la responsabilité des revers. »

hommes qui avaient la responsabilité de la vie et de l'honneur d'une cité de 2 millions d'âmes. Il fallait prendre un parti, il n'y avait plus même à hésiter. Ici seulement on subissait une autre fatalité, on venait se heurter contre un des résultats les plus inévitables de ce que j'appelais la politique du siége, de cette politique de la « force morale, » de l'illusion, de la surexcitation patriotique ou révolutionnaire. Cette politique qu'on avait suivie un peu par entraînement, un peu par nécessité, et qui était tout simplement la rançon dangereuse de la situation la plus extraordinaire, avait produit toutes ses conséquences. Elle avait fini par créer un état moral où personne n'avait plus le sens de la réalité, où tout était devenu possible. Pour éviter la guerre civile, on avait à peu près laissé tout faire, on avait désarmé la répression et ménagé tous les agitateurs. Pour soutenir la population, on avait passé quatre mois à la flatter, à lui inspirer l'orgueil de sa force, à l'entretenir dans l'espérance d'une victoire définitive, à la passionner et à lui déguiser souvent la vérité, qu'on croyait dangereux de lui avouer. Il en résultait que maintenant on se trouvait en face de cette ville qui ne pouvait admettre qu'on se rendît lorsqu'on avait encore 200,000 ou 300,000 hommes à opposer aux Allemands, toujours tenus à distance, qui avait fini par s'accoutumer à croire que, puisqu'on avait vécu au-delà de toutes les limites fixées, on pouvait vivre indéfiniment, et à qui on ne pouvait dire qu'elle touchait au dernier morceau de pain, puisque c'eût été du même coup le dire à l'ennemi. On était obligé de garder le terrible secret, et en le gardant on s'exposait à n'être pas compris de cette population qu'on avait à sauver de la famine; on se sentait sous la menace de la sédition, prête à relever le mot d'ordre de la « guerre à outrance, » et à profiter du désarroi d'un gouvernement compromis par le dernier insuccès de Buzenval.

C'est ce qui arrivait en effet le 22 janvier par cette incohérente échauffourée qui coïncidait avec le remplacement du général Trochu par le général Vinoy, et qui allait expirer entre midi et deux heures sous la fusillade des mobiles du Finistère, chargés de la garde de l'Hôtel de Ville. Le mouvement du 22 janvier, émeute avortée, explosion nouvelle des passions qui avaient fait le 31 octobre, était comme la protestation redoutée et prévue de l'esprit de sédition avant l'acte suprême du siége. Cette crise de quelques heures une fois passée ou momentanément conjurée, on y trouvait du moins l'avantage de se sentir un peu plus fort pour fermer les clubs, pour supprimer quelques-uns des journaux les plus violens, *le Réveil*, *le Combat*, et pour en venir à la résolution décisive devant laquelle on se débattait depuis trois jours. Malheureusement la défaite de l'émeute, en simplifiant jusqu'à un certain point la situation, en donnant au gouvernement une certaine liberté relative, n'avait pas

supprimé d'un seul coup bien d'autres difficultés pratiques dont on avait jusque-là détourné les regards, qui tenaient à cette situation sans exemple où l'on se trouvait conduit par une impitoyable fatalité.

On sentait qu'il n'y avait plus désormais une heure à perdre. Une négociation était nécessaire, elle devenait moins impossible. Qui se chargerait cependant de cette négociation? Quelle forme et quel caractère lui donnerait-on? Si Paris eût été une place de guerre ordinaire, il n'y aurait eu aucun doute : c'était le rôle de l'autorité militaire de négocier la reddition de la ville; mais Paris n'était une place de guerre que de nom et par circonstance. C'était avant tout la capitale de la France, le siége du seul pouvoir reconnu dans le pays; sa défense avait été une œuvre de gouvernement encore plus qu'une œuvre militaire, et d'ailleurs il eût été par trop dur d'infliger au général Vinoy, qui avait le commandement depuis le matin, la mission cruelle de conduire le deuil de cette défense qu'il n'avait pas dirigée. Était-ce aux maires de Paris d'aller négocier une reddition toute municipale dans l'intérêt de la cité? On avait pensé à cette combinaison, on avait sondé les maires, qui s'étaient aussitôt récriés, déclinant absolument le fardeau qu'on voulait leur imposer. On agitait bien d'autres idées, et quelques-unes assurément fort étranges; on allait jusqu'à discuter en plein conseil la possibilité de mettre la question au scrutin populaire, d'appeler Paris à nommer des mandataires spéciaux pour capituler, — comme si tout cela pouvait être sérieux en présence de la faim et de l'ennemi, comme si, après avoir pris la responsabilité de tout depuis quatre mois, on avait le droit de dire à une population tout entière : Si la victoire nous était restée, nous en aurions gardé l'honneur; maintenant tout est perdu, à vous de vous tirer d'affaire par des délégués spéciaux! D'autres proposaient de combattre jusqu'au bout, de pousser la défense jusqu'à la dernière extrémité, puis d'ouvrir les portes et de se livrer sans conditions, — comme si ce n'était pas toujours se rendre sans avoir même le bénéfice de la reddition, comme si on ne s'exposait pas ainsi à laisser Paris se débattre dans ses convulsions et dans sa détresse, tandis que l'ennemi aurait attendu tranquillement qu'on vînt lui porter une soumission régulière, lui offrir des garanties, avant de permettre le ravitaillement. Les plus raisonnables enfin demandaient que du moins, si on devait négocier, on ne traitât que pour Paris, sans engager la province, et rien n'eût été certainement plus désirable, si on l'avait pu; mais c'était là encore une étrange illusion de se figurer qu'on pouvait rendre Paris comme Toul ou Phalsbourg, sans qu'il en résultât d'autres conséquences, sans que l'ennemi, arrêté devant nos murs depuis quatre mois, vainqueur sur tous les points de la France, cherchât à tirer parti de cette

situation. Il fallait être aveugle pour ne pas voir la logique cruelle qui liait désormais le sort de Paris à un armistice plus général, surtout lorsqu'on n'avait cessé d'invoquer cet armistice pour faire appel à la France.

Bref, on épuisait toutes les combinaisons, c'est-à-dire tous les moyens d'éluder ou d'atténuer l'inexorable nécessité. On ne voulait pas s'avouer qu'on n'était plus libre, qu'on allait négocier, non pas pour faire des conditions, mais pour avoir du pain, pour arracher une ville de 2 millions d'âmes à la mort. On sentait bien la fatalité, on se raidissait encore contre elle, et c'était à qui se déroberait à l'amertume du dénoûment. Le général Trochu se déchargeait sur le général Vinoy; le gouvernement aurait voulu s'effacer devant les maires; M. Emmanuel Arago proposait de rejeter le tout sur la population de Paris par cette imagination baroque d'une consultation de scrutin. Je veux dire la vérité telle que je la vois. La négociation étant admise, celui qui aurait dû aller la suivre, c'était le général Trochu. Seul il inspirait assez d'estime au quartier-général allemand pour faire respecter l'honneur de la défense, pour obtenir peut-être plus que tout autre, et seul aussi par sa compétence militaire il pouvait déjouer certains calculs, éviter des méprises faites pour aggraver le désastre. Il n'était plus gouverneur de Paris, il est vrai, il restait toujours président du conseil, et un peu plus ou un peu moins d'impopularité ne pouvait l'arrêter. Puisque le général Trochu se croyait obligé de s'effacer et que d'autres n'auraient pas eu une autorité suffisante, M. Jules Favre tranchait la question en prenant pour lui-même ce rôle d'Eustache de Saint-Pierre dont il parlait dans un conseil du gouvernement. Il le devait sans doute un peu comme ministre des affaires étrangères, mais c'était aussi à coup sûr une œuvre de douloureuse et patriotique abnégation. M. Jules Favre a pu se tromper plus d'une fois, et il allait se tromper encore assez gravement dans cette négociation. Il y a eu du moins dans cette longue épreuve deux momens où il se dévouait aux plus ingrates, aux plus pénibles missions, — au commencement du siége, à l'entrevue de Ferrières, et à la dernière heure. Le mérite de M. Jules Favre était de ne point hésiter, d'accepter d'avance toutes les amertumes de cette médiation du désespoir entre l'ennemi implacable qu'il avait à désarmer et une population passionnée qui s'acharnait à la résistance, qu'il fallait sauver, fût-ce malgré elle, d'une effroyable catastrophe.

II.

Dès le 22 janvier au soir d'ailleurs, aussitôt qu'il avait eu la certitude que l'émeute était vaincue, sans attendre les dernières déli-

bérations du gouvernement, toujours occupé à discuter sur ce qu'il pouvait ou ne pouvait pas faire, M. Jules Favre avait pris le parti héroïque, il avait écrit à M. de Bismarck pour lui demander une entrevue immédiate. Ce n'est que le lendemain soir à cinq heures qu'il recevait la réponse, rapportée des avant-postes de Sèvres par un jeune officier attaché à l'état-major du général Trochu, le capitaine d'Irrison. Cette réponse, il l'attendait avec une impatience pleine d'émotion, et aussitôt qu'il l'avait reçue, sans vouloir retarder au lendemain, il se décidait à partir, prenant un chemin détourné à travers le bois de Boulogne, car il n'était point sans inquiétude : il avait appris que des gardes nationaux exaltés, ayant quelques soupçons, avaient menacé de l'arrêter de vive force au passage. C'eût été la pire des aventures.

Il faisait déjà nuit lorsque ce singulier ambassadeur, réduit à se cacher, arrivait en face de Sèvres et pouvait passer la Seine dans une petite barque à demi ouverte par les balles, faisant eau de toutes parts, et s'avançant péniblement au milieu des glaçons charriés par le fleuve. M. Jules Favre, conduit à travers les barricades de Sèvres, pouvait enfin prendre la route de Versailles sous l'escorte d'un piquet de cavaliers, au bruit du canon qui ne cessait de tonner, qui couvrait d'obus Paris et Saint-Denis, à la sinistre lueur de l'incendie de Saint-Cloud, de cet incendie commencé depuis la veille, continué et activé même pendant la négociation, même après l'armistice qu'on allait signer. Qui aurait dit, au milieu de ces dévastations de la guerre, de ces ponts rompus, de ces maisons éventrées par les boulets et de ces incendies lugubres, qu'on était aux portes de Paris? A huit heures du soir, M. Jules Favre se trouvait en face de M. de Bismarck, dans un petit salon de cet hôtel de la rue de Provence à Versailles, où le chancelier prussien s'était établi par droit de conquête, où il vivait sans beaucoup de faste, comme dans un camp. C'était l'entretien commencé à Ferrières le 18 septembre 1870 qui venait se renouer à Versailles le soir du 23 janvier 1871; mais entre ces deux dates les événemens s'étaient déroulés avec une singulière puissance : l'invasion s'était répandue de toutes parts, refoulant nos jeunes armées improvisées. Paris seul toutefois, ce Paris dont M. de Bismarck s'était vanté de prendre les forts en quatre jours, résistait depuis plus de quatre mois; il ne s'était laissé ni entamer par l'ennemi, ni ébranler par la sédition, ni fatiguer par les souffrances.

Lorsque M. Jules Favre avait pris le parti suprême d'aller à Versailles, il s'était fait évidemment un thème de négociation qui résultait d'ailleurs de la nature des choses, et qui, tout embrouillé qu'il fût par les discussions intérieures du gouvernement, ne restait pas moins cruellement simple. Le plénipotentiaire parisien n'allait

pas négocier la paix, il n'avait aucune autorité pour cela; il vivait séparé de la France depuis quatre mois, il ne savait ni ce qui se passait au dehors ni ce que pensait le pays, et il n'était après tout que le représentant d'un pouvoir avec qui on aurait pu même refuser de traiter. En deux mots, ce que M. Jules Favre allait chercher à Versailles, c'était, comme à Ferrières, la possibilité pour la France de se prononcer par une manifestation régulière de souveraineté nationale, et pour Paris la possibilité de se ravitailler. On réservait toujours ainsi le droit de la France en faisant la part des besoins inexorables de Paris. La situation était devenue bien extrême sans doute, et on ne pouvait plus songer à demander comme à Ferrières l'armistice et le ravitaillement sans la reddition de Paris; mais cette reddition, on pouvait essayer de la mesurer, de l'atténuer par des artifices de négociation, par quelques demi-satisfactions, en obtenant que l'ennemi n'entrât pas dans la vaillante et malheureuse ville, en épargnant aux défenseurs de Paris, armée régulière ou garde nationale, des humiliations trop dures.

Oui, l'on pouvait essayer tout cela, bien entendu avec la chance de ne pas obtenir tout ce qu'on demanderait et d'être réduit à se contenter de peu. M. Jules Favre lui-même ne se faisait guère illusion, il se sentait sous le poids de la nécessité qui le conduisait à Versailles, il était profondément convaincu qu'il n'avait plus qu'à traiter, à moins qu'on ne voulût lui imposer de ces conditions qui poussent au désespoir. Seulement il n'était pas tenu d'avouer l'extrémité de la situation de Paris. Il pouvait se présenter comme le plénipotentiaire d'une ville résolue à combattre encore, d'une population qui venait de forcer le gouverneur à quitter le commandement parce qu'il se refusait à de nouveaux efforts. Sa diplomatie, sans être bien savante, pouvait laisser croire qu'on avait quelques semaines de vivres pour continuer la lutte. M. de Bismarck, de son côté, n'était pas homme à s'y tromper sans doute. Il savait bien que, si on venait à lui, c'est qu'on était à bout de ressources, et le triomphant hallali qu'il sifflait en recevant la lettre de M. Jules Favre prouvait assez qu'il se croyait sûr de sa victoire. A tout prendre cependant il pouvait y avoir du vrai dans ce que disait M. Jules Favre. Paris avait peut-être encore des vivres; une population exaspérée par quatre mois de siége pouvait s'acharner au combat, prolonger une lutte meurtrière dont l'Allemagne, elle aussi, commençait à se lasser. Si on pouvait avoir la paix tout de suite, même au prix de quelques concessions, pourquoi s'y refuser? En définitive, telle était la situation : M. Jules Favre, en poursuivant quelques atténuations de forme, ne se sentait pas en mesure de disputer beaucoup sur le fond; M. de Bismarck, tenant surtout au fond, avait plus d'un motif de ne pas trop insister sur quelques détails de forme, et c'est ainsi

que s'engageait cette négociation qui durait jusqu'au 28 janvier. M. Jules Favre passait les journées à Versailles; le soir, quelquefois assez avant dans la nuit, il revenait à Paris pour rendre compte au gouvernement de ce qu'il avait fait, et toujours sur son chemin l'incendie de Saint-Cloud, cruellement entretenu, l'escortait de ses lueurs sinistres.

Il fallait surmonter tout. Assurément c'étaient là de dures journées, d'autant plus que dans cette lutte déjà si complétement inégale le vainqueur ne se refusait pas le plaisir orgueilleux de faire sentir l'aiguillon de la force et de mettre à l'épreuve la diplomatie du plénipotentiaire de la défense nationale. Pour tout dire, le chancelier prussien ne se gênait pas, mêlant dans ses façons la brutalité teutonne et une certaine courtoisie de gentilhomme, la rouerie et une apparence de franchise, la rudesse et la familiarité. Il se mettait tout à fait à l'aise, il allait même jusqu'à consulter M. Jules Favre, « comme avocat, » disait-il, en lui demandant son opinion sur un personnage français dont il prétendait avoir reçu des ouvertures au nom du corps législatif de l'empire. C'était la prétention de M. de Bismarck de n'être pas au dépourvu de négociateurs. Au premier mot que M. Jules Favre lui avait dit en arrivant le soir du 23, il avait répondu vivement : « Vous arrivez trop tard, nous avons traité avec votre empereur. Comme vous ne pouvez ni ne voulez vous engager pour la France, vous comprendrez sans peine que nous cherchions le moyen le plus efficace pour terminer la guerre. » Puis il ne s'agissait plus de l'empereur, c'était le prince impérial avec la régence, le prince Napoléon lui-même, une commission du corps législatif, et, comme M. Jules Favre faisait observer à son terrible interlocuteur que de telles combinaisons n'amèneraient que des « déchiremens intérieurs en France, » le chancelier allemand répliquait avec un abandon toujours instructif : « Ceci vous regarderait. Un gouvernement qui provoquerait chez vous la guerre civile nous serait plus avantageux que préjudiciable. » La vérité est que M. de Bismarck n'avait traité avec personne, que le représentant du corps législatif dont il parlait aurait été fort surpris de se savoir mis en scène, que toutes ces évocations un peu incohérentes de l'empire et de l'empereur n'étaient qu'un artifice pour déconcerter M. Jules Favre, et la meilleure preuve que rien de tout cela n'était sérieux, c'est qu'après cette première conversation de trois heures, le 23 au soir, on était assez avancé pour que le chancelier dît au ministre français : « Mettez-moi vos idées par écrit. » M. Jules Favre semblait hésiter encore, et M. de Bismarck se hâtait d'ajouter : « C'est pour moi seul, pour me permettre d'en causer avec le roi et me fournir des argumens, c'est sous la garantie de ma parole de gentilhomme. » On s'ajournait au lendemain.

Au fond, M. Jules Favre, tout désarmé qu'il fût, trouvait une dernière force dans l'extrémité d'une situation si nouvelle pour tout le monde, faite pour intimider les plus audacieux, et dans le désir que M. de Bismarck lui-même devait avoir d'en finir. Quelles étaient donc les conditions débattues dans cette douloureuse négociation de cinq jours entre le représentant de l'Allemagne victorieuse et le plénipotentiaire de la ville réduite à s'avouer vaincue? Un armistice général permettant à la France de nommer une assemblée pour décider de la paix ou de la guerre, la reddition de Paris et de toutes ses défenses, le ravitaillement comme conséquence de la reddition pendant l'armistice, sur ces premiers points il ne pouvait y avoir ni doute, ni même discussion sérieuse, puisque le traité n'avait pas d'autre raison d'être; mais ce n'étaient là en quelque sorte que les principes généraux qu'il s'agissait d'interpréter, de réaliser par des conditions complémentaires réglant tous les détails de cette transaction poignante, et ici commençaient les vraies difficultés; ici s'ouvrait cette lutte où tout ce qu'on pouvait obtenir de concessions était encore une amertume pour le vaincu. Les difficultés se concentraient en définitive sur trois ou quatre points essentiels, sur la contribution de guerre que Paris aurait à payer, sur l'occupation de la ville ou d'une partie de la ville par les Prussiens, sur le désarmement de la garde nationale, sur ce qu'on ferait de l'armée régulière. C'était là ce que contenait ce mot de reddition de Paris.

J'écarte la question d'argent, cette contribution de guerre que M. de Bismarck tout d'abord portait rondement à 1 milliard, en prétendant avec une indéfinissable ironie que la ville de Paris était « une personne trop puissante et trop riche pour que la rançon ne fût pas digne d'elle. » Le chancelier se donnait visiblement de la marge pour faire des concessions, il finissait par réduire le chiffre à 200 millions, sans soupçonner que M. Jules Favre avait l'autorisation d'aller jusqu'à 500 millions. Restaient les autres questions, bien autrement graves, bien autrement délicates. Les Prussiens entreraient-ils à Paris? Assurément l'état-major de Versailles tenait à cette condition, il y voyait pour l'armée allemande le prix le plus légitime d'un immense effort, des combats qu'on avait livrés, des misères qu'on avait supportées. Le parti militaire, puissant autour du roi, réclamait vivement ce qu'il regardait comme son droit. M. Jules Favre résistait de son mieux, et il menaçait de se réfugier dans l'inertie du vaincu subissant la loi de la force, mais refusant de signer son humiliation. M. de Bismarck, qui prenait volontiers ou qui affectait de prendre un rôle de médiateur entre les exigences militaires de l'état-major allemand et les susceptibilités parisiennes, M. de Bismarck semblait assez préoccupé. Il n'éprouvait pas, bien entendu, le moindre respect pour l'inviolabilité de Paris. Il ne faisait qu'expri-

mer ses propres sentimens aussi bien que les sentimens qui s'agitaient autour de lui, lorsqu'il disait à M. Jules Favre : « Comment voulez-vous que nous fassions accepter par nos troupes une clause qui les priverait d'un des fruits les plus précieux de leur victoire?.. c'est la récompense de notre armée... Quand, rentré chez moi, je rencontrerai un pauvre diable marchant sur une seule jambe, il me dira : La jambe que j'ai laissée sous les murs de Paris me donnait le droit de compléter ma conquête; c'est ce diplomate, qui a tous ses membres, qui m'en a empêché. Nous ne pouvons nous exposer à froisser à ce point le sentiment public... » Cependant lorsque M. Jules Favre faisait observer au chancelier que c'était tenter la plus périlleuse des aventures, qu'on allait entrer dans une ville exaspérée de douleur et de colère, toute chaude encore d'une lutte de cinq mois, qu'on ne pouvait répondre de ce qui sortirait d'un mouvement de désespoir, — lorsque M. Jules Favre parlait ainsi, M. de Bismarck convenait qu'il y avait en effet des inconvéniens. Il jugeait en politique, et, tout bien réfléchi, on accordait à notre plénipotentiaire que l'armée allemande n'entrerait pas dans la ville de Paris « pendant l'armistice. » La question n'était point résolue, il est vrai, elle restait en suspens jusqu'à la paix; c'était beaucoup dans le moment pour Paris.

Autre difficulté d'où allaient sortir bientôt d'effroyables conséquences : que ferait-on de la garde nationale? La traiter en prisonnière de guerre, on ne pouvait y songer. La première pensée de M. de Bismarck avait été d'exiger un désarmement général en ne conservant que les anciens bataillons formés sous l'empire. C'était impraticable, ces anciens bataillons avaient disparu dans la masse, ils n'avaient plus leur organisation primitive. Sur ce point d'ailleurs M. Jules Favre insistait énergiquement; il se faisait un point d'honneur de maintenir la garde nationale dans son intégrité, de la sauver du désarmement. On lui disait qu'il s'exposait à de terribles dangers en laissant cette masse confuse et agitée tout entière en armes, et il ne le niait pas trop, il était le premier à prévoir et à redouter ce qu'il appelait une « liquidation sanglante; » mais il répondait aux Prussiens avec un sentiment de juste et patriotique fierté : « Cette liquidation, nous la ferons sans vous; j'espère encore que les élémens excellens de la garde nationale seront suffisamment forts pour réprimer ceux qui sont mauvais. » Il l'espérait, il le croyait. Depuis, pendant la commune, à Versailles, M. Jules Favre a demandé un jour pardon à Dieu et aux hommes de n'avoir pas laissé désarmer la garde nationale, puis il s'est repenti de cette parole amère, et en réalité il n'avait ni à demander pardon à Dieu et aux hommes, ni à se repentir, ni à se vanter, par cette raison bien simple qu'il n'avait pas eu le choix; il n'avait fait que subir une des

plus grandes fatalités de cette mauvaise heure. Le désarmement de la garde nationale était à peu près une impossibilité. Sans doute les bataillons fidèles, animés d'un esprit sage, auraient pu se résigner à rendre leurs armes, si on les leur avait demandées dans un intérêt public. Les mauvais bataillons, et ils étaient nombreux, auraient gardé leurs fusils; ils auraient peut-être trouvé pour complices tous les sentimens d'irritation patriotique qui agitaient Paris, et c'était dès ce moment la guerre civile éclatant sous les yeux de l'ennemi, en présence d'un gouvernement dont la capitulation achevait de ruiner l'autorité, avant qu'un pouvoir régulier eût été reconstitué. M. de Bismarck, il est vrai, prétendait avoir un moyen infaillible : on n'aurait donné un morceau de pain, disait-il, qu'en échange d'une arme entière ou brisée. C'était une boutade, ce n'était pas une solution. Le privilége réclamé par M. Jules Favre pour la garde nationale n'était pas non plus une solution; seulement on sauvait peut-être ainsi la situation pour le moment, on pouvait doubler ce terrible cap de la famine en évitant la crise immédiate qu'aurait pu provoquer un désarmement tenté dans de telles conditions.

Ceux qui n'ont pas été les témoins de ces scènes ou ceux qui jugent les choses après coup en parlent trop à l'aise aujourd'hui dans la commission d'enquête; ils ne soupçonnent pas ou ils ont oublié ce qu'était cette masse échauffée, violente, désordonnée, qui se croyait encore de force à repousser l'ennemi et qui accusait de trahison des hommes occupés à sauver la ville d'une catastrophe. Tout au moins, pour dissoudre cette garde nationale, si on le voulait, il aurait fallu laisser dans Paris les troupes régulières intactes avec leur organisation et leurs armes. On devait les honneurs de la guerre à ceux qui avaient été les vrais combattans; mais l'état-major allemand ne l'entendait pas ainsi. L'armée de Paris était considérée par lui comme prisonnière. Consentir à ne pas l'envoyer pour le moment captive en Allemagne, où l'on avait déjà trop de prisonniers, n'était point certes une grande concession, M. de Bismarck l'avouait. Si on la laissait à Paris, on ne voulait pas moins la traiter comme une armée ayant déposé les armes; on prétendait parquer les soldats sous la garde prussienne à Gennevilliers et à Saint-Maur, tandis que les officiers auraient été internés à Saint-Denis. M. Jules Favre avait à faire les plus grands efforts pour défendre l'armée de Paris de ces humiliations, pour épargner à nos officiers d'avoir à remettre leurs armes et à nos soldats d'être parqués comme un troupeau. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. de Bismarck prétendait agir dans notre intérêt. « C'est insensé, disait-il à M. Jules Favre, 100,000 soldats désœuvrés, errans au milieu d'une population démoralisée elle-même, seront une cause permanente de désordre et un danger pour vous. » C'était peut-être vrai; on n'avait malheureusement que le

choix entre toutes les causes de désordre. Puisque M. de Bismarck le voyait si bien cependant, il pouvait jusqu'à un certain point atténuer le danger. Il n'avait qu'à se prêter à ce qu'on lui demandait, à laisser au gouvernement de Paris la faculté de garder trois divisions d'infanterie armées. La sûreté des Allemands maîtres des forts ne pouvait certes être en péril. Ce n'est qu'après les discussions les plus vives et avec une peine extrême qu'on finissait par obtenir une seule division, plus la gendarmerie et la garde municipale au nombre de 3,500 hommes. C'était une force totale de 16,000 hommes au plus, qui ne pouvait évidemment suffire à un sérieux service d'ordre ou de défense intérieure (1). Dernière concession allemande : après cinq heures de lutte et des visites réitérées chez le roi, on consentait à ne pas exiger la remise des drapeaux de l'armée de Paris; il n'en restait d'ailleurs que quelques-uns, et ceux-là ont eu du moins la chance de ne pas aller à Berlin. Paris, en se rendant, ne livrait pas les drapeaux de la France laissés sous sa garde. Ainsi se poursuivait cette négociation le 24, le 25, le 26 janvier. Sans avoir rien conclu définitivement, on avait ébauché les traits généraux de la convention qui allait mettre fin au grand conflit.

Jusque-là M. Jules Favre était resté seul à se débattre à Versailles. A mesure que la négociation avançait cependant, les questions se précisaient : on touchait aux détails militaires de l'armistice qui avaient une singulière importance, au règlement pratique des conditions financières. M. Jules Favre, abandonné à lui-même, sentant son incompétence et assez inquiet de sa responsabilité, avait demandé plusieurs fois déjà d'être accompagné de quelques membres du gouvernement, du général Trochu et de M. Ernest Picard, qui l'un et l'autre avaient paru peu pressés d'aller partager le terrible fardeau. Le 27, il n'y avait plus à reculer, les Allemands réclamaient la présence d'un officier, qui était en effet fort nécessaire. A défaut du général Trochu, qui persistait à s'effacer, quoique son autorité et son expérience militaire n'eussent pas été de trop, il y avait un choix simple, naturel et régulier, c'était celui du chef d'état-major du nouveau commandant de Paris. On allait être obligé d'y revenir, mais on vivait dans un tel trouble d'esprit qu'on n'y songeait pas d'abord. On commençait par s'adresser au général Callier qui se hâtait de se récuser, prétendant, non peut-être sans raison, qu'il pouvait rendre plus de services à son secteur de Belle-

(1) M. de Bismarck, il est vrai, avait à proposer un autre moyen pour maintenir l'ordre : par une « plaisanterie qu'il qualifiait de sérieuse, » selon les termes des procès-verbaux des délibérations du gouvernement; il demandait « qu'on lui livrât comme otages les journalistes, avec lesquels, disait-il, on ne pourrait jamais maintenir l'ordre pendant l'armistice. »

ville qu'à Versailles. On faisait alors appel au dévoûment du général de Beaufort d'Hautpoul, qui était à Neuilly avec sa division. On avait pensé à lui parce qu'il avait rempli autrefois une mission en Syrie et parce qu'il passait pour un diplomate parmi les militaires, avant de passer bientôt pour être un peu trop militaire parmi les diplomates. Le général de Beaufort, désespéré autant que surpris du rôle qu'on lui infligeait, ne cédait qu'avec chagrin aux pressantes instances du général Trochu lui-même, qui allait le trouver à sept heures du matin pour le préparer à partir avec M. Jules Favre. Il se laissait conduire au camp ennemi à l'improviste, ayant à peine le temps d'être mis au courant de la situation dans un trajet rapide, maugréant de tout cœur, ne cachant ni aux officiers prussiens qui le recevaient à Sèvres, ni à M. de Bismarck et aux chefs de l'état-major de Versailles à son arrivée, qu'il aimerait mieux pour le moment être à leur tirer des coups de canon, et ce n'est pas l'épisode le moins curieux d'une si douloureuse négociation.

Cette conférence du 27 janvier, décrite par un jeune officier d'ordonnance du général de Beaufort, est une des scènes les plus vives, les plus caractéristiques de ce drame de la diplomatie et de la guerre. M. de Moltke est là impassible, sobre de paroles; « c'est un vieillard de taille moyenne, que ses soixante-quatorze ans n'ont pas courbé. Deux petits yeux fixes donnent à son visage sec, maigre et rouge, une expression particulière. Il n'a point de barbe; aussi voit-on ses lèvres plissées par un grand nombre de rides concentriques, ce qui ajoute encore à son air de froide et dure ténacité. Sa perruque grise mal posée sur son crâne penche à droite et laisse voir la peau lisse et brillante de la tête dénudée... » Quant à M. de Bismarck, « c'est un homme de grande taille. Son visage, que de longs sourcils fauves et retroussés rendent dur au premier abord, ne manque pas de sympathie. Il sourit assez fréquemment, et soit habileté, soit bonhomie, son accent est plein de douceur. Il est vêtu d'une longue capote blanche à paremens jaunes... » Ces deux personnages disposent par le fait de la France; ils énumèrent les villes, les départemens, les points stratégiques qu'ils veulent occuper. S'il y a une question difficile qui révolte trop le patriotisme français, le diplomate, M. de Bismarck, de son ton le plus aimable ou le plus dégagé, se hâte de dire : « Je ne demanderais pas mieux que de vous donner satisfaction, l'élément militaire s'y oppose, il faut s'adresser à M. de Moltke. » On se tourne vers M. de Moltke, qui est « raide comme une barre de fer. » Entre ces deux hommes, le général de Beaufort, quoique représentant une nation vaincue, reste fier d'attitude, discutant avec véhémence, défendant pied à pied la position, faisant de son mieux pour sauver Vincennes ou quelques villages des environs de Paris, pour éloigner du Havre la ligne d'occupation. Il tient tête à ses re-

doutables interlocuteurs, au risque de passer pour difficile et cassant. Parfois M. de Bismarck, M. de Moltke et son lieutenant, le général de Podbielski, se retirent un peu à l'écart et causent en allemand. De son côté, M. Jules Favre, assez ému, cherche à retenir le général de Beaufort en lui disant : « Ne les poussez pas à bout. » Le général répond vivement : « Je ne suis pas diplomate, ces messieurs, qui sont militaires, doivent me comprendre. » Ce jour-là, M. Jules Favre, avec sa préoccupation fixe, passa de mauvais momens, si bien qu'en rentrant le soir à Paris sans avoir encore rien fini, il se hâtait de demander un autre négociateur militaire qui mît un peu moins le feu aux poudres. Ce fut cette fois le chef d'état-major de l'armée de Paris, le général de Valdan.

M. Jules Favre s'exagérait un peu les conséquences de quelques fiertés de langage. Ni le général de Beaufort avec ses vivacités, ni le général de Valdan avec sa fermeté plus calme le lendemain, ne pouvaient rien changer. Il s'agissait non-seulement de régler les conditions de la remise des forts, de fixer définitivement la position faite à l'armée et aux belligérans sous Paris, mais encore d'étendre l'armistice à la province, de déterminer les zones d'occupation. Pour Paris, c'était tristement simple, on n'ignorait rien, on avait tous les élémens de décision. Pour la province, on ne pouvait rien savoir, puisqu'on n'avait aucune liberté de communication ni avec le gouvernement de Bordeaux ni avec les généraux. M. Jules Favre était traité comme un prisonnier d'état soigneusement séquestré, au point que le maire de Versailles pouvait tout au plus un soir se glisser jusqu'à sa voiture pour lui serrer furtivement la main sans rien dire. On procédait dans une obscurité où l'ennemi seul savait ce qu'il faisait. C'est sur des renseignemens allemands, avec des cartes allemandes qu'on était réduit à tout décider, le sort des armées et des villes aussi bien que les délimitations des zones, et de là une des plus funestes méprises de cette négociation.

Les chefs de l'état-major prussien paraissaient assez mystérieux sur les affaires de l'est; ils assuraient seulement que les armées se trouvaient aux prises, que Bourbaki, battu devant Héricourt, était déjà coupé, tout près d'être rejeté en Suisse, et naturellement ils prétendaient ne pas perdre l'avantage des opérations engagées dans cette région. Dès le début, ils avaient réclamé la reddition de Belfort, qui tenait toujours énergiquement. M. Jules Favre avait refusé de livrer Belfort, il hésitait sur le reste, peut-être parce qu'il doutait encore de ce qu'on lui disait de l'armée de Bourbaki, dont on ne connaissait à Paris que les premiers succès de Villersexel. « Qu'à cela ne tienne, répliquait M. de Bismarck, attendons quelques jours pour conclure, d'ici là tout sera éclairci. » Attendre, c'était justement la question. M. Jules Favre sentait bien que Paris ne pouvait pas

attendre, et c'est ainsi que, croyant tout concilier, l'intérêt de Paris, l'honneur de Belfort, la liberté de Bourbaki, il acceptait un article équivoque réservant une « entente ultérieure » sur les délimitations dans l'est, permettant aux Prussiens de continuer jusque-là les opérations militaires qu'ils avaient commencées, et leur laissant le temps d'accabler notre malheureuse armée. M. Jules Favre ne se rendait pas compte évidemment de ce qu'il acceptait, non plus que des conséquences possibles de ce délai de trois jours stipulé pour l'application de l'armistice en province. Il avait hâte de clore cette négociation, qui se prolongeait depuis le 23 et qui prenait encore toute la journée du 28. Ce n'est qu'à onze heures du soir qu'on arrivait enfin à trancher les dernières difficultés et qu'on signait sans plus de retard. « Je vois encore la scène, dit le général de Valdan : il y a eu un incident particulier. M. de Bismarck a dit à M. Jules Favre : — Avez-vous un cachet? C'est l'habitude des chancelleries que, pour des actes de ce genre, il y ait apposition de cachets. — M. Jules Favre a répondu : — Je n'ai pas de cachet. — Il a tiré une bague. — Cela vous suffit-il? — Oui, a dit M. de Bismarck. » Le sceau était digne de notre fortune du moment, il est resté au bas d'un des actes les plus douloureux de l'histoire de la France.

Assurément, si pénible, si dure qu'elle fût, cette œuvre de diplomatie désespérée aurait pu être plus cruelle encore. Telle qu'elle était, elle laissait à nos officiers leurs armes, à nos soldats leurs drapeaux et une liberté relative, à Paris l'honneur d'être respecté par l'ennemi au moins pour le moment, et M. de Moltke disait aux négociateurs français : « Vous vous plaignez toujours de conditions trop dures, moi je n'ose pas les dire à mon armée. » Cette convention du 28 janvier ne restait pas moins, sous le nom d'armistice, une capitulation véritable, à peine voilée et palliée par quelques atténuations de détail faites pour ménager l'orgueil de Paris. Ce qu'on avait pu obtenir, on le devait au désir qu'éprouvait l'ennemi lui-même d'arriver à une possibilité de paix par l'élection d'une assemblée, peut-être aussi un peu à cette idée que Paris n'était pas complétement à bout de vivres, qu'il pouvait tenir encore. Ce qu'on subissait était la rançon inévitable d'une situation poussée à la dernière extrémité. C'est presque une iniquité aujourd'hui d'oublier les circonstances dans lesquelles on avait à se débattre pour ne se souvenir que de ce qui manquait ou de ce qu'il y avait de trop dans l'œuvre du 28 janvier et des méprises du négociateur.

Non, quoi qu'il soit arrivé depuis, la faute de M. Jules Favre n'était pas de tenir à laisser la garde nationale armée lorsque le désarmement était impossible, lorsque cette faveur pouvait adoucir les colères, aider à faire accepter la capitulation. La faute du plénipotentiaire

parisien envoyé à Versailles n'était pas d'avoir consenti à traiter sur la situation militaire de province qu'il ne connaissait pas, d'avoir souscrit pour l'armée de l'est à des conditions que l'ennemi imposait avec l'arrière-pensée de s'en servir contre nous. Sur tous ces points, il cédait à des nécessités inexorables, à la violence des faits, et on oublie que, si l'ennemi avait demandé davantage, on n'avait aucun moyen de se dérober à ses exigences. Le négociateur français était excusable jusque dans cette hâte qu'il mettait à signer le soir du 28, puisque, si on eût attendu au lendemain, on se trouvait exposé à un jour, peut-être plus d'un jour de famine avant tout ravitaillement, et puisque, même en évitant de perdre ces quelques heures on allait être obligé d'accepter les vivres des Allemands, que M. de Bismarck d'ailleurs s'empressait d'offrir aussitôt qu'on lui dévoilait la vérité. La vraie et sérieuse faute de M. Jules Favre était, après avoir traité pour la province comme pour la ville assiégée, pour les armées extérieures comme pour l'armée de la défense de Paris, de prévenir le gouvernement de Bordeaux de la suspension des hostilités dans les termes les plus vagues, les plus insuffisans. « Nous signons un traité avec le comte de Bismarck, écrivait-il par le télégraphe dès le 28 au soir. Un armistice de vingt et un jours est convenu. Une assemblée est convoquée pour le 12 février. Faites exécuter l'armistice et convoquez les électeurs pour le 8 février. Un membre du gouvernement va partir pour Bordeaux. »

Il est clair que cette dépêche, ainsi transmise, ne disait au gouvernement de Bordeaux ni qu'il y avait un délai de trois jours pour l'application de l'armistice en province, ni que les opérations de guerre continuaient dans l'est, et M. Jules Favre n'en disait rien parce qu'il ne se doutait pas lui-même de la portée de ces clauses, sur lesquelles le général de Valdan n'avait pas été consulté. Trois jours après, dans un conseil du gouvernement à Paris, le général Trochu, inquiet parce qu'il pressentait la vérité, en était à demander si définitivement l'armée de l'est était exclue de la trêve. Il l'aurait beaucoup mieux su, s'il avait été présent à Versailles au lieu de laisser à M. Jules Favre le soin périlleux de trancher de son autorité incompétente les questions les plus délicates. Assistant aux négociations, il ne se serait pas mépris sur la pensée et le but de M. de Moltke. Il aurait pu, sinon sauver Bourbaki, déjà blessé de ses propres mains depuis le 26, et son armée, déjà fort en péril le 29, du moins atténuer le désastre par la précision des conventions; au pis aller, s'il n'avait rien obtenu, il aurait su à quoi s'en tenir, il aurait compris, lui militaire, qu'on ne pouvait pas envoyer à Bordeaux l'ordre d'exécuter l'armistice sans ajouter aussitôt qu'il y avait un délai de trois jours pour la province, et que l'armée de l'est était

exceptée. M. Jules Favre, quant à lui, n'avait pas de ces préoccupations. Agité d'un trouble assez naturel dans un pareil moment, dévoré d'un sentiment d'amertume qu'il était obligé de contenir, il ne voyait qu'une chose, Paris sauvé de la faim, et sous le regard, sous le bon plaisir du vainqueur, il écrivait le malencontreux télégramme de la même plume dont il venait de signer l'acte qui mettait fin à la défense nationale. Il avait accompli seul le sacrifice jusqu'au bout en vouant son nom à la plus inévitable et la plus poignante des humiliations.

III.

Ce n'était pas tout d'avoir signé cependant; il restait à savoir comment l'armistice allait être accueilli en province, et d'abord comment il serait reçu à Paris même. A vrai dire, on y était un peu préparé dans Paris. Dès le 27, le gouvernement avait pris le parti d'avouer, par une déclaration officielle, qu'on négociait, et par le fait les hostilités avaient été suspendues dans la soirée du 26. Ce jour-là, au moment où M. Jules Favre allait quitter Versailles, M. de Bismarck avait dit vivement au ministre français : « Je ne crois pas qu'au point où nous en sommes une rupture soit possible; si vous y consentez, nous ferons cesser le feu ce soir. » M. Jules Favre, déjà tourmenté de cette idée que le sang coulait inutilement pendant la négociation, s'était hâté d'accepter. « Eh bien! avait repris le chancelier, il est entendu que nous donnerons des ordres pour que le feu cesse à minuit. » Et en effet, à peine rentré à Paris, M. Jules Favre avait couru à l'état-major. Ne trouvant pas le général Vinoy, il avait pris sur lui d'expédier partout l'ordre de la suspension du feu, et à minuit, pour la première fois depuis près de cinq mois, le bruit du canon s'était soudainement éteint sur toutes les lignes, pour faire place à un silence lugubre dont la note officielle du lendemain disait le secret. L'armistice ne pouvait donc plus être une surprise; seulement la dernière difficulté était de divulguer les conditions, puis de les exécuter.

Au fond, la population parisienne, sans appeler la fin de la résistance, trouvait évidemment dans son malheur une compensation : elle sentait qu'un armistice allait lui donner du pain et la liberté de renouer avec la France. L'émotion n'était pas moins universelle et profonde, mêlée de stupeur chez les uns, violente chez les autres, et au premier bruit de la négociation ouverte à Versailles, sans attendre le dénoûment, une sorte d'agitation s'était organisée pour s'opposer à toute suspension d'armes, pour reprendre cette lutte à outrance que le gouvernement abandonnait. Des chefs de bataillon

de la garde nationale s'étaient réunis au nombre de trente-cinq, déclarant qu'ils n'accepteraient pas l'armistice, et se mettant en pleine insurrection. Ils avaient élu deux aventuriers, Brunel et Piazza, l'un commandant supérieur de la garde nationale, l'autre chef d'état-major. Les agitateurs, croyant trouver un appui dans la population, dans une partie de l'armée, surtout parmi les marins, se proposaient de marcher sur les forts de l'est commandés par l'amiral Saisset, qu'ils espéraient intéresser à leur cause et dont ils se figuraient pouvoir faire le chef du mouvement. Pendant la nuit du 27 au 28, on battait le rappel à Belleville, dans le faubourg du Temple, le tocsin sonnait dans plusieurs quartiers; le rendez-vous était devant l'église Saint-Laurent. C'était beaucoup de bruit et rien de plus. On rassemblait à peine quelques centaines d'hommes qui se débandaient bientôt, et le lendemain matin le préfet de police faisait arrêter Brunel et Piazza à leur prétendu quartier-général, dans une maison du boulevard du Prince-Eugène, de sorte que cette tentative avait avorté complétement avant même que l'armistice devînt une irrévocable réalité.

Le mouvement avait échoué devant la résignation patriotique de la population, il n'avait aucune prise sur l'armée, sur ces rudes marins dont on essayait vainement de surprendre le courage, et par le fait la condition la plus dure de la capitulation, la reddition des forts, était exécutée dès le 29 avec une stricte et morne régularité. Assurément ces vaillans équipages avaient de la peine à se laisser arracher ces forts qu'ils défendaient au prix de leur sang depuis près de cinq mois; ils ne restaient pas moins tous serrés autour de leurs chefs aussi désespérés qu'eux, faisant leur service jusqu'à la dernière heure et inspirant le plus sérieux respect à l'ennemi. Au moment où la garnison de Montrouge, obéissant à l'ordre du gouvernement, quittait le fort pour rentrer dans Paris, il y avait au bord de la route le général bavarois Hartmann à cheval, avec son escorte. Un marin, exaspéré, se précipitait vers lui en montrant le poing et en disant : « Ne riez pas au moins! » Le général répondit : « Mon ami, nous n'avons nullement envie de rire de braves gens comme vous, qui ont si bien fait leur devoir. » Dernier et légitime hommage rendu par l'ennemi lui-même à ces obscurs héros de la défense demeurés jusqu'au bout des modèles d'intrépidité et de discipline! Tout se passait du reste avec calme dans cette dernière journée du siége, qui aurait pu être une effroyable crise, et, la reddition une fois accomplie, on n'avait plus à songer qu'à la première de toutes les nécessités, au ravitaillement; mais la question pour l'instant n'était pas seulement dans ce qui se passait à Paris, elle était encore plus peut-être dans ce qui allait se passer en province, à Bordeaux, où

s'agitait un gouvernement dont on avait à craindre les dispositions, qui pouvait tout compromettre, jusqu'à l'existence de Paris lui-même.

Au moment où l'on touchait à la fin de la négociation à Versailles, M. de Bismarck, s'arrêtant brusquement, disait à M. Jules Favre : « Savez-vous que je fais quelque chose de très hardi?.. Nous sommes très imprudens, car enfin êtes-vous sûr que M. Gambetta vous obéira? Pour ma part, j'en doute. Si ce que nous allons conclure ici est désavoué par lui, la guerre civile peut compliquer une situation déjà fort difficile et annuler les concessions faites à la ville de Paris.» C'était là précisément la question. M. Jules Favre n'était nullement sûr d'être obéi, et, s'il ne l'était point par hasard, Paris, se débattant sous l'étreinte du vainqueur, pouvait être livré à la plus affreuse crise de destruction, la France elle-même pouvait rouler dans la guerre civile la plus misérable devant l'ennemi. On ne méconnaissait pas le danger, il faut l'avouer, dans les conseils de l'Hôtel de Ville; M. Jules Favre avait voulu le prévenir en annonçant dans sa première dépêche le départ d'un des membres du gouvernement, et dans les délibérations qui avaient lieu le 28 au soir on ne déguisait pas la cause de ce départ; c'était pour « dominer M. Gambetta et l'empêcher de s'insurger, s'il en avait le désir. » On en était en vérité à ce degré de confiance et de cordiale entente entre membres d'un même gouvernement chargé de sauver la France des dernières extrémités! Malheureusement on n'allait pas à Bordeaux comme on voulait en janvier 1871, après un siége de cinq mois finissant par une capitulation. Il fallait une permission des Allemands, maîtres de toutes les communications et des chemins de fer jusqu'à Vierzon. Le 29, M. Jules Favre allait à Versailles chercher un sauf-conduit pour M. Jules Simon, chargé de se rendre en province, et il ne trouvait pas d'abord M. de Bismarck. C'était un retard de vingt-quatre heures. Bref, M. Jules Simon ne pouvait être prêt que dans la nuit du 30 au 31, et il ne pouvait être que le 1er février à Bordeaux, où il arrivait muni des pouvoirs les plus étendus pour dompter toute résistance, pour révoquer, s'il le fallait, et au besoin même faire arrêter M. Gambetta. C'était une mesure de prévoyance qui ne manquait pas d'opportunité.

Les choses avaient en effet étrangement et rapidement marché à Bordeaux pendant ces quelques journées d'incertitude. La première nouvelle sommaire et vague de l'armistice, reçue dès trois heures du matin le 29, avait excité une violente émotion. On paraissait profondément surpris, comme si Paris avait dû tenir indéfiniment. On notifiait aussitôt, il est vrai, l'armistice à la France, aux généraux, mais tout cela était fait d'une façon singulière, énigmatique, d'un air de gens

offensés de n'avoir point été appelés en consultation, et avant la fin du jour tous les préfets recevaient une dépêche des plus graves où M. Gambetta, prenant un ton solennel et menaçant, laissait entrevoir ce qu'il appelait ses « résolutions personnelles, » et ajoutait : « *J'ai décidé* de maintenir le *statu quo* jusqu'à l'arrivée du *personnage* annoncé de Paris. Aussitôt après l'entrevue et les explications que j'aurai eues avec lui, vous serez avisé des *déterminations politiques auxquelles je me serai arrêté*... » L'orage s'amassait chez le jeune autocrate bordelais, et l'irritation allait naturellement en croissant, — elle était même cette fois assez légitime, — lorsque le lendemain 30 on recevait des plaintes amères de tous les généraux réduits à céder quelque portion de terrain qu'ils croyaient avoir le droit de garder, surtout lorsqu'on apprenait par le successeur de Bourbaki, le général Clinchant, que l'armée de l'est n'était pas comprise dans la trêve, que Manteuffel refusait de s'arrêter. M. Gambetta était exaspéré, comme il l'a dit depuis; il n'avait pas tout à fait tort, d'autant plus qu'il ne savait réellement que faire. Eh! sûrement M. Jules Favre avait commis la plus déplorable méprise en négligeant de dire que les délimitations des zones avaient été fixées par l'armistice à Versailles, que l'armée de l'est était pour le moment en dehors du traité, et ce qu'il y avait de plus triste, c'est qu'on n'apprenait pour la première fois ces conditions que deux jours après, par M. de Bismarck lui-même, qui les transmettait à Bordeaux; mais, si M. Jules Favre s'était trompé, M. Gambetta de son côté aurait mieux fait de réfléchir que de s'exaspérer et de jouer la tragédie. Avec un peu plus de sang-froid, il se serait dit que cette dépêche d'où naissait tout le mal venait du quartier-général allemand, qu'elle n'était qu'un avis télégraphique, et, en prévenant les généraux de l'existence de l'armistice, il les aurait avertis que les conditions n'étaient pas encore connues, qu'ils devaient se tenir en garde jusqu'à une information plus complète, régler leur attitude sur celle de l'ennemi. Alors il eût peut-être atténué un peu le danger et réparé jusqu'à un certain point la faute de M. Jules Favre; mais non, M. Gambetta s'emportait, se révoltait, et ne tenait même pas compte des difficultés, de la gravité d'une situation qui était après tout son œuvre autant que l'œuvre du gouvernement de Paris.

Au moment où un traité de suspension d'hostilités venait d'être signé à Versailles, M. Gambetta faisait adresser par M. Laurier à tous les préfets de France une dépêche qui était une déclaration nouvelle de guerre, une négation présomptueuse de l'armistice. « La politique soutenue et pratiquée par le ministre de l'intérieur et de la guerre, disait-on, est toujours la même : guerre à outrance! résistance jusqu'à complet épuisement!.. Il faut à tout prix que

l'armistice nous profite... Il n'est pas jusqu'aux élections qui ne puissent et doivent être mises à profit. Ce qu'il faut à la France, c'est une assemblée qui veuille la guerre et soit décidée à tout pour la soutenir... » Chose plus grave, le même jour M. Gambetta, prenant à son tour la parole, adressait aux préfets, au pays, une proclamation qui se terminait par ces mots : « aux armes! » et où, au milieu de toute sorte de violences banales ou prétentieuses, il disait : « On a signé à notre insu, sans nous avertir, sans nous consulter, un armistice dont nous n'avons connu que tardivement la coupable légèreté, qui livre aux troupes prussiennes les départemens occupés par nos soldats et qui nous impose l'obligation de rester trois semaines pour réunir en repos, dans les tristes circonstances où se trouve le pays, une assemblée nationale. Nous avons demandé des explications à Paris et gardé le silence, attendant pour vous parler l'arrivée promise d'un membre du gouvernement... Cependant personne ne vient de Paris, et il faut agir. Il faut, coûte que coûte, déjouer les perfides combinaisons des ennemis de la France... » Ce n'est pas tout : par une interprétation ou une application aussi étrange qu'arbitraire d'une des conditions de cet armistice qu'on ne connaissait encore que sommairement, sans attendre aucune explication, on se hâtait de promulguer un nouveau décret électoral frappant de « déchéance politique, » excluant de l'éligibilité à l'assemblée nationale des classes entières de Français, non-seulement les anciens ministres, sénateurs, conseillers d'état, préfets de l'empire, mais encore tous ceux qui depuis vingt ans avaient figuré dans les élections comme « candidats du gouvernement, candidats de l'administration, candidats officiels. » Décret électoral, circulaire, proclamation, tout cela éclatait à la fois le 31 janvier.

On aurait dit que M. Gambetta avait hâte d'exhaler ses griefs, de se faire une attitude, et il prenait en vérité bien son temps pour accabler ceux qui tombaient au loin. Il donnait à entendre qu'on lui avait laissé ignorer l'extrémité où était Paris; s'il l'ignorait, c'est qu'il ne voulait rien savoir, puisque depuis un mois le général Trochu, dans une communication précise adressée au général Chanzy, avait fixé le dernier terme de la résistance au 20 janvier, et il ne se trompait pas. M. Gambetta se plaignait de n'avoir pas été consulté sur les négociations, et il ne se demandait pas si on l'avait pu, si on avait eu le temps et les moyens de le consulter, si on n'avait point été pressé par l'implacable famine. Le « personnage annoncé de Paris, » comme il disait, se faisait attendre, n'arrivait pas, — et il n'avait pas même l'idée de se demander si les abords de Paris étaient aussi libres, aussi faciles que les environs de Bordeaux. M. Gambetta, lui, ne pouvait attendre, il avait besoin d'éclater sans perdre

un moment, de sorte que lorsque M. Jules Simon débarquait enfin à Bordeaux le 1er février, il tombait au milieu d'une situation singulièrement aggravée. Ce que M. de Bismarck avait prévu se trouvait presque réalisé. Ce n'était pas encore la guerre civile sans doute, on n'allait pas jusque-là; c'était néanmoins une lutte ouverte, un antagonisme avoué entre le gouvernement de Paris et le gouvernement de Bordeaux, un commencement de résistance de la délégation, et tout cela en définitive était la conséquence des dispositions, des procédés, des ardeurs impérieuses, dont les dernières dépêches de M. Gambetta parvenues à Paris étaient la significative expression. Je ne veux nullement méconnaître ce que M. Gambetta avait déployé de vigueur entraînante dans son rôle en province. Il avait surexcité le patriotisme du pays, il avait réveillé les courages, enflammé de son feu la résistance nationale; mais ces trois mois d'omnipotence l'avaient visiblement enivré. Depuis quelque temps surtout, on voyait se dessiner en lui un agitateur à demi émancipé, un dictateur aspirant à secouer toute dépendance, ayant sa politique, ses vues propres, et n'attendant qu'une occasion pour éclater.

La vérité est que M. Gambetta ne voulait ni de l'armistice, ni des élections, et au fond, qu'on ne s'y trompe pas, il prenait parfaitement son parti de voir Paris se rendre à merci, subir la loi de la guerre, pourvu que la chute de la ville assiégée lui laissât la liberté de disposer de la France. Il pouvait bien essayer encore d'entretenir les illusions de la province sur Paris, comme il entretenait les illusions de Paris sur la province : ses prévisions s'arrêtaient depuis quelque temps sur cette éventualité de la catastrophe parisienne à laquelle il fallait bien s'attendre. « Nous continuerons la guerre jusqu'à la victoire, écrivait-il le 3 janvier, — même après la chute de Paris, si un tel désastre ne peut être évité... Nous prolongerons la lutte jusqu'à l'extermination, nous empêcherons qu'il se trouve en France un homme ou une assemblée pour adhérer aux victoires de la force... » La conséquence d'une telle politique se dégageait naturellement : Paris tombait, c'était un malheur, le gouvernement de l'Hôtel de Ville disparaissait du même coup, le malheur était déjà moins grand, — et il ne restait plus qu'un gouvernement, celui de Bordeaux, ramassant toutes les forces nationales pour les pousser dans la lutte jusqu'à la victoire, — ou jusqu'à la perdition complète! C'était là le rêve; l'armistice était le coup de foudre qui confondait tous ces calculs, et c'est avec l'amertume de la déception que M. Gambetta s'est écrié depuis que le gouvernement de Paris ne pouvait capituler que pour Paris, que c'était son droit, mais que c'était tout son droit. « Les gens de Paris, — c'est le langage de M. Gambetta, — en capitulant ont capitulé pour le reste de la

France, contrairement à leurs engagemens les plus solennels et les plus multipliés... » Assurément si cette guerre à outrance au nom de laquelle on s'insurgeait contre l'armistice de Versailles, comme si l'armistice avait arrêté la défense de province en pleine victoire, si cette guerre avait été possible, on n'en aurait pas voulu à M. Gambetta de la tenter. Les « gens de Paris » se seraient résignés à bien des sacrifices; mais pour accuser si violemment les autres, pour nourrir de telles illusions, sur quoi comptait donc le dictateur de Bordeaux? Où en était-il lui-même? Moins d'une semaine avant l'armistice, il se trouvait à Lille prononçant des discours enflammés et il avait une conversation intime avec le général Faidherbe, dont il ne pouvait mettre en doute ni les lumières, ni le courage, ni le dévoûment. M. Gambetta prétendait qu'en continuant la guerre on arriverait à de bons résultats, et Faidherbe répondait aussitôt : « Je suis d'un avis opposé !.. Sans doute la France est assez grande pour prolonger la lutte, mais Paris va succomber dans quelques jours. — Je crois, disait M. Gambetta, que Paris peut tenir encore un mois ou six semaines. — Je ne crois pas que Paris puisse tenir longtemps, et une fois Paris tombé il n'y a pas de résistance possible. Dans le nord, nous serions écrasés en un mois, et dans le midi quelle résistance espérer? — Mais si vous n'espérez pas le succès, comment ferez-vous? — Je ferai mon métier de soldat; jusqu'à ce que je reçoive de mon gouvernement l'ordre de déposer les armes, je me battrai... » Voilà la vérité dite par un soldat.

C'est avec cet espoir et avec ces ressources qu'on parlait de guerre à outrance, et c'est pour mieux poursuivre cette guerre qu'on rendait un décret sur les élections, œuvre de colère, de parti et d'usurpation, qui n'était sous une autre forme qu'une protestation contre l'armistice. Ce qu'il y avait de plus grave, ce n'était pas même de se laisser aller dans un premier mouvement à ces pensées coupables ou chimériques, c'était de s'y obstiner, ne fût-ce que quelques jours, au point d'offrir à l'ennemi le spectacle d'une guerre civile entre deux fractions d'un même gouvernement, au risque de compromettre tout ce qu'on prétendait défendre. M. Gambetta ne voyait pas qu'il s'exposait lui-même, qu'il exposait le gouvernement de Paris aux plus dures humiliations, en même temps qu'il attirait les plus redoutables périls sur la grande ville, encore dans l'attente du pain qui lui manquait. Qu'arrivait-il en effet? Lorsqu'on allait signer le décret des élections, un de ces baroques dictateurs de province, — tout s'est vu en ce temps-là! — M. Glais-Bizoin disait naïvement et avec assez de sens : « Nous allons recevoir une leçon. » Et vraiment la leçon ne tardait pas. Tout ce que faisait M. Gambetta allait naturellement retentir à Versailles, et M. de Bis-

marck se hâtait de protester publiquement « au nom de la liberté des élections stipulées par la convention du 28 janvier, » tandis que d'un autre côté il mettait le gouvernement de Paris en demeure de faire exécuter l'armistice. Il ne suffisait pas que nous fussions vaincus, il fallait encore qu'on nous exposât à être rappelés par le vainqueur au respect de la liberté des élections, de notre propre souveraineté nationale! Ce n'est pas tout : M. Gambetta mettait le gouvernement de Paris dans la situation la plus fausse et la plus cruelle. Si ce gouvernement avait la faiblesse de souscrire au décret électoral de Bordeaux, c'était l'armistice rompu, Paris livré à l'ennemi, peut-être à la famine. S'il insistait, s'il imposait le décret qu'il avait lui-même rendu et qui maintenait la liberté des élections, il paraissait agir de connivence avec M. de Bismarck; on le déshonorait, on achevait de ruiner le peu d'autorité morale qui lui restait aux yeux de la population parisienne. M. Gambetta donnait des armes, des prétextes, des encouragemens à tous les agitateurs.

Suprême misère enfin : tous ces incidens, ces proclamations, ces appels à la guerre, ces décrets de colère venus de Bordeaux irritaient profondément les Prussiens, qui menaçaient de considérer l'armistice comme rompu, d'arrêter le ravitaillement, et par le fait la marche des convois d'approvisionnement se trouva un instant suspendue. C'était justement à l'heure de la plus extrême détresse, lorsqu'on n'avait plus de pain pour le lendemain. Ainsi, par ses jactances, par ses fureurs imprévoyantes, M. Gambetta exposait Paris à être affamé. Il déclamait de loin et au sein de l'abondance contre les Allemands, — les Allemands avaient la clé des vivres pour nous et pouvaient fermer les portes. C'est là en définitive ce qui s'agitait dans ce conflit dont l'arrivée de M. Jules Simon à Bordeaux devenait le signal, où se jouaient la sécurité et la vie de Paris, peut-être les destinées de la France.

Dès l'arrivée de M. Jules Simon, dès le 1er février, la lutte avait éclaté, et à partir de ce moment jusqu'au 6, pendant ces quatre ou cinq jours, elle se déroulait au milieu de toutes les péripéties, violente, aiguë, tenant la ville de Bordeaux agitée, la France indécise. M. Jules Simon se trouvait certes dans une position difficile. Il venait avec les pleins pouvoirs d'un gouvernement assiégé depuis cinq mois et avec la mission de faire respecter les décisions de ce gouvernement, de réprimer toute imprudence ou toute résistance; il rencontrait une sorte d'insurrection presque déclarée, une délégation à demi engagée dans une voie de révolte. On le traitait en ennemi, on contestait ses pouvoirs, on lui déclarait qu'on n'obéirait pas au décret électoral de Paris, qu'on maintiendrait le décret de Bordeaux. Pendant plusieurs jours, M. Gambetta s'obstinait dans

son orgueilleuse exaltation, recevant d'heure en heure de toute la démagogie méridionale, des clubs de Lyon, de Marseille, de Toulouse, de Bordeaux même, les excitations les plus violentes, dont le dernier mot était toujours : « nous ne voulons pas d'armistice, nous ne voulons pas d'élections! » M. Jules Simon avait affaire à forte et bruyante partie. On lui avait fermé le télégraphe aussi bien que toutes les autres communications avec les autorités publiques de la France. Il était réduit à se servir des timbres de quelques maisons de commerce pour faire passer à la dérobée ses dépêches, ses décrets, ses proclamations. Il tenait tête néanmoins, appuyé par tous les journaux, qui, malgré les saisies administratives dont les frappaient les agens de M. Gambetta, réussissaient encore à divulguer la vérité. M. Jules Simon gagnait un peu de temps et se disposait à soutenir la lutte jusqu'au bout, par tous les moyens, s'il le fallait. Avant d'en venir là toutefois, on hésitait. M. Crémieux se décidait à partir pour Paris, afin de porter ses conseils à l'Hôtel de Ville. De son côté, le gouvernement de Paris, bientôt informé de ce qui se passait à Bordeaux, des irritations qui grondaient à Versailles, avait senti la nécessité d'en finir avec une situation si violente, et pour venir en aide à M. Jules Simon, il expédiait M. Pelletan, M. Emmanuel Arago, M. Garnier-Pagès, qui, rencontrant sur leur chemin M. Crémieux, le ramenaient avec eux à Bordeaux.

Alors survenait une certaine détente. M. Gambetta se trouvait avoir contre lui non plus seulement tous les membres du gouvernement de Paris, mais encore ses collègues de la délégation, qui l'avaient suivi jusque-là et qui l'abandonnaient. Il finissait par donner sa démission, non cependant sans exhaler une dernière fois ses amertumes dans une circulaire où il prétendait que « sa conscience » lui faisait « un devoir de se séparer d'un gouvernement avec lequel il n'était plus en communion d'idées et d'espérances, » où il se plaignait d'un « désaveu » de sa politique, comme s'il avait le droit d'imposer sa politique, comme s'il n'avait pas lui-même pris l'initiative des protestations les plus périlleuses. M. Gambetta mettait fin plus ou moins volontairement à ce qu'un de ses collègues a depuis appelé son « règne. » C'était ce qu'il avait de mieux à faire; mais il eût beaucoup mieux fait encore de commencer par là au lieu de jouer avec toutes ces orgueilleuses pensées de dictature; il eût bien mieux fait de respecter le malheur de Paris et d'épargner cette dernière crise à la France, qui lui répondait aussitôt par la foudroyante élection du 8 février 1871.

IV.

Paris restait donc libre de s'approvisionner, mais dès ce moment gardé à vue par l'ennemi maître de ses défenses, — délivré des violences de la guerre, de cette éternelle canonnade qui ne cessait de tonner depuis cent vingt jours, mais profondément troublé. Ceux qui s'en souviennent peuvent le dire, Paris avait l'air étrange et indéfinissable d'une ville qui cherche à se ressaisir elle-même, qui après avoir vécu de surexcitations, d'illusions, de passions exaltées par la solitude, a de la peine à rentrer dans les conditions ordinaires et se sent encore en dehors de la vie nationale. De toute façon, la cité du siége n'avait plus de rôle désormais, puisque, dût-on revenir au combat, elle demeurait un gage aux mains de l'ennemi. Son armée était prisonnière, ses forts étaient au pouvoir des Allemands, qui retournaient déjà nos propres canons contre nous. Paris n'avait plus de rôle militaire, et par la position que la guerre lui avait faite il ne pouvait avoir un rôle politique; il était réduit à se dévorer lui-même, à se débattre, tandis que les questions de vie ou de mort allaient se décider au loin. C'était un immense camp cerné sans être occupé par l'ennemi, un prodigieux foyer d'agitations intérieures. Pendant cinq mois, on avait eu une pensée fixe, un but, une espérance; maintenant tout manquait à la fois, tout se décomposait d'un seul coup. Paris tombait subitement dans une affreuse confusion, n'ayant plus ni un gouvernement à demi respecté pour le conduire, ni le lien moral du patriotisme pour maintenir la population.

De gouvernement, il n'y en avait plus. La moitié de ceux qui le composaient avait pris le chemin de Bordeaux; les autres, retenus encore dans Paris, essayaient vainement de se raidir contre leur propre abattement, contre l'impopularité qui les accablait, et cette ombre de pouvoir n'avait plus même de raison d'être en présence de l'assemblée nationale qui allait se réunir. Le gouvernement de Paris devenait un véritable problème qu'on discutait, sans le résoudre, dans les conseils de l'Hôtel de Ville. L'un proposait de faire nommer un conseil municipal; un autre prétendait qu'on n'avait qu'à laisser l'administration aux vingt maires de Paris. M. Jules Favre pensait qu'on « pourrait charger les députés que Paris allait nommer de créer une commission exécutive. » Le général Trochu critiquait toutes ces combinaisons. C'était le chaos. Restait, il est vrai, l'autorité militaire, représentée par le général Vinoy; mais le général Vinoy n'avait qu'une simple division pour faire face à tout au milieu d'une situation morale et politique qui s'aggravait à vue d'œil. C'était la désorganisation croissante de tout état régulier par la ruine

de ce qui survivait d'autorité, par l'émigration de tous ceux qui, à la première issue entr'ouverte, avaient hâte de quitter ce foyer d'incandescence et de misère, par l'anarchie de cette masse de garde nationale abandonnée à elle-même, prompte à devenir une armée de fronde et de sédition aux mains de vulgaires meneurs. L'esprit qui était apparu au 31 octobre, au 22 janvier, dans la nuit du 27 au 28 janvier, et qui avait été vaincu par le sentiment patriotique, cet esprit prenait maintenant sa revanche, déjouant toute répression, se servant de tout, des souffrances qu'on endurait encore, des habitudes de désordre qui s'étaient si étrangement développées, des anxiétés publiques entretenues par l'incertitude du lendemain. A partir d'un certain moment, dans ce mois de février 1871, cette désorganisation se traduisait sous toutes les formes, par des manifestations et des violences de toute sorte. On saisissait l'occasion de l'anniversaire de la révolution de 1848, le 24 février, pour commencer des processions bruyantes de gardes nationaux obéissant à un mot d'ordre occulte. Au sommet de la colonne de la Bastille apparaissait pour la première fois et allait se fixer le drapeau rouge couvrant une scène hideuse de meurtre où un malheureux agent de police était l'objet d'un acte de férocité populaire, le seul qui se fût produit jusque-là. Paris présentait un spectacle unique, redoutable, d'autant plus périlleux que, pour remettre un peu d'ordre dans ce chaos, il n'y avait qu'un gouvernement nouveau qui se formait au loin, à Bordeaux, sous la présidence de M. Thiers, qui avait à négocier, à désarmer l'ennemi extérieur, s'il le pouvait, avant de se tourner vers la sédition. On en était là, et c'est sur une ville ainsi faite que pesait encore une question suprême, qui se liait à la question plus générale de la paix ou de la guerre traitée en ce moment à Versailles, dont la solution pouvait être pour la défense un dernier honneur ou un dernier et inévitable deuil. Le dénoûment du siége serait-il une occupation étrangère? échapperait-on définitivement par la paix à cette cuisante humiliation?

Elle était restée en suspens, cette malheureuse question. M. Jules Favre avait réussi à sauver Paris d'une occupation allemande pendant l'armistice; c'était tout ce qu'il avait pu faire, et au moment où il avait fini par se résigner à cette transaction qui ne décidait rien, M. de Bismarck ne le lui avait pas caché : « Je ne puis vous assurer, lui avait-il dit, que, si nous concluons la paix, cette clause sera reproduite. Cela dépendra de l'état des esprits et de vos procédés. J'espère que vous nous aiderez à la rendre définitive. » On avait eu le tort de présenter d'une manière un peu trop absolue ce qui n'était qu'une concession momentanée qui aurait naturellement cessé avec l'armistice, et que les Allemands s'étaient réservé de ré-

voquer, même si on faisait la paix. M. de Bismarck faisait dépendre tout de « l'état des esprits » et de nos « procédés; » c'était beaucoup demander et s'engager peu. Évidemment, si dans une population de 2 millions d'âmes il avait pu y avoir de la sagesse, de la prévoyance et même un certain tact, on aurait compris qu'il fallait éviter de fournir des prétextes; mais on vivait à un moment où l'amertume de la défaite n'était pas une conseillère de modération et où le plus simple ménagement passait pour une trahison. Il y avait à Paris, comme à Bordeaux et à Marseille, d'étranges patriotes qui se figuraient qu'après avoir rendu les armes il n'y avait rien de mieux que de parler encore de la « lutte à outrance, » de continuer une guerre d'injures et de polémiques violentes. Les Allemands étaient dans nos forts, ils pouvaient nous foudroyer, s'ils voulaient, arrêter à chaque instant les ravitaillemens de la ville, et on les défiait, on les menaçait, on leur disait qu'ils n'oseraient pas mettre le pied dans Paris. « Les barbares s'arrêtent aux portes de la ville sainte, » écrivait-on dans des proclamations affichées sur tous les murs. Il en résultait que, lorsque M. Thiers et M. Jules Favre allaient à Versailles pour négocier la paix, M. de Bismarck leur disait avec un certain ressentiment, peut-être calculé : « Vous voulez que nous arrêtions notre armée devant les portes de Paris quand on nous brave ainsi! » M. Thiers avait beau épuiser son énergie et son éloquence pour sauver la grande ville jusqu'au bout, il n'obtenait rien. On lui offrait, il est vrai, de ne pas entrer dans Paris, s'il voulait céder Belfort. « Non, non, s'écriait-il de l'accent d'un patriotisme douloureux et résigné, plutôt que de perdre notre fontière, j'aime mieux toutes les humiliations qu'il vous plaira de nous infliger; entrez, si vous le voulez, mais je garde Belfort. » Paris avait failli payer de la famine les violences de M. Gambetta, maintenant il payait d'une occupation étrangère les folies de ses agitateurs, mais l'épreuve pour lui se trouvait du moins adoucie par cette pensée que le sacrifice de son inviolabilité servait à racheter Belfort.

L'entrée des Prussiens se liait aux préliminaires de paix signés le 24 février à Versailles. Ce n'est pas cependant par ces préliminaires qu'elle était consentie et réglée. Elle était une condition du renouvellement de l'armistice, qu'on avait dû prolonger du 19 jusqu'au 26 février, puis jusqu'au 12 mars, pour laisser à l'assemblée de Bordeaux le temps de se prononcer sur la paix qu'on venait de signer. Seulement il était entendu que l'occupation cessait par le fait même de la ratification des préliminaires. Ainsi cette occupation se trouvait limitée entre le jour où l'on avait signé le renouvellement de l'armistice et une date que l'assemblée pouvait rapprocher beaucoup. De plus on avait fait ce qu'on avait pu pour la circonscrire et l'atténuer.

Les Prussiens ne devaient entrer qu'au nombre de 30,000 hommes, ils ne devaient occuper réellement que les Champs-Élysées, l'espace entre la rive droite de la Seine et la rue du Faubourg-Saint-Honoré, sans dépasser la place de la Concorde. Que les Allemands aient cédé à la tentation de se montrer dans Paris, ce n'est peut-être pas si extraordinaire, et M. Jules Favre aurait été sans doute assez embarrassé de répondre lorsque M. de Bismarck lui disait : « Supposez vos soldats arrivés aux portes de Berlin; rien ne les aurait empêchés d'y faire une entrée triomphale... » Puisque les Prussiens avaient tant fait cependant, puisqu'ils avaient consenti par le premier armistice à ne point franchir les portes de Paris, que gagnaient-ils à rétracter cette concession faite à l'honneur de la défense? C'était après tout une entrée restreinte, équivoque, peu flatteuse pour leur orgueil, qu'ils acceptaient, et c'est pour cela, pour ce médiocre triomphe, qu'ils s'exposaient à provoquer les ressentimens d'une ville bouillonnante d'émotions, qu'ils couraient la chance d'un combat, qui, selon le mot de M. Thiers, « serait un malheur pour nous et pour eux une honte éternelle, » si Paris venait à être dévasté. Avec un peu plus d'élévation d'esprit et de prévoyance, ils n'auraient pas insisté; dès qu'ils insistaient, quel moyen avait-on de leur disputer sérieusement le prix de leur victoire? Le général Trochu, désormais hors du pouvoir, se croyait obligé de reprendre la parole, et d'écrire une lettre pour dire que les Prussiens n'avaient pas le droit d'entrer dans Paris, qu'ils devaient les honneurs de la guerre à la ville dont ils n'avaient pas forcé les défenses, que, s'ils persistaient, il fallait leur abandonner le gouvernement de la cité, et les laisser ouvrir les portes par le canon sans répondre. Cette lettre fort inattendue était certainement aussi imprudente qu'inopportune, d'abord parce que le général Trochu lui-même n'avait pas cru devoir employer cet expédient d'abandonner le gouvernement de la cité à l'ennemi, puis parce que ce n'était pas le moment d'exciter une population déjà trop enflammée.

A peine le bruit de l'entrée prochaine des Prussiens se répandait-il en effet dans Paris, qu'une animation extraordinaire éclatait de tous côtés. La population était violemment émue; les bataillons de garde nationale se rassemblaient, décidés, disaient-ils, à empêcher l'ennemi de pénétrer dans la ville. Les troupes désarmées se mêlaient au peuple et fraternisaient avec lui; les marins eux-mêmes subissaient la contagion. Au premier moment, on avait cru que l'entrée était pour le 26 au soir ou pour le 27 février, et si elle se fût effectuée alors, un conflit eût été difficile à éviter. Des masses de gardes nationaux se portaient pendant la nuit vers les Champs-Élysées. Ce ne fut heureusement qu'une alerte, on avait encore deux jours; mais

les agitateurs, s'emparant du mouvement, en profitaient pour accomplir leurs desseins. Sous prétexte de ne pas laisser l'artillerie à la disposition de l'ennemi, on allait enlever tout ce qu'il y avait de canons au Ranelagh, à la place Wagram, sur les remparts, et on les faisait refluer dans l'intérieur, vers Montmartre, vers la Place-Royale, où l'on formait des parcs surveillés et gardés avec une sévérité jalouse. On pillait les poudrières, les dépôts de munitions. Le gouvernement laissait tout faire parce qu'il ne pouvait rien empêcher. Il assistait impuissant à ce déchaînement d'une ville surexcitée et abusée dans son patriotisme, livrée en réalité à des meneurs dont on distinguait l'action, mais qu'on ne pouvait saisir, et contre lesquels on ne pouvait dans tous les cas prendre des mesures pour le moment. La question la plus urgente était d'empêcher tout conflit avec l'ennemi, et c'était là justement le souci du général Vinoy, qui, n'ayant sous la main qu'une seule division armée, la division Faron, prenait toutes ses dispositions pour établir des postes, une première ligne de troupes sûres autour de l'espace où devaient camper les Allemands. Tous les débouchés étaient gardés; on avait fait ce qu'on avait pu pour aborder sans trop de risque cette épreuve redoutable et redoutée de l'occupation infligée à une partie de Paris.

C'est le 1er mars entre neuf heures et midi que l'ennemi faisait définitivement son entrée. Dès le matin, le roi Guillaume accompagné du prince royal, de M. de Moltke, avait voulu passer la revue de ses troupes au bois de Boulogne, sur le terrain même où trois ans auparavant il assistait en hôte et en ami à une revue de l'armée française. Puis les troupes d'occupation, qui se composaient de détachemens du VIe corps prussien, du XIe corps, du IIe corps bavarois, s'acheminaient militairement vers Paris, précédés d'éclaireurs qui se montraient les premiers, le mousqueton au poing, sur les Champs-Élysées; elles étaient sous le commandement supérieur du général von Kamecke. Le chef allemand, arrivé au palais de l'Industrie, s'avançait à la tête de son état-major jusqu'à la place de la Concorde, dont il faisait le tour comme pour en prendre possession. La place était à peu près vide et avait un aspect étrange avec sa solitude peuplée seulement de cette statue de Strasbourg, encore couverte de toutes les couronnes dont on l'avait décorée, et des autres statues des villes de France, dont une main inconnue avait pendant la nuit voilé la face d'un crêpe noir. Toutes les issues par la rue de Rivoli, par le quai, étaient barricadées et gardées. Au-delà c'était la ville grondant sourdement, hérissée dans son deuil. Dès qu'on avait su que l'ennemi entrait décidément, la vie ordinaire semblait s'être arrêtée. Les journaux avaient suspendu leur publication. La Bourse, les tribunaux, étaient fermés; les magasins restaient clos;

sur les boulevards et dans quelques rues pendaient aux fenêtres des drapeaux noirs. Aux abords de la place de la Concorde, derrière nos postes se pressait une foule passionnée et curieuse. Le point important, c'est que dans ce premier moment on avait pu éviter tout accident, tout conflit. La crise ne restait pas moins périlleuse, si elle se prolongeait. Ici tout dépendait de ce qui se passait à Bordeaux. M. Thiers, aussitôt après avoir signé les préliminaires, s'était hâté de partir le 27; on ne perdait pas une minute. L'assemblée elle-même, sentant le prix du temps, comprenant que chaque heure de retard aggravait l'épreuve de Paris, l'assemblée, résignée à la nécessité de la paix, hâtait ses délibérations. Après un court et douloureux débat, on sanctionnait l'œuvre de M. Thiers, et au moment où les Allemands en étaient encore à s'installer dans les Champs-Élysées, la nouvelle arrivait tout à coup dès le 1er mars à sept heures du soir que l'assemblée nationale venait de ratifier les préliminaires de Versailles. A dix heures, M. Jules Favre notifiait à M. de Bismarck cette ratification, qui impliquait la retraite immédiate des troupes allemandes. A minuit, Paris savait déjà qu'il allait redevenir libre.

Les Prussiens n'avaient point évidemment compté sur une aussi prompte solution, et M. de Bismarck, un peu surpris, n'avait d'autre ressource, pour gagner quelques heures, que d'employer un subterfuge de diplomatie d'ailleurs assez naturel. Il réclamait l'instrument authentique de la ratification; mais ici encore on avait tout prévu à Bordeaux, on avait tout préparé, de telle façon que M. Thiers pouvait repartir presque aussitôt après le vote pour être à Paris le lendemain à midi. Il était certes impossible de déployer une activité plus dévouée et d'aller plus vite. Malgré tout cependant, on ne pouvait enlever aux Prussiens cette journée du 2, qui était la plus grave précisément parce qu'aux yeux des Parisiens elle ressemblait à une prolongation abusive de l'occupation, à un excès plus criant de la force. Les Allemands voulaient au moins profiter de cette dernière journée pour exercer un droit que le roi Guillaume avait tenu à leur réserver, celui de visiter les Invalides et le Louvre. Dès le matin du 2, un officier du roi, le prince Putbus, arrivait pour réclamer et régler l'exécution de cette condition. Quant aux Invalides, le général Vinoy faisait observer qu'on pouvait les visiter, si on voulait, puisqu'on en avait le droit, mais qu'on allait se trouver en dehors de la zone d'occupation, dans un quartier agité, exalté, où tout était possible, et que pour lui, n'ayant pas de troupes, il ne répondait de rien. Après avoir insisté un moment, l'envoyé du roi de Prusse convenait en effet que « le feu était près des poudres, » et on abandonnait les Invalides. Quant au Louvre, le général Vinoy eut beau faire remarquer que la visite serait sans intérêt, que la

plupart des tableaux avaient été enlevés; on y tenait, il fallut s'exécuter, et cette visite du Louvre était, à vrai dire, la scène la plus grave de l'occupation. De jeunes officiers allemands, parcourant les galeries, eurent la malencontreuse idée de paraître aux croisées. Aussitôt la foule amassée autour du Louvre éclatait en cris furieux; l'exaspération était à son comble. Les Allemands à leur tour mettaient leur orgueil à braver cette multitude, à répondre injure pour injure. D'un autre côté, les mêmes scènes se reproduisaient dans le jardin des Tuileries entre des officiers prussiens paradant avec leurs escortes armées et la foule qui grossissait dans la rue de Rivoli, qui menaçait de briser les grilles. Le général Vinoy, prévenu à temps du danger, se hâtait de prendre des mesures au Louvre comme aux Tuileries, en interrompant visites et promenades.

C'était assurément ce qu'il y avait de plus sage, si l'on voulait éviter une collision. Pendant ce temps, M. Thiers était arrivé à Paris, M. Jules Favre avait pu partir aussitôt pour Versailles porteur de la ratification authentique. Dès lors plus de visites possibles au Louvre, la retraite des troupes allemandes devenait immédiatement exigible. L'occupation était légalement finie le 2 à trois heures, elle cessait matériellement le 3 au matin. Dans la journée du 2, on avait renouvelé une partie des troupes, de sorte que par le fait on peut dire que quelque cinquante mille Allemands étaient entrés; ils avaient passé plutôt que campé dans Paris. La rapidité des décisions de l'assemblée et le dévoûment infatigable de M. Thiers avaient heureusement abrégé cette crise en réduisant l'occupation allemande à une apparition, toujours dangereuse sans doute, et après tout assez peu flatteuse pour ceux qui en étaient les héros.

Voilà donc où aboutissait ce grand siége, par lequel Paris, jouant son rôle de premier soldat de la France, avait fait tout ce qu'il pouvait faire pour laisser aux armées de province le temps de se reconstituer, de relever la défense nationale, si c'était possible. Pour les Allemands, il finissait par une assez mesquine satisfaction d'amour-propre. Les Allemands auraient pu s'honorer et se grandir en honorant dans sa chute une ville dont rien n'avait pu ébranler la constance, qui n'avait rendu les armes qu'en perdant le dernier moyen de vivre; ils préféraient une entrée médiocre, presque furtive, entourée de plus de précautions que d'éclat. Avec une force qui eût été irrésistible, ils semblaient vraiment n'être pas bien sûrs d'eux-mêmes. Ni le roi Guillaume, ni le prince royal, ni M. de Moltke, ne venaient à Paris. Après la revue du bois de Boulogne, ils avaient regagné Versailles. M. de Bismarck ne faisait une apparition dans l'avenue de la Grande-Armée que pour se retirer aussitôt. Ces troupes qui avaient la puissance de nous enlever des provinces res-

taient en quelque sorte parquées dans un quartier isolé, quoique somptueux, n'ayant sous les yeux d'autre spectacle que des signes de deuil, voyant se dresser de tous côtés devant elles des barricades qui les séparaient de la ville. Après quarante-huit heures d'une occupation si peu brillante, elles se retiraient, et pour unique vengeance on aurait pu murmurer sur leur passage ce récit triomphal que M. de Bismarck, prenant le passé pour modèle, faisait publier dans son *Moniteur* de Versailles, qui ressemblait en ce moment à une représaille ménagée d'avance par M. Thiers à l'orgueil offensé de Paris : « le 28 octobre 1806, Napoléon fit son entrée à Berlin en triomphateur... La garde impériale richement vêtue était ce jour-là plus imposante que jamais. En avant, les grenadiers et les chasseurs à cheval; au milieu, les maréchaux Berthier, Duroc, Davout, Augereau, et au sein de ce groupe, isolé par le respect, Napoléon dans le simple costume qu'il portait aux Tuileries et sur les champs de bataille, Napoléon objet des regards d'une foule immense, silencieuse, saisie à la fois de tristesse et d'admiration. Tel fut le spectacle offert dans la longue et vaste rue de Berlin qui conduit de la porte de Charlottenbourg au palais des rois de Prusse... » Ce n'était pas là pour sûr le spectacle qu'offraient les Champs-Élysées et la rue de Rivoli le 1er et le 2 mars 1871!

En toute vérité, le roi Guillaume, le nouvel empereur d'Allemagne, et son tout-puissant conseiller, M. de Bismarck, s'étaient trompés. Comme récompense militaire de l'armée allemande, ce n'était pas assez, ce n'était même pas digne des actions de guerre de ces soldats, de leurs victoires sur une des premières armées du monde, si obstinément trahie par la fortune. Pour la prudence et la politique, c'était beaucoup trop. Par cette entrée obscure, M. de Bismarck avait ajouté peu de gloire aux succès de l'Allemagne, mais il avait fait plus de mal qu'il ne le croyait lui-même. Il avait achevé la démoralisation de Paris, donné des forces nouvelles aux passions les plus redoutables, offert à la sédition toujours menaçante une occasion de s'emparer de toute cette artillerie, arme de guerre civile après la guerre étrangère. Il s'était préparé sans le savoir des complices ou des vengeurs qui ne craignaient pas d'ajouter aux humiliations publiques, et ce que l'ennemi n'avait pu faire, des malfaiteurs d'une vulgarité sinistre, infidèles à leur patrie, allaient le tenter; ils allaient, eux, occuper Paris en barbares, essayer de l'avilir par leurs excès et obscurcir momentanément l'honneur d'un siége qui par lui-même, dans son ensemble, restera malgré tout un des événemens les plus extraordinaires de l'histoire.

CHARLES DE MAZADE.

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

AVANT LA RÉVOLUTION DE 1789

PREMIÈRE PARTIE.

LES ORIGINES DE L'ADMINISTRATION ROYALE.

Le génie de la vieille monarchie a été mis dans un jour lumineux par Alexis de Tocqueville; dans son beau livre sur *l'Ancien régime et la Révolution*, il a saisi les caractères essentiels de ce gouvernement avec autant de sagacité que de profondeur. Il est loin cependant de nous en signaler tous les aspects, et, faute d'avoir pénétré dans les détails, il n'a pas suffisamment fait ressortir les transformations que l'ancien régime a subies dans son organisation et son esprit. Il nous montre bien le travail de la centralisation ruinant l'édifice féodal, mais il ne marque point les phases successives de cette œuvre séculaire; il n'indique pas assez en quoi l'administration sortie de la lutte de la royauté contre la puissance seigneuriale différait de celle dont la révolution nous a dotés. Le système administratif qui remplaça graduellement la féodalité se distingue nettement de celui qu'on voit poindre sous les derniers Valois, qui s'installe sous Richelieu et arrive à sa plus complète expression vers la fin du règne de Louis XIV. Les rois opposèrent surtout à la puissance des nobles les cours de justice, qui représentaient leur autorité souveraine. Ces cours grandirent rapidement en importance; étendant leur surveillance à toutes les branches de l'administration, elles finirent par les dominer. Les nobles perdirent peu à peu le droit d'administrer et de juger que leur avait donné le régime précédent.

Tout d'abord, au gouvernement des seigneurs ou de leurs officiers succéda celui des officiers du roi, grands dignitaires ou personnages de haute naissance, qui se firent bientôt remplacer par des lieutenans, des délégués, des officiers inférieurs, dont l'administration tomba plus facilement sous la juridiction des hautes cours judiciaires instituées par le roi; une fois détachés des grands feudataires dont ils émanaient, ces officiers secondaires se constituèrent à leur tour en tribunaux que la royauté subordonna aux cours supérieures et souveraines par le lien de la hiérarchie et de l'appel. Le nombre et la compétence de ces corps de judicature allèrent en s'augmentant. Tandis qu'au commencement de la troisième race l'administration appartenait presque partout aux hommes de guerre, à l'époque de la renaissance elle était au contraire envahie par les hommes de robe, et l'on s'en trouvait bien, car les magistrats n'avaient pas les façons violentes de procéder de la noblesse militaire; ils statuaient d'après une jurisprudence fondée sur les ordonnances et sur les déclarations du roi ou les coutumes qu'il avait confirmées; ils donnaient à la justice plus de garanties, apportaient à la décision des affaires plus de lumières et d'esprit de suite.

La séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire n'avait point existé au temps de la féodalité, elle tendait à s'établir dès la fin du XIII[e] siècle; mais l'autorité judiciaire, si longtemps confondue avec l'omnipotence seigneuriale, empiéta à son tour sur l'autorité administrative. Celle-ci fut placée dans la dépendance des juridictions : investies du contrôle, les cours de justice arrivèrent en fait à gouverner les affaires, en sorte que les administrations, pour acquérir l'indépendance, durent prendre les caractères et les allures de cours de justice. Les questions se traitaient par des arrêts, les décisions se formulaient par des sentences. L'autorité, en principe absolue, du roi se trouvait de plus en plus emprisonnée par une jurisprudence tyrannique qui prétendait tout régler à l'avance, statuer par voie de jugement sur des affaires n'ayant aucunement le caractère de procès, qui ne laissait qu'une mince part à l'initiative gouvernementale et à l'appréciation de l'agent chargé de l'exécution. Le monarque, en travaillant à soumettre à son obéissance des vassaux indépendans et des administrations communales, s'était, sans le vouloir, mis en tutelle; il lui fallut s'affranchir de la magistrature comme il s'était affranchi de la noblesse.

Il n'entreprit pas de renverser violemment l'obstacle qu'il s'était créé; il recourut au même moyen dont il avait usé à l'égard du régime féodal. Il modifia les attributions et les compétences de façon à soustraire aux cours de justice une bonne partie de leur autorité; il évinça graduellement du domaine de l'administration les tribu-

naux qui l'occupaient presque tout entier, et, au lieu de magistrats propriétaires de leurs offices, se les transmettant l'un à l'autre par vente ou hérédité, échappant ainsi à son action directe, il eut des fonctionnaires à sa nomination qu'il pouvait révoquer quand bon lui semblait, et qui étaient les instrumens dociles de son pouvoir. Ces fonctionnaires substituèrent, dans la sphère de leurs attributions, qui ne cessa de s'étendre, le régime purement administratif au régime judiciaire. L'arbitraire royal ou plutôt ministériel remplaça dans la manutention des affaires et dans le fonctionnement des services publics la législation rigide et chicanière des tribunaux. Cette transformation, qui s'opéra aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, rencontra dans la magistrature une résistance opiniâtre et systématique; elle ne s'accomplit que partiellement, tant à raison de la prudence des rois, qui respectaient dans une certaine mesure les vieilles institutions, que par la difficulté qu'il y avait à tout réorganiser. Aussi la France, quand éclata la révolution, offrait-elle encore dans son administration des formes essentiellement judiciaires, et tout l'appareil gouvernemental, dans lequel Richelieu et Louis XIV avaient porté la dissolution, restait debout, semblable à un arbre dont la moelle est détruite, mais qui vit encore par l'écorce. L'ancien régime était d'ailleurs comme ces édifices qui ont été remaniés à diverses époques et présentent d'étranges disparates de style; il formait un assemblage d'institutions de caractères fort différens. A côté des vestiges de la féodalité s'offrait l'ensemble des institutions judiciaires du XIV[e], du XV[e] et du XVI[e] siècle, s'affaissant sous le poids des premières assises de l'administration royale, dont la centralisation au conseil d'état devait être le couronnement.

Pour avoir une notion claire de ce curieux phénomène, il faut jeter un coup d'œil sur l'histoire de l'organisation administrative et judiciaire de la France, se représenter le jeu de cette machine, en suivre les modifications et en indiquer les effets. C'est ainsi qu'on pourra juger du changement que la révolution a opéré dans notre pays. Elle n'a pas seulement donné une nouvelle forme à la société, elle a métamorphosé le système administratif de la France, ou, pour mieux dire, elle a précipité l'achèvement du plan que la royauté poursuivait depuis un siècle et demi. L'on ne comprendrait pas l'œuvre intérieure de 1789, si l'on négligeait d'étudier ce qu'était le régime qu'elle a renversé. Après les savans travaux de MM. Pardessus, C. Dareste de la Chavanne, R. Dareste, A. Chéruel, le vicomte de Luçay, la tâche est devenue moins difficile; il nous suffira souvent d'ajouter quelques aperçus à leurs recherches.

I.

Quand la féodalité arriva chez nous à son plus complet développement, le roi exerçait le gouvernement dans le domaine, dont il avait la propriété directe et immédiate, comme dans le leur les grands feudataires. Quoique ceux-ci dussent au monarque foi et hommage, et fussent en certains cas justiciables de l'assemblée de leurs pairs, le roi, qui la présidait, n'était en réalité que le premier des barons de son royaume, en sorte que le domaine royal offrait sur une échelle un peu plus étendue la même organisation que les domaines des vassaux. Le roi et les grands feudataires avaient pour ministres les premiers officiers de leur maison. Considérant le pays qu'ils gouvernaient comme leur propriété privée, vivant de leurs revenus comme le faisait un simple seigneur, ne levant point d'impôts, mais percevant des redevances, des rentes, des cens, des fermages, ils subordonnaient à leurs besoins personnels ce que nous appelons aujourd'hui les services publics; ils administraient les provinces comme un particulier exploite ses terres, commandaient aux populations comme un maître ou un patron commande à ses serviteurs. Ainsi les principaux domestiques du monarque et des grands feudataires cumulaient l'administration du domaine de leur maître et le service du palais où il habitait, les différentes branches de l'une n'étant que des dépendances de l'autre; de même qu'ils statuaient sur les contestations entre gens placés sous leurs ordres, ils prononçaient sur les différends relatifs aux biens qu'ils géraient, aux besoins auxquels ils avaient à pourvoir; ils faisaient la police des hommes exerçant une profession ou un emploi qui les plaçaient dans leur dépendance. Comme l'autorité du roi et des nobles avait par-dessus tout un caractère militaire, comme la guerre était la grande occupation de l'aristocratie féodale, que d'ailleurs à cette époque tout le monde y prenait part dans la classe des hommes libres, même souvent les évêques et les abbés, presque tous les officiers de la maison du prince étaient des guerriers qui suivaient celui-ci à l'armée. Seules, les fonctions qui exigeaient la connaissance des lettres étaient exercées par des dignitaires ecclésiastiques et par des clercs. Ainsi à la cour des Carolingiens, dont Adalard, dans un écrit que l'archevêque Hincmar nous a conservé, expose l'organisation, on trouvait un ensemble d'officiers présentant le caractère que je viens d'indiquer. A leur tête se plaçait le chapelain (*capellanus*) ou apocrisiaire, qui était chargé de toutes les affaires ecclésiastiques, en même temps qu'il remplissait près du roi les fonctions de grand-aumônier. Il avait sous sa dépendance tous les clercs du pa-

lais, et la science qu'il devait posséder en droit canon et civil, science dont l'étude ne se séparait guère alors de la théologie, le faisait choisir pour le défenseur des intérêts politiques de la maison royale : aussi Adalard le qualifie-t-il de *palatii custos*. Le grand-chancelier (*summus cancellarius*) lui était adjoint dans la gestion des affaires; il était le chef des notaires et secrétaires du roi occupés à transcrire et à garder ses ordonnances. Venait ensuite le grand-chambrier (*camerarius*), à qui appartenait la surveillance de l'ameublement et de l'entretien intérieur de la demeure royale; il était le gardien de la bourse du prince, le dispensateur de ses largesses, le chef des serviteurs du corps et de la garde-robe. Au comte du palais (*comes palatii*) était dévolue la juridiction sur tous les officiers de la maison; les contestations qui s'élevaient entre eux étaient portées à son tribunal. Le sénéchal (*senescalcus*) remplissait les fonctions de grand-maître d'hôtel et d'intendant de la maison; il avait sous ses ordres le maréchal des logis ou *mansionarius*. Le bouteiller (*buticularius*) était le grand-sommelier. Enfin le soin des écuries et des chevaux revenait au connétable (*comes stabuli*). Après ces officiers s'en trouvaient d'autres d'un rang moins élevé, tels que les veneurs et le fauconnier.

L'étroite liaison des fonctions domestiques et de la régie du domaine royal valut tout naturellement à ces grands-officiers une juridiction particulière qui découlait du département à eux attribué. Tandis que le comte du palais était le prévôt de l'hôtel, le sénéchal chargé de l'administration des revenus du roi devint le grand-juge en matière domaniale, et, l'office du comte du palais ayant été supprimé, il se trouva représenter, à raison de l'importance et de l'étendue de ses attributions, le principal officier de la cour du roi. Les Capétiens avaient craint que le comte n'usurpât, comme l'avait fait jadis le maire du palais, l'autorité souveraine, et, quand le sénéchal parut à son tour trop puissant, ils en abolirent la charge.

La cour de chaque grand feudataire fut l'image un peu amoindrie sans doute de celle du roi. Au commencement de la troisième race, on y retrouvait les mêmes charges et presque la même distribution des offices. Ainsi chaque grand vassal eut son sénéchal, son chancelier, son chambrier ou chambellan, son connétable, etc. Ces officiers, en prenant de jour en jour plus d'importance, renoncèrent peu à peu à leurs fonctions serviles, ou plutôt ils ne les exercèrent plus que dans des occasions solennelles; ils s'en déchargèrent sur des domestiques d'un ordre secondaire, qui grandirent aussi à leur tour en importance, et constituèrent bientôt des grands-officiers de la cour, tandis que ceux qu'ils avaient remplacés s'élevaient au rang de grands dignitaires de l'état. Le sénéchal du roi devint ce

qu'on appela le grand-sénéchal de France, l'intendant-général des domaines de la couronne. Il eut son tribunal, où il statuait sur les questions relatives à ce domaine; il affermait les terres royales et veillait à la rentrée des revenus. Quand le roi allait en guerre, il commandait les hommes d'armes, au départ marchant à l'avant-garde, au retour à l'arrière, faisant dresser le pavillon de son prince et portant souvent sa bannière. Il laissait au grand-bouteiller et au grand-panetier le soin de pourvoir à la bouche du roi, et, en vue d'assurer l'approvisionnement, ces officiers reçurent une juridiction spéciale, le premier sur les marchands de vin et de cervoise, les taverniers, les hôteliers du lieu où résidait le roi, le second sur les boulangers. Afin de mieux assurer l'entretien de la garde-robe royale, le grand-chambrier, qui s'appela ensuite le grand-chambellan, eut juridiction sur les merciers, pelletiers, fripiers et cordonniers de la capitale.

Les plus élevés d'entre ces grands-officiers eurent naturellement entrée au conseil du souverain. C'est au sein de ce conseil que le roi exerçait le gouvernement. Entouré des grands dignitaires de son palais et d'un certain nombre de personnages de confiance ou de haute condition, il prenait connaissance des affaires de son royaume. Les attributions du conseil royal étaient tout à la fois politiques, administratives, financières et judiciaires; il représentait simultanément le conseil privé, le conseil des ministres et le tribunal suprême. La composition n'en était ni fixe ni arrêtée à l'avance, elle variait suivant l'occurrence et la nature des affaires à examiner; mais, placés près de la personne du roi, les grands-officiers du palais y prenaient rang habituellement. L'arrêt que rendit en 1224 cette cour, formée surtout de prélats et de barons, consacra comme un droit ce qui n'était auparavant qu'un usage, et il appartint aux quatre grands-officiers de l'hôtel tels qu'ils étaient reconnus alors, c'est-à-dire au chancelier, au bouteiller, au chambellan et au connétable, de siéger à cette cour, qu'on appelait aussi la cour des pairs, parce que les grands barons y étaient jugés par leurs égaux. A cette époque, la charge de grand-sénéchal avait déjà disparu; Philippe-Auguste l'avait abolie en 1191. Cette mesure se liait à une révolution qui commençait à s'opérer dans l'ordre administratif et judiciaire.

Les ducs et les comtes, en devenant des gouverneurs de province à titre héréditaire, s'étaient changés en grands vassaux de la couronne; ils exerçaient comme une propriété l'autorité militaire, administrative et judiciaire, qu'ils réunissaient dans le principe entre leurs mains comme représentans du pouvoir royal. Ils déléguèrent cette autorité à des officiers qui se l'inféodèrent à leur tour. Ces offi-

ciers étaient d'abord des lieutenans ou vicaires du comte, des vicomtes, comme on les appela souvent, et dont quelques-uns s'attribuèrent dans la contrée dont ils étaient les sous-gouverneurs une souveraineté quasi indépendante. Devenus héréditaires et arrière-vassaux, ces lieutenans usurpèrent des droits presque régaliens. Le nombre de ces vicomtes et l'étendue de leur juridiction ayant varié suivant les provinces, l'inféodation de leurs charges donna naissance à des seigneuries d'un caractère variable, d'un rang plus ou moins élevé dans la hiérarchie des fiefs née de l'établissement du système féodal; mais le duc ou le comte, c'est-à-dire le grand feudataire, n'en demeura pas moins en principe le chef du gouvernement de la province qu'il considérait comme son domaine. Partout où son autorité supérieure était reconnue, il avait le caractère de juge et d'administrateur suprême. Sauf en des cas rares qui donnaient lieu au recours au conseil du roi, arbitre avec les grands barons des contestations qui s'élevaient entre lui et les grands feudataires ou entre ceux-ci, c'était au tribunal du comte que les causes des nobles étaient portées; l'on y était jugé par ses pairs, car le comte y siégeait entouré de ses propres vassaux. Chaque grand feudataire eut donc aussi sa cour à lui, où prenaient place les principaux officiers de sa maison. Il s'ensuivit que dans les grands fiefs comme dans le domaine royal l'importance des grands-officiers de la cour alla d'abord en croissant, ce qui aboutit presque partout à en faire les chefs de l'administration. Le sénéchal ou intendant de la maison du comte ou du duc eut dans la quasi-totalité des grands fiefs l'administration du domaine avec une juridiction supérieure, en sorte qu'il fut réellement le lieutenant ou vicaire du haut baron. Quand celui-ci venait à réunir en sa possession plusieurs provinces ou quand il avait des états trop étendus pour être administrés par un seul et même intendant, il établissait plusieurs sénéchaux, et assignait à chacun une circonscription. Ne résidant plus près du comte, ces officiers se transportaient de temps à autre près de leur maître pour lui rendre compte de leur gestion; ils commandaient les hommes d'armes de leur sénéchaussée, tenaient des assises, surveillaient la perception des revenus du prince et levaient les tailles extraordinaires; mais il eût été difficile aux sénéchaux, vu la multiplicité de leurs attributions, de descendre dans le détail de l'administration et de diriger par eux-mêmes les divers services qu'elle embrassait. Au-dessous du sénéchal furent conséquemment placés des préposés ou *prévôts*, qu'on appela dans le midi de la France des *bayles*, et qui en Normandie furent simplement désignés sous l'ancien nom de *vicomte*. Ces officiers inférieurs se partagèrent la régie des divers cantons du domaine seigneurial. Au temps des premiers Capétiens, les offices de prévôt et de bayle

se mettaient aux enchères; les sénéchaux devaient les affermer le plus cher qu'ils pouvaient. Il s'ensuivait que le pauvre peuple était singulièrement molesté, et les prévôts avaient besoin d'être armés d'autorité pour faire payer les contribuables. Ils eurent en conséquence leur juridiction; ils étaient investis du droit de poursuivre les récalcitrans et de les condamner à l'amende ou à des peines plus sévères. Toutefois dans le midi de la France, où se conservaient les traditions de la jurisprudence romaine, où le sentiment du juste était plus vif, on n'avait pas voulu que le juge eût intérêt à punir : la juridiction était remise à des officiers spéciaux, à de véritables magistrats, les *viguiers*; les bayles percevaient seulement le produit des amendes. En d'autres cantons, il y avait des juges (*judices*). De là les circonscriptions de la France méridionale appelées *vigueries* et *jugeries*.

Les prévôts ou les bayles, qui existaient aussi bien dans le domaine royal que dans celui des grands feudataires, tout en louant les terres du seigneur, qu'ils sous-louaient ensuite à des fermiers proprement dits, exerçaient dans leur circonscription la police par une conséquence naturelle de la juridiction dont ils étaient armés. Leurs fonctions prenaient ainsi un certain caractère militaire qui appartenait d'ailleurs alors à presque toutes les autorités, et ils avaient sous leurs ordres des sergens pour arrêter les prévenus. Je ne parle pas ici de certaines villes qui gardaient leur indépendance, s'administraient elles-mêmes tout en relevant de l'autorité du comte, et échappaient par là, sous bien des rapports, à l'autorité des prévôts et des bayles, indépendance conservée en dépit des progrès de la féodalité ou achetée du seigneur, accordée même quelquefois par celui-ci en retour de certains services.

Les châteaux ou petites forteresses avaient aussi, leur territoire compris, des gouverneurs ou châtelains qui s'en étaient constitués les propriétaires, et y exerçaient à ce titre une juridiction. Quoique cette juridiction ne fût pas dans le principe supérieure à celle des prévôts, les châtelains s'étaient attribué dans plusieurs des villes ou bourgs que leur château commandait une plus grande autorité; ils représentaient des vassaux plutôt que des mandataires de l'autorité du seigneur haut-justicier.

Tant que ces officiers restèrent sous les ordres et dans la dépendance complète du comte ou duc, celui-ci n'avait pas rencontré en eux des souverains au petit pied; mais, quand leurs charges commencèrent à s'inféoder par suite d'abus ou de violences, il en résulta des obstacles et des embarras pour l'exercice de l'autorité suzeraine. La bonne administration et la bonne justice en souffrirent. Juger ou percevoir des redevances n'était plus pour les châtelains

l'acquittement d'un devoir imposé par leur emploi, ce n'était plus servir le seigneur, c'était exercer un droit personnel en vue d'un profit; ils s'en prévalaient comme d'une marque de souveraineté, ils le regardaient comme attaché à leur famille, à leur manoir, à leurs propres terres. Sans doute les justices, les vigueries, les châtellenies, ne furent pas partout inféodées, mais elles l'étaient le plus ordinairement, et elles menaçaient de l'être partout. Une fois élevés au rang de seigneurs terriens, les officiers s'efforçaient d'accroître leurs prérogatives et leurs attributions. Les bayles s'arrogèrent en certains cantons le droit de juger les procès; les prévôts étendirent leur juridiction à toute sorte de délits, même aux litiges entre particuliers. Les châtelains en divers lieux exercèrent la haute justice.

Supprimer brusquement toute cette organisation était chose impossible. Les grands vassaux, pas plus que le roi, n'avaient la force nécessaire pour abattre d'un coup ces mille tyrans. D'ailleurs les réformes soudaines et radicales n'étaient pas dans l'esprit de nos ancêtres. Le pouvoir procédait lentement : il minait peu à peu ce qu'il voulait détruire, et finissait par annuler l'institution dont il poursuivait la suppression tout en la laissant debout; elle tombait ensuite d'elle-même. Tous ces offices appartenaient à une aristocratie avec laquelle il fallait compter, et il était moins malaisé de lui enlever l'exercice de l'autorité que les avantages qui y étaient attachés : aussi la première mesure précéda-t-elle presque toujours la seconde. C'est ainsi qu'en agit Philippe-Auguste; saint Louis continua son œuvre avec plus d'ensemble et de ténacité. Le fils de Louis VII institua, pour remplacer le grand-sénéchal, des *baillis*, que les historiens ont désignés sous le nom de *grands-baillis*, afin de les distinguer des magistrats inférieurs appelés du même nom. Bien que choisis dans la noblesse, c'étaient moins des hommes d'épée que des magistrats. Ils eurent pour mission de recueillir les revenus du domaine royal, tant terres que deniers, fermes des prévôtés, produit des amendes, etc. Ils prélevaient sur les revenus les sommes nécessaires pour solder les dépenses de la province placée sous leur autorité. Leur juridiction était analogue à celle du sénéchal. Ils publiaient les lois et mandemens du roi et en assuraient l'exécution; ils jugeaient les causes des particuliers qui pouvaient donner lieu à prononcer des peines pécuniaires, car les amendes revenaient au domaine. Toutefois en bien des villes le jugement en première instance appartenait à la juridiction municipale; ailleurs, conformément à l'ancien usage, il était rendu par les hommes de fief ou *cotiers*, qui prononçaient sur leurs pairs, présidés seulement par le prévôt ou bailli inférieur, Saint Louis interdit aux prévôts-fermiers

de condamner à des amendes, et conséquemment de statuer sur les procès qui y pouvaient donner lieu. Il supprima même tout à fait la vénalité de la prévôté de Paris, en attachant à cette charge des émolumens et en y ajoutant les pouvoirs d'un bailli. On sait qu'il la confia au célèbre Étienne Boileau. Louis VIII ayant réuni à la couronne les sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, on ne remplaça pas dans ces circonscriptions les sénéchaux par des baillis; on se contenta d'étendre aux premiers les fonctions qu'exerçaient les seconds dans l'ancien domaine royal. De même, lorsque le domaine du comte Alphonse, frère de saint Louis, fut annexé à la couronne, on continua d'attribuer dans une bonne partie de ces états (comté de Toulouse, Quercy, Rouergue) aux juges, dont les circonscriptions s'appelaient jugeries, la juridiction du premier degré, enlevée par Alphonse aux bayles et aux prévôts. Les viguiers furent pareillement conservés dans les sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire; mais on leur adjoignit bientôt des juges royaux dont les fonctions étaient annuelles. En Normandie, les vicomtes demeurèrent en possession de la justice; ils continuèrent à tenir leurs plaids et à juger entourés des hommes de fief.

Le roi eut donc désormais dans son domaine une administration judiciaire et financière à peu près uniforme. Plusieurs des grands feudataires imitèrent par la suite l'exemple que le suzerain leur avait donné. Les grands-officiers de leur cour perdirent une part notable de l'importance qu'ils avaient acquise, et dans ces états vassaux l'administration et la justice passèrent aux mains de véritables magistrats appelés souvent aussi baillis, et qui finirent, comme cela eut lieu notamment en Champagne, par avoir chacun leur ressort territorial dans le domaine de leur maître. En même temps, des conseillers, amovibles et à gages, parfois d'assez obscure origine, prenaient insensiblement dans la cour ou tribunal du comte ou du duc la place des barons, des prélats qui y siégeaient auparavant. Les nobles, ignorans de la jurisprudence et plus occupés de batailler que d'étudier les affaires, ne paraissaient qu'alors qu'il s'agissait pour leur suzerain de préparer les ordonnances qui intéressaient ses vassaux, de prononcer sur des cas graves où l'opinion de ceux-ci était indispensable. Au fur et à mesure que les grands fiefs se réunirent à la couronne, les offices de la maison de leurs anciens titulaires devinrent des charges relevant du roi, mais l'autorité en fut complétement annulée, et les attributions singulièrement réduites. Elles ne constituèrent plus guère qu'une distinction honorifique à laquelle restaient attachés divers avantages, qui se transmit parfois dans certaines familles sans donner aucun pouvoir effectif. En sorte que partout les grands-officiers du

roi évincèrent les grands-officiers du comte ou du duc. Charles V ne voulut même pas que les officiers de la cour des princes du sang conservassent la juridiction privée qui leur appartenait comme aux anciens grands-officiers du palais du roi, et il ordonna que tous les procès qui intéresseraient l'hôtel de ces princes ressortiraient au prévôt de Paris.

Le régime purement féodal avait donc commencé à faire place à un régime différent, où perçait déjà l'esprit de centralisation. Une organisation judiciaire et administrative nouvelle succédait à la hiérarchie qui s'était établie dans chaque grand fief, le domaine du roi compris, et l'administration de celui-ci perdait en même temps son caractère domestique.

II.

Plusieurs des grands-officiers de la cour de France demeurèrent, après la transformation qui vient d'être signalée, en possession de fonctions gouvernementales. Si le sénéchalat était aboli, il y avait encore le connétable, les maréchaux, le grand-chancelier, le grand-bouteiller; mais les attributions d'un ordre plus élevé que ces grands-officiers reçurent leur enlevèrent le caractère d'officiers du palais. Ils devinrent réellement de grands dignitaires de l'état, et c'est à ce titre que le nom de plusieurs d'entre eux se trouve mentionné au bas des diplômes royaux. Le connétable, qui en sa qualité de chef de l'écurie royale avait le commandement de la cavalerie, devint, à la fin du XIVe siècle, le général en chef de l'armée, et laissa au grand-écuyer le soin des équipages du roi. Les fonctions d'intendant de l'hôtel, dont le sénéchal avait été chargé, passèrent à celui qu'on appela le *grand-maître de l'hôtel du roi*, ou, par abréviation, le *grand-maître de France*. Le *grand-bouteiller* ou *bouteiller de France* fut au XIVe siècle président de la chambre des comptes. Il abandonna son ancien rôle domestique au premier échanson, qualifié, au commencement du XVIe siècle, de *grand-échanson*. De même le veneur, qui avait sous son intendance les eaux et forêts du domaine, devint le *maître*, puis le *grand-maître des eaux et forêts* du royaume, tandis que la direction des chasses royales passait à un maître de la vénerie, appelé plus tard *grand-veneur*, mais dont les attributions furent alors beaucoup plus restreintes que celle de l'ancien *forestier* du prince. Enfin le *grand-chancelier*, tout en gardant les sceaux, cessa d'être le secrétaire en chef et intime du roi pour demeurer exclusivement le véritable secrétaire d'état. Il souscrivit les diplômes solennels revêtus du monogramme royal. Plus tard, il de-

vint le chef de la justice et de l'administration. Les vrais secrétaires du roi furent ceux qu'on appela les *clercs du secret*.

Il y eut donc au-dessus des grands-officiers du palais de grands-officiers de la couronne, prenant après le roi le premier rang dans l'état, choisis souvent parmi les princes du sang et dont quelques-uns étaient de réels ministres, le chancelier notamment. Par la suite, on créa d'autres grands-officiers, sous la surintendance desquels furent placés certains services qui avaient pris plus de développement : l'amiral, le grand-maître des arbalétriers, qu'on voit apparaître à la fin du XIIIe siècle, le grand-maître de l'artillerie, qui remplaça ce dernier au XVe siècle, le colonel-général de l'infanterie, créé au XVIe, le surintendant des finances, qu'on trouve mentionné dès le règne de Philippe le Bel, mais qui ne porta pas toujours ce titre et n'eut le rang d'un véritable ministre que sous François Ier. Quoique le chancelier dût être par la nature de ses fonctions constamment placé près du roi, sa charge ne fut pas dévolue à des gentilshommes de haute naissance. Le monarque avait besoin de trouver en lui un homme docte et expérimenté. Les chanceliers furent donc presque toujours choisis dans le tiers-état, et leur charge ne conféra pas d'abord la noblesse, mais leur inamovibilité assura leur indépendance, et l'autorité qu'ils acquirent par là fut cause qu'au XIIIe siècle on laissa souvent cette charge vacante. Les grands-offices militaires s'émancipèrent davantage encore de la puissance royale; ils ne tardèrent pas à constituer de véritables fiefs, et ceux qui les occupaient les regardaient comme une propriété. Investis d'une autorité presque discrétionnaire, exerçant une juridiction propre placée en dehors de la hiérarchie judiciaire, ils tendaient à ressaisir quelque chose du pouvoir administratif et juridique des anciens barons; mais la royauté ne cessait de combattre ce retour au système dont elle avait une première fois triomphé.

Elle poursuivait deux objets : le premier, c'était de subordonner l'administration et la justice des seigneurs à l'administration et à la justice royale; le second, c'était de placer sous la dépendance et le contrôle du pouvoir central les autorités établies par elle dans les différentes parties de son domaine. Saint Louis se servit des grands-baillis pour attaquer la puissance féodale. Il leur donna non-seulement l'appel du jugement des prévôts royaux, mais encore celui des justices seigneuriales et municipales dans les terres de ses vassaux directs ou, pour parler l'ancien langage, dans les pays *d'obéissance le roi*. Les baillis royaux furent ainsi constitués juges en seconde instance; ils présidèrent les assises, où le sujet molesté par son seigneur venait demander protection à la justice du roi. Dans le midi, à Beaucaire, à Carcassonne et dans les états qu'avait gou-

vernés Alphonse de Poitiers, le sénéchal ne faisait que recevoir les appels; ceux-ci étaient jugés, comme l'a montré un savant historien, M. E. Boutaric, par des juges spéciaux dits *juges des appeaux*.

Le droit conféré par le monarque à ses baillis et sénéchaux souleva les réclamations des princes du sang et des grands feudataires. Ils obtinrent que l'appel de leurs sentences serait porté à la cour du roi, ou, pour prendre le nom sous lequel on la désignait aussi, au parlement. Pour les pays situés *hors l'obéissance le roi*, les grands feudataires gardèrent leurs droits régaliens; ils recevaient à leur cour l'appel de la sentence de la juridiction de leurs propres vassaux, et dans les terres qu'ils n'avaient pas inféodées, ils jugeaient à cette cour les nobles et faisaient juger les roturiers par leur juge ou prévôt; mais la manière d'agir des juges royaux menaçait l'existence des justices seigneuriales, et pendant tout le XIVe siècle on voit les baillis et les prévôts du roi tendre à envahir la juridiction des seigneurs. Les rois sont contraints de donner des assurances aux nobles, atteints dans leurs privilèges. En 1302, une ordonnance de Philippe le Bel enjoint aux officiers royaux de ne point attirer à eux les causes pendantes entre les justiciables des prélats et des barons. En 1356, une autre ordonnance défend aux juges royaux d'entreprendre sur la juridiction des juges des seigneurs. La lutte se prolongea assez longtemps. Les seigneurs revendiquaient le droit de prononcer en appel sur les jugemens de leurs vassaux ou même sur ceux de leurs propres juges. La royauté ne céda pas. Philippe le Bel repoussa la prétention, et, comme d'après le principe admis par les jurisconsultes il ne pouvait y avoir plus de trois degrés de juridiction, il interdit aux feudataires du Languedoc de maintenir chez eux ces trois degrés, afin qu'on pût toujours en appeler au roi. De la sorte, la royauté se ménagea le moyen d'intervenir entre les seigneurs et leurs vassaux et de faire sentir à tous sa puissance absolue. Elle encouragea les appels afin d'annuler la justice seigneuriale. L'établissement des *cas royaux* fut un coup non moins habile porté à l'autorité judiciaire des feudataires. Le roi se réservait ainsi le jugement de certaines causes qui importaient au droit de la couronne, et il évita de les spécifier clairement, de manière à pouvoir toujours évoquer une affaire grave devant ses juges. Les baillis, en appliquant le nouveau principe, faisaient rentrer dans le ressort de la justice royale une foule de causes dont les seigneurs avaient auparavant connu. Le roi interdit à ceux-ci de juger ses propres sujets, et ses prévôts eurent l'autorisation d'ajourner devant eux tout sujet du seigneur réputé désobéissant au roi.

Cette puissance des baillis royaux subsista pendant tout le XVe siècle. Alors même que leurs attributions se restreignaient par l'effet

de nouvelles créations administratives et judiciaires, ils demeuraient le plus ferme rempart contre l'autorité des seigneurs, contre cette seconde féodalité née de l'institution des grands apanages. « Ces magistrats, écrit M. A. Bardoux dans une savante étude sur le bailli Jean de Doyat, non-seulement avaient soumis à la couronne, par l'emploi des appels, les juridictions seigneuriales, ils avaient encore donné au roi l'interprétation des coutumes et la souveraineté des jugemens. A l'aide des *lettres de chancellerie,* ils avaient attiré dans leur compétence toutes les questions de rescision et d'exécution des contrats, et dès la fin du XIVe siècle fait prévaloir le principe que la justice était l'attribut de la couronne et non du fief. » Par leur persévérance, les baillis arrivèrent pour la plupart, comme Jean de Doyat, bailli de Cusset et de Montferrand, à forcer le seigneur sur ses propres terres à faire une large part à la souveraineté du roi. Ils imposèrent au nom de celui-ci des règlemens et des défenses, et malgré les prétentions obstinées des seigneurs hauts-justiciers, le mauvais vouloir des juges seigneuriaux, qui cherchaient par tous les moyens à entraver l'exercice des nouveaux droits de la couronne, graduellement ils accomplirent leur rude tâche. Il leur fallut pour cela bien souvent des pouvoirs extraordinaires et déployer autant d'audace que d'énergie. Aux XVe et XVIe siècles, on voit plusieurs fois les baillis et les sénéchaux investis dans leur province d'un véritable commandement militaire; ils veillaient à ce que les seigneurs entretinssent garnison dans leurs châteaux pour résister à toute attaque des ennemis, et ils s'appuyèrent de cette attribution pour faire occuper par les troupes royales les forteresses dont le roi voulait enlever aux seigneurs la disposition et la garde, pour faire raser celles qui ne pouvaient être suffisamment défendues.

Un tel pouvoir laissé aux officiers royaux ouvrait la porte à des abus, à des usurpations analogues à celles que l'on voulait faire cesser. Les baillis, les prévôts, pouvaient à leur tour se constituer en petits souverains et recommencer ce qu'avaient fait jadis les comtes et leurs officiers. Déjà saint Louis, frappé de ce danger, avait institué des *enquêteurs* ou commissaires qu'il choisissait surtout dans le clergé, et qu'il envoyait dans les provinces pour réparer les injustices et les dommages dont les habitans avaient à se plaindre du fait de ses officiers. Les enquêteurs jugeaient sommairement les réclamations qui leur étaient déférées. Sous Philippe le Bel, ces prétendus redresseurs de torts étaient devenus un fléau pour les sujets; ils extorquaient de l'argent et commettaient une foule d'actes arbitraires. Le parlement, qui avait réclamé la faculté de se faire rendre compte par les enquêteurs de la mission à eux confiée, se chargea plus tard de faire procéder à des enquêtes sur les abus de

la justice locale; aux xv[e] et xvi[e] siècles, les assises extraordinaires connues sous le nom de *grands jours*, que ses membres allaient tenir dans les provinces, eurent le même objet que les commissions spéciales données par le roi et agirent avec plus d'efficacité.

C'était en effet le parlement qui devenait peu à peu le régulateur de la justice dans tout le royaume. De son sein sortirent ensuite les cours supérieures qui devaient imprimer à l'administration civile et judiciaire un caractère nouveau. La cour ou conseil du roi avait pris sous saint Louis plus d'importance et déployé plus d'activité que sous ses prédécesseurs. La scrupuleuse attention que le pieux monarque apportait au gouvernement fit affluer dans ce conseil une foule d'affaires; il ne se réunit plus seulement de temps à autre pour juger quelques différends entre les barons, délibérer sur quelque intérêt grave touchant à la couronne et au domaine royal; il devint la juridiction suprême en matière civile, criminelle et administrative. Ceux qui composaient habituellement la cour du roi se partageaient les différentes branches de l'administration et de la justice. La compétence de ce conseil n'étant pas définie, les conseillers pouvaient s'attribuer la connaissance de toutes les affaires dont la solution importait à l'autorité royale. Les juridictions établies dans les terres du roi se trouvèrent conséquemment placées dans une dépendance plus habituelle et plus étroite de la couronne. Philippe le Bel, comme le fait observer M. E. Boutaric, sépara les élémens divers dont ce corps était composé; il en forma trois sections distinctes qui ont donné naissance aux trois cours appelées le parlement, la chambre des comptes et le conseil. Ce fut Philippe le Long qui apporta en 1318 une organisation régulière au conseil, désigné bientôt, pour le distinguer d'autres assemblées du même nom, par l'épithète de *grand*. Ce grand-conseil demeura pendant bien des années un corps de composition variable et d'une compétence indéterminée, et, suivant la judicieuse remarque de M. E. Boutaric, il y avait alors plutôt des conseillers qu'un conseil. Les princes du sang avaient généralement entrée dans cette assemblée. S'agissait-il de la rédaction d'une loi d'une utilité générale, on y appelait quelques hauts barons. C'était au grand-conseil qu'on traitait des affaires politiques, de la paix, de la guerre et ordinairement de la concession des lettres de grâce, de priviléges et de confirmation de chartes que le chancelier avait pour fonction de faire enregistrer. Les membres qui prenaient une part habituelle à l'expédition des affaires étaient en titre d'office et nommés par lettres patentes. De ces membres, les uns étaient des clercs, les autres des conseillers laïques, qu'on trouve parfois qualifiés de *chevaliers le roi* ou *chevaliers de l'hôtel*.

Le parlement dérivait plus spécialement du tribunal ou cour du roi, qui avait siégé au palais de la Cité, et était devenu sédentaire dès le règne de saint Louis. On y jugeait toutes les causes où le monarque avait un intérêt, les procès comme les affaires du contentieux administratif. Le chancelier présidait; il demeura toujours depuis le président en droit du parlement (1), mais cette fonction devint de plus en plus nominale. Il laissa par la suite la présidence à ceux qu'on appela les présidens de chambre ou à mortier, à la tête desquels était placé le *premier président*; il n'usa plus de son droit que dans des circonstances solennelles. Ce tribunal supérieur n'eut pas tout d'abord dans sa dépendance hiérarchique les juridictions qui plus tard y ressortissaient. Les prévôts et les châtelains du domaine royal avaient encore une juridiction indépendante, et statuaient sur les litiges entre particuliers. Le parlement fut divisé en plusieurs chambres : la grand'chambre ou chambre des plaids, qui jugeait sur plaidoirie, — la chambre des enquêtes, à laquelle étaient attribuées les causes qui ne pouvaient être jugées qu'après des informations, car alors les preuves écrites étaient rares, et il fallait sans cesse recourir aux témoignages oraux, — la chambre des requêtes, dont les membres recevaient les requêtes adressées à la cour et sur lesquelles ils prononçaient sommairement. C'était là un démembrement de la justice toute privée du roi, qui prenait naguère le soin de recevoir en personne ou faisait prendre par ses familiers les requêtes qu'on lui apportait et décidait de son autorité souveraine. Ainsi en agirent saint Louis sous le célèbre chêne de Vincennes et Louis XII dans le jardin du palais.

Chacune des chambres fut d'abord présidée par un prélat ou un baron; mais il arriva pour ces hauts personnages ce qui advint pour le chancelier : leur présidence finit par être purement honorifique. Des magistrats de profession, laïques ou clercs, prirent leur place. Au commencement du XIV[e] siècle, des légistes, des roturiers, ne s'étaient point encore, comme cela eut lieu par la suite, emparés du parlement. On y voyait figurer bon nombre de prélats, de dignitaires ecclésiastiques, de feudataires. Le parlement demeurait en effet la cour des barons, la cour des pairs, comme on l'appelait, parce que les grands feudataires de la couronne y étaient jugés par leurs pairs, et quand cette qualification de *pair* appartint exclusivement aux titulaires des seigneuries les plus élevées, héritiers des barons qui jugeaient dans le principe avec le roi, les pairs reçurent le

(1) En Angleterre, où subsistent tant de vestiges du régime qui fut jadis commun à ce pays et au nôtre, le chancelier est à la fois le chef de la justice, le garde des sceaux et le président de la chambre des lords, et, quand celle des communes n'en était pas séparée, il présidait les parlemens.

droit de siéger au parlement à côté des légistes lorsqu'il s'agissait de juger l'un d'entre eux. Les pairs mis en cause étaient alors ajournés à comparaître devant le *parlement garni de pairs*; mais ils ne manquaient guère, pour rappeler leur ancien droit, de siéger dans les séances solennelles, aux lits de justice par exemple; ils formaient alors réellement la chambre haute du parlement, mais une chambre muette, sans attributions et sans ressort. Le caractère de cour féodale que garda toujours le parlement y fit porter directement les causes des prélats et des grands seigneurs. Depuis saint Louis, la même cour reçut encore l'appel des sentences des baillis et des sénéchaux du roi. Étendant à une foule de causes le droit qu'il avait de statuer sur les affaires concernant la couronne, le parlement fit rentrer dans sa sphère nombre de procès où étaient impliqués des communautés et des individus, et les dignitaires de l'état ne tardèrent pas à revendiquer comme un précieux privilége le droit d'être directement justiciables de cette cour. Son ressort s'étendait au criminel aussi bien qu'au civil, et quand un attentat, un forfait semblait menacer l'ordre public, elle n'en laissait pas le jugement au bailli ou au prévôt; l'affaire était évoquée devant elle comme appartenant *au grand criminel.*

La chambre des comptes, dont Philippe le Long compléta l'organisation, avait la plénitude de juridiction en matière financière. Toute contestation relative aux revenus du roi était de sa compétence; aussi examinait-elle tous les comptes du royaume; elle en vérifiait l'exactitude et les jugeait, c'est-à-dire qu'elle les déclarait bons et recevables; les trouvait-elle défectueux, mensongers, elle ordonnait au comptable en défaut de payer la somme dont il était reliquataire. Cette cour souveraine n'avait point la garde du trésor royal, ni la gestion du domaine, mais elle surveillait celle-ci dans le principe; tout ce qui s'y rattachait, vérification et enregistrement des actes concernant le domaine et les droits domaniaux, y portant augmentation ou diminution, aveux et dénombremens des fiefs des vassaux du roi, tout cela était de son ressort.

L'institution du grand-conseil, du parlement et de la chambre des comptes concentra sous l'autorité royale presque toute la justice et l'administration du royaume. A l'origine, les baillis et les sénéchaux étaient tenus de venir en personne défendre devant le parlement celle de leurs sentences dont l'appel y avait été porté, de même qu'ils comparaissaient en personne à la chambre des comptes. Ainsi que l'a remarqué M. R. Dareste, la division qui s'opérait au XIIIe siècle à la cour du roi s'accomplit à la même époque, par des causes identiques, dans les cours de justice de tous les grands fiefs, par exemple en Normandie, en Bretagne, en Dauphiné, en Provence,

en Bourgogne, provinces qui eurent chacune leur chambre des comptes. Le pouvoir judiciaire commençait à s'élever au-dessus du pouvoir exécutif, qu'avait exercé jadis l'autorité d'un homme de guerre. Ces cours ne représentaient plus déjà la personne du roi, elles représentaient l'état, dont la notion commençait à pénétrer dans la jurisprudence. Le domaine royal n'était plus considéré comme la propriété absolue du roi; le grand principe de l'inaliénabilité de ce domaine était consacré par le parlement, luttant pour qu'il n'y fût pas porté atteinte. Dès 1333, il exigeait que, si par exception le roi venait à se dessaisir d'une fraction de son domaine, de quelques-uns des revenus qui en faisaient partie, les services qui avaient mérité à un sujet cette faveur fussent nettement spécifiés, de sorte que la libéralité du roi devait être justifiée aux yeux de tous et prenait ainsi le caractère d'un don fait par la nation, et dans l'exécution ces donations étaient interprétées par la cour, de façon à les limiter autant que possible. En feignant de veiller à ce que la volonté du roi ne fût pas outre-passée, le parlement travaillait en réalité à limiter l'omnipotence royale et à la contenir par les lois.

III.

Bien que le fractionnement du conseil en trois conseils distincts amenât la séparation de l'administration d'avec la justice, ces deux branches de l'autorité demeuraient encore aux degrés inférieurs confondues dans les mêmes mains. Sous Philippe le Bel, le bailli, qui rendait la justice, était en même temps receveur, payeur et comptable. Il envoyait au trésor royal les deniers qu'il avait perçus, distraction faite de la somme nécessaire pour les dépenses de la province; il venait, comme je l'ai dit, rendre ses comptes lui-même à la chambre des comptes; mais l'étendue et la nature complexe des attributions du bailli ne tardèrent pas à en nécessiter la division. Déjà depuis longtemps il chargeait du maniement des deniers un clerc ou secrétaire placé dans sa dépendance. On essaya de transformer ce commis en agent du trésor royal, sans pour cela le rendre indépendant du bailli. Dès le règne de Philippe le Bel, il y eut dans le midi de la France des receveurs qui relevaient directement des gardiens du trésor royal. Saint Louis avait déjà institué à Paris, pour ses domaines, un receveur dont les attributions étaient distinctes de celles du prévôt. Des receveurs furent ainsi établis en diverses provinces; en d'autres, il y avait des trésoriers locaux. Une ordonnance de 1363 mentionne les receveurs des bailliages et sénéchaussées, auxquels était remis le produit des amendes. En effet,

dès le milieu du XIVe siècle, les baillis avaient totalement cessé d'être comptables, et les receveurs se rendaient eux-mêmes à la chambre des comptes, où l'ordonnance de Lizy de 1347 exigeait qu'ils vinssent prêter serment.

La scission entre l'administration financière et l'exercice de la justice se prononça chaque année davantage dans le cours d'un siècle. Les prévôts cessèrent, comme les baillis, d'administrer le domaine. Dès le milieu du XIVe siècle, les rois tentèrent à plusieurs reprises d'abolir l'usage d'affermer les prévôtés, voulant qu'on y appelât des *gens lettrés et bons coutumiers*, comme dit l'ordonnance de 1493, qui mit fin à cette vénalité. Dès le commencement du XVe siècle, les prévôts avaient perdu leurs fonctions administratives; ils ne conservèrent que des attributions de justice et de police, et les prévôtés constituèrent dès lors de simples juridictions royales du premier degré, auxquelles on en appelait des justices des seigneurs relevant du roi. Aussi le nombre des prévôtés alla-t-il en augmentant; elles représentèrent de petites circonscriptions judiciaires qui se sont perpétuées jusqu'à la révolution française. Les bailliages et les sénéchaussées, dont le nombre s'accrut également, constituèrent des circonscriptions judiciaires plus étendues et d'un ordre plus élevé. De leurs anciennes fonctions administratives, il ne resta plus aux baillis que quelques vestiges. François Ier, par le célèbre édit de Crémieu, leur attribua la connaissance du contentieux en matière domaniale, au règlement duquel ne pouvaient plus suffire les trésoriers de France. La chambre que formaient d'abord ces officiers (chambre du trésor), spécialement commise à cette juridiction, ne la conserva que pour la ville de Paris et quelques bailliages circonvoisins.

Dans les grands fiefs, l'ancienne hiérarchie de la justice féodale ne fût pas cependant abolie. Des ordonnances fixèrent la compétence des diverses justices seigneuriales, le roi s'engagea toutefois à plusieurs reprises à n'exercer dans les seigneuries aucun acte de justice en dehors des cas déterminés. Les juges des arrière-vassaux ayant basse et moyenne justice, c'est-à-dire des juridictions rappelant à beaucoup d'égards nos justices de paix, nos tribunaux de simple police ou même de police correctionnelle, continuèrent à être subordonnés en cas d'appel à la justice du seigneur haut-justicier. Les baillis de ces hauts-justiciers connaissaient parfois des affaires dont la décision aurait dû appartenir à la justice du monarque. Le vague qui régnait dans la définition des cas royaux, s'il fournissait à la couronne le moyen d'attirer dans le ressort de sa justice une foule de causes, permettait aussi aux seigneurs de soutenir qu'ils étaient en droit de connaître ce qui n'était pas de leur compétence.

Les plus puissans des hauts-justiciers n'entendaient pas d'ailleurs que leurs juges fussent ravalés si bas; ils ne cessaient de tenir la justice pour une partie inséparable de leur patrimoine, et ils repoussaient le principe mis alors en avant, que *fief et justice n'ont rien de commun*, tandis que les légistes, ainsi que l'a dit M. C. Dareste de la Chavanne, commençaient à regarder la juridiction des seigneurs comme le résultat d'une usurpation ou une faveur accordée par grâce spéciale.

Le démembrement successif des anciennes juridictions fut le résultat de l'établissement d'une administration financière qui eut ses surveillans spéciaux, lesquels opérèrent séparément des officiers auxquels appartenait auparavant l'exercice de toute espèce de justice. Au commencement du xve siècle, comme on le voit par l'ordonnance de janvier 1407, il existait tout un ensemble de fonctionnaires de l'ordre administratif ne relevant ni des prévôts, ni des baillis. En tête se trouvaient les deux trésoriers du domaine royal, car dès le règne de Philippe le Bel, il existait deux trésors à Paris, l'un placé au Temple et l'autre dans le Louvre, bifurcation qui dura longtemps. Aux deux gardes des trésors domanial et de la cour étaient venus s'adjoindre des trésoriers-généraux et particuliers tant pour le pays de langue d'oïl que pour celui de langue d'oc. Les offices de finances se multiplièrent si rapidement que la célèbre ordonnance dite des *cabochiens*, de mai 1413, parle d'obvier à la multiplication des officiers qui avaient eu le gouvernement des finances du roi, tant celles du domaine que celles des aides, et qui prélevaient pour leurs gages des sommes excessives. L'ordonnance prescrit de revenir au simple dualisme du siècle précédent, à savoir à l'établissement d'un seul trésorier et d'un seul receveur-général. Ce n'étaient pas au reste seulement les besoins du service financier qui avaient accru le personnel administratif. Dès cette époque, les fonctions étaient souvent créées en vue de ceux que l'on en voulait pourvoir et non pour l'utilité publique; une foule de *requérans*, comme les appellent les ordonnances, sollicitaient du gouvernement l'institution de nouvelles charges de receveur pour telle ou telle catégorie de revenus, d'amendes, de droits spéciaux, et cela en vue de se les faire adjuger.

Ce qui précède montre qu'on peut, dès la fin du xive siècle et le commencement du xve, nettement distinguer l'ordre administratif de l'ordre judiciare, le premier ayant à son sommet la chambre des comptes, dont étaient justiciables tous ceux qui maniaient les deniers du roi, le second dominé par le parlement, d'où sortirent les parlemens de province, qui n'en furent que des émanations. Le pouvoir exécutif, surtout à cette époque, appartient au grand-conseil, qui représente par excellence la volonté royale. Il choisit les magis-

trats et les fonctionnaires dont les charges n'étaient ni affermées ni électives; il pourvoit à l'expédition des affaires, il est le régulateur du gouvernement. Toutefois, si l'administration dans son action journalière se trouvait placée sous sa dépendance et en recevait l'impulsion, elle dépendait aussi des deux autres cours souveraines que je viens de nommer et au sein desquelles persistait à beaucoup d'égards la confusion entre les pouvoirs législatif, administratif et judiciaire. La chambre des comptes ne se bornait pas à juger les procès de comptabilité, elle était consultée pour la rédaction des ordonnances en matière de finances; elle les publiait dans le principe en présence des baillis réunis à cet effet. Elle adressait elle-même des instructions aux comptables et veillait à l'observation, au maintien des édits relatifs tant aux finances qu'aux monnaies; elle donnait des instructions aux *enquêteurs* envoyés dans les provinces pour procéder à l'inspection et à la réforme des finances. La chambre des comptes exerçait par là une sorte de direction sur l'ensemble des administrations financières, avec lesquelles se confondaient alors presque toutes les branches de l'administration générale. Cette surveillance, elle en abandonna plus tard, comme on va le voir, une partie à d'autres juridictions souveraines de plus récente création. Elle tenait sous son contrôle les généraux des finances, chargés de veiller à la perception et l'emploi des impôts, et qui, sans ce contrôle attribué à la chambre des comptes, eussent échappé à son autorité, puisqu'ils n'étaient ni comptables ni dépositaires des fonds publics. Les attributions de ces fonctionnaires, ainsi que l'a fait remarquer M. d'Arbois de Jubainville, ne répondent pas à un seul ordre de fonctions dans notre système moderne, elles sont aujourd'hui réparties entre le ministre et les inspecteurs des finances, les directeurs des contributions indirectes et les préfets.

Le parlement ne se renfermait pas plus que la chambre des comptes dans le cercle d'une compétence judiciaire. Il dirigeait sous bien des rapports l'administration de la justice, veillait à l'application des lois; il avait la haute surveillance de la police du royaume, que les prévôts continuaient à exercer dans leurs prévôtés, et à laquelle les baillis et les sénéchaux furent également préposés jusqu'au XVIe siècle. Dans les villes, la police appartenait au maire et aux échevins. Telle qu'elle était comprise au moyen âge, elle embrassait à la fois les services de la sûreté publique, de l'édilité, de la voirie, l'inspection des approvisionnemens aussi bien que celle des prisons, des hôpitaux et des bonnes mœurs. Tous ces détails de l'administration aboutissaient donc en dernier ressort au parlement, qui s'ingéra plus d'une fois dans ce genre d'affaires, surtout pour la capitale. De la formalité de l'enregistrement des édits

et lettres patentes du roi, chacun sait que le parlement prit occasion d'examiner et de discuter le contenu des actes royaux. Au XIVe siècle, il s'arma de cette formalité pour prétendre à contrôler l'exercice de l'autorité souveraine. Il usurpa sur le conseil du roi, les diverses cours judiciaires et les parlemens de province. Les autres cours souveraines imitèrent parfois plus timidement, il est vrai, son exemple. Le parlement de Paris put aussi prendre part à l'exercice le plus essentiel du pouvoir exécutif, au choix des fonctionnaires, car les lettres de provision d'une foule de charges et d'offices devaient être enregistrées à son greffe et tombaient ainsi sous son contrôle.

Du parlement et de la chambre des comptes se détachèrent des juridictions supérieures, au sein desquelles se continua la confusion de l'administration et de la justice : nous voulons parler de la cour des aides et de la cour des monnaies; elles devinrent des émules du grand sénat judiciaire définitivement constitué par Philippe le Bel. Les intendans-généraux des aides ou, comme on disait par abréviation, les généraux des aides étaient chargés de surveiller la levée des impôts indirects appelés *aides*, et qui furent établis en 1355. Ils donnaient ces impôts à ferme ou les faisaient régir pour le compte du roi, dont les receveurs-généraux encaissaient les deniers que les généraux leur expédiaient. Une attribution toute naturelle de leur charge fut de connaître les contestations auxquelles la perception des aides pouvait donner naissance : aussi à la fin du XIVe siècle étaient-ils devenus de véritables magistrats qualifiés de conseillers du roi, et dont la juridiction venait à la suite de celle du parlement et de la chambre des comptes. Leur tribunal prononçait souverainement sur les matières de leur compétence, et ces conseillers du roi, généraux des aides, formèrent le noyau de ce qu'on appela *la cour des aides*. Celle-ci eut dans son ressort le contentieux de tout ce qui se rattachait aux aides et gabelles, tailles, octrois, etc. Une fois instituée, elle reçut les appels des juridictions fiscales, telles qu'élections, greniers à sel, etc. Elle jugea aussi au criminel, en vertu du principe qui ne séparait pas le contentieux administratif de la répression des fonctionnaires. C'est ainsi que la chambre des comptes avait été primitivement investie du droit de punir les comptables prévaricateurs; seulement, comme les gens des comptes étaient presque tous clercs, il leur fut prescrit, quand ils jugeaient au criminel, de s'adjoindre des membres du parlement. La cour des aides, que représentaient d'abord les *généraux de la justice sur les aides*, ajournait devant elle les officiers et agens de finances qui s'étaient rendus coupables de détournemens, de fraudes ou de malversations. Ses membres ne devaient être jugés que par elle, et elle pouvait

même prononcer la peine de mort. Cette cour eut en conséquence son pilori à elle. Elle adopta la même procédure que le parlement et étendit sa juridiction partout ou régnait celle de la cour suprême; il n'y eut d'exception que pour l'Auvergne. Avocats et procureurs au parlement plaidaient aussi en cour des aides.

Une évolution toute semblable à celle qui s'opéra dans l'administration par l'institution des généraux des aides s'accomplit par la création des généraux des monnaies. On trouve ces officiers déjà existans au commencement du XIVe siècle et se rattachant à la chambre des comptes, qui avait eu d'abord les monnaies dans ses attributions; ils formaient déjà sous Charles VIII une cour jugeant sur le fait des monnaies, et Henri II lui donna sa constitution définitive en cour souveraine. La cour des monnaies n'eut pas seulement sous sa surveillance le titre et la circulation de la monnaie, la marque des objets d'or et d'argent, ce qu'on appelle aujourd'hui la garantie, elle exerça encore une tutelle sur toutes les professions qui mettaient ces métaux dans le commerce ou en œuvre, changeurs, orfévres, horlogers, graveurs, affineurs, etc. Elle connut de l'appel des décisions rendues par les commissaires délégués près les hôtels de monnaies et fit les adjudications. En même temps, elle punit les crimes et délits commis en matière de monnayage et de travail des objets d'or et d'argent; elle put, comme la cour des aides, prononcer les peines les plus rigoureuses, sans cependant enlever absolument la poursuite et l'instruction des crimes et délits dont elle était juge aux magistrats ordinaires des bailliages, sénéchaussées et prévôtés; mais elle avait sur les tribunaux inférieurs le privilége de s'attribuer exclusivement l'affaire dont elle s'était saisie avant eux, et, comme on dit en style de jurisprudence, elle avait la *prévention*.

Les cours de justice supérieures que le gouvernement royal établit dans l'intention de soustraire son administration au contrôle exigeant et à l'autorité jalouse du parlement ne tardèrent pas à conquérir la même indépendance que ce corps redouté. En enregistrant les édits, elles s'arrogeaient également le droit de remontrance, et retenaient dans l'étau de leur jurisprudence les actes du pouvoir exécutif, dont leurs membres n'étaient dans le principe que les agens. « La cour des aides, écrit l'abbé Fleury dans un livre destiné à l'éducation des princes, a été favorisée pour enlever au parlement la connaissance des subsides, mais il y a maintenant la même raison de l'ôter à la cour des aides depuis qu'elle est compagnie réglée. » L'expression employée par le savant auteur de l'*Histoire ecclésiastique* peint exactement la transformation qui s'était opérée : au lieu d'administrations, on avait des corps judiciaires. Les *élus*, auxquels était confié le soin de la levée des aides, gabelles et tailles, et qui de-

vaient leur nom au mode suivant lequel ils furent d'abord choisis après la création des aides en 1355, formèrent un tribunal; ils étaient chargés d'ordonner tout ce qui concernait ces impôts, de contraindre par les voies de droit les contribuables à les acquitter. De là pour les élus une juridiction, et l'ordonnance du 9 juin 1445 assimile le corps des élus de chaque circonscription à un véritable tribunal auquel la connaissance du fait des aides, gabelles et tailles est attribuée, mais dont appel appartenait aux généraux des aides. Au XVe siècle, le grènetier ou garde du magasin à sel eut également une juridiction propre; il connut de tous les crimes, délits, fraudes, concernant le monopole du sel, ce qui donna lieu sous Louis XII à la constitution d'un tribunal exerçant sa surveillance sur les receveurs et commis des gabelles, et qu'on appela *grenier à sel*, tribunal dont on appelait à la cour des aides. La juridiction dite *bureau des finances*, dans le ressort de laquelle rentrait tout le contentieux du domaine, eut aussi un caractère judiciaire dérivé de la mission imposée aux officiers commis à la surveillance et à la perception du domaine royal. Les bureaux des finances devinrent de la sorte de véritables cours de justice. Les trésoriers de France, qui les composaient et avaient été à l'origine des comptables, n'étaient plus, malgré le nom qu'ils continuaient de porter, que des juges domaniaux statuant sur le contentieux des innombrables branches que comprenait le domaine, tant droits féodaux que produits des droits de la puissance publique, tels que les émolumens du sceau, des greffes et chancellerie, des actes judiciaires, des amendes, confiscations, etc. On comprend dès lors pourquoi les bureaux des finances renfermaient tout le personnel d'une cour; ils eurent leur procureur du roi, leur greffier, leurs huissiers. La procédure qu'on y suivait était tout à fait juridique; des avocats et des procureurs y représentaient les parties.

Chaque administration finit par avoir en France sa juridiction à elle, s'étendant à toutes les contestations sur les matières qui étaient du ressort de son service, rendant en première instance des sentences dont l'appel était porté à une cour supérieure. Les maîtres des eaux et forêts, auxquels appartenait la surveillance de la vente des bois, ainsi que de la pêche, qui veillaient au bon aménagement de cette partie spéciale et distincte du domaine, avaient une juridiction exclusive en matière de délits forestiers, de fraudes commises dans la gestion des eaux et forêts; ils punissaient même, concurremment avec les juges royaux, jusqu'aux crimes et délits dont les bois avaient été simplement le théâtre. L'appel de leurs sentences appartenait au grand-maître des eaux et forêts, à cette juridiction supérieure qu'on appelait la *table de marbre*, et qui recevait

aussi l'appel des sentences des grueries des seigneurs, tribunal jugeant parfois souverainement, parfois en première instance avec appel au parlement, et, afin que tous les degrés de juridiction consacrés en matière de justice fussent observés, le maître des eaux et forêts recevait l'appel des sentences prononcées pour des délits par les officiers forestiers inférieurs, verdiers, gruyers, sergens, etc. Il y eut cependant des exceptions à cette hiérarchie administrative et judiciaire, en Normandie par exemple, où les vicomtes restèrent en possession, avec les baillis, du droit de connaître en première instance des délits relatifs aux eaux et forêts, car jamais sous l'ancienne monarchie on n'imposa à tout le royaume de complète uniformité. Certaines provinces, qui lors de leur réunion à la couronne avaient stipulé le main ien de leurs franchises et priviléges, gardaient sous divers rapports un régime particulier, plusieurs conservaient même une administration séparée. Au XVe siècle, la Normandie, la Guienne, la Bourgogne, la Provence et une partie du Dauphiné étaient administrées par un régime indépendant des rois de France.

Pas plus que le parlement, que la cour des aides, que la cour des monnaies, ces cours inférieures extraordinaires n'administraient dans le sens strict du mot; mais là où elles n'étaient pas en possession d'une puissance exécutive réelle, elles surveillaient encore les agens de l'administration, auxquels elles traçaient la route à suivre, imposaient, par l'interprétation des règlemens, des règles à observer; elles les réprimandaient, les punissaient quand ils abusaient de leur autorité ou négligeaient leurs devoirs, et elles tenaient ainsi en tutelle les branches de l'administration où elles n'intervenaient pas directement. Toutefois, comme je l'ai dit, la séparation alla se marquant davantage entre la justice proprement dite et l'administration pure, qu'on appelait au siècle dernier *la juridiction économique* ou *volontaire*. Les officiers qui maniaient les deniers et géraient les affaires formaient partout une catégorie à part de ceux qui étaient chargés du contrôle ou qui jugeaient le contentieux. Ainsi dès le XVe siècle, à côté du général des finances, institué pour surveiller la perception et la levée des impôts, il y avait un receveur-général chargé d'en centraliser le produit, un trésorier de France qui avait pour mission de prononcer sur le contentieux. Dans chaque élection, à côté des élus il y avait un receveur particulier. Au XVIe siècle, les trésoriers de France, confondus avec les généraux des finances, n'eurent plus la perception des revenus du domaine; l'ordonnance de janvier 1551 exigea que les fonds fussent versés entre les mains des receveurs-généraux; les trésoriers se bornèrent à exercer la juridiction dont il vient d'être question et dans laquelle le pouvoir judiciaire se mêlait encore à l'action administrative. Toutefois le

ressort des trésoriers de France rentra chaque jour davantage dans la sphère judiciaire, et abandonna en grande partie le terrain de l'exécution. Réunis, à la date de 1577, en une compagnie, ils formaient dans chaque généralité le bureau des finances. Ces bureaux ne géraient pas, mais ils avaient l'œil sur la rentrée des revenus; ils dressaient un état des recettes et dépenses à effectuer, qu'ils remettaient aux receveurs, ils ordonnançaient les paiemens assignés sur les fonds de la généralité, recevaient les *états au vrai* (1) des comptables, exigés d'eux avant d'être admis à compter à la chambre des comptes; ils représentaient ainsi en petit ce que cette chambre avait été dans le principe.

La séparation encore si imparfaite qui s'opérait dans l'administration domaniale entre l'action purement exécutive et l'action judiciaire se retrouva dans la juridiction des aides. Au XIVe siècle, les généraux des aides, bien que n'ayant pas le maniement des deniers versés entre les mains des receveurs royaux, n'en présidaient pas moins à leur emploi. Ils avaient l'ordonnancement des dépenses, ils donnaient les aides à ferme ou les faisaient régir pour le compte du roi. Les fonds provenant du produit des aides ne pouvaient être distribués qu'en vertu d'ordonnances signées par ces généraux, en présence desquels les comptes de cette branche des revenus du roi étaient clos à la chambre des comptes; mais à partir de l'année 1388 les généraux des aides chargés de la justice furent distingués de ceux auxquels était remise l'administration. Les premiers furent les conseillers, les seconds les généraux proprement dits, qui prenaient part cependant aux délibérations quand il s'agissait de prononcer des sentences, et gardaient sur les élus une autorité disciplinaire et corrective. Charles VII maintint la distinction entre les conseillers et les officiers chargés de la régie des aides; elle subsista jusqu'à la fin, la cour des aides ne s'étant jamais confondue avec la direction de la régie.

La France, au XVIe et au XVIIe siècle, se couvrit donc d'une multitude de tribunaux dans le ressort respectif desquels se distribuaient toutes les causes qui dans notre organisation moderne relèvent, selon leur importance et leur nature, des tribunaux de simple police, de police correctionnelle, de première instance, de commerce, des cours d'assises, des cours d'appel, du conseil de préfecture et du conseil d'état, qui sont même simplement à la décision des administrations. Chaque genre d'affaires, chaque délit et chaque litige avait pour ainsi dire ses juges particuliers, qui dans

(1) On appelait *état au vrai* un compte abrégé sans pièces de comptabilité à l'appui, donnant le tableau des recettes et des dépenses faites ou dues.

bien des cas étaient ceux-là mêmes auxquels appartenait l'autorité; ils surveillaient alors l'exécution de leurs propres actes et punissaient ceux qui les avaient enfreints. Ce système, défectueux à bien des égards, n'eut pas tout d'abord de grands inconvéniens, et présenta même de réels avantages. Quand la volonté du roi, c'est-à-dire du chef du pouvoir exécutif, était omnipotente, quand elle faisait loi, l'autorité judiciaire était la seule protection qu'on trouvât contre l'arbitraire. Là où le pouvoir exécutif est responsable, il peut être utile de lui laisser toute liberté d'agir. Celui qui en est dépositaire peut même la réclamer au nom de cette responsabilité; mais lorsqu'il n'existe point de bornes à la puissance souveraine, quand ses mandataires sont par cela seul investis d'un pouvoir aussi étendu qu'il plaît au chef de leur donner, les sujets ne sauraient trouver d'autre garantie de leur liberté et de leurs droits que les corps judiciaires institués pour faire observer les lois, pour protéger les citoyens contre le caprice et les excès de l'autorité. Sous l'ancien régime, avant que la centralisation du despotisme royal eût affaibli leur pouvoir, ces cours judiciaires établies au sein de chaque administration étaient un bienfait et une protection. Le fonctionnaire délégué du pouvoir exécutif, comme le simple contribuable, en était justiciable. Cette juridiction administrative punissait à la fois l'usurpation, la négligence, la prévarication de l'agent et l'administré insubordonné ou récalcitrant; si elle obligeait l'un à s'acquitter envers le fisc, à observer des règlemens parfois tyranniques, elle veillait aussi à ce que l'autre n'abusât point de ses droits ni de son autorité. Par l'application stricte et rigoureuse d'édits et de règlemens, ces juridictions retenaient les administrations dans les limites du permis et du juste, et leur imposaient des habitudes d'équité qu'il eût été autrement difficile d'établir dans ces temps d'inégalités choquantes et d'abus de la force. Composés de magistrats versés dans les matières particulières à leur ressort, ces tribunaux pouvaient fournir des juges plus entendus et mieux préparés que ceux de nos tribunaux actuels, obligés de prononcer dans une variété infinie d'affaires, dont bon nombre exigeraient, pour être élucidées, des connaissances pratiques. Ils introduisaient dans l'exercice de la justice les données précises de l'expérience des choses. Il y a deux ou trois siècles, l'emploi des experts, des arbitres, n'était guère adopté; alors que l'on ne connaissait que l'usage des jurés-priseurs et l'emploi de quelques commissaires départis, les juridictions spéciales étaient plus nécessaires qu'elles ne le sont aujourd'hui, puisqu'elles fournissaient les moyens d'avoir des juges vraiment au fait des matières sur lesquelles portait le litige.

Ces avantages étaient, il est vrai, rachetés par des abus qui se

firent sentir dès l'origine. Les formes judiciaires données à la discussion des affaires, la procédure introduite pour le règlement des choses les plus simples, entraînaient des lenteurs dispendieuses, favorisaient l'esprit de chicane et transformaient en procès ce qui n'était souvent qu'une simple démarche. Si le contribuable avait moins à redouter l'arbitraire ou la mauvaise foi de l'agent du pouvoir exécutif, il lui fallait triompher des préventions d'une juridiction qui, unie à l'administration même sur les actes de laquelle elle prononçait, se regardait, non sans raison, comme faisant avec elle un même corps et en épousait quelque peu les prétentions, bien qu'elle n'en partageât pas tous les intérêts. Ces juridictions extraordinaires n'étaient pas comme nos tribunaux, qui appliquent une loi, des arrêtés, qu'ils n'ont pas faits; avant la transformation qui s'opéra au XVIIe siècle, elles faisaient les règlemens dont elles surveillaient l'observation, dont elles punissaient les infracteurs, en sorte que les magistrats de ces tribunaux étaient parfois juges dans leur propre cause, comme cela se voit encore exceptionnellement dans notre système moderne, par exemple dans l'administration en matière de grande voirie. De plus, la justice entre les particuliers, qui est aujourd'hui par essence du ressort des tribunaux ordinaires, se confondait à tout instant avec la justice entre les particuliers et l'état, réservée dans notre législation actuelle seulement en certains cas à des tribunaux administratifs. Les intérêts des particuliers pouvaient être aisément sacrifiés dans ces juridictions inférieures qui représentaient encore plus l'administration financière que le droit en lui-même et dont les membres avaient souvent un intérêt personnel à prononcer des amendes. Restait toujours, il est vrai, la faculté de l'appel, *le vrai remède pour relever les opprimés*, ainsi que disaient dans leur langage énergique les députés aux états-généraux de Tours de 1483. On pouvait appeler des sentences de ces juridictions administratives réparties dans les provinces à une juridiction supérieure, droit qui n'empêchait pas en quelques circonstances l'exécution par provision; mais cela entraînait des frais considérables, d'interminables délais. Trop souvent sous l'ancien régime, l'issue d'un procès était la fable de l'huître et des plaideurs, et ceux qui allaient chercher bien loin dans le sanctuaire de la justice les grâces de l'équité couraient risque de n'en revenir, comme les pèlerins revenaient de tant de pèlerinages, qu'avec des coquilles. Les lenteurs étaient aussi préjudiciables au service public qu'aux particuliers, alors qu'il y avait besoin de célérité. L'état souffrait donc lui-même de ce régime. Lui fallait-il un administrateur avisé et expéditif, il ne trouvait qu'un juge armé du texte des ordonnances et de vieux arrêts, visant moins à ce qu'on agît qu'à

empêcher d'agir contre le droit. Le particulier réclamait-il un juge, il rencontrait parfois à ce tribunal extraordinaire, sous la robe du magistrat, un pur administrateur ne transigeant pas sur l'autorité de son corps, infatué de sa juridiction, plus jaloux de maintenir les habitudes d'une fiscalité tracassière ou d'un bureau inquisitorial que de rechercher ce que pouvaient avoir de juste et de fondé les requêtes qui lui étaient adressées.

Le mal finit par l'emporter sur le bien, et c'est à cela qu'on doit attribuer le succès de la transformation qui s'opéra dans le système administratif aux deux derniers siècles de l'ancienne monarchie. Le pouvoir judiciaire devait succomber sous les attaques répétées du pouvoir administratif; la centralisation royale allait faire un second pas en avant et un pas de géant. Les seigneurs féodaux avaient été désarmés et soumis. Ce fut ensuite le tour des cours de justice, des juridictions locales et extraordinaires : elles se raidirent maintes fois contre les étreintes des agens du pouvoir central; elles luttèrent avec moins de vigueur, mais non moins de persistance, contre des envahissemens qui furent parfois suspendus, jamais arrêtés; elles s'unirent aux derniers défenseurs du régime féodal, et firent cause commune avec ceux dont elles avaient été longtemps les adversaires. Ce fut en vain, et, quand le mouvement de 1789 éclata, leur destruction était devenue inévitable. L'absolutisme monarchique s'était comporté envers elles comme il avait fait à l'égard des forteresses seigneuriales, qu'il s'était borné d'abord à démanteler. Il ne laissait debout que des ruines qui dessinaient encore la forme des anciennes institutions judiciaires, mais où ne pouvaient plus s'abriter ceux qui y cherchaient un refuge, une vieille construction dominant le pays d'alentour sans pouvoir le défendre.

ALFRED MAURY.

UN

DERNIER SUCCÈS

Marcel Destry venait d'avoir quarante ans. Sa jeunesse tout entière s'était écoulée, presque à part égale, dans le travail et dans les plaisirs, et c'est à cette double existence qu'il devait sa réputation d'esprit et d'audace et l'originalité même de son talent. La destinée d'ailleurs l'avait bien servi. A vingt ans, nourri de fortes études, préservé jusque-là de toute dissipation et de tout désordre par la vie monotone, un peu sévère, de la province, il disposait de sa fortune. Il avait une imagination vive et tendre, le goût des grandes choses, le désir des aventures et de la célébrité. Il était venu à Paris et avait promptement dépensé en folies brillantes la plus grande partie de ce qu'il possédait. En même temps, las par accès de ces joies de bruit et de vanité, sollicité d'instinct par des pensées plus sérieuses, il avait débuté dans les lettres. Ses œuvres émouvantes et sobres, d'une analyse impitoyable, à laquelle s'alliait pourtant une philosophie douce et rêveuse, le plaçaient déjà au premier rang. Toutefois il ne s'était pas prodigué. Il aimait les distractions élégantes et cette paresse intelligente qui se recueille pour un nouvel élan. Le plus souvent il avait vécu les livres qu'il écrivait. Il observait les autres et lui-même, moins de parti-pris que par curiosité, mais cette curiosité semblait toujours en éveil. Son grand bonheur était de lire vite et juste dans les passions humaines. Aussi Marcel, s'il n'eût été de sa nature attiré vers les femmes, fût-il allé vers elles pour étudier à son gré ces évolutions de l'âme dont il se complaisait à chercher le secret.

C'est là que s'offrait à lui un champ d'investigation ondoyant et large. Les femmes en effet ont une extrême mobilité d'impressions et de sentimens à laquelle le caprice n'a presque aucune part et que dirige absolument une secrète logique. Elles n'ont en général qu'une

seule pensée et qu'un seul but auxquels se rapportent toutes leurs actions. Elles y marcheraient tout droit, si les circonstances, leur état de subordination et de faiblesse relative, ne les obligeaient à user de détours et de finesse; mais le moindre incident est utilisé par elles et les y ramène. De là provient l'apparente contradiction de leur conduite. Elles semblent changer d'avis en quelques instans, et ne cessent point d'avoir une même volonté qu'elles dérobent ainsi à qui voudrait la scruter. Ce labyrinthe féminin plaisait à Marcel. Il s'y égarait avec délices, et n'avait point besoin d'une Ariane qui l'aidât à en sortir. Une pénétration subtile, une expérience aimable, lui servaient de fil conducteur. Or, par cela même qu'il les devinait plus aisément, il prenait les femmes en plus grande indulgence et en moindre estime. Il leur découvrait à toutes le même égoïsme naïf qu'elles ne s'avouent pas, qu'elles rougiraient d'avoir, qu'elles ont cependant de façon inconsciente. Dans la coquetterie, dans le dévoûment, jusque dans la passion, il n'y a qu'elles seules en jeu. L'homme qu'elles aiment est tout pour elles parce qu'elles l'aiment, il ne serait rien sans cela. Ce n'est point là, tant s'en faut, le principe des abnégations pures, des grands sacrifices, des vertus sublimes. Et, si elles cessent d'aimer, elles s'en vont à l'indifférence, qui les repose, ou à une affection nouvelle qui les sollicite, avec une désinvolture si nette et si peu soucieuse du chagrin qu'elles causent que Marcel, malgré l'admiration inquiète qu'il en concevait pour elles et en dépit de sa philosophie, en avait par momens froid au cœur. Il les voyait, ce qu'elles sont le plus souvent, des êtres de premier mouvement et de sensation, raffinées en leurs instincts par une civilisation très avancée qui les caresse et les séduit, mais qui aux momens de crise est impuissante à les modifier ou à les dominer. — Ce sont de jolies sauvages, — se disait-il en souriant.

Il avait eu pourtant à se louer d'elles bien plus qu'à s'en plaindre; mais, sauf en sa première jeunesse, où d'ailleurs ses succès avaient été moins nombreux, il avait été aimé d'elles plus qu'il ne les avait aimées. Cela tenait à sa réputation, qui leur était un appât, à ses travaux, qui les attiraient vers lui et le distrayaient d'elles. Il se prêtait vite à leurs fantaisies naissantes, et ne leur en voulait point qu'elles le quittassent. Il savait leur plaire autant qu'elles le désiraient et rester leur ami. Une seule fois il avait été la proie d'une passion profonde qu'il avait bien plutôt inspirée que ressentie. Cette passion l'avait étreint de ses tendresses, de ses emportemens, de sa jalousie et de ses violences.

Un homme en pareil cas devient l'esclave du bonheur qu'on lui impose. Il se débat dans ses liens avec de sourdes révoltes, est deviné dans ses tentatives de fuite, assailli de reproches muets ou d'élans désordonnés qui, au lieu de l'émouvoir ou de l'échauffer, le

déconcertent et le troublent. S'il est froidement résolu, il tranche d'un coup de hache ces lianes vivaces et parasites qui le garrottent et l'étouffent; s'il a au contraire l'obstination douce qui use les obstacles, il décourage à la longue par son indécision et son inertie l'affection brûlante qui s'attachait à lui et dont la flamme s'éteint faute d'aliment; mais la femme, tout à l'orgueil de sa beauté qu'elle prodigue et de son amour qui se livre, ne se résigne que très tard à la déchéance, et l'homme ne sort que las et meurtri pour longtemps de ces combats sans grandeur et sans dignité. C'est ce qui était arrivé à Marcel. Il s'était juré en homme d'esprit de n'être plus aimé et ne se préoccupait pas de l'éventualité peu probable où il serait atteint lui-même d'un amour sans espoir. Il s'était isolé, retrempé dans un travail assidu, avait produit de belles œuvres et n'eût point compris de meilleure existence que celle qu'il menait et dans laquelle de rapides plaisirs se joignaient, pour leur servir d'agréable et d'élégant cortége, aux plus nobles efforts de l'intelligence. Toutefois un de ces rapides plaisirs s'était transformé pour lui depuis plusieurs années en une charmante et facile habitude. Après s'être lassé des passions ardentes, il avait rencontré une séduisante femme à peu près de son âge, dans une situation toute particulière, dont la grâce pénétrante et singulière l'avait envahi par degrés, et qui était devenue, sans qu'il eût éprouvé la moindre tentation de lui être infidèle, la compagne exclusive de sa vie.

Honorine Demarsange était veuve. Elle avait eu pour mari un banquier d'un certain renom, qui lui avait laissé de la fortune. Soit qu'elle n'eût pas été très heureuse en ménage, soit que l'indépendance lui fût chère avant tout, elle n'avait point songé à se remarier. Avant qu'elle ne connût Marcel, elle allait beaucoup dans le monde et passait pour être fort coquette. On ne lui prêtait cependant aucune aventure; elle aimait seulement qu'on la trouvât jolie et recherchait les hommages. Dès qu'elle les avait obtenus en les provoquant, elle devenait timide et les fuyait. S'ils se hasardaient à la poursuivre, elle leur opposait la résistance la plus vraie et la plus décisive. Aussi l'opinion s'était-elle peu à peu établie sur son compte qu'il était facile de lui faire la cour et presque impossible de réussir auprès d'elle. Honorine était vraiment jolie, d'une façon délicate et vague. Elle avait de grands yeux bleus sous des sourcils finement arqués, des cheveux châtains, le nez petit, une bouche rose et bien fermée. Tout le visage avait par instans une expression enfantine, tandis que le reste du corps s'accusait dans des proportions accomplies de souplesse et de plénitude. L'âme semblait en elle, au premier abord, aussi indécise que la physionomie. Mme Demarsange était rêveuse et tendre, gaie et triste, avec un besoin latent d'être aimée et protégée. Une sorte de seconde vue la mettait en garde

contre les entraînemens de sa nature et l'avertissait du péril. Elle se reprenait avec un effort presque douloureux, et elle était alors aussi touchante dans sa mélancolie que dans son enjouement. Il était certain qu'elle appartiendrait sans retour à l'homme qui, lui inspirant une sympathie vive, saurait ne point l'effrayer. Marcel fut cet homme-là. Il fit moins la cour à Honorine qu'il ne l'entoura de soins et de tendresse. Au-delà de cette femme, occupée de coquetterie et de plaisirs, il en pressentait une autre, doucement passionnée, sans emphase, à la fois craintive et résolue, et qui, sûre de l'ami qu'elle aurait choisi comme elle serait sûre d'elle-même, s'épanouirait dans le bonheur. Il y avait également entre eux certaines affinités. Ils n'avaient, à vrai dire, ni des principes bien arrêtés ni le sentiment sévère du devoir. Ils s'étaient séduits au début par un éclectisme railleur, un peu fanfaron, mais, chez tous deux, l'émotion de la voix, la franchise du regard avaient démenti les théories et les paroles. Au fond, ils se jugeaient réciproquement bien meilleurs qu'ils ne se montraient et avaient le désir de s'adorer. Ils éprouvaient la même horreur d'un amour acerbe et tourmenté, et se laissaient aller au rêve d'une mutuelle affection, indulgente et confiante, qui leur apporterait en pleine sécurité les jouissances d'imagination et de cœur auxquelles ils étaient enclins tous deux. Cette union morganatique qu'ils conclurent sans préméditation et sans lutte leur devint bientôt une intimité souriante, plus étroite et plus complète au fur et à mesure que le temps s'écoula. Elle fut toute l'existence d'Honorine, et, pour Marcel, une retraite heureuse et virile, où son talent se développa, où son cœur s'emplit d'une félicité sereine, et que les inquiétudes de sa jeunesse ne vinrent plus visiter.

Il en était alors à cette période de la vie où l'homme se croit assuré de sa force et se fie à son expérience. De temps à autre, il écrivait un livre qui faisait sensation. Son talent lui obéissait : les passions dont il se souvenait le faisaient tressaillir encore, ne le troublaient plus. Il les peignait à larges traits, mais d'une main vibrante et sûre, de façon qu'elles portassent avec elles leur enseignement. La célébrité de l'écrivain commençait pour lui. Quant à sa réputation d'homme, elle demeurait intacte et même se teintait légèrement de légende. On se racontait en le voyant ses aventures d'autrefois et on les exagérait quelque peu. Sa retraite en une affection calme et discrète lui était surtout comptée comme un acte de diplomatie et d'habileté, car on ne le croyait pas entièrement converti à sa foi nouvelle. Il avait conservé de grandes habitudes d'élégance et de luxe, et il ne semblait à personne que cela fût tout à fait désintéressé de sa part. Marcel Destry paraissait jeune encore, surtout par le regard, qui était vif et caressant, et par le sourire,

qui avait une grande finesse mêlée de bonté. Les femmes devinaient en lui, dès la première vue, un ami tout prêt à les servir, et il ne leur eût pas déplu que cet ami se montrât, jusqu'à un certain point, égoïste à son profit. Il portait ses blonds cheveux longs et bouclés, et, s'il y en avait quelques-uns de blancs, on les apercevait à peine. L'expression de son visage avait pris quelque chose de la maturité forte de son talent. C'était celle d'un homme qui s'est joué avec les orages et les dangers de la vie, qui ne les craint ni ne les désire, mais qui ne les affronte plus de parti-pris. Ce hardi pilote, volontairement réfugié au port, n'assistait point en indifférent à la détresse de ceux ou plutôt de celles que l'ouragan des passions menaçait encore. Il était d'un conseil prompt, d'autant meilleur qu'il se montrait compatissant à toutes les faiblesses, qu'il ne leur faisait point brusquement quitter la voie où elles s'étaient engagées, qu'au contraire il les y guidait en leur signalant les écueils où elles auraient pu sombrer. Lorsqu'il parlait de lui-même, ce qui lui arrivait rarement, il était plein de réserve et d'une spirituelle modestie, Marcel se mettait hors de cause, il vivait non point en anachorète, mais en épicurien, dans cette demi-sagesse qui indique à chaque âge sa voie facile et douce. Plus que jamais il était aimable, paradoxal et sceptique. Tout au plus et de loin en loin, car il est difficile de dépouiller entièrement le vieil homme, avait-il quelques velléités galantes; mais ce n'étaient que velléités qui se dissipaient vite au souffle de sa raison et de son expérience. N'avait-il pas, au gré de sa fantaisie et de sa paresse, un bonheur préférable, assez intelligent en ses transformations coquettes et en ses caprices pour lui offrir la compensation de ces ordinaires plaisirs qui l'eussent agité sans le satisfaire?

L'hiver commençait, et Marcel, autant par habitude que par le goût des distractions élégantes, allait dans le monde. Il se plaisait en observateur au riant spectacle des fêtes; puis sa place y était marquée. On choyait, on recherchait l'écrivain célèbre qui se délassait de ses travaux par d'étincelantes ou d'intimes causeries. On venait à lui, et, parmi les femmes, c'étaient les plus jolies et les plus remarquables qui s'estimaient fières de ses suffrages. Il ne les leur accordait toutefois qu'à bon escient. Quoiqu'il fût envers toutes plein de courtoisie, il ne donnait jamais à aucune un éloge qui ne fût mérité. Ce juge excellent n'était point banal, et, pour quiconque le connaissait bien, il n'était que dans la forme d'une bienveillance exquise; au fond, il fallait forcer son admiration. Il ne se cachait pas tout à fait pour dire qu'il est aussi rare de trouver une femme de tout point hors ligne qu'un homme vraiment supérieur. Les gens amoureux ou superficiels peuvent s'y tromper. Une éclatante beauté, le mordant de l'esprit, une irréprochable élégance, un charme parti-

culier dans la démarche ou dans les manières, produisent souvent une illusion plus ou moins forte, et l'ensemble harmonieux de ces qualités diverses, leur équilibre heureux, plus encore cette séduction suprême qui se dégage d'une femme et s'impose à tous et non plus à un seul par la sympathie tendre et par le respect, ne se rencontrent presque jamais. La plupart de ces jolies créatures qui traversent triomphalement la vie, dont le corps semble taillé dans le marbre pur de Paros et dont une étincelle dérobée au feu du ciel paraît animer l'esprit et la grâce, ont des pieds d'argile. Marcel les admirait toutes, mais secouait finement la tête à leur passage ailé. Aucune d'elles ne l'eût fait sortir de sa paresse de cœur, qui lui était chère, et de cette philosophie qui le rendait invulnérable à leurs atteintes.

Un soir de grand bal, dans un palais rempli de fleurs et des merveilles du luxe, à cette heure brillante où la fête à son apogée s'enivre pour ainsi dire d'elle-même, Marcel, qui s'était retiré dans une serre magnifique attenant au salon et le dominant par un balcon élevé de quelques marches, se trouva tout à coup à côté d'une jeune femme qu'il n'avait jamais vue jusque-là. Elle s'appelait Renée d'Orbeire. Son mari occupait un poste diplomatique à l'étranger et elle venait de rentrer en France avec lui. Mme d'Orbeire s'était accoudée à la balustrade, et, comme Marcel, regardait le bal. La maîtresse de maison, qui passait près d'eux, présenta Marcel à sa voisine. Ils se mirent alors à causer, s'observant peut-être un peu à la dérobée, car ils se connaissaient tous deux de réputation et éprouvaient en se rencontrant quelque curiosité l'un de l'autre. Ce n'est pas qu'il y eût rien d'extraordinaire dans ce qu'on avait pu dire à Marcel de Mme d'Orbeire, mais c'était une femme très jeune, nouvelle pour lui, un peu en dehors par sa façon d'être des conventions habituelles, et il se prit à l'examiner avec un soudain et réel plaisir. Renée avait vingt-trois ans. Elle était de petite taille, de formes juvéniles, un peu grêles encore. La tête fléchissait sous le poids d'abondans cheveux cendrés. Les yeux étaient grands et noirs avec une expression confiante et gaie; les cils étaient si longs qu'ils projetaient une ombre sur les joues. Le front n'était pas élevé; il témoignait d'une intelligence nette et lucide, d'une volonté persévérante dans la passion. Marcel s'attardait à détailler Mme d'Orbeire : le fin connaisseur s'étonnait en lui de ne découvrir que des perfections toutes concordantes entre elles dans cette organisation féminine, vigoureuse et fine à la fois. Il remarquait le mobile frémissement des narines, le ton rouge des lèvres qui s'ouvraient franchement pour sourire, ou dont l'inférieure tombait légèrement au repos, trahissant ainsi chez cette jolie patricienne l'orgueil d'elle-même ou bien quelque dédain des autres.

Renée avait nettement attaqué Marcel. Il semblait qu'elle voulût du premier coup savoir à quoi s'en tenir sur son compte. Ce sont toujours les opinions du cœur qui sont en jeu dans une conversation pareille. Une jeune femme s'y pose tout naturellement en sphinx. N'en a-t-elle pas l'attitude inquiétante et gracieuse, l'énigmatique impassibilité? Elle interroge avec une inexpérience habile, frappe çà et là son adversaire, épie ses réponses, le met malicieusement en contradiction avec lui-même, l'attire avec perfidie, le rejette dans le doute par un seul mot, le juge enfin sans appel, sauf à se tromper en toute naïveté dans le jugement qu'elle en porte. Marcel était trop habitué à de semblables combats pour s'en émouvoir. La seule impression qu'il ressentit était une admiration désintéressée pour Mme d'Orbeire. Comme il avait curieusement étudié sa personne, il s'émerveillait en artiste de ses reparties promptes, du timbre de sa voix, qui se faisait caressante ou profonde, du vif éclair ou du rayonnement voilé de son regard. Il notait dans cette âme ignorante, dont la prétendue science de la vie était spontanée et toute d'instinct, de rapides élans de tendresse, des désirs trompés, des regrets vagues, une coquetterie hardie. Elle se cherchait à son insu moins dans un passé qui lui avait apporté peut-être quelque déception que dans son avenir, qui lui apparaissait comme une espérance. A coup sûr, elle aurait une existence traversée de plaisirs passionnés ou d'amers chagrins, mais elle y marcherait en des sentiers aventureux qu'elle-même aurait choisis. Marcel, qui s'oubliait à l'étudier autant qu'à l'écouter, se prenait pour elle d'un sentiment affectueux, indulgent, presque paternel. Il la voyait si jeune et prête à s'embarquer en de si grands périls! Aussi lui répondait-il sans diplomatie égoïste, avec une franchise calme, avec un scepticisme tranquille. Il la désenchantait des horizons inconnus, lui résumant tous les mouvemens de la passion en cette immense et unique préoccupation de soi-même, qui est au fond de tout être humain. — Même dans le plus violent amour pour les autres, lui dit-il, on n'aime que soi.

— Ah! fit Mme d'Orbeire en s'éloignant, je vous quitte, je veux garder quelques illusions.

Marcel la suivit des yeux. Sa démarche était légère, un peu hautaine. Il pouvait se faire qu'elle fût froissée de ce qu'elle venait d'entendre. Après s'être arrêtée à échanger quelques mots avec diverses personnes, elle ne se retourna qu'à l'extrémité du salon. Son regard fut droit à Marcel. Certainement, tout en marchant, elle n'avait pensé qu'à lui; mais de quelle façon? Cela ne préoccupa Marcel qu'un instant. Personnellement il ne se croyait point en cause. Alors il songea que ce serait pour un jeune homme un grand bon-

heur d'être aimé de Renée. Il entrevit la passion partagée avec ses joies infinies et renaissantes, les dangers mêmes qui la menacent et qui ont leur âpre volupté. Mme d'Orbeire était bien pour lui cette femme rare entre toutes qu'il lui arrivait si souvent de chercher sans la trouver. Il l'observait encore et l'admirait davantage. Elle avait une animation singulière, dansait avec un plaisir vrai, recevait en riant de nombreux hommages. Les vieilles femmes disaient que Renée était en beauté ce soir-là. Marcel leur en savait gré comme si elles eussent parlé d'une amie ou d'une enfant qui lui eût été chère. En même temps, il faisait un retour sur lui-même. Il s'applaudissait de sa résignation sage, qui le mettait à l'abri de toute folie. Que fût-il devenu, s'il eût été capable de s'éprendre de Renée? Il en frémissait d'avance. Il se voyait en plein âge mûr aux prises avec cette femme radieuse de jeunesse, impatiente d'ardeur et de mouvement. Dans quelles inquiétudes, dans quels doutes, dans quelles angoisses il eût vécu! Que fût devenu ce travail serein, orgueil et repos de sa vie? Il se fût courbé aux exigences mondaines, à des soins puérils de toute heure, à la nécessité de l'emporter sur de jeunes rivaux qui, non sans quelque moquerie, se seraient étonnés de ses prétentions.

Honorine aussi se présentait à sa pensée. Il lui eût fallu non-seulement la trahir, mais, ce qui était pis, la tromper, jouer le rôle d'un amant coupable et que rien ne force à l'être, car il déserte son bonheur pour une ombre insaisissable et railleuse. Et tout cela, pourquoi? Même s'il était aimé, que lui en reviendrait-il? Est-ce qu'on recommence ses vingt ans lorsqu'on en a quarante? Est-ce qu'il dépend de nous d'avoir la flamme, le désir, l'enthousiasme du jeune âge? Est-ce qu'il ne vient pas fatalement une heure où la fatigue des efforts tentés jadis et des passions subies nous prend tout entiers? Alors à quoi bon être aimé, si, après une factice énergie de l'âme, on n'a plus que l'impuissance de son amour?

Cette soirée cependant eut ses lendemains. Marcel, vaguement il est vrai, ne cessa point de penser à Mme d'Orbeire. En diverses circonstances, il la rencontra, et la première impression qu'elle lui avait causée se fortifia dans son esprit et presque dans son cœur. Il avait pour elle une sympathie secrète et tendre. La plus belle fête, si elle n'y était point, lui paraissait triste. De son côté, Mme d'Orbeire venait à lui, le gardait près d'elle, l'écoutait longuement. Elle avait de fugitives rougeurs, des sourires qui ne s'achevaient pas. Il semblait qu'elle voulût le provoquer à un aveu, s'impatientant de ce calme respectueux qui n'abandonnait point Marcel. Est-ce donc qu'il la trouvait trop jeune ou la dédaignait? C'était elle vraiment qui se livrait plus que lui. Marcel, incertain, n'en croyait ni les regards, ni

les paroles de Renée. D'autres fois pourtant il se disait qu'une telle aventure n'avait rien d'extraordinaire, qu'une jeune femme peut s'éprendre de la renommée d'un homme plus que de l'homme lui-même. Il savait bien que les femmes se séduisent à leurs propres rêves, à leur recherche de l'idéal, et qu'il ne s'agit que d'épier l'instant propice pour les prendre au piége qu'elles se sont tendu. Le ferait-il? Il eût été honteux de le faire, et cependant, à son tour, il s'apercevait qu'il aimait Renée. Une sensation douce et puissante l'entraînait vers elle. Il était tenté de la serrer tout à coup sur son cœur ou de baiser ses mains blanches et fluettes, qu'elle égarait près des siennes. Une sorte de prudence toute physique le retenait; c'eût été presque ridicule à son âge. Un soir, l'événement parut donner raison à ses scrupules, et il se crut guéri. Jusque-là, il n'avait pas vu M. d'Orbeire ou n'avait point eu la curiosité de le voir. Marcel en effet ne s'était jamais inquiété des maris. Ses liaisons diverses étaient nées de la spontanéité, non du calcul, et il y avait en lui du don Juan plutôt que du Lovelace. Ce soir-là, il vit M. d'Orbeire, qui parlait à sa femme. Le mari de Renée était un beau jeune homme de trente ans à peine, d'un fort grand air, d'un visage intelligent, avec cette assurance heureuse qui résulte de l'habitude du monde et d'une vie large et facile. Il parlait amicalement et en souriant à Renée; elle lui répondait de même. Tous deux, en pleine jeunesse, menant la même existence dans les mêmes plaisirs, semblaient faits l'un pour l'autre. Marcel, si exercé qu'il fût à scruter une situation, à pénétrer les secrets qui parfois séparent des époux, ne découvrit rien d'équivoque au-delà de cette entente cordiale qui se manifestait à ses yeux. Il mesura soudain la folie du rêve qu'il caressait malgré lui, et, franchement, sans arrière-pensée, avec une loyauté qu'éclairait sa raison, il baissa pavillon devant M. d'Orbeire.

Au même instant, comme M. d'Orbeire s'éloignait de sa femme, Renée, qui était seule sur un canapé, fit un signe à Marcel en lui désignant la place demeurée vide auprès d'elle. Il y eut dans ce geste une expression si gracieuse et si impérative, quelque chose de si familier et de si intime, qu'il ne pouvait être adressé qu'à un homme qu'on aime ou qu'on est bien près d'aimer. Marcel tressaillit de la tête aux pieds, pâlit de surprise et d'émotion. Il se rendit presqu'en chancelant à l'invitation de la jeune femme, tandis que machinalement, oubliant qu'il n'avait plus comme autrefois la forfanterie de ses caprices d'un jour, et qu'il avait cessé d'être invulnérable, il prononçait à demi-voix ces quelques mots : — Puisque c'est elle qui le veut!

II.

Marcel eut dès lors un foudroyant regain de jeunesse. En quelques jours, il redevint l'homme ardent et infatigable qu'il avait été jadis. Il sortit subitement de cette sorte d'apathie où il s'était confiné. Cette vie de fêtes, de mouvement, cette dévorante activité dans le vide, dont la seule perspective l'effrayait, lui semblèrent naturelles. Ne fallait-il pas qu'il suivît Mme d'Orbeire? Leur liaison se développa ainsi et se déroba au milieu des bruits du monde. Marcel vivait comme en un songe. Dans les rares instans de solitude et d'intimité qu'ils pouvaient se ménager, Mme d'Orbeire lui assurait qu'elle l'avait aimé tout d'abord, et qu'elle avait craint longtemps de lui rester indifférente. Lui s'étonnait d'être aimé de la sorte, d'avoir pu l'être tout au moins, mais il jouissait profondément de cet amour. C'était la passion pleine, exubérante, qui s'agitait en lui, rendue plus vivace et plus triomphante par toutes les joies de l'orgueil et du cœur. Quand Renée n'était plus là, il la ressaisissait encore par la force de la volonté, il la voyait réellement, lui parlait, lui souriait. Enfin, et pour la première fois peut-être, il n'était plus enchaîné passivement à une liaison qui était venue le chercher ; il possédait à son tour la femme de son choix et de ses rêves. Aussi sa manière d'être excitait-elle quelque surprise. Tantôt il était d'un entrain éblouissant, d'une gaîté presque folle, tantôt il demeurait silencieux, pensif, avec une expression de bonheur intime répandue sur le visage, et absorbé dans des souvenirs si vifs qu'ils l'enlevaient à la réalité des choses. — Il est occupé de quelque roman, disait-on, — et l'on ne se doutait pas que ce roman, au lieu d'être quelque fiction nouvelle qu'il méditât, fût son existence elle-même qui recommençait dans l'enchantement perpétuel et inespéré de la jeunesse et de l'amour.

Mme Demarsange avait seule deviné la vérité. Elle aimait trop Marcel pour ne pas avoir remarqué dès les premiers jours, à de légers symptômes, le changement qui s'était fait en lui. Cela tenait à leur situation respective. Lorsqu'ils s'étaient aimés, quand Marcel avait accepté comme un refuge aux agitations de sa vie cette affection loyale et confiante, Honorine avait pénétré les sentimens complexes qui l'attiraient vers elle. Lentement elle l'avait étudié avec cette clairvoyance perspicace des femmes qui mettent dans un amour unique, sans que rien les en doive détourner désormais, tout l'intérêt de leur existence. Ce qui dominait chez Marcel, c'était l'ennui des servitudes du cœur et le désir absolu de l'indépendance; mais ce désir n'était plus dangereux chez lui. Peu à peu Honorine s'était attaché son ami par sa grâce constante, par son habile sou-

mission, par un éclectisme de principes qu'elle feignait pour lui plaire bien plus qu'il n'était réellement dans son cœur. Elle s'était faite en apparence la complice de ses écarts d'imagination, de sa révolte contre les idées admises, du goût qu'il affichait pour la fantaisie et le caprice. Elle se doutait avec raison qu'aucune femme ne lui conviendrait autant qu'elle, et Marcel en effet n'imaginait pas qu'il pût s'engager dans de nouveaux liens. Il aimait réellement Honorine, et pourtant cela lui semblait si étrange de ne subir nulle contrainte, qu'il ne croyait ressentir qu'une amitié rare, exquise, toute de tendresse et d'habitude.

Mme Demarsange le savait encore capable d'engouemens soudains, mais elle savait aussi que le lendemain emportait le rêve de la veille. Elle avait voulu à ce sujet être sa confidente. Ce rôle d'une complaisance légère, d'une curiosité qui n'était pas jalouse, l'avait toujours servie à souhait. Elle se faisait pour mieux triompher d'elles l'admiratrice assez perfide de ses passagères rivales. Le soir même où il avait rencontré Mme d'Orbeire, Marcel avait entretenu Honorine de cette jeune femme dont le charme imprévu l'avait intrigué et séduit. Or en très peu de jours il avait cessé de parler d'elle. Ce silence avait donné l'éveil à Mme Demarsange. Bientôt, en voyant que Marcel se reprenait avec ardeur à cette existence mondaine qui depuis longtemps n'était plus par intervalles que le délassement de ses travaux, elle s'alarma davantage. Elle s'aperçut d'ailleurs qu'elle était négligée. Marcel ne la fuyait pas, mais il n'était auprès d'elle que par sa présence; ses longs silences, ses distractions, l'incertitude de ses actes, ne l'attestaient que trop. Il y avait plus : la passion, en dépit des efforts et de la volonté, est exclusive. Lorsque Marcel fut décidément conquis à Renée, il eut de Mme Demarsange un détachement indécis d'abord et qui s'accentua chaque jour. Sa beauté le laissa froid, le tour aimable de son esprit ne le toucha plus. Ses allures mêmes lui devinrent suspectes. Il oublia qu'il l'avait, pour ainsi dire, façonnée à son usage, et se choqua presque de la voir telle qu'il l'avait faite. Ces impressions diverses échappèrent d'autant moins à Honorine qu'il s'efforçait de les lui cacher. S'il eût simplement cessé de l'aimer, il n'aurait pas eu de secrètes réticences d'âme et ne l'eût point par instans examinée comme il le faisait. Il la comparait évidemment à une autre, et cette autre avait sa partialité, sa pensée tout entière. Mme Demarsange, qui s'était accoutumée à la sécurité, se réveillait en plein danger. Ce n'était plus cette fois une chimère qu'elle avait à conjurer, il ne s'agissait plus de certains sacrifices qu'elle eût pu faire, c'était son bonheur qu'elle voyait en jeu. Aussi, en même temps que la douleur, la colère et la jalousie éclatèrent en elle. Honorine ne se résigna point à un partage qui devenait même impossible, car

elle sentait, à moins qu'elle n'y trouvât un prompt remède, que Marcel serait bientôt à jamais loin d'elle. Puisqu'il se rencontrait une femme qui mettait ainsi à néant les joies de son passé et de son avenir, elle se résolut à la connaître et à lutter avec elle. Par une évolution soudaine, la force patiente et timide, la volonté lente et craintive qu'elle avait employées à se faire heureuse, se changèrent en une implacable énergie. Elle voulut combattre ouvertement sa rivale, et, si elle devait succomber, être frappée, sans compositions indignes d'elle, au grand jour et en plein cœur.

Néanmoins elle ne voulut pas compromettre par une trop grande hâte le succès de son entreprise. Elle cacha son chagrin, et n'affecta point d'être à l'égard de Marcel autrement qu'elle n'était d'ordinaire. Elle se souvenait que ses premiers soupçons s'étaient produits au nom de Mme d'Orbeire. Il fallait savoir si elle ne s'abusait pas. Depuis assez longtemps, elle allait peu dans le monde. Elle manifesta le désir assez naturel de ne point laisser la saison s'achever sans y avoir paru. Marcel ne pouvait avouer aucun motif pour la détourner de ce dessein; mais, quoiqu'il en fût assez inquiet, il ne pouvait non plus avertir Renée. Entre elle et lui, il n'avait jamais été question d'Honorine. La liaison de l'écrivain et de Mme Demarsange était trop connue pour que Mme d'Orbeire l'ignorât complétement. Toutefois elle lui importait peu. Les jeunes maîtresses ne prennent point d'ombrage de femmes plus âgées qu'elles, elles persifleraient au besoin, elles dédaignent surtout ces liaisons surannées. Peut-être aussi Renée, en pleine possession de son amant, ne croyait-elle plus qu'à d'amicales relations entre lui et Mme Demarsange.

Les deux femmes ne tardèrent pas à être en présence. Honorine pâlit en apercevant Renée. Un mouvement intérieur de tout son être la prévint qu'elle ne s'était pas trompée. Elle fut émue de la beauté, de la séduction, de l'air de bonheur de Mme d'Orbeire. Si habile que celle-ci eût pu être à se surveiller, et elle ne prenait point une si grande peine, une femme intéressée à connaître son secret eût surpris ces imperceptibles tressaillemens, ces colorations faibles et rapides qui décelaient chez elle les impatiences de la passion et la certitude d'être aimée. Bien que Marcel fût sur ses gardes, il fut trahi par les imprudences de Renée, qui rendirent sa dissimulation inutile. Mme d'Orbeire s'étonna peut-être de sa complète réserve et regarda tout au plus Mme Demarsange avec une certaine curiosité quand on la lui nomma. Honorine sut d'ailleurs être charmante. Les hommes se partagèrent entre elle et Mme d'Orbeire, et, à la fin de la soirée, les groupes dont elles étaient le centre se fondirent en un seul. M. d'Orbeire se fit présenter à Mme Demarsange et lui présenta sa femme. C'est ce qu'Honorine avait voulu. Il fallait qu'elle pût avoir, à un moment donné, ses entrées chez Mme d'Or-

beire. Quant à Marcel, il était là, calme, souriant et se flattant encore que les deux femmes ne se seraient qu'imparfaitement devinées.

Mme Demarsange connaissait donc sa rivale, mais ce n'était point assez. Elle voulait des preuves qui missent les coupables à sa discrétion. Où se réunissaient-ils? Ce fut la première et l'amère question qu'elle se posa. Marcel n'eût osé recevoir Renée chez lui. Ils avaient un asile où ils s'enfuyaient. Il fallait le découvrir. Alors commença pour Honorine l'effroyable existence de l'espionnage et de la ruse. Elle craignait de se montrer à ces complices, qui l'eussent aperçue et déroutée. Elle allait voilée se cacher à l'angle d'un mur, ou se faisait une protection des premières ombres de la nuit. Si Mme d'Orbeire s'aventurait à pied hors de chez elle, Honorine la suivait à la piste, ne la perdant point de vue, l'escortant au retour jusqu'à sa demeure. Or au bout de quelques jours, vers le soir, Mme d'Orbeire sortit simplement vêtue, voilée, elle aussi, et marchant de ce pas rapide et léger qui révèle l'inquiétude et le parti-pris. A un endroit assez éloigné de son hôtel, une voiture l'attendait. Elle y monta. Dans un premier mouvement, et quoiqu'elle se sentît défaillir, Mme Demarsange voulut s'élancer; mais à peine eut-elle fait quelques pas que ses forces l'abandonnèrent. Elle fut pourtant assez heureuse, — on se sert de ces mots-là dans ces lamentables poursuites, — pour s'assurer que Mme d'Orbeire avait pris une de ces grandes voies dont la direction n'est point trompeuse. Elle se plaça les jours suivans à l'extrémité de ce chemin. Une seconde fois, elle vit la voiture où se trouvait Renée passer devant elle et disparaître hors de la ville. Après plusieurs tentatives, elle parvint enfin, sur les traces de sa rivale, à une maison isolée, aux bords de la Seine. L'obscurité était venue, un rayon de lumière filtrait par les interstices des volets. Ils étaient donc là! Entre la maison et l'enceinte, dans une cour qui faisait jardin, de hautes herbes croissaient au hasard au pied de grands arbres. Honorine, collée à la grille, masquée par ces hautes herbes, en proie tour à tour à la colère et au désespoir, passait brusquement d'un projet à un autre. Elle songeait à frapper à la porte, à se la faire ouvrir par ses cris et par le scandale; mais qui l'entendrait? Bientôt elle voulait attendre que Renée et Marcel sortissent. Ne fallait-il pas s'assurer que c'était bien lui? Qui sait? C'était peut-être un autre. Du moment où Mme d'Orbeire avait un amant, ce pouvait être celui-ci ou celui-là. Cette pensée, que lui envoyait la folie de l'amour, la faisait ensuite sourire de pitié. C'était bien Marcel, et, puisque c'était lui, que faisait-elle donc à se résigner, à trembler sous la fraîcheur du soir, à retenir en vain sa raison, qui s'en allait? Et le temps s'écoulait, et ils étaient là tous deux, bien oublieux d'elle à coup sûr et dans l'ivresse de leur passion. Elle secouait les barreaux de ses fai-

bles mains, ouvrait la bouche, toute prête à jeter un grand cri, et ne le faisait pas. L'instinct tout-puissant de la jalousie et de la vengeance imposait le silence à ses transports. On l'eût dédaignée, on se fût raillé d'elle, on eût choisi une autre retraite qu'elle ne pourrait découvrir, tandis qu'elle avait le secret de celle-là. Enfin elle entendit la voiture qui revenait les prendre. Elle se blottit au ras du sol. Ils sortirent, enlacés l'un à l'autre, étouffant le bruit de leurs voix et de leurs rires, et la touchèrent presque en passant. C'était bien Marcel, et elle se souvint qu'il avait été ainsi avec elle dans les premiers temps de leur amour.

Elle revint le lendemain et revit les lieux en plein jour. Désormais froide et décidée, il ne s'agissait plus pour elle que de recueillir des indices suffisans. Honorine avisa une cabane de pêcheurs, de ces gens douteux que la misère et le vice rendent prêts à toutes les trahisons. Elle n'eut point peur en s'adressant à eux, s'assura qu'ils étaient au courant de ces réunions nocturnes et parleraient au besoin de ce qu'ils auraient vu. Elle se sentit alors en état de commencer l'attaque qu'elle avait résolue, et qui lui rendrait son bonheur ou l'emporterait à jamais dans un désastre.

Au retour même de cette excursion, elle se rendit chez Mme d'Orbeire. La jeune femme était seule dans son salon, plongée dans un grand fauteuil, aspirant par les fenêtres ouvertes les senteurs balsamiques et printanières de son jardin. Elle songeait peut-être à Marcel, au moment où elle l'avait quitté, à celui où elle le reverrait. Un joli sourire errait sur ses lèvres; parfois la mélancolie douce du bonheur passait sur son front comme une ombre légère. Elle tressaillit au nom de Mme Demarsange, se leva, marcha au-devant de cette rivale qu'elle soupçonnait à peine. Après tout, ce pouvait n'être qu'une visite de politesse que lui faisait Honorine. Elle lui offrit un visage aimable, un peu étonné. Mme Demarsange, sauf sa pâleur, était elle-même calme et gracieuse. Les deux femmes s'assirent en face l'une de l'autre, et demeurèrent un instant silencieuses.

— Madame, dit enfin Honorine, c'est un entretien sérieux, tout à fait décisif, que je désirerais avoir avec vous.

Bien que troublée par ce début, Renée en apparence ne s'émut pas. — A quel propos? demanda-t-elle.

Mme Demarsange la regarda tranquillement. — A propos de M. Destry.

— Ah! fit seulement Renée. — Il n'y avait que de la surprise dans ce mot, qui était moins une exclamation qu'une réponse.

— Je suis venue chez vous, poursuivit Mme Demarsange, avec un dessein arrêté dont je ne tarderai pas à vous instruire. Aussi vous me pardonnerez, je l'espère, de vous faire certains aveux, singuliers dans la bouche d'une femme, mais qui vous intéresseront au-

tant que moi. Ils sont nécessaires pour bien établir ma situation vis-à-vis de vous.

Mme d'Orbeire fit un signe d'assentiment.

— M. Destry et moi, reprit Honorine en baissant la voix, nous sommes liés depuis plusieurs années. J'avais en lui une pleine confiance, je croyais être sûre d'ailleurs de le garder tout à moi. J'étais enfin parfaitement heureuse avant qu'il ne vous rencontrât. Je doute en effet qu'il fût allé de lui-même à vous, car mon affection lui suffisait; mais c'est vous qui l'avez aimé, qui le lui avez laissé voir. Ah! ne le niez pas, dit-elle en se méprenant à un geste de Renée. D'ailleurs je ne vous le reproche pas, vous avez bien pu l'aimer, puisque je l'ai aimé moi-même.

Là elle fit une pause.

— Continuez, je vous prie, dit Mme d'Orbeire, je me suis promis de vous écouter jusqu'au bout.

— Mais il est dangereux, madame, reprit alors Honorine, d'enlever l'homme qu'elle aime à la femme qui a mis en lui tout son bonheur. Je veux bien que vous n'ayez su qu'à peu près ma liaison avec M. Destry. Il eût été prudent et généreux toutefois de vous mieux renseigner à cet égard, de savoir au moins qui j'étais et ce dont je pouvais être capable. Vous ne l'avez pas voulu. Si vous l'eussiez fait, vous auriez sans doute passé outre. Ne nous occupons donc que de ce qui est. Je vous ai épiés tous les deux. C'était le droit de ma jalousie et aussi de ma souffrance, car j'ai beaucoup souffert. Je sais où vos rendez-vous ont lieu, hier soir encore je vous ai vue arriver seule et sortir plus tard au bras de votre amant, du mien. D'autres que l'on pourrait interroger le savent comme moi.

— Eh bien? demanda Renée devenue très pâle, mais avec un geste de défi.

— Eh bien! j'ai résolu de tout dire à votre mari.

Mme d'Orbeire ne répondit pas d'abord. Des sentimens divers, l'émotion soudaine qui l'étreignait, la honte entrevue pour elle, la tristesse et la crainte, le regret de son amour menacé, le mépris pour la dénonciatrice, l'agitaient de tressaillemens légers que son orgueil réprimait.

— Je lui dirai tout, reprit Mme Demarsange, à moins que vous ne partiez.

— Que je ne parte?

— Oui, pour un voyage. Cela vous est facile. Vous prendrez auprès de votre mari le prétexte de votre santé. Vous resterez longtemps absente, jusqu'au moment où M. d'Orbeire recevra lui-même un nouveau poste où vous l'accompagnerez.

— C'est une séparation que vous voulez entre M. Destry et moi?

— Oui.

Renée réfléchit quelques instans. Devant cette volonté si nettement formulée, elle se révoltait. Allait-elle donc obéir, renoncer à Marcel? Ne fallait-il pas avant tout qu'elle le vît, qu'elle se concertât avec lui? Et si cette femme inventait ce qu'elle avait vu, si elle était hors d'état de rien prouver, si elle reculait au dernier moment? Tout cela n'était-il pas à considérer? Puis, quand même Mme Demarsange se déciderait à réaliser sa menace, Renée, au prix même de sa vie, ne voulait pas être séparée de Marcel. Une résignation froide prête à tous les dangers comme à tous les sacrifices succéda chez elle à l'agitation qu'elle avait montrée : — Madame, répondit-elle, dites à mon mari ce que vous voudrez.

Mme Demarsange ne s'attendait pas à cette réponse. Elle n'avait cru trouver en Mme d'Orbeire qu'une timide adversaire, et celle-ci, par l'amour que lui inspirait Marcel, se révélait à elle aussi forte qu'elle-même. Honorine sentit de légers frissons dans tous ses membres. Quel était donc cet homme pour qu'on se dévouât à lui de la sorte? Elle eut par un retour sur son passé l'intuition rapide de la fascination qu'il exerçait. Il était naturel, — n'en faisait-elle pas l'épreuve? — qu'une autre femme ne voulût pas renoncer à lui. Elle se leva lentement. — Soit, madame, dit-elle à Renée.

— Mais j'ai le droit, fit Mme d'Orbeire, de prévenir M. Destry de la démarche que vous avez faite près de moi.

— Oui, répondit Honorine.

Quand Honorine ne fut plus là, l'énergie de Mme d'Orbeire tomba tout à coup. Elle était jeune, elle était malheureuse, elle pleura longtemps et amèrement. Elle n'accusait cependant que le malheur qui la frappait. Mme Demarsange se défendait, et Marcel lui-même n'était point coupable aux yeux de Renée. N'était-elle point allée vers lui de son propre mouvement sans se douter de cette liaison qui lui avait semblé plus tard sans importance, oubliée ou banale, et qui venait de lui apparaître si redoutable? Elle jugeait enfin Honorine à sa valeur vraie et tremblait devant cette femme outragée. Elle avait fait néanmoins ce qu'elle devait faire, elle avait vaillamment supporté le choc, et, si elle pleurait maintenant, Mme Demarsange ne la pouvait point voir. C'était Marcel qu'il lui fallait attendre et qui déciderait en maître de sa destinée et de celle de sa rivale.

Ce soir-là précisément il devait venir. Marcel faisait d'assez fréquentes visites à Renée, et, bien qu'il déplût presque à M. d'Orbeire, celui-ci le recevait avec courtoisie. Il eût craint de paraître jaloux de sa femme. Il était d'ailleurs rarement chez lui, ses plaisirs ou ses affaires le retenant hors de sa maison. Les deux amans étaient donc à peu près libres et le plus souvent se voyaient sans témoins. Quand Marcel entra, il s'aperçut aussitôt de la tristesse de Renée. Elle ne lui laissa pas le temps de la questionner et le mit au courant de ce

qui s'était passé. Ce fut pour Marcel un coup d'autant plus cruel qu'il était plus inattendu. Ce n'est pas de là qu'il eût pu croire que viendrait le danger. Renée ne voulut point qu'il tentât de se justifier. — Nous n'avons songé qu'à nous, lui dit-elle, point assez à Mme Demarsange, qui n'a que le tort de vous aimer encore comme je vous aime.

— C'est vrai, répondit Marcel, je ne voyais plus qu'une amie en elle, et je ne supposais point qu'elle se portât à cette extrémité.

Il était de bonne foi. Honorine en apparence n'avait point changé de conduite à son égard. Loin de là, pour mieux cacher ses démarches et la jalousie qui lui torturait le cœur, elle avait agi avec une dissimulation caressante, avec une certaine abnégation, qui avaient trompé Marcel. Il avait espéré ou lui dérober ce nouvel amour, qui avait éclaté pour lui comme un coup de foudre, ou jusqu'à un certain point le lui faire accepter, si elle le soupçonnait jamais. Il ne faisait pas bon marché du chagrin qu'elle éprouverait sans doute, mais il ne l'eût jugée capable ni de cette profondeur de sentiment, ni de cette violence. En ce moment, il se préoccupait moins encore d'elle que de Renée. Il était touché de cette sérénité triste de la jeune femme, de son indulgence, de sa résignation, qui l'implorait. C'est que Mme d'Orbeire était bien sûre d'être la plus aimée, et que dans ses inquiétudes, si vives qu'elles fussent, elle était presque fière de la suprématie que cet événement lui donnait sur Marcel, et de l'occasion qui se présentait pour elle de lui prouver sa soumission et son dévoûment.

— Que faire? lui demanda-t-elle.

— Je verrai Mme Demarsange, répondit-il. Je saurai exactement ce qu'elle peut tenter contre nous. Je la détournerai, si je puis, de ses projets. J'aurai envers elle la franchise que je dois avoir, et si je ne réussis pas, il nous restera le temps de prendre un parti.

Il prononça ces derniers mots d'une voix brève et résolue, attirant Renée vers lui et la serrant sur sa poitrine.

— Et moi, je suis prête à tout, fit Renée en lui rendant son étreinte. Ce que vous ferez sera bien fait.

III.

En sortant de chez Mme d'Orbeire, il alla aussitôt chez Honorine. Pendant le trajet il se calma. Peut-être, depuis qu'il était aimé de Renée, était-ce la première fois qu'il redescendait en lui-même et se rendait compte de sa vie. Quel changement s'y était opéré! Il se voyait distinctement ce qu'il était quelques semaines auparavant, d'un scepticisme aimable, indifférent et froid, ne parlant plus des

orages de la passion que pour en sourire, et planant au-dessus d'eux dans une sphère inaccessible de scepticisme et de prudence; mais cet homme-là, s'il le voyait encore, il ne le reconnaissait plus. C'était maintenant la chaleur de son sang, l'ardeur de son imagination et de ses désirs qui disposaient de sa vie. Il ne s'appartenait plus et se sentait aux mains de cette jeune et séduisante créature dont la folie, en l'aimant, était presque aussi grande que la sienne. Leur rapide bonheur à tous deux était sur le point de crouler, et dans quelles conditions? Si ce naufrage imminent ne l'emportait point, essaieraient-ils de le continuer? Si Honorine parlait, voudraient-ils se réfugier, Renée et lui, dans l'équivoque existence des amans qui se mettent hors la loi, et si elle ne parlait pas, l'auraient-ils donc à côté d'eux, dans l'ombre, prête sans cesse à les troubler et à les dénoncer? Marcel se la rappelait alors avec une commisération singulière. Il connaissait trop les femmes pour ne pas deviner tout ce qu'elle avait dû souffrir, et par quels lamentables efforts elle avait pu l'abuser. Il concevait pour la première fois l'idée de la jalousie par les tumultueux mouvemens qui s'élevaient en lui à la supposition seule que Renée pût cesser de l'aimer. Toutefois il se croyait sûr encore de son empire sur Honorine. Il l'avait toujours trouvée si facile à ses caprices, si malléable à ses volontés. Il s'était trop brusquement éloigné d'elle, et il y avait peut-être plus de vengeance féminine que de menace réelle dans sa démarche près de Mme d'Orbeire. Il l'apaiserait, l'assouplirait, la ramènerait à une plus juste appréciation de ce qui se passait. Ici, malgré lui, Marcel rougissait, car il s'agissait de la tromper cette fois avec une rouerie calculée qui l'amoindrissait à ses propres yeux. Aussi se révoltait-il en pressant le pas. L'impatience du joug le reprenait, il ne voulait être gêné ni dans sa passion, ni dans ses plaisirs. Il ferait certes ce qu'il pourrait, mais après tout, s'il le fallait, il romprait avec Honorine, et s'estimait assez fort pour la contraindre ensuite à l'obéissance et au silence.

L'arrivée de Marcel ne surprit pas Mme Demarsange. Elle y comptait. Elle était un peu pâle, dans sa plus élégante toilette, le sourire aux lèvres. Marcel s'assit en face d'elle, la regarda lentement, lui prit les mains. — Vous avez été voir Mme d'Orbeire, dit-il, et voici les révélations et les menaces que vous lui avez faites.

Il les lui retraça sans reproche, avec une fermeté douce.

— Oui, dit Honorine, c'est en effet ainsi que j'ai agi.

— Et pourquoi?

Mme Demarsange frissonna en entendant faire cette question. — Vous le demandez? s'écria-t-elle, il le demande!

— Oui.

— Parce que je ne veux ni vous partager avec cette femme, ni vous céder à elle.

Marcel allait répondre, elle l'arrêta. — Ne parlez pas, reprit-elle, je n'ignore point ce que vous me diriez. Vous me rappelleriez notre passé, que vous n'avez consenti à m'aimer, c'est le mot vrai, que parce que je semblais décidée à être pour vous moins une maîtresse qu'une amie. Vous me diriez que je souriais à votre système en fait d'amour, à votre hardiesse de jugemens et de principes. Qu'importe cela? ne discutons pas à cette heure avec ce qui est faux, ne tâchons pas de l'ériger en vérité, ce serait à notre honte. Oui, je m'étais faite ainsi pour vous plaire, mais cela m'était facile, vous n'aimiez que moi, et je savais que vous pourriez n'aimer que moi. Que me faisait dès lors ce prétendu scepticisme de votre esprit qui s'exprimait en paroles aventurées et téméraires quand je vous retrouvais pour moi bon, aimant et tendre, tel que vous l'étiez réellement au fond du cœur? Ah! j'eusse été plus loin, Dieu me pardonne. Il est presque des fantaisies sur lesquelles j'eusse fermé les yeux par dignité pour moi, par affection pour vous. Je n'ai pas même eu besoin de le faire. Et vous me demandez aujourd'hui que j'abandonne à une rivale, à une femme que je sens, hélas! toute à vous comme je le suis, à une femme que vous aimerez sans espoir de retour pour moi, vous me demandez que je livre à cette rivale le bonheur dont j'ai joui, et qui m'est devenu aussi indispensable que l'air que je respire l'est aux battemens de ma poitrine et de mon cœur! Non, jamais de mon aveu. C'est une cruauté que vous pouvez avoir, mais que je saurai ne pas subir.

— Honorine, dit Marcel, il est certaines choses que l'on subit quand elles sont fatales. Je n'ai rien à vous reprocher, sinon que j'aime Mme d'Orbeire. Je vous jure que cela s'est fait malgré moi, en dehors de moi pour ainsi dire, mais cela est. Je l'aime maintenant à en devenir fou, si j'étais atteint dans cet amour, je l'aime à ne rien calculer du présent ou de l'avenir, à perdre la mémoire du passé. C'est une démence dont je suis moins coupable que vous ne croyez : il faut en avoir pitié. Dites-moi que vous ne ferez point, ni contre Mme d'Orbeire, ni contre moi, ce que vous avez projeté.

— Je ne vous dirai pas cela, répondit Honorine, je ferai au contraire ce que j'ai résolu, parce que, si je vous cédais à elle, j'en mourrais, et que je ne veux pas mourir sans avoir lutté jusqu'à la fin.

Marcel se fit soudain impassible et froid, et, regardant fixement Mme Demarsange : — Et cependant si vous faites ce que vous avez dit, vous savez que je ne vous reverrai de ma vie.

— Je le sais, mais ce malheur, si j'y survis, me sera moindre que de m'abandonner lâchement à la destinée.

— Je vous laisse à vous-même, dit-il encore.

— Et moi, dit Honorine, j'espère que vous réfléchirez.

Le débat qui s'agitait entre eux était dès lors circonscrit par la résolution que prendrait Honorine et par celle que prendraient de leur côté Marcel et Renée. Pour Mme Demarsange, il s'agissait de savoir si elle pousserait ses projets jusqu'au bout ou si elle aurait les défaillances et les lâchetés de l'amour. Déjà elle ne voulait plus aller trouver M. d'Orbeire; elle lui écrirait, et ce serait assez. Ni l'émotion, ni l'étrangeté de la démarche ne trahiraient son énergie. Elle dirait ainsi ce qu'il faudrait, rien de plus et rien de moins. N'était-ce point au fond qu'elle reculait devant les conséquences de l'acte qu'elle allait commettre? Cependant, si elle n'écrivait pas, elle s'avouait vaincue et se condamnait à disparaître. Et, d'un autre côté, en dénonçant les coupables, elle ne triompherait pas, seulement ils seraient séparés. De quelque illusion qu'elle se berçât, Marcel à coup sûr ne lui reviendrait pas; mais au moins elle se serait jusqu'à la fin défendue et vengée. N'était-il pas possible aussi que la menace seule qu'elle leur avait fait entendre les déterminât à la prudence? Alors elle était sauvée. Renée une fois partie, elle saurait bien ressaisir Marcel. Elle s'accorda vingt-quatre heures avant d'agir, et afin de précipiter le résultat qu'elle entrevoyait dans ses lueurs d'espérance, elle avertit Mme d'Orbeire par un billet de ce délai qu'elle lui accordait.

Dès le lendemain matin, Marcel et Renée se virent ainsi mis en demeure d'obéir à la menace d'Honorine ou d'en courir les risques. Ils trouvèrent le moyen de se rencontrer quelques instans, mais ne s'arrêtèrent à aucune résolution. Il en était une pourtant à laquelle la jeune femme pensait peut-être et que Marcel n'aborda point, c'était de gagner de vitesse Mme Demarsange et de s'enfuir avant le soir. Plus jeune, Marcel n'eût pas hésité, mais à son âge il ne croyait plus, sinon pour lui, du moins pour Renée, à cette existence douteuse, au bord de quelque lac, en dehors des conventions sociales et de l'estime publique. Il n'avait pas le droit d'en user ainsi. Quelle que fût d'ailleurs la catastrophe, Mme d'Orbeire ne serait pas irrémissiblement perdue. Il n'y aurait pas de preuves assez convaincantes pour que M. d'Orbeire en arrivât à une éclatante rupture. Marcel seul aurait à compter avec lui. D'ailleurs y avait-il des preuves? Non, des indices tout au plus. Et encore fallait-il les recueillir, les grouper, pour leur donner quelque consistance. Renée et Marcel se le disaient, se rassuraient à cet égard, mais ils ne pouvaient se cacher que les soupçons et la jalousie du mari s'éveilleraient et les sépareraient peut-être à jamais. La seule chance qui leur restât, la seule vraie, c'est que Mme Demarsange reculât au moment décisif. Ils se figuraient que cela pouvait être, car ni l'un ni

l'autre, dédaignés ou trahis, n'eussent agi comme elle. Ils le croyaient du moins, assurés qu'ils étaient de leur amour réciproque et n'ayant pas à craindre qu'il cessât par leur faute. Ils laissèrent ainsi le temps s'écouler, et, au moment de se quitter, résumèrent leurs craintes, leurs inquiétudes, leurs espoirs dans ces derniers mots : elle n'osera, et, si elle ose, attendons tout au moins qu'elle nous ait frappés.

Ils se donnèrent rendez-vous pour le soir chez Renée. Ils voulaient être réunis quand la lettre de délation arriverait à M. d'Orbeire. Ils verraient son attitude, en préjugeraient ce qu'ils devaient faire. Ils auraient, l'un par l'autre, la hardiesse, le sang-froid et le calme qui pourraient les sauver ou diminuer le péril. Au commencement de la soirée, ils étaient assis dans le petit salon de Renée. La lampe jetait une douce lueur sur les tentures, le silence était profond; de belles fleurs, garnissant l'entre-deux des fenêtres, semblaient s'épanouir à la pâle clarté d'un ciel de printemps. Ils étaient tous deux pensifs, échangeaient de rares paroles et de longs regards où l'affection se mêlait à la tristesse. Ils avaient passé ainsi de lentes et rapides soirées dans la sécurité, dans la splendeur de leur mutuel amour; ils se le rappelaient, et leur détresse intérieure en était augmentée. Ils auraient été heureux bien peu de temps. Était-ce donc vrai? Allaient-ils, un instant plus tard, tomber dans le désespoir? Ils se cachaient leur angoisse en essayant de se sourire. Au fur et à mesure que l'heure marchait, ils s'inquiétaient plus fort ou reprenaient courage. Ce ne serait pas pour ce soir-là, et, le délai expiré, Mme Demarsange ne ferait pas le lendemain ce qu'elle n'avait osé la veille. Les natures généreuses ont leur emportement d'un jour, mais ne s'y reprennent pas à deux fois pour frapper leurs victimes. Quand le domestique apporta le thé, ils respirèrent, la présence de cet homme leur fit du bien; ils n'étaient plus seuls, il y eut pour eux comme un retour de confiance, presque de gaîté. Il était déjà tard : si la lettre avait été écrite, M. d'Orbeire l'eût déjà reçue de Mme Demarsange. Ces lettres-là vont droit à celui à qui elles sont destinées : elles ne l'attendent pas au logis, elles veulent être sûres du poison qu'elles renferment; puis, Renée le savait, le courrier du soir était venu, et il n'y avait rien pour son mari. Allons, c'était fini, ils étaient délivrés d'un poids immense, ce n'avait été qu'une épreuve redoutable qui leur avait fait mieux sentir à quel point ils s'aimaient et combien il leur eût été impossible de vivre l'un sans l'autre.

Tout à coup ils entendirent marcher dans la chambre voisine. La portière se souleva; c'était M. d'Orbeire. Ils l'aperçurent au seuil même du salon, dans une glace placée en face d'eux. Il leur suffit d'un regard pour deviner la vérité. M. d'Orbeire avait reçu la lettre,

il était pâle, les traits légèrement contractés, et s'imposait de grands efforts pour rester calme. Marcel s'était levé à l'entrée du mari. M. d'Orbeire le salua poliment, fit un geste indécis à sa femme et s'assit. Il se servit une tasse de thé, prononça quelques phrases banales, puis, après un instant de silence, et d'une voix dont l'émotion était mal dissimulée : — Je viens de recevoir, dit-il à sa femme, une lettre qui vous concerne, et, continua-t-il en se tournant vers Marcel, qui vous concerne aussi, monsieur.

Il tira de sa poche le papier et le tendit à Mme d'Orbeire. Renée le prit et lut ces quelques mots à voix basse :

« Monsieur,

« Mme d'Orbeire est la maîtresse de M. Destry. Venez demain matin chez moi. Je vous donnerai les preuves de ce que j'avance.

« HONORINE DEMARSANGE. »

Mme d'Orbeire eut un mouvement de dignité offensée, ne changea pas de visage, et, avec un dédain tranquille, rendit la lettre à son mari. Celui-ci la donna silencieusement à Marcel.

Marcel la lut à son tour. Il montra une indignation contenue, une tristesse vraie. — Ah! fit-il, Mme Demarsange a signé cette lettre!

— Elle est du moins signée de son nom, dit M. d'Orbeire.

— C'est elle qui l'a écrite, reprit résolûment Marcel, je reconnais son écriture. Pardonnez-moi, monsieur, poursuivit-il doucement, ce que je vais vous dire; ce n'est point une indiscrétion que je commets. Ma liaison avec Mme Demarsange, malgré le voile complaisant dont le monde la couvre, n'est ignorée de personne. Or Mme Demarsange m'a fait ces jours derniers des scènes de jalousie si violentes qu'elles m'ont alarmé sur l'état de sa raison. Si elle a écrit une pareille lettre, c'est qu'elle est folle.

Marcel et Renée se défendaient donc du mieux qu'ils pouvaient. Ils appelaient à leur aide tout ce qui leur restait de puissance sur eux-mêmes et cette science du monde qui, mise au service d'une diplomatie toute personnelle, calcule et précise la portée du geste et du regard. Leur tenue d'accusés était irréprochable : ils ne se trahissaient par aucune réticence, par aucun tressaillement involontaire; mais M. d'Orbeire était de leur force et ne semblait point disposé à devenir leur dupe.

— Ces scènes de jalousie, reprit-il, s'étaient produites à propos de Mme d'Orbeire?

— Oui, monsieur.

— Vous avez donc rendu à ma femme des soins assez exclusifs pour que Mme Demarsange s'en inquiétât?

— Monsieur, dit Marcel, je suis votre hôte en ce moment, je l'ai été souvent depuis quelques mois. J'ai rendu à Mme d'Orbeire les

soins qu'un galant homme peut rendre à une femme dont les qualités l'attirent et dont le charme le séduit.

— Brisons là, monsieur, s'il vous plaît, fit avec une demi-impatience M. d'Orbeire. J'ai tort de vous faire subir cet interrogatoire, auquel vous ne pouvez, sous peine d'impertinence, répondre autrement que vous ne faites. J'accepte pour vrai ce que vous me dites; mais j'ai ma dignité de mari à sauvegarder, et j'irai voir demain Mme Demarsange.

C'était son congé qu'il donnait à Marcel. Celui-ci se leva, salua respectueusement Renée, s'inclina devant M. d'Orbeire et sortit. Tant qu'il fut dans l'hôtel ou qu'il n'eut point tourné l'angle de la rue, il garda son attitude correcte et calme; mais, dès qu'il fut sûr qu'on ne pouvait le voir, il s'arrêta, dominé par son émotion qu'il n'était plus capable de maîtriser. A plusieurs reprises il essuya son front, que couvrait une légère moiteur, respira fortement et se mit à marcher lentement pour analyser sa situation et celle de Renée.

Il se dit d'abord que par leur contenance hardie devant M. d'Orbeire, par la tranquillité et le dédain qu'ils avaient montrés, la crise était peut-être à demi conjurée. En effet, si ce mari soudainement prévenu, au lieu de leur cacher ses desseins, s'était plu à paraître devant eux à l'improviste et à les questionner, c'est qu'il avait pensé surprendre en eux quelque indice qui les trahît. Sur ce point, ils étaient saufs. Si maintenant Marcel parvenait à empêcher Mme Demarsange de livrer à M. d'Orbeire ces renseignemens qu'elle avait pu découvrir, la dénonciation tombait d'elle-même. Qu'Honorine consentît à confesser un mouvement d'erreur ou de folie, et les soupçons de M. d'Orbeire s'évanouiraient. Il n'y aurait plus en tout ceci qu'une alerte dont Renée et lui se remettraient. Avec une circonspection et une prudence plus grandes que par le passé, ils pourraient se revoir et n'être plus troublés dans leur amour. M. d'Orbeire, en son indifférence et occupé de ses plaisirs, ne les poursuivrait pas d'un dangereux et perpétuel espionnage. Pour cela, il fallait que Mme Demarsange se dessaisît de ses preuves, si elle en avait, se désistât de ses projets. Le ferait-elle? Elle avait bien osé exécuter sa menace. Par quel incident heureux n'avait-elle pas joint à sa lettre les révélations qu'elle comptait faire? Était-ce par impuissance, était-ce pour offrir à ses adversaires une dernière chance de salut? Mais ce salut, c'était au prix d'une séparation qu'elle le leur ménageait. Alors comment lui, Marcel, l'amènerait-il à une résolution contraire? Il ne le savait pas. Il ne pouvait songer à l'attendrir. Il ne s'adresserait pas à sa dignité, elle en avait fait bon marché, — à sa raison? ce qu'elle tentait était logique, — à son intérêt lui-même? elle n'en avait plus d'autre que de se venger, puisqu'elle savait bien que son amant, quoi qu'il arrivât, ne vou-

drait plus d'elle. A bout de pensées qui se combattaient, Marcel se sentait repris de colère. Il hâtait le pas dans une impatience haineuse de revoir au plus tôt Mme Demarsange, de lutter avec elle, de la violenter au besoin. C'est ainsi qu'on en veut à la femme qu'on n'aime plus des sensations nouvelles qu'elle prétend nous ravir. Elle n'est plus même l'adversaire que l'on craignait d'irriter, elle est l'ennemie qu'il faut abattre sans délai comme sans merci.

Il pénétra chez Mme Demarsange avec une facilité qui l'eût surpris en toute autre circonstance. La porte d'entrée, les autres portes de l'appartement étaient ouvertes. Il allait devant lui cependant, lorsque la femme de chambre d'Honorine courut à sa rencontre. Elle était effarée, tremblante, la tête à demi perdue : — Ah! monsieur, lui dit-elle, ah! monsieur, vous faites bien d'arriver, car je ne sais plus où j'en suis; ma pauvre maîtresse est mourante.

— Mourante? s'écria presque brutalement Marcel. — Il ne la croyait pas; ce n'était là qu'une ruse de femme, il lui en coûtait de renoncer au transport qu'il ressentait, de s'abstenir au moins de le manifester.

La femme de chambre ne prit point garde à ce qu'il disait. — Venez, monsieur, reprit-elle, venez! Madame a été prise de vomissemens, de convulsions, cela dure depuis une heure. Elle est maintenant si faible qu'on la dirait morte. Je n'ai pu la quitter même un instant pour aller chercher un médecin; mais, puisque vous voici, j'y cours.

Elle s'élança en effet au dehors tandis que Marcel entrait dans la chambre à coucher. Honorine était dans son lit étendue de toute sa longueur, presque rigide. Son visage était plus pâle que son oreiller, les yeux étaient à demi clos, un râle léger s'échappait lentement de ses lèvres. Elle ne vit point Marcel, qui s'était approché. Il la contemplait, ou plutôt il l'examinait avec un dernier soupçon, avec une stupeur incertaine, sans attendrissement néanmoins. Pour le désarmer, pour l'incliner à l'émotion, sinon même à la pitié, il lui fallait être sûr que Mme Demarsange était au plus mal, et ne jouait pas une de ces faciles comédies de souffrance physique auxquelles les femmes se hasardent parfois pour en tirer profit.

Honorine cependant revint bientôt à elle. Ses yeux s'ouvrirent, son regard se colora de lueurs vagues, puis s'éclaira, exprimant à la vue de Marcel une surprise mêlée de frayeur.

— Qu'avez-vous donc? lui dit Marcel.

Elle répondit lentement : — J'aurais été demain la cause de votre perte, si j'avais vu M. d'Orbeire. Je ne l'ai pas voulu.

— Et alors? demanda-t-il, n'en croyant pas encore le pressentiment qui s'élevait en lui et ne sachant ce qu'elle allait lui répondre.

— Et alors, reprit-elle, je me suis empoisonnée ce soir.

— Ah ! fit-il seulement.

Il était atterré, avait quelque peine à la comprendre, il était si loin de s'attendre à cela !

— J'ai beaucoup souffert, continua-t-elle, beaucoup; mais à présent, — elle eut un pâle sourire, — je ne souffre plus, et je sens que c'est fini.

— Ne dites pas cela, le médecin va venir; on peut vous sauver. — Il parlait un peu au hasard, sans chaleur, et s'épouvantait de ce que rien ne s'émût en lui.

— Je ne crois pas qu'on me sauve, reprit Mme Demarsange. J'ai bien calculé le temps qu'il me fallait pour que les secours arrivassent trop tard.

Elle tomba dans un accablement morne, ne parla plus et se remit à râler. Marcel, éperdu, la regardait, se levait, allait du lit à la fenêtre ou à la porte, épiant la venue du médecin. Il agissait machinalement, ne réfléchissait pas. Le médecin arriva, réveilla la malade, l'interrogea. La voix d'Honorine était de plus en plus faible, on saisissait mal ses réponses. Le pouls battait à peine, le visage se nuançait de tons nacrés, de taches livides. Les mains étaient glacées. Le médecin releva le drap, tâta les pieds, ils étaient froids.

— Monsieur, dit-il à Marcel, il n'y a plus rien à tenter, tout espoir est perdu.

Marcel veilla toute la nuit au chevet de la mourante. De loin en loin, Mme Demarsange ouvrait les yeux, les fixait sur lui, ne paraissait point le voir. Elle avait toujours le même râle, qui allait s'affaiblissant. Ses mains ne se réchauffaient plus, mais communiquaient le froid qu'elles recélaient. Une douleur aiguë, presque nerveuse, s'empara de Marcel. Son âme avait flotté jusque-là dans les limbes de sa passion égoïste et mauvaise, allant de la terreur à la pitié stérile, endurcie, et cherchant vainement en elle l'émotion et les remords. Elle se ressaisit tout à coup, s'effraya d'elle-même et se fondit. Cet homme si follement coupable se jugea en frissonnant, se condamna. Il se souvint de la tendresse, de la vaillance, de la bonté de cette femme, qui ne s'était pas tuée elle-même, car c'était lui qui l'avait poussée au crime et à la tombe. En un éclair de sa pensée, il revit les années lointaines et radieuses à côté de ce présent funeste, où elle se dévouait encore à lui. Il tressaillit de tout son être, se répandit en larmes et en sanglots. Trop tard, hélas! car le repentir n'est que le sceau des irréparables malheurs. — Au point du jour, Mme Demarsange soupira un peu plus fort, et Marcel crut sentir que la main qu'il tenait serrait la sienne d'une imperceptible étreinte. C'était le dernier mouvement d'une

mourante. Elle avait peut-être vu, dans la somnolence de son agonie, que son amant pleurait à son chevet.

Marcel, qui n'avait plus la notion du temps, était depuis plusieurs heures dans cette chambre mortuaire, fermée par d'épais rideaux à la clarté du soleil, éclairée seulement par des bougies, quand on l'avertit de la venue d'un étranger. Ce visiteur avait seulement dit son nom, et la femme de chambre, qui ne le connaissait pas, avait prévenu Marcel.

C'était M. d'Orbeire. Ce nom le réveilla comme en sursaut. Il courut écarter les rideaux, ouvrit les fenêtres, chancela presque à l'air vif et frais qui pénétra dans l'appartement. — M. d'Orbeire peut entrer, dit-il

— Monsieur, dit Marcel quand le mari de Renée, profondément troublé du spectacle qui s'offrait à ses yeux, fut devant lui, monsieur, je vous avais bien dit que Mme Demarsange était folle, elle s'est tuée hier au soir.

M. d'Orbeire n'avait rien à répliquer : il n'avait ni à interroger Marcel, ni à le consoler. Il rentra chez lui, et apprit cet événement à sa femme. Renée eut la force de ne se point trahir. Dans cette lente nuit qui la séparait peut-être d'un désastre, elle avait tout prévu, même le dénoûment, et cette tragique résolution d'Honorine; mais elle sentit que cette mort la séparait à jamais de Marcel. Aussi n'opposa-t-elle aucune résistance quand M. d'Orbeire, autant pour l'éprouver sans doute que pour se dérober à toute espèce de commentaires sur la mort de Mme Demarsange, lui proposa de voyager. Ils partirent quelques jours plus tard pour un voyage d'agrément en Suisse et en Italie.

Cette aventure ne fit pas grand bruit. On ne la sut que très imparfaitement. Marcel depuis plusieurs années n'avait eu d'autre amitié que celle de Mme Demarsange, d'autre amour que celui de Renée. Il n'avait personne à qui il pût confier son secret ou son chagrin. Il s'efforça, pour que le monde n'en soupçonnât rien, de rester debout en apparence, et ne rentra que par degrés dans une retraite absolue. Quand plus tard, et par hasard, on parlait de lui, on se plaignait de ne plus le voir, d'autant plus qu'il semblait encore à ceux qui le rencontraient dans tout l'éclat de son talent et de sa maturité. Il en est de l'homme qui dérobe sa blessure comme du chêne que la hache a mortellement frappé. Longtemps encore il se soutient par l'orgueil et par la volonté, de même que l'arbre, par un dernier effort de sa séve qui ne se renouvellera plus, étend puissamment ses rameaux et répand l'ombre autour de lui.

HENRI RIVIÈRE.

ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE

UNE NOUVELLE INTERPRÉTATION PLASTIQUE DES ÉVANGILES.

Les Saints Évangiles, traduction par Bossuet; *dessins* par M. A. Bida; *gravures à l'eau-forte* par MM. Browne, Bida, Bodmer, Bracquemond, Chaplin, Deblois, Flameng, L. Gaucherel, Gilbert, Ed. Girardet, Haussoullier, Ed. Hédouin, Massard, Mouilleron, Célestin Nanteuil, Veyrassat; *ornemens du texte* par M. Ch. Rossigneux; *gravures en taille-douce* par M. L. Gaucherel; *caractères typographiques spécialement gravés* par M. Viel-Cazal; *impression en taille-douce* par M. A. Salmon; *impression typographique* par M. J. Claye, 2 volumes grand in-folio, librairie Hachette; Paris 1873.

Ce n'est pas sans raison que l'on a reproché à notre temps de trop se hâter, de courir vers le but avec une fébrile activité, de chercher avant tout le bénéfice facile, de négliger le salutaire précepte : *festina lente*, qui servait de règle à nos pères, de sacrifier en un mot la perfection à l'abondance de la production. Ce reproche si souvent et si justement adressé à l'art et à l'industrie, dont les moyens d'action multipliés semblent enlever aujourd'hui toute initiative originale à la main de l'homme, n'a pas été épargné à la librairie, qui plus d'une fois l'a mérité. A comparer l'œuvre des Alde, des Estienne, des Jean de Tournes, des Patisson, des Elzevier et les éditions modernes, on reste douloureusement surpris, et l'on est tenté de croire que le grand art de l'imprimerie, — que des papes ont appelé la découverte divine, — est tombé dans une irrémédiable décadence. La beauté du papier, la pureté des types, la correction du texte, la vivacité des encres, tout ce qui fait l'élégance et le prix réel d'un livre a été subordonné à la loi dominante des sociétés démocratiques, — à la loi du bon marché. Éditions à tous les prix, format populaire, format de poche, que n'a-t-on pas

essayé pour tenter un public qui trouve dans son journal la nourriture quotidienne dont se contentent ses besoins intellectuels? De là, de cette nécessité entretenue par la concurrence, est née cette quantité prodigieuse de volumes parmi lesquels on ne trouverait pas ce que les bibliophiles appellent un livre.

Les artistes et les ouvriers ne font cependant pas absolument défaut; nous avons des dessinateurs, des graveurs, des fondeurs de caractères, des imprimeurs, des fabricans de papier; ils ne demandent pas mieux que d'utiliser, que de combiner leurs talens pour produire une œuvre hors ligne qui puisse rivaliser avec celles que les ancêtres nous ont léguées; mais les éditeurs éclairés qui travaillent « par amour de l'art » ne sont point communs. Le fait s'est pourtant rencontré pour l'honneur de la librairie française, et il faut le signaler, car le temps et l'argent n'ont pas été épargnés. Plus de douze années et plus d'un million ont été consacrés à élever ce monument typographique et pittoresque. Il appartenait à la maison Hachette, qui a publié tant de beaux livres et fait tant d'efforts en faveur de l'enseignement public, de donner un tel exemple. On dirait qu'elle a pris plaisir à accumuler, pour les vaincre, toutes les difficultés que peuvent offrir la gravure à l'eau-forte, la gravure en taille-douce et la typographie. A force de soins et de persévérance, elle a obtenu un chef-d'œuvre qui affirmera qu'en matière de *librairie* le XIX[e] siècle pourrait, s'il le voulait, être l'égal de ses aînés.

I.

Les éditeurs ont dû se trouver assez embarrassés lorsqu'il s'est agi de déterminer le texte des *Saints Évangiles* que l'on imprimerait. Il en fallait un dont l'orthodoxie fût indiscutable et qui offrît aux âmes pieuses une sécurité absolue. Les traductions des Évangiles ne manquent pas; depuis la réforme, les catholiques et les protestans de toute secte en ont fait à l'envi; mais nul n'ignore qu'il suffit d'un mot enlevé ou ajouté pour modifier profondément et dans l'essence même la signification symbolique ou réelle des versets. Il était donc nécessaire de rejeter tout alliage et de n'accepter que l'or pur de la doctrine. On s'est adressé au père de l'église gallicane, à celui dont la voix retentit encore et dont l'influence domine les événemnse qui ont atteint le catholicisme : à Bossuet. Quoiqu'il ait été chargé par M. de Péréfixe, archevêque de Paris, de revoir l'édition janséniste du Nouveau Testament, il n'a pas fait de traduction proprement dite des Évangiles; mais pour les besoins de la cause qu'il soutenait, pour ses sermons, pour ses oraisons funèbres, il eut à recher-

cher, à vérifier, à translater en français les textes positifs des Écritures, et il répandit ainsi dans ses ouvrages, au hasard de son argumentation, verset par verset, citation par citation, tout le récit des quatre évangélistes. Il n'y avait donc qu'à extraire le texte divin du texte de Bossuet : ce long et intéressant travail a été accompli avec un respect religieux par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; sa foi profonde et son savoir en font un guide que l'on peut suivre en toute confiance.

La traduction, essentiellement catholique, est orthodoxe à ce point qu'elle adopte la version introduite pour la première fois en 1666 par le père Amelote au verset 36 du chapitre XVIII de saint Jean. On en a fait grand bruit jadis, et de nos jours même on pourrait retrouver trace dans quelques journaux des ardentes discussions soulevées à ce sujet. Le Christ a-t-il dit : « mon royaume n'est pas de ce monde, » ou « Mon royaume n'est pas *maintenant* de ce monde? » Les textes anciens, les protestans, Lamennais, affirment hautement cette dernière et consolante interprétation; les catholiques fervens et Bossuet adoptent simplement la première. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur cette question, — la question du *nunc*, comme on l'a appelée, — et nous ne l'avons signalée en passant que pour prouver que la traduction recueillie dans l'œuvre entière du grand évêque défiait toute critique au point de vue de l'orthodoxie délimitée par les conciles.

Le texte était choisi avec un habile discernement, car, si l'auteur est une des lumières de l'église, il est aussi un des maîtres de la langue; on était donc certain de réunir la pureté de la doctrine à la beauté du langage, double qualité indispensable qui ne se rencontre pas fréquemment; mais à quel artiste confierait-on l'interprétation plastique d'un livre semblable, et, — pour me servir des mauvaises expressions modernes, — le soin de l'illustrer? On pouvait hésiter, et il était facile de se tromper. Les conditions à remplir étaient multiples, fort délicates, car elles touchaient par plus d'un côté au secret même de la conscience. Il fallait un homme rompu aux difficultés du métier, doué d'une originalité de bon aloi qui lui permît d'éviter les redites si aisément commises en pareil cas, qui eût fait du Nouveau-Testament une étude sérieuse et qui connût le pays où se joua ce drame à la fois familier et terrible. L'artiste chargé de ce grand travail ne devait pas être un peintre d'histoire, car il fût rentré forcément dans des traditions surannées et aurait reproduit quelque bible de Royaumont corrigée par le souvenir des cartons de Hampton-Court; il ne devait pas être non plus un peintre de genre, car il eût singulièrement rapetissé le cadre où se meut l'action divine; il devait être avant tout dessinateur et posséder

cependant ces qualités de coloriste que le crayon sait faire valoir tout aussi bien que le pinceau. On prit le parti de s'adresser à M. Alexandre Bida.

M. Bida est un lettré, ce qui est indispensable à tout artiste qui respecte son art; mûri par de fortes études, ayant plusieurs fois et longuement visité l'Orient, il s'était imprégné de l'esprit de ces contrées immobiles où la tradition du passé semble constituer les conditions mêmes de l'existence. On a pu, dans nos différentes expositions, admirer ses dessins à la fois sobres et grandioses, réels sans réalisme, où la simplicité des procédés s'élève à la hauteur des compositions historiques les plus importantes. M. Bida ne se fit aucune illusion sur la gravité de la tâche qu'on lui proposait, il comprit que le labeur serait considérable; il accepta néanmoins l'offre qu'on lui faisait, et se promit de s'y consacrer tout entier : il s'est tenu parole et y a passé dix ans. Quoiqu'il connût bien la Palestine, il y voulut retourner, et cette fois avec un but défini. Les Évangiles à la main, il reprit pas à pas l'itinéraire du Christ; il alla dans la Pentapole, — à Jérusalem, à Hébron, à Tabarieh, à Safeth, à Damas, — vivre parmi les Juifs, qui sont restés aujourd'hui ce qu'ils étaient au temps où la bonne nouvelle leur fut inutilement annoncée. Partout où il mettait le pied, il retrouvait une explication des livres saints; il regardait, comparait, dessinait. La quantité d'*études* qu'il a rapportées est incalculable et formerait au besoin une très curieuse histoire ethnographique des pays bibliques. Un voyage en terre-sainte est le plus éloquent commentaire des Écritures qui se puisse imaginer : le livre et le paysage s'expliquent, se complètent l'un par l'autre. La nature y est implacable comme l'homme le fut souvent. Le temps a passé, les dominations se sont succédé, mais ni l'un ni les autres n'ont pu effacer certains souvenirs si lointains qu'ils appartiennent plutôt à la légende qu'à l'histoire. La femme qui cacha et sauva les espions que Josueh avait envoyés à Jéricho, et qui attacha le ruban d'écarlate à sa fenêtre, s'appelait Riha; c'est le nom que Jéricho porte encore aujourd'hui. Dans certains endroits, toutes les fables se mêlent; au milieu de la petite rade de Jaffa, d'où partit l'arche de Noé, l'on peut voir le rocher où fut enchaînée Andromède. Le cœur du monde a battu dans cet étroit coin de terre, et la littérature juive a marqué l'humanité d'une empreinte qui n'est pas près de s'effacer. Comme la femme de Loth, que des Arabes m'ont montrée sur les bords de la Mer-Morte, dans le Djébel-Hauran, l'histoire semble s'être pétrifiée sous le soleil éclatant, parmi les rochers volcaniques. Si on l'interroge, elle peut répondre : elle a oublié, dirait-on, tout ce qui s'est passé depuis l'an 70, depuis que Titus, incendiant le temple, brisant l'arche, a dispersé du même coup les membres des

chérubim et la famille d'Israël; mais volontiers elle parle des patriarches, des rois, de ce Soliman-ben-Daoud surtout, dont elle a légué la gloire à l'islamisme, des prophètes, dont elle a retenu, dont elle répète encore les dures imprécations, de celui qui criait dans le désert : « Voici l'agneau de Dieu, » et du doux maître qui, suivi de ses disciples, marchait au milieu des blés mûrs en égrenant les épis, qui guérissait les infirmes, remettait les péchés et renouvelait la face du monde en mourant sur un gibet. Du doigt, elle peut montrer à l'horizon le mont Nébo, où s'endormit Moïse; elle conduira le voyageur sur la rive du Jourdain, où Jean le Baptiste vit descendre la colombe; elle le mènera à Ramlé, où il y eut tant de pleurs, à Siloé, où fut guéri l'aveugle, au tombeau d'où sortit Lazare, au champ du sang que souillèrent les entrailles de Judas, au puits de la Samaritaine, à la maison de Caïphe, à l'arc romain où l'on dit : *Ecce homo!*

Cette histoire, qui, pour avoir été exclusivement locale, n'en est pas moins devenue universelle, M. Bida l'a longuement questionnée; elle lui a révélé tous les secrets qu'il divulgue aujourd'hui. Dès l'abord, elle lui a enseigné que la tradition plastique adoptée maintenant était fausse de tous points, et que, pour être dans la sincérité du sujet, dans la réalité de l'interprétation, il fallait remonter aux sources mêmes, ne puiser ses renseignemens que dans les Évangiles, laisser de côté les symbolismes inventés après coup, dédaigner le système imposé par la renaissance, comprendre que cette douce et touchante histoire est plutôt *familialé* qu'héroïque, se rappeler que les Juifs du temps d'Hérode n'étaient ni des Romains d'Auguste, ni des Grecs de Périclès, et que, pour être écouté aujourd'hui, pour faire œuvre sérieuse, durable, il fallait appliquer à l'art la méthode expérimentale où la science a trouvé de si féconds résultats. M. Bida a l'esprit trop juste pour n'avoir pas été promptement convaincu, et de là est née une expression iconographique absolument nouvelle des Évangiles. Il a fait ce que les architectes appellent une restauration : il a repris une à une toutes les données archéologiques et traditionnelles; il a pénétré des mœurs que rien encore n'a modifiées, il a comparé ce qu'il voyait à ce que lui disaient les livres saints, et il a reconstitué avec une sagacité singulière le milieu extérieur dans lequel se mouvait Jésus. Il a courageusement rejeté la vieille défroque dont on l'affuble encore, et il est entré de plain-pied dans la vérité historique. Son œuvre y a gagné une saveur particulière et une puissante originalité.

Jusqu'à présent, l'Orient a été immuable; les découvertes industrielles qui successivement sont venues changer les habitudes occidentales l'ont à peine effleuré : mœurs antiques, mœurs modernes, c'est tout un pour les pays du soleil levant; les voitures, les che-

mins de fer, la vapeur, y sont inconnus. Quoique depuis une quinzaine d'années on ait établi un service de diligences entre Beyrouth et Damas, on voyage encore en Syrie, en Palestine, en Mésopotamie, comme au temps d'Abraham et des Macchabées : nulle route que les sentiers douteux tracés sous le pas des bêtes de somme. A cheval, à dromadaire, à mulet, à âne ou à pied, on va devant soi, dans la direction voulue : le soir, on s'arrête; on allume le feu dont la fumée monte droit dans l'air tranquille, comme les vapeurs d'un holocauste; on dort sous le ciel, dont les mille étoiles vous regardent, et, si l'on voit une échelle en rêve, on peut se croire revenu au temps de Jacob le rusé. Les costumes n'ont point varié : les monumens anciens sont là pour le prouver; à peine pourrait-on signaler dans le harnachement des chevaux quelques modifications apportées par les Francs à l'époque des croisades. Je fus frappé de cela d'une façon très vive pendant un jour de marché à Jérusalem. Les femmes des environs étaient venues apporter leurs denrées, et j'entendais leurs hauts patins de bois incrusté de nacre sonner sur les degrés des rues en escalier; de longues boucles de métal bruissaient à leurs oreilles, leur lourd bonnet surchargé de pièces d'argent superposées claquait à chaque mouvement de la tête, la robe entr'ouverte laissait apercevoir les seins tatoués d'une étoile bleue, et les paupières étaient frottées de *koh'l*. Involontairement j'évoquai Isaïe; il eût répété ses imprécations d'autrefois, car le spectacle que j'avais sous les yeux était celui qu'il avait maudit (1). L'illusion fut plus complète encore. Je m'étais arrêté devant une jeune négresse accroupie près d'un panier de figues, et je cherchais à définir un ornement d'or qui scintillait sur son front et qui était une médaille de Constantin Porphyrogénète; elle crut sans doute que je me raillais d'elle, et qu'en qualité d'Européen je m'étonnais de sa couleur; elle se redressa de toute sa hauteur avec un geste irrité et me dit : « Je suis noire, mais je suis belle! » — C'est le mot de la Sulamite : *nigra sum, sed formosa*. Sans penser à mal, j'étais en plein Cantique des cantiques.

L'Orient par lui-même est donc immuable; mais l'Orient israélite a en quelque sorte exagéré cette immobilité. Le paganisme ne l'a point ébranlé, le christianisme en est sorti sans l'atteindre, l'islamisme l'a conquis et l'entoure sans l'avoir ébréché. Les Juifs, qui, sous une apparence ordinairement assez humble, gardent au fond du cœur le très légitime orgueil d'appartenir à la plus vieille religion du monde, à la religion-mère, d'être le peuple même de Dieu et d'en porter le signe visible, sont enfermés, partout où ils vont, dans la rigidité dogmatique de leurs coutumes. Ils ne sont point libres : le Deutéronome

(1) Voyez Isaïe, III, vers. 20 et seq.

et le Lévitique leur ont donné des préceptes dont ils ne peuvent s'écarter sans prévarication; quoique l'histoire naturelle ait fait bien des progrès depuis Moïse, ils ne consentiront jamais à manger ni lièvres, ni lapins, car ce sont des animaux « ruminans qui n'ont point l'ongle divisé (1). » Chez eux, les mœurs ont été doublement conservées, embaumées, si l'on peut dire, par la paresse invétérée de l'Orient et surtout par le respect pour les livres sacrés qui contiennent toute la religion et toute la loi. Les Juifs se marient entre eux et ne se mêlent jamais que superficiellement aux nations chez lesquelles ils s'établissent; ils ont une telle tendance à se considérer comme une race privilégiée que l'on est souvent porté à les regarder comme une race à part. Si l'on retrouve aujourd'hui les Hébreux de Palestine identiques à ce qu'ils étaient sous les rois et les prophètes, à plus forte raison sont-ils semblables à ce qu'ils étaient au temps du Christ : or il faut se rappeler que c'est aux Juifs seuls que Jésus s'est adressé; la prédication aux gentils (2) n'a été inaugurée qu'après sa mort, et c'est saint Paul qui en eut l'initiative. C'est donc l'israélite palestinain actuel qu'il est bon d'étudier, si l'on veut reproduire le groupe humain au milieu duquel le Christ a vécu; c'est ce que M. Bida a fait, et l'on ne saurait trop l'en féliciter.

Si l'artiste retrouvait avec certitude les mœurs, les costumes, les types, les paysages qui forment les fonds et les accessoires des Évangiles, il n'en pouvait être ainsi de la figure principale, de celle qui domine les événemens et les hommes, qui est l'astre central autour duquel gravitent tous les satellites de ce monde divin. Là, nulle tradition certaine : celle qui subsiste aujourd'hui a traversé des phases bien diverses, et n'a été fixée qu'au XVIe siècle; elle a créé ce qu'en matière d'art on nomme une figure de convention. L'antiquité chrétienne a flotté à cet égard entre deux opinions inconciliables, qui furent également soutenues par des pères de l'église. Ceux de l'église africaine, s'appuyant sur un texte d'Isaïe où l'on voit une prédiction de la venue du Christ, et lisant : « Il n'a ni forme, ni éclat... Il est le méprisé et le dernier des hommes... Il s'est chargé de nos infirmités (3), » virent dans Jésus un Dieu qui avait revêtu une forme misérable et enlaidie par tous les maux qui peuvent atteindre l'humanité. Les pères de l'église latine au contraire rejetaient cette doctrine avec horreur, prétendaient que la beauté divine est en quelque sorte inaliénable, et qu'elle resplen-

(1) *Deut.*, XIV, vers. 7.

(2) A ce sujet, la recommandation faite par Jésus à ses disciples est positive : « n'allez point vers les gentils et n'entrez point dans les villes des Samaritains. » (Saint Mathieu, x, 5.)

(3) Isaïe, LIII, vers. 3 et 4.

dissait à travers l'apparence humaine où Jésus s'était abrité pour accomplir sa mission. Les manichéens et les gnostiques rompirent plus d'une lance sur cette question, qui resta intacte tant que ces deux sectes existèrent. On prétendait, — l'on prétend encore, — posséder des images miraculeuses dites *achéiropoiètes*, car elles auraient été faites sans le secours de la main de l'homme, et reproduisant les traits du Christ. Sans parler de celle qui a été attribuée à saint Luc, il faut citer celle que Jésus envoya au roi d'Édesse, Abgare, qui, atteint de la lèpre et ayant entendu parler des miracles dont la Palestine était le théâtre, avait écrit à Jésus pour le prier de venir le guérir; on peut rappeler aussi le mouchoir de Bérénice où se peignit la face en sueur et sanguinolente de celui qui portait sa croix. Depuis cette heure, Bérénice s'est appelée Véronique, — la véritable image; — un mot latin et un mot grec, symbolisant par leur accouplement l'union de l'église latine et de l'église grecque, ont servi à composer ce nom nouveau. Quant à l'image elle-même, elle est à Laon, à Jaen d'Andalousie et à Saint-Pierre de Rome.

A défaut de portraits iconographiques, on avait du moins un signalement écrit auquel il était possible de demander des renseignemens plastiques. Les antiquaires chrétiens ont fait grand bruit jadis d'une description détaillée de la personne de Jésus que P. Lentulus, qui fut proconsul en Judée avant Hérode, aurait envoyée au sénat romain : « Il est d'une taille haute et bien proportionnée; ses cheveux ont la couleur du vin, et jusqu'à la naissance des oreilles sont raides et sans éclat; mais des oreilles aux épaules ils sont brillans, bouclés et tombent sur le dos en deux parties à la mode de Nazareth. Le front est serein et uni, la figure sans tache, la physionomie noble et bienveillante; le nez et la bouche sont à l'abri de tout reproche (*nullo modo reprehensibilia*); sa barbe abondante et bifurquée est de la couleur de ses cheveux; les yeux bleus de mer (*cœrulei*) sont extrêmement limpides... Le visage a une grâce admirable et pleine de gravité. La stature est élancée, les mains fines et longues, les bras sont charmans... Sa figure en fait le plus beau des hommes. » Au VIIIe siècle, Jean le Damascène détaille un portrait du Christ qu'il donne comme authentique. « C'est, dit-il, la forme d'Adam, père des humains, sous les traits de la vierge Marie. » Constantin le Grand ordonna de le peindre d'après la description qu'en avaient laissée les anciens historiens : taille élevée, sourcils épais, œil doux, nez bien pondéré, cheveux bouclés, attitude légèrement penchée, barbe noire, teint couleur de froment comme celui de sa mère, doigts allongés. » Ces portraits sont apocryphes, il est superflu de le dire; on peut croire néanmoins qu'ils rappellent une tradition orale qui ne fut pas sans influence sur les premiers fabricans d'images chrétiennes. Il n'est point douteux que

des figurines du Christ furent vendues et distribuées dès le IIIe siècle; Alexandre Sévère en avait placé une parmi ses dieux lares, à côté de celles d'Abraham, d'Orphée et d'Apollonius de Tyane. Ces singulières associations n'étaient point rares : saint Augustin, parlant de la secte des carpocratiens, dit qu'elle adorait et encensait simultanément les images de Jésus, de Paul, de Pythagore et d'Homère. De nos jours, une école philosophique qui a quelque importance, supprimant le culte de la Divinité et lui substituant celui des grands hommes, a imaginé un olympe de convention où elle fait entrer les personnages les plus disparates.

On peut admettre, je crois, qu'aux premiers temps de l'église les images ne furent guère en honneur que chez les chrétiens hétérodoxes, principalement chez les gnostiques et toutes les sectes qui découlaient de la gnose. Les vrais chrétiens, ceux qui croyaient aveuglément au Dieu prêché par saint Paul et par les apôtres, devaient, autant par tradition hébraïque que par opposition au paganisme, repousser toute représentation plastique de la Divinité. Il suffit d'avoir parcouru l'Égypte, d'avoir reconnu que les temples qui ont servi d'églises ont été martelés, qu'on y a brisé chaque figure humaine, pour comprendre que les iconoclastes étaient en majorité. Si parmi les orthodoxes l'on a représenté Jésus, c'est sous forme déguisée et perceptible jusqu'à un certain point par les seuls fidèles. Le symbole le plus fréquent est l'agneau, l'agneau pascal qui est devenu la victime expiatoire de l'humanité entière; c'est le bon pasteur portant la brebis malade, que l'on retrouve si souvent dans les catacombes de Rome; c'est Orphée charmant les animaux, attirant la nature à lui, ainsi qu'on le voit sur tant de sarcophages en marbre sculptés aux premiers jours du christianisme. Il semble que c'était encore trop clair : on adopta pendant de longues années une forme absolument mystique et inexplicable pour qui n'était pas initié; je veux parler du poisson, qui joue un rôle important dans les plus anciens monumens d'origine chrétienne.

Il est probable que cet emblème, qui paraît fort singulier au premier abord, fut imaginé dans le temps des persécutions, et qu'avant de devenir une représentation figurée du Christ il servit de mot de passe, de signe de reconnaissance aux chrétiens poursuivis et traqués. Quoique ce symbole ne se rencontre qu'en Italie, il était venu de Grèce; il concorde bien au génie byzantin, grand inventeur de rébus. Le vocable se prononçait en grec ἰχθύς; or dans l'assemblage de ces cinq lettres on découvrait une sorte d'anagramme qui contenait une profession de foi complète. Le plus souvent les lettres, au lieu d'être placées horizontalement, selon l'usage général, étaient disposées verticalement, les unes au-dessus des autres, comme si chacune d'elles eût été le commencement d'un mot, et on retrouvait

en effet dans ἰχθύς la lettre initiale de chacun des cinq mots formant la phrase : Ἰησοῦς χριστὸς Θεοῦ ὑίος σωτήρ, Jésus-Christ, de Dieu fils, sauveur. A force de vouloir raffiner, on devenait inintelligible, ou peu s'en faut. Ce fut le concile quinisexte, tenu à Constantinople en 692, qui mit fin à toutes ces allégories, dont l'église s'inquiétait, car elle savait où les Égyptiens en étaient arrivés avec une religion que le symbolisme, poussé à l'excès, avait envahie et déconsidérée. « Nous ordonnons qu'à l'avenir le Christ, notre Dieu, soit représenté sous forme humaine... *Christi Dei nostri humana forma characterem etiam in imaginibus deinceps,... erigi ac depingi jubemus.* » Dès lors on se mit à l'œuvre, et l'on tenta de faire le portrait de celui qu'il s'agissait de montrer sous figure mortelle. Ce qui domine dans les primitifs grecs, italiens, allemands, c'est la tristesse, et parfois ces maîtres incorrects sont parvenus à donner à leurs œuvres une naïveté d'expression poignante. Dans leur besoin d'universaliser le Christ et de faire absorber par sa divinité toutes celles que le monde païen avait adorées, ils l'ont affublé des attributs d'Apollon, ils lui ont mis en main les carreaux de Jupiter, et parfois même, comme dans la vieille église de Torcello, ils en ont fait un Pluton farouche, dominateur de l'enfer, maître du jugement suprême et assis sur un trône entre les pieds duquel les âmes passent emportées par un torrent de feu.

La figure alla s'épurant, rejetant, au fur et à mesure qu'on se dégageait des ténèbres du moyen âge, tous les élémens inutiles, souvent hétérodoxes, parfois grotesques, dont on l'avait embarrassée, et elle arriva ainsi à sortir presque pure des mains de Masaccio au moment où Jean Bellini allait donner la plus admirable image de la vierge Marie que l'on possède. Quand la renaissance arriva, tous les efforts accomplis furent perdus. Au sentiment, qu'avaient cherché et si souvent trouvé les naïfs, on substitua la sensation, d'où nous ne sommes pas encore sortis. On retomba d'un coup au paganisme : l'antiquité, si longtemps dédaignée, apparut comme une époque merveilleuse qu'on ne saurait imiter trop servilement; on ne vit plus la nature qu'à travers les fragmens de sculpture retrouvés. L'admiration fut sans borne et sans mesure : des prêtres faisaient lire leur bréviaire par des domestiques, afin de ne pas gâter leur latinité, et le plus grand artiste se proclamait orgueilleusement « l'élève du Torse. » La tradition de l'art chrétien s'arrête, elle se brise; elle fait volte-face, retourne en arrière, se replonge aux sources du panthéisme, et introduit l'antiquité païenne dans l'histoire plastique de celui qui a mis fin à l'antiquité, qui a ouvert les temps modernes et jeté le paganisme au tombeau. — De ce jour, toute interprétation iconographique des saintes Écritures sera faussée.

M. Ernest Renan raconte dans son *Antechrist* (1) que, « selon une légende rabbinique, il y avait à Rome durant le moyen âge une statue antique conservée en un lieu secret et si belle que les Romains venaient de nuit la baiser furtivement. » Cette statue me semble être la divinité de la renaissance, qui sortit de sa retraite aux premières heures du XVIe siècle, rendit le monde catholique ivre d'amour pour elle, et alla trôner sur tous les autels. Elle inspira, elle séduisit les artistes, qui, sous son influence, substituèrent l'élément de convention à l'élément réel. Dans les œuvres admirables de cette époque, il y aura du style, mais il n'y aura pas de vérité. On dirait que l'histoire sainte devient une fable : il n'y a pas plus de foi dans *le Mariage de sainte Catherine* que dans la *Danaé*; Corrége n'y peut mettre que son génie. Le récit des Évangiles n'est plus qu'un prétexte à peinture et à décorations conçues à travers des réminiscences: : au lieu d'apôtres, on a des sénateurs romains, — au lieu de Marie de Magdala, Aspasie, — au lieu du Christ, Jupiter olympien. Ce fut en effet cette dernière figure, — la figure du roi des dieux, — qui par assimilation devint le modèle de Jésus : confusion singulière, dont on pourrait peut-être découvrir l'origine dans le sixième chant du *Purgatoire* de Dante :

O summo Giove
Che fosti' n terra per noi crocifisso!

Poussin n'y put échapper, et lorsqu'on lui reprocha d'avoir fait un Christ qui ressemblait à Jupiter tonnant, il répondit qu'il ne s'imaginait pas que Jésus eût un visage de père jésuite.

Sous le pinceau des artistes de la renaissance, Jésus apparaît parfois comme une divinité implacable et furieuse. Il suffit d'exagérer son geste pour en faire un Dieu terrible, le *rex tremendæ majestatis*, dont on parle dans le *Dies iræ*. Dans le Campo Santo de Pise, Orcagna représente le Christ vêtu en pape; avec une douceur ineffable, il écarte le pan de sa robe, il élève la main, montre ses plaies à l'humanité qu'il juge, et semble lui dire : Voilà ce que j'ai souffert pour toi, tant je t'ai aimée! Michel-Ange, dans *le Jugement dernier* de la Sixtine, reprend exactement la même figure : il lui enlève ses vêtemens et la triple tiare; il accentue le mouvement, et au lieu du Dieu de paix et d'amour on a le Jupiter musculeux, brutal, irrité, qui, découvrant ses stigmates, crie aux hommes : Voilà ce que vous m'avez fait, tant vous êtes pervers! C'est entre ces deux images que l'art se traîne depuis plus de trois siècles, inclinant vers l'une ou vers l'autre selon le tempérament particulier du peintre, et nous montrant un Christ théâtral avec les Flamands comme Rubens et Van

(1) *Introduction*, XLVII.

Dyck, — un Christ bellâtre et efféminé avec toute l'école française, — un Christ farouche avec l'école espagnole, — un Christ olympien avec l'école italienne, où parfois on a quelque peine à le démêler au milieu des brillantes fantaisies du Véronèse et de Tiepolo, — un Christ à la fois humble et fort, bien souvent divin avec Rembrandt, qui savait regarder de près et avec sagacité les habitans du quartier juif d'Amsterdam.

Quelle que soit l'expression que ces différentes écoles, entraînées par leurs affinités de race, ont imprimée au Christ, elles n'en ont point détruit, elles n'en ont que très faiblement modifié le type inauguré à la renaissance; celui-ci subsiste immuable, fixé pour toujours, pouvant varier dans des nuances appréciables, mais restant le même au fond. Le visage du Christ est hiératique aujourd'hui; on n'y peut plus toucher sous peine d'une certaine impiété. Si on lui donnait seulement une barbe noire, comme le veut Jean le Damascène, on ferait de l'art hérétique, et l'on ne serait pas compris. M. Bida a donc été obligé de subir une tradition qui s'impose avec la rigidité d'un précepte inéluctable; mais tout en acceptant la figure en quelque sorte canonique créée par les maîtres, il a su ne pas copier et rester original. Son Christ n'offre aucune ambiguïté : il se reconnaît au premier coup d'œil; il a toutes les grâces, tous les charmes, et cependant quelque chose d'énergique et de ferme qui s'indique dans les lignes inférieures de la face. Il n'a ni mollesse ni afféterie; mais dans ce corps élégant, sous ce front qu'illumine le rayon venu d'en haut, on sent que l'âme domine et que les yeux voilés regardent au-delà. Dans les cent vingt-huit planches qui composent l'œuvre considérable que M. Bida a consacrée aux Évangiles, et où le Christ revient souvent, je ne trouve aucune trace d'imitation, de *poncif*, comme l'on dit en langage d'atelier, si ce n'est une seule fois dans *la Mise au tombeau* d'après saint Matthieu; il me semble voir dans la figure principale quelques réminiscences du Jésus de la *Descente de croix* de Daniel de Volterre, qui est à la Trinité des Monts. C'est là un mérite qu'il est juste de signaler, car l'imitation, si facile, si fatale en pareil cas, pouvait devenir un défaut grave; cet écueil, M. Bida l'a évité avec un soin qui prouve son talent et sa fécondité.

II.

Il est plus facile d'imaginer la beauté que de la reproduire; il suffit de dire : beau comme un dieu; mais cela ne représente rien. A cet égard, les artistes ont toujours avoué implicitement leur impuissance; les anciens et les modernes, les plus expérimentés et les moins habiles, se sentant incapables de créer une figure qui expri-

mât nettement la divinité, et craignant que leur Christ ne fût confondu avec les disciples dont ils l'environnaient, l'ont tous distingué par un signe très apparent, et ils ont fait de lui ce que l'antiquité païenne et l'antiquité chrétienne ont également nommé *imago clypeata;* en un mot, il lui ont mis le nimbe autour de la tête. Le nimbe a eu toute sorte de formes; il a été, — il est encore, — crucifère, triangulaire, circulaire, rayonnant, filiforme; il a représenté la lune, le croissant, le soleil, mais il est toujours lumineux, flotte au-dessus du front, et se distingue en cela de l'auréole, qui revêt le corps tout entier. Il remplace ces inscriptions naïves, qui, s'élançant en banderoles de la bouche des personnages, énonçaient leur nom; le nimbe dit : Celui-ci est Dieu. Les mystiques y ont vu « le bouclier de la volonté divine, » qui protége les saints; les artistes n'ont point cherché d'explications symboliques, ils ont trouvé là un moyen à la fois simple et facile de déterminer sans ambage la qualité d'une de leurs figures, et ils en ont profité pour obtenir parfois des effets de coloration très remarquables. Chez les nations encore plus iconolâtres que les catholiques, chez les Grecs par exemple, le nimbe est indépendant de la peinture; il est en orfévrerie, — or, argent, vermeil, pierres précieuses, — on le cloue, comme une coiffure parasite, sur le front des images, et l'on produit ainsi une impression qui n'est pas sans grandeur; il suffit d'avoir vu l'iconostase d'une église du rite orthodoxe pour s'en convaincre.

En définitive, qu'est-ce que c'était que le *nimbe* dans l'origine? Fort probablement le bandeau d'or qui fixait le voile sur le front des femmes, et, par extension, la nuée lumineuse qui s'agite au-dessus de la tête des déesses. Avec le substantif *nimbus*, on fit même un adjectif :

Quam magis aspecto, tam magis est nimbata,

a dit Plaute dans le *Pœnulus;* — plus je la vois, plus je la trouve belle. — Plus tard, le nimbe est ce disque en métal que l'on plaçait, comme une petite ombrelle, au-dessus du chef des statues exposées en plein air pour les garantir de la pluie. C'est de là que cet objet fort matériel, fort pratique, devint un emblème de divinité, que l'on attribua même, par excès d'adulation, aux effigies des empereurs : Trajan le porte sur le bas-relief de l'arc de Constantin, et Antonin le Pieux sur une de ses médailles. Comme tant d'autres choses, le christianisme le prit au paganisme et le spiritualisa en le réservant exclusivement aux trois personnes de la trinité, à la vierge Marie et aux saints. M. Bida n'a point répudié cette tradition, ou, pour mieux dire, cet usage, et partout son Christ est nimbé. Sans élever aucune objection contre le parti adopté par l'artiste, on peut affir-

mer que, si Jésus avait traversé sa vie terrestre sous l'astre éclatant dont son front est illuminé aujourd'hui, l'humanité entière l'eût reconnu Dieu et se fût prosternée à ses pieds. Si le nimbe est descendu sur lui, c'est lorsque son pèlerinage était déjà terminé, c'est au moment où sur la croix, inclinant la tête, il expira.

A voir l'œuvre de M. Bida, on ne peut du reste concevoir aucun doute sur ses croyances : c'est un fervent; il a la foi, la foi enviable, la foi du charbonnier, qui accepte et ne discute pas. Les travaux des écrivains modernes qui ont repris l'histoire de Jésus-Christ et ont infirmé la légende ne l'ont pas ébranlé. Parlant du fils de Marie, il dirait volontiers : Je l'appelle mon Dieu. Cela éclate dans chacune des scènes que l'artiste a reproduites. La plupart des peintres faisant acte d'artisans n'ont compris Jésus que très imparfaitement; dans l'homme, ils ont vu le héros; dans le Dieu, ils ont vu le thaumaturge; M. Bida, lui, a vu Dieu. Son personnage est très simple, sans emphase; l'essence divine étant la bonté et l'intelligence même, il est très intelligent et très bon : le nimbe qui le signale est plutôt l'effet du rayonnement interne qu'une lueur étrangère; il passe, il regarde, il guérit, non pour étonner les hommes, les convaincre ou s'en faire admirer, mais naturellement, parce qu'il est Dieu et ne peut faire autrement. C'est à ce point de vue à la fois très exclusif et très grandiose qu'il est nécessaire de se placer, si l'on veut apprécier sainement le beau travail de M. Bida : toute idée de critique philosophique doit être laissée de côté; il faut regarder à travers les rayons de la foi.

Le charme des compositions est extrême; elles ont toutes quelque chose de féminin, au sens exquis de ce mot, lorsqu'il signifie la grâce. Les âmes vraiment artistes, — et elles sont rares, — vibrent à la moindre commotion, comme ces arbustes d'Orient qui semblent animés et dégagent un parfum plus pénétrant aussitôt qu'on les touche. Une phrase, une parole, en apparence insignifiante, suffisent pour faire jaillir l'inspiration. Dans le dernier entretien avec les disciples, quand déjà l'heure d'amertume est près de sonner, Jésus dit : « Lorsqu'une femme a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de sa souffrance parce qu'elle a mis un homme au monde. » (Saint Jean, XVI, 21.) Ce simple texte, qui eût passé inaperçu pour tant d'autres, fournit à M. Bida le sujet d'un très beau dessin. La tête pressée par le bandeau oriental, qui retient le voile cachant les cheveux rasés, — comme le prescrivent les rites israélites, — la face pâlie, mais rayonnante de joie, la mère, assise sur le lit, serre dans ses bras le nouveau-né, faible, nu, fermant encore ses yeux à la lumière, qui l'éblouit pour la première fois; vers elle se penche l'époux, déjà âgé, ému, contemplant avec un recueillement sérieux le petit être qui lui prouve que le Seigneur a béni sa maison. Une

femme, dont le costume rappelle celui que des ordres monastiques féminins ont emprunté à l'Orient, soutient de sa main étendue le front de l'enfant pendant qu'une servante agenouillée prépare le berceau vacillant, sorte de nacelle où commence la longue navigation de la vie. Tous les personnages concourent à l'action commune, et l'enfant, — le moins important de tous à certains égards, — est réellement la figure principale et le centre même de la composition, qu'il éclaire et qu'il explique. Si l'on y regarde de près, on verra que ce résultat est dû à l'habileté de l'artiste, car toutes les lignes, — ce que l'on nomme techniquement les lignes de rappel et dont Raphaël a fait un si admirable usage dans *la Transfiguration,* — conduisent forcément l'attention du spectateur vers cette jeune fleur humaine qui vient de s'épanouir au jour.

Une recommandation de Jésus à ses disciples sert de motif à une scène d'intérieur fort adroitement combinée, et qui par le jeu des ombres et des lumières remet en mémoire certains effets de Rembrandt. « Et, en entrant dans la maison, saluez-la et dites : La paix soit sur cette maison. » (Saint Matthieu, x, 14.) La chambre est dans l'ombre, dans cette demi-obscurité si précieuse aux pays d'Orient, où le soleil est implacable; c'est l'heure du repas, la famille est réunie près de la table en bois grossièrement équarri, les enfans attentifs se groupent autour de leur mère. Une servante au type nègre, venue sans doute des rives du Nil-Blanc, le front couvert du bonnet revêtu de piastres, porte à deux mains un plat de métal; une femme, soutenant dans ses bras un *bambino* que le sommeil réclame, gravit le petit escalier qui monte aux appartemens supérieurs. On a frappé à la porte, le maître de la maison s'est empressé, il ouvre et sourit en donnant la bienvenue à l'étranger, qui est le Christ entrant au milieu d'un rayon de lumière. Çà et là sur le sol, les ustensiles du ménage sont répandus; Jésus lève une main bénissante, et le soleil pénètre en même temps que lui, comme une bénédiction, dans cette demeure hospitalière. C'est là un sujet charmant que l'art avait bien rarement utilisé, quoique la poésie du moyen âge l'ait souvent traduit. Dans les fabliaux, dans les vieux contes, on voit constamment l'appel à la charité se déguiser sous cette forme; la légende était populaire, on la retrouve partout. Un pauvre heurte à la porte et demande l'aumône, il est accueilli ou repoussé; il se transfigure, c'est le Christ lui-même. Une vieille chanson que l'on chante encore dans les provinces du centre de la France semble avoir traversé le souvenir de M. Bida, et lui avoir inspiré le dessin de *Paix à la maison :* un mendiant supplie qu'on le laisse recueillir les miettes de la table, on les lui refuse; elles sont réservées aux chiens qui rapportent les lièvres, tandis que lui il ne rapporte rien. Il aperçoit la dame du logis à sa fenêtre, il l'implore. « Ah! montez, montez, bon

pauvre, avec moi vous souperez. » Lorsque le repas est fini, il demande à dormir. « Ah! montez, montez, bon pauvre, un lit frais vous trouverez. » Comme ils montaient les degrés, trois anges les éclairaient. « Ah ! n'ayez pas peur, madame, c'est la lune qui paraît.» Puis Jésus, éclatant de lumière, promet à la femme bienfaisante qu'avant trois jours elle sera en paradis, « mais que son mari en enfer ira brûler ! »

Le *sinite parvulos ad me venire*, où les différentes écoles de peinture se sont si fréquemment inspirées, laissait peu de place à une interprétation nouvelle; M. Bida a réussi cependant à vivifier ce sujet épuisé. Les peintres l'ont toujours traité avec une certaine emphase; ordinairement Jésus est assis, et il permet à des enfans, fort troublés par sa majesté divine, de s'approcher de lui. M. Bida a fait le contraire; le Christ s'approche des mères et des enfans; il en a pris un, il le porte, et le petit, tout apprivoisé par cette bonté qui l'enveloppe comme une caresse, a passé son bras frêle autour du cou de Jésus; un autre, presque un nourrisson encore, au béguin détaché, à la mine rebondie, tend la main vers le Dieu qui souhaite aux hommes d'être aussi simples et aussi purs que ces innocens. Parfois c'est une scène de mœurs prise sur le vif : le Christ n'y paraît pas, mais l'Orient s'y révèle. Au moment où Jésus va rentrer à Jérusalem pour accomplir le dernier sacrifice, il dit à ses disciples : « Allez au village qui est devant vous, vous y trouverez une ânesse attachée et son ânon avec elle; déliez-les et amenez-les-moi. » (Saint Matthieu, XXI, 2.) Le soleil frappe d'aplomb sur la muraille; l'ombre est perpendiculaire aux objets, il est midi : un petit escalier de pierre aboutit à la porte de la maison; quelques maigres herbes rasent le sol. Deux des disciples, vêtus de l'ample *habayeh*, la tête tout enveloppée du turban de couleur sombre que les coptes, — les premiers chrétiens d'Égypte, — ont gardé par respect pour la tradition, détachent l'ânesse et l'ânon. A une fenêtre, un vieillard regarde; le propriétaire demande pourquoi l'on emmène ces animaux, et, selon l'ordre du maître, un des disciples répond : « Le Seigneur en a besoin. » Certes c'est là un motif bien pauvre, et l'on n'y découvre guère matière à tableau; mais il est impossible de voir cette estampe sans se rappeler certains aspects de Djénin, de Naplouse, de Djébaël, sans retrouver un reflet de la lumière orientale, sans reconnaître l'attitude à la fois naturelle et très noble de ces hommes qui marchent avec tant de dignité dans leurs vêtemens flottans.

Le Retour d'Égypte est encore une fête de lumière; on voit que l'artiste a longtemps vécu sur les bords du Nil, et qu'il a dérobé le secret des clartés nacrées dont le ciel resplendit. On est à travers champs, parmi les blés murs; les hauts épis cachent à moitié les

voyageurs. L'âne marche d'un pas allègre et ferme, dressant ses longues oreilles à la vue d'un chardon qui le tente; sur son dos, Marie est placée tenant devant elle l'enfant endormi. La tête de la Vierge est ravissante, triste et pensive; on dirait que la mère rêve à l'avenir et entrevoit dans le lointain la crête maudite du Golgotha. Près d'elle, marchant à pied, le long bâton à la main, Joseph soutient le petit paquet où sont enfermées les hardes des fugitifs; une *cufieh*, serrée autour de la tête par une corde en poils de chameau, le garantit des rayons du soleil. Cette cufieh, ce mouchoir épais en lourde cotonnade d'un usage exclusivement réservé aux hommes, est de toute antiquité; elle ceint la tête de Darius dans la magnifique mosaïque de *la Bataille d'Arbelles* qui est au musée de Naples. Le paysage est absolument égyptien; voilà les masures de limon récrépies à la chaux, voilà les bouquets de mimosas surmontés de quelques palmiers; au loin apparaissent les falaises blanchissantes du désert libyque, que précèdent les pyramides. M. Bida a représenté celles-ci telles qu'elles étaient à cette époque avant que l'islamisme n'en eût arraché le revêtement par les mains de Saladin et de son fils Malek-el-Azis-Otsman-ben-Youssouf. Quelques chevaux réunis mangent l'orge qu'on leur a versée à l'ombre d'un massif d'arbres, et un paysan laboure la terre légère avec une charrue menée par deux maigres bœufs; ce paysan, — ce fellah, — porte le costume que nous voyons encore aujourd'hui : c'est celui dont étaient revêtus ses ancêtres, sujets des Pharaons et des Ptolémées; les sculptures des grottes de Beni-Haçan, d'El-Kab, de Biban-el-Molouck et de Syouth en font foi.

M. Bida ne s'est permis aucune fantaisie, il a suivi le texte et n'a pas cru pouvoir en dévier une seule fois. A propos de la vallée du Nil et particulièrement pour lui, qui la connaît si bien, il était tentant de prêter l'oreille aux traditions coptes et d'imiter l'exemple qui si fréquemment a été donné par les peintres de la renaissance. On se souvient de tous les *repos en Égypte* que l'on a vus dans les musées et particulièrement de celui du Corrége, si doux, si émouvant, si maternel, qui est à la tribune de Florence? Le *repos* n'est qu'une tradition qui ne s'appuie sur aucun texte orthodoxe : seul l'*Évangile de l'enfance* en parle, et c'est un apocryphe. Cet évangile qu'on a attribué à saint Pierre, à saint Matthieu, à saint Thomas, à saint Jacques, aux nestoriens, aux marcosiens, aux manichéens, à Basilide, fut très populaire, surtout en Orient, pendant les premiers siècles; il est resté légendaire dans beaucoup de tribus arabes, et Mahomet en eut certainement connaissance, car il le rappelle dans le chapitre intitulé *la Famille d'Amram*, lorsqu'il fait dire à Jésus : « Je formerai de terre la figure d'un oiseau, je soufflerai dessus, et par la permission de Dieu cet oiseau sera vivant. » On y ra-

conte qu'après avoir rencontré dans un désert les deux larrons, Titus et Dumachus, qui devaient être plus tard crucifiés à côté de Jésus-Christ et dont l'un était destiné à le précéder au ciel, Joseph, Marie et le fils de Dieu « vinrent ensuite à un sycomore que l'on appelle aujourd'hui *matarea;* le seigneur Jésus fit paraître en cet endroit une fontaine où Marie lava sa tunique, et le baume que produit le pays vient de la sueur qui coula des membres du Seigneur Jésus. »

M. Bida sait bien que le *matarea* de l'*Évangile de l'enfance* se nomme aujourd'hui *mataryeh* et que le jardin consacré par le souvenir du repos en Égypte est à la porte d'Aïn-Chems, qui est l'ancienne Héliopolis. Il sait que ce jardin appartient aux coptes; il y a vu le fameux sycomore dont les branches disparaissent sous les chapelets suspendus et dont le tronc luisant est couvert d'inscriptions gravées par les pèlerins. Selon Vansleb, curé de Fontainebleau, qui visita la Palestine et l'Égypte vers la fin du XVIIe siècle, l'arbre du repos serait mort et tombé de vieillesse en 1656, et celui que les fidèles vont littéralement adorer aujourd'hui n'en serait que le successeur. A Noël, les chrétiens du pays viennent en grande pompe y faire des prières. L'arbre en lui-même est fort beau (1), énorme, environné par le ruisseau jailli miraculeusement à la volonté de Jésus, et il est d'une forme qui était faite pour inspirer un artiste. M. Bida a résisté aux sollicitations que devait faire naître en lui l'envie de rendre la sincérité d'un site presque historique, toujours altéré par les peintres : il a bien fait; le texte même lui défendait d'écouter les traditions parasites qu'une foi trop crédule ou trop naïve a greffées sur l'orthodoxie acceptée. C'est ainsi qu'il s'est refusé le facile plaisir de composer à son tour une de ces madones tenant l'enfant entre ses bras et qui le plus souvent, — même pour les plus grands artistes, pour Raphaël, pour André del Sarto, — n'étaient que la reproduction idéalisée d'une scène familière, comme on en voit dans tous les ménages.

Ce n'est pas que M. Bida ne sache cependant donner aux femmes toute la douceur, toute la grâce dont elles sont parfois susceptibles; plusieurs de ses dessins affirment que l'expression multiple des visages féminins n'a plus de secret pour lui. Dans *Jésus chez Marthe et Marie*, dans *la Chananéenne*, dans *le Fils de la veuve de Naïm*, il s'élève très haut en faisant de la femme le personnage important

(1) L'arbre dont il est ici question n'a rien de commun avec celui auquel nous donnons le même nom, et qui est une sorte d'érable à feuillage de platane (*acer pseudoplatanus*). Le sycomore d'Égypte (*ficus sycomorus*) est un figuier; son bois, fort recherché par les anciens Égyptiens, qui lui attribuaient des vertus presque fabuleuses, était regardé comme incorruptible et employé de préférence à la confection des cercueils destinés à contenir les momies des personnages importans.

de sa composition. — Le texte de saint Luc, XI, 27 : « heureuses les entrailles qui vous ont porté, » est commenté par un tableau que nul ne désavouerait. Jésus a parlé, les disciples, les curieux sont autour de lui; il va, les pieds chaussés de sandales, vêtu de la robe sans couture que l'on doit jouer aux dés, et il se retourne, lumineux et doux, vers la femme qui, portant son enfant sur un bras, glorifie par un geste très sage et très noble celui qui vient de dire : « Frappez, et l'on vous ouvrira! » *La Madeleine* (saint Luc, VII) agenouillée, essuyant de ses longs cheveux les pieds qu'elle a baignés de parfums, est dans une pose qui accuse l'adoration et non point l'humilité. M. Bida semble du reste n'avoir touché à la Madeleine qu'avec une réserve extrême. Elle ne disparaît pas, mais elle se perd un peu dans le groupe des disciples et des saintes femmes. Elle a cependant une importance toute particulière, toute spéciale : dans le grand rayonnement divin, elle a son rayon à elle; les peuples catholiques ne s'y sont point trompés, ils l'ont en quelque sorte adoptée et lui ont réservé la meilleure place. Ce n'est que justice, car elle ne quittait guère le Christ; saint Luc (VIII, 1, 2, 3) est très affirmatif : « Ensuite Jésus allait par les villes et par les bourgades, prêchant et annonçant la bonne nouvelle du royaume de Dieu, et les douze étaient avec lui, et de même quelques femmes qui avaient été délivrées d'esprits malins ou de maladies : Marie, appelée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis, et Jeanne, femme de Chuza, intendant d'Hérode, et Suzanne et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens. »

M. Bida a choisi *la Cène* selon saint Matthieu, et il l'a rendue d'une façon magistrale; certes c'était son droit de prendre parmi les récits des quatre évangélistes celui qui lui convenait, mais je regrette qu'il ne se soit pas inspiré de la Cène selon saint Marc; celle-là seule en effet contient un détail fort important, et qui peut aider à comprendre le rôle odieux de Judas. « Comme ils étaient à table et mangeaient, Jésus leur dit : En vérité je vous le dis, un de vous qui mange avec moi me trahira. Ils commencèrent à s'affliger et à lui demander chacun en particulier : Est-ce moi? Il leur dit : Un des douze, celui qui met la main au plat avec moi. » Or, dans les usages d'Orient, mettre la main au plat en même temps que le maître, c'est se déclarer son égal; c'est faire acte de compétition. Judas était un homme fort positif, il tenait la bourse, était chargé des dépenses : il maugréa lorsque Madeleine versa des parfums sur les pieds de Jésus. J'ai lu dans un vieux livre où l'on traite toute sorte de questions de cabale, de magie et d'astrologie, une légende qui jette quelque jour sur le caractère de celui que l'on maudit encore. Jésus, Pierre et Judas sont en route dans la Perrée; la chaleur est accablante, la fatigue excessive. Tous les trois, mou-

rant de soif et de faim, arrivent vers le soir dans une hôtellerie; mais une caravane y a passé et a épuisé toutes les provisions: il ne reste plus qu'un oison si petit qu'il peut à peine suffire à l'appétit d'un seul voyageur. Jésus dit : — Dormons pendant une heure, puis nous nous raconterons nos songes; celui qui aura fait le plus beau rêve mangera l'oie que l'hôtelier va faire cuire. — Ainsi fut fait. Lorsqu'ils furent réveillés, Pierre dit : — J'ai rêvé que j'étais le vicaire de Dieu sur la terre. — Jésus dit : — J'ai rêvé que j'étais assis sur les nuages, à la droite de Dieu, et que je partageais sa puissance. — Judas dit : — J'ai rêvé que je me levais, que je retirais l'oison de la marmite et que je le mangeais. — Ce rêve était une réalité; Judas avait préféré le repas au sommeil et aux songes les plus glorieux. C'est là le fait de l'homme pratique par excellence, de celui qui va au but tout droit sans se laisser détourner par des illusions. [Il est probable que Judas prit au pied de la lettre toutes les prédications de Jésus, qu'il ne comprit rien à ce royaume mystique dont parlait le fils de Dieu, et qu'il crut sincèrement à la reconstitution d'Israël; il put y croire avec d'autant plus de raison qu'il avait entendu Jésus dire, au moment même où les premières scènes de la passion allaient commencer : « Maintenant, que celui qui a une bourse ou un sac les prenne; que celui qui n'en a point vende sa robe pour acheter une épée. » (Saint Luc, XXII, 36) (1). Il vit qu'à la dernière minute on hésitait, et que l'on remettait aux hasards de l'avenir ce règne du fils de Dieu dont il attendait la réalisation immédiate; il livra Jésus dans l'espoir de susciter un mouvement parmi le peuple, ne réussit pas et se pendit de désespoir. Il fut peut-être le premier de ces zélateurs qui, une quarantaine d'années plus tard, devaient succomber sous les coups de Titus avec Jérusalem et la nationalité juive. C'est là une explication qu'aucun texte positif ne raconte, je le sais, mais elle est contenue en germe dans le verset de saint Marc. Les artistes ont du reste peint la cène au hasard comme un fait historique qu'ils connaissaient et dont ils n'avaient point à consulter les origines écrites; dans mes souvenirs, je n'en vois que deux faites selon saint Marc, et reproduisant le geste qui n'a pas échappé à Jésus : l'une est un grand tableau théâtral et prétentieux de Bonifaccio, qui est aux *Offices*, à Florence; l'autre est une très remarquable miniature que M. Edmond Hédouin a peinte autour de la coupe d'un calice.

M. Bida a-t-il passé à côté de ce sujet sans le remarquer? Je ne le crois pas, il est trop au fait des coutumes de l'Orient pour ne pas savoir à quoi s'en tenir à cet égard; il me semble plutôt que, fidèle

(1) Il faut lire, selon la version protestante : que celui qui n'a pas d'épée vende sa robe pour en acheter une.

à son principe, il n'a voulu diminuer en rien l'horreur que Judas inspire, et qu'il lui a laissé toute la responsabilité d'une action prédite cependant depuis des siècles, car il est dit au verset 9 du psaume XLI : « Même celui qui avait la paix avec moi, sur lequel je m'appuyais, qui mangeait mon pain avec moi, a levé le pied contre moi. » Aussi l'artiste, obéissant à la légende sans merci, a donné au vendeur de son Dieu des traits où sont rassemblés à plaisir tous les stigmates de l'ignominie humaine : le *Judas devant le sanhédrin* (saint Marc, XIV) est une figure où l'animalité domine dans ce qu'elle a de plus honteux; l'envie, la bassesse et la luxure en font une image repoussante; on croirait voir un de ces visages du bouc diabolique où le moyen âge excellait.

C'est le moyen âge en effet qui créa, non pas Satan, mais le diable, être à la fois épouvantable et grotesque dont les origines se retrouvent dans les satyres et les égipans de l'antiquité païenne. Le malin, le tentateur, fut pendant les premiers siècles l'archange déchu, le porte-lumière, le rival même de Dieu, dont il partageait la puissance. Il était beau, car il sortait de souche divine. M. Bida ne pouvait s'y méprendre; il a interprété la *tentation* d'après le texte de saint Matthieu (IV), et cette fois encore il est d'une orthodoxie irréprochable. Satan promet à Jésus « tous les royaumes de ce monde et leur gloire, » si, se prosternant, il l'adore. En effet, selon les idées qui pénétrèrent plus d'une secte chrétienne et qui étaient un souvenir du dualisme iranien, Dieu eut deux fils : l'aîné, Satanaël, et le second, Jésus. Le premier se révolta, fit un monde visible à l'image du monde céleste qu'il avait habité; c'est par lui que les plantes fleurissent, que les arbres portent des fruits, que les fleuves coulent, que le soleil réchauffe la terre; il est roi, — il est Dieu, — du monde matériel. Jésus, en se substituant à lui par la volonté de son père, n'a été qu'un usurpateur. Satanaël était révéré, adoré, comme souverain légitime; ses disciples l'appelaient : celui pour qui l'on fut injuste, celui à qui l'on a fait tort. De cette conception singulière, on pourrait retrouver trace aujourd'hui chez une des nombreuses sectes qui, dans les montagnes du Liban, dissimulent encore ces croyances étranges sous les dehors d'un culte accepté; elle eut jadis sur l'humanité une influence redoutable, car elle fut plus qu'une petite église, elle fut une hérésie terrible dressée contre le catholicisme, et ne disparut que dans le massacre des bogomiles, dans les flots de sang où furent noyés les albigeois et sur le bûcher des templiers. Aussi M. Bida, ne confondant pas Satan avec les esprits impurs qu'on poussait d'un geste dans le corps des pourceaux, et sachant qu'aux heures premières Lucifer était la divinité du monde inférieur, lui a donné une sorte de splendeur fatale où l'orgueil domine et que ne déforme aucune réminiscence animale.

Ce dessin est extrêmement beau, il a la valeur d'un tableau d'histoire. Sur le sommet de la haute montagne, — si haute que l'on découvre toute la terre, — Satan est debout : à ses épaules sont attachées les ailes énormes à l'aide desquelles il parcourt les espaces et plane sous le ciel comme pour intercepter tout rapport entre Dieu et les hommes; son front a gardé trace du coup de foudre qui ouvrit pour lui les profondeurs du gouffre éternel. Cramponné du pied aux rochers, il montre des deux mains étendues l'immensité des royaumes qu'il possède et qu'il offre; Jésus, tout droit, lève la main vers le ciel et répond : — Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et le serviras, lui seul. — Le Christ est très imposant et très noble; il est vraiment Dieu. Une ample draperie, dessinée avec un art infini, l'enveloppe tout entier; le geste de son bras dressé lui cache complétement le visage, le haut du front et la chevelure seule apparaissent; malgré cela, sa divinité éclate, et l'on sent que Satan va reprendre son vol pour retourner aux abîmes. Ce sont là des tours de force que les artistes sûrs d'eux-mêmes se permettent quelquefois, mais on peut croire qu'il n'est point facile de donner à une figure l'expression qu'elle peut comporter, tout en dissimulant le siége même de l'expression, c'est-à-dire les yeux et la bouche. Dans son livre *de la Peinture*, Léonard de Vinci a écrit : « L'art a deux choses à faire; il doit représenter le corps de l'homme, et par les gestes et par les mouvemens de ses parties il doit représenter aussi son esprit. » *La Tentation* de M. Bida est la mise en pratique de ces préceptes.

Une autre composition peut prendre place à côté de celle-là, c'est *la Transfiguration* selon saint Matthieu (XVII). La transfiguration de Jésus est un fait surnaturel auquel les évangélistes tenaient d'autant plus qu'il symbolise la transformation du judaïsme en christianisme; Moïse représentant la loi, Élie représentant les prophètes, viennent rendre hommage au Dieu nouveau. Raphaël en a tiré cette vaste composition en partie double que tout le monde connaît, ne serait-ce que par la gravure. Sur le Mont-Thabor, au-dessus de cette prairie d'Ibn-Am'r, où nous devions combattre le 16 avril 1799, Pierre, Jacques et Jean, terrifiés, osent à peine regarder le maître, dont « la face resplendit comme un soleil. » Élie et Moïse, soutenus dans les airs par une puissance mystérieuse, sont à ses côtés. M. Bida a évité une maladresse où tout peintre médiocre serait tombé. Il sait que Moïse avait le front lumineux, que les Arabes le nomment encore Nabi Dhoulkarneïn, le prophète aux deux cornes, il sait que, dans la statue colossale sculptée par Michel-Ange pour San-Pietro-in-Vincoli, les deux protubérances jaillissent de la tête avec une sorte de bestialité : néanmoins il a éteint les jets de lumière que la tradition a donnés au libérateur d'Israël. Il a sagement agi : en présence du rayonnement miraculeux qui enveloppe le Christ et

qui en émane, toute clarté a pâli; la morale spiritualiste de l'Évangile s'est substituée à la loi qui fut dictée au Sinaï et dans laquelle toutes les récompenses, toutes les punitions, sont étroitement limitées à cette vie terrestre. Ordinairement, lorsque les peintres représentent la *Transfiguration*, ils font de Jésus le Dieu promis, le Dieu tel qu'il sera, à la droite du Père, siégeant dans sa gloire et dans son omnipotence éternelle. Ah! que M. Bida a été mieux inspiré! C'est bien Dieu qu'il nous montre, mais le Dieu crucifié, si l'on peut dire, ayant déjà la forme adorable que lui donneront les bras du gibet. L'expression douloureuse du visage, le front renversé, disent assez que le soleil qui éclate autour de sa tête est près de se changer en couronne d'épines; les yeux extatiques regardent peut-être les félicités futures, mais ils ne les aperçoivent qu'à travers les quatorze stations de la voie douloureuse : c'est l'homme qui se transfigure en Dieu à force de commisé ration et d'amour; c'est bien là Jésus tel que ses disciples le virent dans cette heure d'éblouissement.

Toutes les fois que, dans ses excursions archéologiques en terre sainte, M. Bida a rencontré un monument contemporain du Christ, il l'a pieusement dessiné; il le reproduit dans ses compositions, auxquelles il imprime de cette façon un caractère de vérité irrécusable. C'est ainsi que dans un des épisodes de la passion, lorsque Jésus pleure sur les filles de Jérusalem (saint Luc, XXIII), pour lesquelles il devine déjà la dure captivité romaine, M. Bida fait intervenir, comme une sorte de personnage historique, cet arc romain qui subsiste encore sous le badigeon dont les Turcs l'ont déshonoré, et dans lequel M. de Saulcy a reconnu l'arc de l'*Ecce homo*. La scène est très émouvante; Jésus gravit la rue en pente, portant sa croix, que Simon de Cyrène soutient pour l'aider; un cavalier romain l'escorte, et lui, qui va ignominieusement périr, il se retourne avec un geste de compassion vers les femmes attendries et tout en larmes, pendant que le groupe des deux larrons environnés de peuple et de soldats le précède sur le chemin du Golgotha.

De même dans l'entrée de Jésus à Jérusalem (saint Jean, XII) l'artiste a eu soin de respecter l'esprit de la tradition, et il a dessiné la porte dorée aux pieds de laquelle s'éparpillent aujourd'hui des tombeaux musulmans. C'était en quelque sorte la porte sacrée de la ville sainte : c'est là, selon l'évangile apocryphe de la nativité de la Vierge, que l'ange du Seigneur prescrivit à Channah (Anne) d'aller attendre Joachim; c'est la porte que les croisés forcèrent au jour du dernier assaut, celle par où les chrétiens s'empareront encore de Jérusalem, un vendredi, pendant la prière de trois heures (1); elle

(1) Il est à remarquer qu'une tradition semblable existe à Constantinople et à Damas :

est murée aujourd'hui, mais intacte, et, par les sculptures qui la décorent, manifestement antérieure à Jésus-Christ. — Ainsi M. Bida n'a négligé aucune des conditions qui pouvaient donner à son travail un caractère d'authenticité que l'on trouve si rarement dans les œuvres d'art, où le plus souvent la fantaisie tient lieu des recherches ayant trait à l'histoire et à l'ethnographie.

Ce noble souci de la vérité n'exclut pas le style, tant s'en faut; il le revêt au contraire d'une force nouvelle; on peut s'en convaincre en regardant les dessins de M. Bida. Malgré une certaine familiarité, qui n'est que la réalité bien discernée et bien rendue, il est difficile de voir des compositions historiques mieux ordonnées que *l'Hérodiade, la Résurrection de la jeune fille* (saint Marc), *l'Homme à la main séchée* (saint Luc), *la Guérison de la femme âgée* (saint Luc), *le Baptême, le Sermon sur la montagne* (saint Matthieu). Les tableaux de genre abondent, prenant sur le vif la vie orientale et ayant la couleur d'une sorte de reconstitution morale : *l'Enfant prodigue, le Bon Samaritain, le Denier de la veuve, Jésus dans la synagogue.* S'il a si fidèlement interprété les types, les monumens, les costumes, M. Bida n'a pas été moins exact lorsqu'il s'est agi de représenter le paysage; il est précis comme une épreuve photographique. *Le Figuier maudit, les Deux aveugles, le Lis dans les champs, la Parabole du semeur,* le *Jésus à Nazareth,* reproduisent les sites mornes, pierreux, desséchés, qui font de la Palestine une terre de désolation et d'abandon; en regardant l'estampe intitulée *les Saintes femmes allant au sépulcre,* je n'ai pu retenir une exclamation de surprise, tant je retrouvais l'impression dont j'avais été saisi lorsque la première fois je mis le pied sur cette sinistre vallée de Josaphat, où les chacals piaulent dès que la nuit est venue.

Cette « illustration » des Évangiles, où les répétitions incessantes du texte ont été habilement évitées par l'artiste, fait le plus grand honneur à M. Bida; pour la première fois nous possédons enfin un commentaire plastique, rationnel, raisonné, serrant la vérité d'aussi près que possible, un commentaire réellement historique de ces faits qui modifièrent si profondément les destinées humaines. Un certain courage était nécessaire pour repousser la tradition imposée par les artistes et pour entrer dans la représentation sincère du pays, des choses et des hommes. Il ne suffisait pas d'ailleurs de visiter la terre sainte, il fallait la comprendre; il ne suffisait même pas de la comprendre, il fallait la traduire, l'expliquer, déchirer les voiles dont elle est enveloppée depuis tant de siècles et la mettre à la

porte dorée, porte murée; là aussi la ville doit tomber au pouvoir des chrétiens, un vendredi, pendant la prière de trois heures.

portée du public, tout en conservant ces qualités de style, de noblesse, de composition, qui sont la gloire des vrais artistes. M. Bida était l'homme spécial désigné pour mener à bonne fin une si vaste entreprise. En acceptant la tâche vraiment excessive qui lui était proposée, en l'accomplissant avec une intelligence, une habileté, un respect des textes qu'on ne saurait trop louer, il a fourni l'élément essentiel à la grande publication qui, sans lui, serait peut-être restée à l'état de rêve. Il nous reste à dire par suite de quels efforts et de quels soins ce rêve est devenu une réalité.

III.

A mesure que M. Bida terminait un de ses dessins, celui-ci était livré au graveur chargé du soin extrêmement délicat de traduire la pensée de l'artiste et de la faire comprendre au public. Il est probable que les éditeurs ont hésité sur le choix du genre de gravure qui convenait le mieux à leur œuvre; le burin est bien froid, la roulette est bien molle, on les écarta et l'on se décida pour la pointe, c'est-à-dire pour l'eau-forte. Le procédé adopté offre des avantages considérables; on sait en quoi il consiste : une planche de métal parfaitement planée est enduite d'un vernis, — vernis mou, — mélangé de noir de fumée; une pointe d'acier trempé, maniée comme un crayon, sert à dessiner sur la surface noircie l'objet que l'on veut représenter. Chaque trait de pointe découvre le métal : si celui-ci est baigné d'acide nitrique, l'action corrosive s'exerce sur les parties de la planche que le vernis ne protége plus; c'est ce que l'on appelle faire mordre. Selon que la gravure est plus ou moins foncée, plus ou moins claire, la morsure doit être plus ou moins profonde; les parties d'ombre ont souvent besoin d'être mises plusieurs fois en contact avec l'eau-forte; on en est quitte, afin de ménager les autres portions de la gravure, pour frotter légèrement celles-ci avec de la graisse, qui les soustrait à l'influence chimique. On peut donc agir, par ce moyen, dans des conditions de rapidité que le burin n'a jamais connues; en outre, — et ceci est fort important, — la pointe a une qualité inappréciable : le graveur peut déployer toute l'originalité dont il est doué et respecter en même temps celle du dessinateur. C'est là un avantage très sérieux que nul autre genre de chalcographie ne possède à si haut degré.

Quel est l'inventeur de ce mode de reproduction, qui permet de multiplier à l'infini les épreuves d'une idée plastique? On ne sait guère. Longtemps on l'a attribué à Albert Dürer et au Parmesan; mais la plus ancienne eau-forte du premier porte la date de 1515,

et Francesco Mazzuoli n'est né qu'en 1503. Or l'on a trouvé dans les cartons du *British Museum* une eau-forte datée de 1496 et signée de Wenceslas d'Olmütz; elle représente un sujet allégorique ayant trait aux différends qui, dès cette époque et vingt ans avant Luther, divisaient la cour de Rome et les princes allemands. Faute de mieux, c'est à Wenceslas d'Olmütz que l'on reporte l'honneur de la découverte; il serait plus juste de constater simplement que la plus vieille eau-forte connue a été gravée par lui.

Bien des peintres célèbres n'ont point dédaigné de quitter quelquefois la brosse pour la pointe; Van Everdingen, Castiglione, Salvator Rosa, Claude le Lorrain, Coypel, y excellèrent, mais l'homme qui a su en tirer les effets les plus énergiques et les plus extraordinaires, c'est Rembrandt, qui en fit une sorte d'art à part dont il a emporté le secret avec lui. Ses épreuves ont été si souvent reproduites ou contrefaites qu'elles sont certainement familières au souvenir des lecteurs.

De notre temps, on a essayé de relever la gravure à l'eau-forte, dont la lithographie avait diminué l'importance, et que la photographie menaçait de remplacer tout à fait. On a essayé de lutter contre l'insouciance du public, on a tenté de sauver une des formes de l'art où l'initiative individuelle trouve moyen de se manifester sans entraves, on n'a pas voulu qu'elle mourût, et l'on a réussi au-delà des espérances. *La Société des aquafortistes* existe, elle se recrute, elle prospère. Les hommes de talent qui la composent sont nombreux, et leurs œuvres ont été remarquées à nos expositions annuelles. On n'avait, jusqu'à un certain point, que l'embarras du choix; on s'adressa aux plus habiles d'entre eux, et quatorze artistes éprouvés furent chargés de transcrire par la pointe les dessins de M. Bida, qui, entraîné lui-même et payant d'exemple, grava une de ses compositions : *la Naissance d'un fils* (saint Jean, XVI, 21), et signa une des planches les meilleures, les plus lumineuses des Évangiles. Tout en laissant aux aquafortistes les coudées aussi franches que possible, il était bon, pour éviter toute dissonance de se produire, de leur imprimer une direction sinon uniforme, du moins générale. Il fallait donc choisir parmi eux un homme qui eût assez de talent pour que son autorité fût acceptée sans contestation, et qui fût au fait de tous les procédés à l'aide desquels on peut donner aux gravures à la pointe les qualités qu'elles comportent. Un peintre-graveur fort connu par ses belles productions (1), M. Edmond Hédouin, fut chargé de cette tâche assez difficile; il fut réellement directeur de la gravure de

(1) Nous citerons entre autres la gravure de la *Diane au bain* de Boucher, qui est à la Chalcographie du Louvre.

l'œuvre entière. En examinant celle-ci, en reconnaissant, malgré la diversité des mains, une sorte d'unité réelle, toujours élégante et toujours sérieuse, on pourra apprécier ce qu'il a fallu de zèle, de prévoyance attentive et de savoir pour parvenir à un tel résultat. Toute planche qui n'a pas été jugée irréprochable a été martelée et recommencée, car rien n'a été épargné pour serrer la perfection de plus près.

M. Edmond Hédouin ne se contenta pas de distribuer les dessins, de surveiller l'exécution, d'indiquer les modifications qu'il croyait utiles, il gravait lui-même, et quelques planches excellentes portent son nom. J'ai eu sous les yeux les dessins originaux de M. Bida, et j'ai pu les comparer aux gravures : c'est la ligne, c'est la lumière, c'est l'esprit, c'est la pensée. A voir côte à côte l'œuvre du peintre et celle du graveur, on sent que celui-ci s'est tellement identifié, tellement confondu avec celui-là qu'ils ne font plus qu'un; la main qui a tenu la pointe semble être celle qui a tenu le crayon. Ce travail a duré onze ans; il prouve que la gravure à l'eau-forte mérite d'être très sérieusement encouragée, elle a des ressources singulièrement précieuses. Il n'est dessin si compliqué, effet de clarté si étrange, combinaison de couleurs si savante qu'elle ne puisse rendre jusqu'à l'illusion. — Jamais jusqu'à présent l'on n'avait fait un emploi si considérable et si judicieux de l'eau-forte en librairie; les gravures sur bois, les gravures en taille-douce de dimensions restreintes, avaient suffi aux plus luxueuses publications. La tentative faite par la maison Hachette pouvait inspirer des doutes; l'événement, en les dissipant, démontre que la pointe est le mode de gravure le mieux approprié à ce genre « d'illustration, » où le respect de l'art a été le constant et principal souci de tous ceux qui y ont concouru.

Le format anormal, — 58 centimètres sur 41, — adopté pour l'ouvrage, avait un inconvénient auquel il fallait remédier; la dimension des pages était telle que le caractère, quelque important qu'il fût, devait paraître grêle malgré la double réglure rouge dont on les entourait. Il devenait dès lors nécessaire d'accompagner le texte par des ornemens qui eussent dans l'ordonnance générale du livre le rôle des lettres enluminées de nos anciens antiphonaires; la gravure à l'eau-forte étant exclusivement consacrée à la reproduction des dessins de M. Bida, on eut recours à la gravure en taille-douce. Les titres, têtes de chapitre, lettrines et culs-de-lampe n'exigèrent pas moins de deux cent quatre-vingt-dix dessins, dont on confia l'exécution à M. Rossigneux. La tâche n'était point aisée; les ressources offertes par la figure humaine étaient interdites à l'artiste, qui ne devait sous aucun prétexte paraître faire concurrence

aux sujets de M. Bida. Il avait donc à rester dans le champ assez limité de l'ornementation symbolique. Une seule fois, au début de l'Évangile de saint Matthieu, il a employé la tête humaine pour représenter l'ange qui est l'attribut de cet évangéliste, comme le lion est celui de saint Marc, l'aigle celui de saint Jean et le bœuf celui de saint Luc, — décomposition des chérubim, du tétramorphe d'Ézéchiel, — symbole du septentrion, du midi, de l'orient, de l'occident, selon les uns, — emblème de l'intelligence, de la force, de la lumière, du travail, selon les autres, — en réalité, importation étrangère, réminiscence de la captivité, souvenir des martichoras assyriens, dont nous possédons de si beaux spécimens au musée ninivite.

M. Rossigneux a mis sept années à parfaire son travail; son œuvre n'est point comparable à celle de M. Bida, elle n'en est pas moins extrêmement intéressante à étudier. Les difficultés naissaient à chaque chapitre, et semblaient se répéter incessamment; l'artiste a voulu rester orthodoxe et hiératique, et, de même que les Évangiles sont concordans, il a fait concorder les ornemens en reproduisant quatre fois les mêmes symboles sous des formes différentes. C'était se créer des obstacles pour avoir la satisfaction de les vaincre : M. Rossigneux a réussi. Il a su se tenir éloigné de tous les lieux-communs dont les ornementations de livres nous ont donné tant d'exemples, il n'a jamais emprunté ses motifs de décoration qu'au texte même du Nouveau-Testament, et, de même que M. Bida a su tirer un admirable parti de la portion vivante, intellectuelle, des Évangiles qu'il avait à traiter, M. Rossigneux s'est excellemment servi de la portion matérielle, qui seule lui fournissait des élémens plastiques. Parfois, avec un bonheur qui n'est que de l'habileté vivifiée par la réflexion, il a, sous prétexte de têtes de chapitre ou de lettres ornées, obtenu de véritables petits tableaux : sa façon d'agencer les couronnes d'épines, de dérouler les anneaux du serpent, de faire fleurir le lis, d'égrener les perles, d'incliner les palmes, de mêler les épis aux feuilles acérées de roseaux, prouve un maître ornemaniste rompu à tous les secrets de son art. Il rejette l'étoile des gnostiques, l'étoile à sept rayons, et adopte l'astre à cinq rayons de Pythagore; il connaît toutes les ressources de la symbolique religieuse, science un peu subtile souvent, mais exquise, que les fervens du moyen âge pratiquaient avec amour et dont nos architectes modernes ne savent plus le premier mot. Il n'en abuse pas, mais il s'y appuie pour rajeunir de vieux sujets et leur donner une animation nouvelle. Il fait ainsi en tête et à la fin du chapitre, au commencement du premier verset, une sorte de commentaire emblématique qui prépare à la lecture du livre, et sert d'introduc-

tion aux compositions de M. Bida : l'ornemaniste et le peintre marchent côte à côte; chacun d'eux, restant dans la voie qu'il s'était tracée, accentue le texte divin et en fait ressortir les beautés. La gravure de ces ornemens a été confiée à M. Gaucherel, et l'on peut dire que son burin a été le fidèle interprète du crayon de M. Rossigneux.

Un chef-d'œuvre semblable ne pouvait être imprimé qu'avec un caractère spécial; ce caractère, il fallait le créer. Les modèles ne manquaient pas; on pouvait être tenté de reprendre les admirables italiques qu'Alde Manuce inaugurait à Venise en l'année 1500, et qui avaient été gravées par François de Bologne d'après l'écriture de Pétrarque, caractère si beau que le sénat vénitien, Alexandre VI, Jules II et Léon X en garantirent la propriété exclusive au grand imprimeur; mais on voulait faire un livre essentiellement français. Pendant qu'Alde donnait ses éditions italiques, que les Allemands imprimaient en gothique, Henri Étienne publiait à Paris, en 1508, le *Quintuplex psalterium* en caractères romains, et fixait ainsi la lettre typographique adoptée par la France; il y avait donc une sorte d'amour-propre national à retourner vers nos origines et à s'y maintenir. On prit les plus beaux spécimens que l'on put trouver, depuis le plus petit, qui est la *nompareille*, jusqu'au plus fort, qui est le *gros-canon;* à l'aide de la photographie, on agrandit les uns, on diminua les autres, de façon à les réduire tous à un type uniforme. Puis, les modifiant, les dessinant lettre à lettre, on finit par déterminer l'*œil* du caractère que l'on a employé; il devait être à la fois gras et léger, remplir la page et ne point la charger, satisfaire le regard et ne point l'étonner par des ornemens superflus; lorsque le type fut définitivement arrêté et tracé par M. Rossigneux, on grava une planche de cuivre représentant un feuillet des futurs Évangiles; on put se rendre compte de l'effet obtenu, il était satisfaisant. On procéda dès lors à la confection des poinçons, opération délicate et méticuleuse qui fait grand honneur à M. Viel-Cazal. Le caractère quil a gravé est de toute beauté : il a une ampleur et une élégance qu"il est difficile de trouver réunies à un tel degré; je regrette que l'excellent graveur-typographe n'en ait point marqué une lettre quelconque d'un signe particulier, comme l'Imprimerie nationale barre ses *l* du petit trait que chacun connaît. Je regrette aussi, — et ceci s'adresse aux éditeurs, — que l'on n'ait point adopté l'orthographe moderne; elle a sur l'orthographe ancienne un avantage considérable : elle est phonétique. C'est à mon avis une recherche un peu puérile d'archaïsme d'employer l'*o* et non pas l'*a* dans les imparfaits; *apercevoir* et *apercevoit* n'ont pas le même son et ne doivent pas s'écrire de la même manière. C'est là une vieille mode, à laquelle,

je le sais bien, les bibliophiles aiment à sacrifier, et qui devrait être mise de côté, car elle n'a plus qu'une valeur historique. La révolution introduite dans la prononciation française par la cour italienne de Marie de Médicis n'avait aucune raison d'être : elle a substitué le son *ai* au son *oi* dans presque toutes les finales, elle a eu ce résultat ridicule de supprimer définitivement le féminin légitime du mot roi, et de nous donner à la place le mot reine, vocable bâtard qui n'est ni français ni italien; mais cette révolution est accomplie, acceptée, elle est si profondément entrée dans nos mœurs que l'on prêterait à rire si l'on disait : les *François* combattoient les *Anglois;* dès lors, à quoi bon l'écrire et ne pas mettre l'orthographe en rapport direct avec la prononciation actuelle?

Pendant que l'on gravait les planches, les ornemens, les caractères, on fabriquait le papier avec des chiffons de pur fil, en hollande et à la forme; on s'assurait par les élémens constitutifs de la pâte, par les procédés du blanchiment soustrait à toute intervention chimique, qu'il présenterait des conditions de beauté, de résistance, de solidité et de durée qui le rendraient égal à ce fameux papier canonge dont Rabelais parle au IVe livre de *Pantagruel*. On s'occupait aussi à composer l'encre; tout en réagissant contre certains imprimeurs de nos jours, qui ont la fâcheuse habitude de n'employer que des encres grises, peu visibles, mal détachées sur le blanc des pages, il fallait éviter d'avoir ces encres noires, trop épaisses, qui bavent autour du caractère et le cernent d'un contour jaunâtre, désagréable et papillotant aux yeux. Après plusieurs essais, l'on a obtenu une encre d'un ton riche qui s'harmonise avec la nuance du papier et donne à la lettre un relief très accentué.

Ce fut à l'imprimerie de M. Claye, — dont il est superflu de parler aux lecteurs de la *Revue*, — qu'échut le périlleux honneur de mettre sous presse ce livre exceptionnel. M. Viel-Cazal surveilla lui-même l'emploi des caractères qu'il avait gravés. Il faudrait s'adresser à des gens du métier et en être soi-même pour expliquer, pour faire comprendre l'ordre tout spécial de difficultés qu'on eut à surmonter. Le tracé du double filet rouge qui sertit chaque page, l'obligation de réserver la place mathématiquement précise destinée aux ornemens dont le texte est embelli, la nécessité d'obtenir un *registre* irréprochable, c'est-à-dire de faire en sorte que chaque ligne du recto tombât exactement sur la ligne correspondante du verso, constituaient autant d'obstacles qui furent vaincus avec une habileté sans pareille; M. Viel-Cazal resta trois ans sur la brèche, à la tête du petit bataillon qu'il commandait, et grâce auquel il a remporté une véritable victoire typographique. La correction m'a paru irréprochable. J'ai vainement cherché ces fautes fâcheuses qui semblent se

glisser subrepticement dans les livres les plus sévèrement épluchés : je n'en ai point trouvé. Je n'ose affirmer cependant qu'il n'en existe pas, car les écrivains sont en général les plus pitoyables correcteurs d'épreuves qu'il soit possible d'imaginer. Cela se conçoit, leur esprit va plus vite que leurs yeux; au lieu de lire la lettre, ils lisent le mot et bien souvent la phrase. Un bon correcteur au contraire lit la lettre, tout en tenant compte du mot, au sens absolu et au sens relatif. Il doit en même temps, d'un seul coup d'œil, lire au point de vue particulier, au point de vue général, au point de vue de la correction grammaticale, au point de vue de la correction typographique; expression vicieuse, construction insuffisante, lettre brisée, ponctuation omise, accord erroné, rien ne doit échapper à sa sagacité et à son attention. Les bons correcteurs sont rares, fort rares, et leur influence sur la formation de la langue, sur la détermination des règles admises, a été bien plus importante qu'on ne le soupçonne. L'ennemi qu'ils pourchassent sans cesse, et que le public appelle du nom générique de faute d'impression, est bien subtil; il échappe souvent à toutes les recherches et frappe les regards dès que l'on ne peut plus l'atteindre. Des fautes d'impression ont eu parfois des résultats singulièrement graves, et une erreur de ce genre a compromis le salut des empires (1).

L'impression des gravures à l'eau-forte et celle des ornemens en taille-douce, qui ont nécessité un outillage spécial, a été faite dans les ateliers de M. Salmon. Dans le principe, chaque ornement avait été gravé sur une planche particulière que l'on n'avait plus qu'à appliquer à la place réservée de la feuille imprimée. On reconnut promptement l'inconvénient de ce procédé : le biseau de la plaque d'acier laissait sur le papier une trace ineffaçable qui compromettait la beauté du tirage. On détruisit ces planches partielles, et les ornemens d'une même page furent gravés sur une planche d'acier plus grande que le format du livre : de cette façon nulle empreinte parasite n'était à redouter; mais on ne pourra jamais imaginer ce qu'il fallut de soins et d'inventions ingénieuses pour établir des points de repère certains qui, tout en tenant compte du retrait du papier, permettaient de retrouver toujours l'endroit précis où

(1) « A l'époque où Napoléon fondait de gigantesques projets sur son alliance avec l'empereur Alexandre, *le Moniteur* ou *le Journal de l'empire* publia dans ce sens un article où il était dit, en parlant de deux puissans monarques : « Ces deux souverains, dont l'union ne peut être qu'invincible. » Les trois dernières lettres du mot *union* ayant été enlevées pendant l'impression, il resta le mot *un*, et l'empereur de Russie lut avec indignation cette phrase du journal : « Ces deux souverains, dont l'un ne peut être qu'invincible. » L'erratum du numéro suivant lui parut une nouvelle injure. » *Histoire de l'Imprimerie*, par M. Paul Dupont, t. II, p. 395.

l'ornement devait être posé. En regardant ces feuilles irréprochables pour lesquelles l'impression typographique et l'impression en taille-douce ont fait de véritables tours de force, il est difficile de comprendre que chacune d'elles a subi trois trempages, a passé huit fois sous la presse et a été manipulée trente-deux fois par les ouvriers. On a établi, à l'atelier même de M. Salmon, un calcul qu'il est intéressant de faire connaître, car il démontrera l'importance de l'œuvre : si les eaux-fortes et les ornemens en taille-douce n'avaient été tirés que sur une seule presse, il n'eût pas fallu moins de cinquante ans pour mener ce travail à bonne fin.

Tout est terminé aujourd'hui ; ce livre, pour lequel tant d'arts divers se sont fraternellement associés, vient de paraître. Il peut prendre rang à côté des chefs-d'œuvre que les âges précédens nous ont légués. Je sais qu'un exemplaire a été envoyé à l'exposition de Vienne ; il y fera bonne contenance et honorera notre pays. On pourra mettre en parallèle ce qui sort des meilleures presses d'Angleterre et d'Allemagne ; on pourra fouiller dans les bibliothèques, chercher sur les rayons réservés, ouvrir l'armoire où les incunables dorment sous clé, on ne trouvera rien d'analogue à cet ensemble où tout a été combiné, pondéré, exécuté de façon à obtenir une œuvre absolument unique jusqu'à ce jour. Autrefois, à l'époque des jurandes et des corporations, on n'arrivait au grade de maître qu'après avoir fait ce qu'on nommait le chef-d'œuvre; la maison Hachette vient de confirmer d'une façon éclatante les lettres de grande maîtrise qu'elle possédait depuis longtemps. Plus d'un bibliophile, en voyant ces amples marges, ces larges fonds, en faisant vibrer sous ses doigts ce papier solide et sonore, en examinant à la loupe ce caractère qui a la netteté d'un camée antique, en suivant de l'œil la fine régularité des filets rouges, en comparant la diversité des ornemens, qui se reproduisent sans se répéter, en cherchant une erreur dans le travail de la pointe qui a dessiné les eaux-fortes, en admirant les compositions ingénieuses, variées et charmantes de M. Bida, se souviendra de la phrase dont le père Lelong a honoré *la Bible* publiée en 1540 par Robert Estienne : « *opus sane in arte typographica, si unquam fuit, perfectum*; c'est sans contredit, dans l'art typographique, un ouvrage parfait, si jamais il en fut. »

MAXIME DU CAMP.

DES

CARACTÈRES DU LUXE

DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE

I. *Notre ennemi le luxe*, par M. Nadault de Buffon, 1 vol. — II. *Les Temps nouveaux*, par le même, 1 vol. — III. *La Restauration de la France*, par M. A. de Margerie.

De tout temps, d'honnêtes esprits, de judicieux observateurs, sans parler de ceux qui ne cherchaient là qu'un texte de déclamation, se sont élevés contre les mauvaises mœurs et les abus du luxe. Comment aurions-nous échappé à de telles censures, auxquelles nous n'avons que trop prêté dans la période qui vient de s'écouler? L'exemple est venu trop souvent de l'état. Sans prendre à la lettre la comparaison, moins exacte qu'humiliante, entre la Rome des césars et le Paris de notre temps, entre le développement extrême des travaux publics sous le second empire et le *panem et circenses* du peuple-roi, et malgré tout ce qu'il y a de digne d'approbation dans certains embellissemens qui ont profité le plus souvent aux populations, nul doute qu'une part trop grande n'ait été donnée au faste. On peut s'applaudir de la création des promenades à la fois salubres et splendides qui environnent la capitale, et en général de la transformation du vieux Paris; rien ne justifie l'éclat dispendieux de certaines constructions non-seulement au centre, mais dans toute l'étendue du territoire.

L'excès du luxe se trahissait d'une manière, selon nous, plus fâcheuse dans une certaine conception d'ensemble. On a trop souvent

mis en avant l'idée de faire de ce Paris transfiguré le rendez-vous européen de tous les plaisirs, une sorte de caravansérail cosmopolite. Cette grande ville aura toujours assez par elle-même ce caractère. Nulle cité au monde, depuis trois siècles au moins, ne lui dispute ce rôle et ce renom d'hôtellerie de l'Europe. C'est un honneur et un avantage dont il ne faut pas abuser. L'histoire nous a plus d'une fois montré quel est le sort de ces villes toutes de luxe dont la destination trop spéciale est de faire le bonheur des étrangers. Prodiguant pour eux leur beauté vénale, elles ne s'appartiennent pas à elles-mêmes, ou, si l'on veut une comparaison plus honnête, elles ressemblent à ces hôtes qui pour mieux recevoir leurs invités se mettent à la gêne. Ceux des habitans qui peuvent faire les frais du luxe le trouvent à portée comme à profusion; la masse de ceux qui sont réduits à se contenter du nécessaire et d'un modeste superflu paie la rançon de l'universelle cherté, et ce ne sont pas d'ordinaire les industries les plus intéressantes qui s'enrichissent de cet or répandu à pleines mains par l'opulence oisive et dégagée de tout frein.

Il faudrait de même, pour le luxe privé, distinguer entre ce qui fut le résultat naturel de la richesse nationale et ces excès qui n'étaient que le contre-coup du mouvement fiévreux de la spéculation. Le mauvais luxe suit le jeu, l'agiotage, comme l'ombre s'attache au corps. Quelque chose de ce qui eut lieu à l'époque du système de Law s'est renouvelé de nos jours; les affaires factices, l'excès du papier, les coups de bourse, ont été accompagnés d'un goût non moins passionné pour les recherches de la vie brillante. C'est l'effet constant des gains faciles de provoquer l'impatience de jouir, qui à son tour pousse à tenter les hasards de la fortune.

Tant que l'empire a duré, l'observation satirique s'est emparée de ces travers et de ces vices pour les peindre et pour les châtier. La question d'argent, comme on disait, et le luxe de mauvais aloi ont défrayé la scène pendant plusieurs années. Des voix plus graves se sont mêlées avec autorité à ces railleuses et quelquefois pathétiques censures : des magistrats éminens venaient dénoncer avec une énergie solennelle les inquiétans progrès de la maladie. Dans un discours qui tenait de la mercuriale et de la boutade, un célèbre procureur-général ne se bornait pas à rudoyer l'excentricité de certaines toilettes aux dimensions exagérées; il accusait les côtés plus graves d'une situation créée par l'amour des jouissances et par une émulation vaniteuse, les scandales domestiques qui en furent plus d'une fois la conséquence, le ton donné à la mode par des courtisanes qui étalaient dans tous les lieux publics leur luxe effronté, et, comme l'exemple tend plus souvent à descendre qu'à remonter, les classes inférieures s'efforçant d'imiter les hautes classes « par esprit d'éga-

lité. » Toute la vieille censure du luxe était comme enfermée là en quelques lignes.

Cette éternelle question du luxe, que chaque siècle, en la reprenant à son compte, marque de son empreinte particulière, se ranimait aussi sous d'autres formes, dans des livres, dans des opuscules éphémères et dans la presse, où, prenant une couleur politique, elle servait de prétexte à des éloges et à des critiques du gouvernement. Que d'apologies optimistes et de pamphlets! Au point de vue économique ou moral, que de thèses contradictoires! Quel choc d'argumens qui s'entre-croisaient, rarement nouveaux, mais ravivés par l'à-propos! Comme il était facile de voir par certains panégyriques à outrance que *le Mondain* de Voltaire a laissé une postérité nombreuse de disciples, moins modérés que le maître! Heureuse confiance d'écrivains qui prenaient bravement parti pour un luxe d'une valeur morale des plus contestables! Ils tiennent pour excellent que le riche dépense beaucoup, n'importe comment, pourvu que ses fantaisies coûteuses fassent aller le commerce et circuler l'argent. Il est fâcheux que notre temps ne permette pas une telle quiétude et exige des riches un mérite plus sérieux, plus efficace. Les gouvernemens despotiques s'arrangent assez bien de ces théories, d'autant plus qu'elles ont la prétention de s'appliquer aux dépenses publiques comme aux dépenses privées; les sociétés libres les goûtent peu. Est-ce à dire que les censures qui s'adressent à la société, et qui continuent à se faire entendre, dans la pensée peut-être trop fondée que nous nous sommes peu corrigés, soient elles-mêmes à l'abri de la critique? Nous pouvons énoncer nos doutes sans qu'on se méprenne sur notre but. On n'est guère en effet tenté d'être indulgent quand on songe qu'il faut jusqu'à certain point rendre responsables de nos désastres les progrès d'un amollissement égoïste et d'une recherche trop exclusive des jouissances sensuelles. L'excès de sévérité serait préférable; mais cette sévérité même ne saurait se passer de discernement. Nous craignons que la censure morale, dans les conditions où elle continue à s'exercer, n'en manque un peu, et que les règles mêmes qu'elle invoque ne soient sur quelques points à critiquer ou à modifier. Lorsqu'elle n'est qu'un écho affaibli des grandes voix de Lhospital et de Daguesseau, tient-elle suffisamment compte des élémens nouveaux de la société moderne? C'est ce que nous voudrions rechercher, sans cesser de lui faire sa part, et en nous demandant ce qu'elle a de fondé dans ses applications aux mœurs du temps.

I.

On sait trop ce qu'a été le luxe antique pour que nous essayions d'en retracer le tableau. Du luxe romain, on peut dire qu'il est un monstre dans l'histoire. Les traits qu'on en cite tiennent du délire. C'est d'ailleurs d'une manière continue qu'il exerçait ses ravages; il dévorait des provinces, et mettait à son service des légions d'esclaves. Les Lucullus, les Néron, les Commode, les Héliogabale, ont réalisé toutes les folies qu'une imagination malade pourrait prendre à tâche d'inventer. Ces types éhontés du luxe romain seraient à tort considérés comme des exceptions. Ils ne faisaient que reproduire dans une proportion agrandie le mal qui avait gagné les hautes classes, et qui, sous la forme de jeux, de distributions de vivres et d'argent, avait fait profondément sentir ses effets jusque dans le peuple. De tels excès ébranlaient, faussaient tous les ressorts de l'état. Les vices privés devenaient des vices publics, se changeaient en vénalité, en exactions, en oppressions de tout genre. De là les efforts tentés par les lois somptuaires; de là l'unanime accord des écrivains pour maudire un faste immoral et destructeur. L'expression énergique de *luxus, luxuries*, bien mieux que notre mot de luxe, dont la signification est si restreinte et parfois si vague, désigne tous les vices lâches, toutes les corruptions sensuelles. La philosophie y ajoutait ses motifs de condamnation; inspirée du stoïcisme, on doit même dire qu'elle les exagéra. A force de blâmer tout superflu, elle accuse d'immoralité les premiers élémens de la vie civilisée, la monnaie, le commerce, toutes les élégantes recherches, tous les usages qui par le progrès de l'industrie tendent à se raffiner. Peu s'en faut qu'elle ne renvoie l'homme, couvert de peaux de bêtes, coucher à la belle étoile et puiser l'eau de la source dans le creux de sa main. Les poètes, qui ne reculent devant aucune extrémité, n'y manquent pas, et les moralistes, qu'enflamme un si beau texte de prédication, donnent aux contemporains des césars de durs conseils qui risquent peu d'être suivis, et qu'eux-mêmes laissent dans leurs livres la plupart du temps.

Telle est la censure du luxe dans l'antiquité: ses exagérations s'expliquent par celles qu'elle est tenue de combattre; elles s'expliquent par des théories morales qui prenaient pour point de départ ce principe, que l'homme ne doit pas développer ses besoins, que l'état de simplicité primitive est la perfection, que dans cette voie tout pas fait en avant est une déchéance. Les paradoxes qui étonnent dans J.-J. Rousseau n'ont pas d'autre origine. Au fond, ces théories très peu neuves ne sont que le lieu-commun de la sagesse

antique. Elles ont fait école dans les écrivains du moyen âge et des temps modernes jusqu'à une époque assez récente, et il est facile de se convaincre qu'elles ont laissé des traces dans beaucoup d'esprits, même distingués, de nos jours. Nous ne savons s'il est une seule des nouveautés commodes inventées par le génie moderne qui n'ait, depuis la chute de l'empire romain jusqu'au xve et au xvie siècle, provoqué des anathèmes de la part des historiens et des écrivains laïques tout autant que des prédicateurs. Il semble que leur imagination reste sous le coup des souvenirs de cet ancien luxe de l'Orient et de la décadence romaine, mêlé de cruauté et de débauche, que leur jugement subisse le joug des malédictions qui s'étaient mises au niveau de ces criminelles folies. Les moralistes du temps des empereurs n'avaient guère d'invectives plus fortes pour les raffinemens les plus coupables de la gourmandise que les honnêtes partisans de la simplicité n'en eurent pour l'usage des fourchettes, quand il commença de se répandre. Dandolo, homme d'état vénitien, parle de la femme d'un doge qui osa se servir de ces ustensiles en métal précieux au lieu de manger avec ses doigts, et qui, pour ce crime *contre nature*, exhalait de son vivant l'odeur fétide d'un cadavre. Mêmes clameurs quand on invente les cheminées et quand les matelas sont substitués aux anciennes paillasses. Les oranges introduites en Allemagne paraissent à Ulrich de Hutten un raffinement plein de danger. Il condamne dans un écrit intitulé *Prædones* le commerce d'importation lui-même, dès qu'il cesse d'échanger des objets de première nécessité. Or qui ne sait qu'il s'agit ici d'un des esprits les plus éclairés du temps, d'un réformateur dont le défaut habituel n'est pas l'excès de timidité? Il est vrai que la condamnation du luxe faisait partie de ses idées de réforme sociale. C'est avec un peu plus d'apparence de raison, mais avec la même exagération, que l'eau-de-vie et le tabac, d'abord réputés consommations de pur luxe, ont été l'objet non-seulement de censures, mais de proscriptions. La chose alla même fort loin pour le tabac. Un sultan ordonna en 1610 que tout fumeur fût conduit en pleine rue et qu'on lui passât sa pipe à travers le nez. Cette justice turque fut dépassée encore par les ordonnances moscovites. Michel Romanof défendit aux Russes de fumer sous peine de mort; plus tard la peine de mort fut remplacée par la mutilation du nez. En 1624, le pape Urbain VIII excommunia tous ceux qui porteraient du tabac à l'église, et en 1690 Innocent XII renouvela l'anathème contre quiconque priserait dans le lieu saint. L'idée somptuaire se complique ici sans doute du motif hygiénique, et, pour le tabac à fumer, de la crainte de l'incendie; elle apparaît seule dans la prohibition du café en Angleterre, en Suisse, en Allemagne et chez ces mêmes Turcs, qui devaient user plus tard si largement de cette

liqueur; le sultan Mourad IV commença par leur en interdire la boisson en 1633, toujours sous peine de mort. La pensée que les métaux précieux sont immoraux reparaît dans une foule d'écrits et aussi d'ordonnances, en même temps que la crainte de l'exportation du numéraire nécessaire pour acheter les objets de luxe montre le préjugé économique joint au préjugé moral. Ces prohibitions fondées sur des anathèmes prennent quelquefois les apparences les plus bizarres. Dans l'antiquité, le législateur Zaleucus avait décrété qu'aucun homme ne porterait des anneaux d'or ou des étoffes de Milet, à moins qu'il ne fût disposé à commettre un adultère ou à se livrer à d'infâmes turpitudes. Édouard III d'Angleterre, par un détour non moins singulier, ne défendit pas absolument à tout le monde de porter de l'or, de l'argent et de la soie, mais l'interdit aux hommes d'un âge inférieur à cent ans. La même inspiration morale, fortifiée par les mêmes préjugés économiques, fait le fond de nos vieilles lois somptuaires. L'esprit en est tout romain. Nos parlementaires, préoccupés des lois Oppia et Fannia, se prennent un peu pour des Catons. Une pensée plus politique dicte aussi les ordonnances et les édits relatifs au luxe dans notre ancienne monarchie : ils ont pour objet de maintenir la hiérarchie des rangs. La jalousie cette fois regarde au-dessous d'elle; la noblesse ne pardonne pas à la bourgeoisie de porter *vair* et d'avoir char. Les classes privilégiées se défendent de leur mieux contre l'influence égalitaire de la richesse née de l'industrie à coups de décrets sur le costume, la bonne chère et les équipages.

N'est-il pas évident qu'il y a un véritable anachronisme à répéter trop littéralement ces antiques sentences, quelle que soit la part de vérité qu'elles mêlent aux erreurs dont elles s'inspirent? Le christianisme lui-même admet la richesse avec cette part de représentation extérieure qui d'ordinaire l'accompagne. Il se borne à imposer le détachement spirituel et la charité, pour faire de la pauvreté, du dépouillement effectif de tout bien, moins une obligation étroite pour tous que le lot volontaire et méritoire d'un petit nombre. On peut trouver bon et désirable qu'un si haut idéal soit atteint par de fortes et saintes âmes, et chacun reste libre toujours de s'appliquer à lui-même cette morale de l'absolu renoncement. On ne saurait laisser entendre qu'on la prend pour règle dans le jugement que l'on porte sur les contemporains. C'est une pente, si l'on n'y prend garde, qui mène droit à la négation du progrès matériel et de la civilisation, avec moins de profit pour la morale elle-même qu'on ne paraît se l'imaginer. Qu'on cite tant qu'on voudra certaines races ou peuplades, quelques momens de l'histoire, où l'on trouve un certain degré de civilisation et de moralité, en l'absence d'un grand

développement de la richesse et de l'industrie : ce sont des exceptions rares ou peu durables; en général l'absence de tout luxe a plutôt accompagné l'état de misère et de dégradation. Ces apologistes de l'état primitif oublient trop qu'à rétrograder vers la barbarie on risque de perdre des vertus et de gagner des vices. On a souvent cité le mot par lequel M. Royer-Collard caractérise la méthode trop sommaire de couper le mal à sa racine en supprimant la liberté humaine : il appelle cela « ramener l'homme à l'heureuse innocence de la brute. » Je ne sais si le terme d'innocence s'applique ici parfaitement; la brute humaine n'a jamais été innocente.

Dans des écrits très récens, on fait de l'immoralité l'essence même du luxe, tellement que ce mot impliquerait toujours une flétrissure. Sans invoquer ici le dictionnaire, je ferai remarquer seulement que dans le langage usuel cette expression est souvent le synonyme d'un superflu qui n'a rien que d'honorable, de recherches d'élégance et d'art auxquelles on ne refuse pas l'approbation. Où a-t-on vu que les mots de luxe du riche, d'industries de luxe, de luxe public, présentassent ce sens odieux? Ce qui n'a pas changé depuis l'antiquité, c'est ce fait que l'abus qu'on veut combattre se caractérise encore par le même goût intempérant des raffinemens sensuels, par la même ostentation, tantôt folle jusqu'aux extravagances les plus dispendieuses, tantôt sotte ou mesquine. Il faut le dire, ce travers a diminué. Il faudrait un étrange oubli des réalités pour mettre en sérieuse comparaison nos dépenses les plus folles avec ces développemens de faste inoui qui ne pouvaient appartenir qu'à une oligarchie conquérante, maîtresse de l'univers mis au pillage. Qu'on blâme chez nous l'abus de la richesse, on a cent fois raison; mais qu'on sache que nous ne sommes que des enfans en cette matière. Il n'y a pas un lecteur de Varron, de Pline l'Ancien et de tant d'autres écrivains, il n'y a pas un esprit si peu versé qu'il soit dans les antiquités romaines, qui ne sache que le prix d'un seul poisson de ces festins fameux suffirait à payer une centaine des repas trop somptueux qu'on nous reproche. Tel vase murrhin eût acheté une de nos collections d'objets d'art. On ose à peine parler de la richesse de nos étoffes quand on songe à ces tissus de pourpre dont quelques-uns valaient des millions. Combien y a-t-il de nos châteaux qui supporteraient le parallèle avec ces villas remplies de statues? Nos parcs ont-ils l'étendue de ces vastes domaines livrés à l'inculture? Quelle figure font nos domestiques et nos laquais auprès de ces foules d'esclaves formant d'immenses cortéges qui précèdent le riche romain? Vous parlez des témérités de notre scène; hélas! elles ne sont que trop réelles, et ce n'est pas toujours la bonne volonté qui manque peut-être pour égaler des

corruptions qui n'ont point eu leurs pareilles; mais qu'y a-t-il chez nous de comparable à ces spectacles tantôt inhumains, tantôt licencieux au-delà de toute mesure? Est-ce plus sérieusement qu'on rapprocherait ces impériales constructions de palais et de jardins qui défiaient la nature affrontée à dessein, vaincue à grands frais par l'orgueil d'un despote, et nos demeures princières, nos édifices élevés par les soins d'une édilité qui vise à la grandeur? Toutes ces remarques ne sont à d'autre effet que de ramener à ses véritables proportions une question dont nous reconnaissons l'importance. Certes le désir de paraître, le goût des jouissances ruineuses autant qu'immorales, forment une de ces plaies profondes que l'on n'apprend à bien connaître que si on a pris soin de la sonder. C'est sur la part du mal qu'il est bon de ne pas se méprendre. Le mauvais luxe reste ce qu'il a toujours été, mais il s'est en général modéré en se divisant, en s'éparpillant, et ce que j'appelle le bon luxe, au grand scandale peut-être de quelques-uns, s'est répandu dans la masse sociale en s'alliant de plus en plus avec deux élémens qui par eux-mêmes sont irréprochables, l'art et l'industrie, le beau et l'utile.

Ce progrès est visible : pour en faire la preuve, il faudrait citer tous ces objets que d'ingénieux procédés ont rendus plus communs, les miroirs, les montres, les tapis, les pelleteries, les vitres, la plupart des meubles, le papier peint, la soie, le savon, vrai luxe d'abord comme la propreté elle-même, le linge, qui manquait aux Romains couverts de pourpre et aux rois de France habillés de velours. Il faudrait y joindre une foule d'articles de consommation qui figurent sur la table des classes moyennes et même inférieures, le vin, la plupart des fruits de nos desserts, le thé, le chocolat, le café. Il faudrait y ajouter tout ce qui contribue à rendre l'intérieur aimable et plus hospitalier. Flétrisse qui voudra ces raffinemens! Si, laissant l'abus pour songer à l'usage, on suppute le nombre d'heures agréables que ces découvertes, en s'unissant aux plaisirs de la sociabilité, ont préparées pour les générations, les peines charmées, les distractions innocentes, l'adoucissement dans les mœurs, si l'on y joint ces voyages, à l'usage du riche seul autrefois, aujourd'hui à la portée du pauvre, ces produits de la sculpture, de la gravure, de la photographie, dont on se plaît à ne voir que les exhibitions scandaleuses, et qui sont bien aussi, dans l'immense majorité des cas, une source d'émotions élevées et affectueuses, — si, disons-nous, on fait en pensée un tel travail, ne sera-t-on pas tenté de parler du progrès matériel sur un ton moins dur, ne sera-t-on pas disposé à voir aussi ce qu'il a de conciliable avec les bonnes mœurs, qui s'accommodent si bien d'un peu de bonheur, difficile à concevoir sans une certaine part faite au bien-être matériel?

Les mêmes censeurs ne songent pas toujours à distinguer le luxe et la passion du luxe, l'un souvent indifférent, simple signe extérieur de la richesse, l'autre, véritable idolâtrie qu'il faut combattre, comme aussi l'excessif amour du bien-être, qui peut, on l'oublie trop, exister indépendamment de l'abus de la richesse. C'est un goût qui peut passer pour innocent tant qu'il ne nous domine pas, mais par combien de liens secrets et puissans il tend à prendre possession de notre âme et de notre vie! Cette séduction, qui agit insensiblement, est bien dangereuse pour l'homme moderne. L'industrie semble avoir pour tâche de le dispenser de la peine, de lui épargner tous les chocs et tous les frottemens douloureux. Le péril est d'autant plus grand que cet attachement aux aises personnelles s'allie à des sentimens honnêtes et à des vertus, ou, si l'on aime mieux, à des qualités domestiques. Le problème est là, bien plus encore que dans les écarts d'un luxe immodéré. Il n'est pas besoin d'être riche pour connaître ce genre de danger, pour être soumis à cette nécessité de la lutte contre soi-même. Les artisans les plus modestes, pour peu qu'ils aient, comme on dit, *ce qu'il leur faut*, pour peu qu'ils soient convenablement nourris, vêtus, chauffés, etc., peuvent succomber à l'amollissement du bien-être. La dernière guerre est loin, à cet égard, d'avoir été pour nous sans révélation. C'est de ce côté surtout que nous voudrions voir se porter l'attention des moralistes.

Au point de vue économique, on ne saurait refuser au luxe moderne, pris dans l'ensemble des choses que le mot embrasse, ce caractère éminent de produire beaucoup plus qu'il ne consomme. Une démonstration quelque peu complète de cette vérité exigerait la statistique des produits variés se rattachant aux commodités de la vie et à l'ornementation. Presque tous les ustensiles de l'usage le plus commun rentrent dans cette loi; il en faut dire autant de ce qu'on appelle en général *articles de Paris*. On pourra bien évaluer avec plus ou moins de rigueur le commerce européen d'importation et d'exportation de la soie, dont la France, en certaines années, fabrique pour 700 millions de francs; on appréciera plus difficilement la valeur du capital énorme engagé dans cette production tant pour la manufacture que pour le négoce. On pourra bien faire de tels calculs pour l'orfévrerie, la bijouterie, l'horlogerie, les glaces, les fleurs artificielles, pour une quantité de produits qui ont visiblement le caractère du luxe; ces calculs seraient impossibles pour les beaux-arts proprement dits, dont l'œuvre est l'objet de transactions individuelles qui échappent à toute déclaration publique, et en combien de cas encore vient-on se heurter dans les inventaires à des difficultés insurmontables!

Dans la fortune publique des sociétés modernes, la proportion des

valeurs de luxe tient une place telle que cette fortune serait ébranlée tout entière par une atteinte tant soit peu profonde portée à la masse ou à une partie notable de ces productions. La raison en est dans l'importance du débouché, qui s'étend à presque toutes les classes de la nation, intéressées à la fois comme consommatrices et comme productrices. Tant que le marché est restreint, on emprunte le superflu à l'étranger, et il conserve avec la rareté du produit des prix de monopole; les excessives jouissances d'une minorité opulente pourraient alors être supprimées sans que la richesse et l'industrie nationales en éprouvassent une bien notable diminution. Tout a changé de face aujourd'hui. Le caractère essentiellement moderne de cette multitude d'objets qui répondent en tout ou en partie à des besoins qu'il faut bien mettre au compte du superflu, c'est la fabrication en grand; elle les rend de plus en plus assimilables aux produits de nécessité première ou de très grande utilité; c'est la consommation de luxe à bon marché, deux mots qui s'étonnent de se rencontrer ensemble. N'est-ce pas là dans la vie des peuples modernes, dût-on s'en plaindre quelquefois au point de vue de la magnificence et du grand goût, un fait d'une étendue comme d'une portée incalculable, surtout si on se rend compte à quel point la question de travail et de salaires s'y trouve engagée?

Est-ce qu'au point de vue politique la censure du luxe moderne peut se régler davantage d'une manière absolue sur les maximes de l'antiquité? On nous dit qu'il corrompt, qu'il dissout les états. Fort bien; cela est toujours vrai du mauvais. Les historiens anciens répètent qu'il est incompatible avec la liberté, je le comprends encore à merveille. Dans l'état antique, il étouffait les vertus civiques, tuait la vigueur guerrière, creusait un abîme entre les citoyens. Cette maxime garde sa valeur pour les temps modernes dans la proportion du prix que la passion attache à ses coûteuses satisfactions. Autrement n'est-on pas autorisé à soutenir que l'ensemble des jouissances qui se sont développées depuis le moyen âge nous a rendu plus cher un système de garanties civiles et politiques, auquel on devait tenir infiniment moins quand la vie était plus dure, quand la richesse pouvait être atteinte ou menacée sur moins de points? En réalité, la richesse mobilière et la liberté ont fait route ensemble. Qu'on ne dise pas que le même désir de rechercher la sécurité à tout prix pousse les intérêts à se jeter dans les bras du despotisme. Cela est vrai sans doute à certains momens; mais il l'est aussi que les mêmes causes empêchent de supporter indéfiniment ce despotisme, devenu à son tour une cause d'alarme. On revient par calcul à cette liberté qu'on avait conquise par intérêt.

En résumé, l'on pourra dire que la masse du luxe moderne est

saine, ce qui n'empêchera pas d'attaquer vigoureusement les parties malades qui tendent trop à s'étendre et à gagner tout le corps. On reconnaîtra de même que la censure ne trouve pas seulement d'aujourd'hui matière à s'exercer. Elle se prolonge à travers les temps, tonnant par la voix de la chaire et des conciles, s'exprimant par l'organe des philosophes et des poètes, tantôt protestant contre des corruptions réelles, tantôt usant de cette critique radicale qui s'en prend aux produits, à l'industrie, au monde qui marche, n'hésitant pas à sacrifier le mouvement et l'action à la crainte du moindre écart, soit qu'elle veuille soumettre la société au niveau de cette égalité qui serait l'abaissement universel, soit qu'elle se propose de l'élever à cette mysticité sublime qui n'appartient qu'à une élite d'âmes. Il faut considérer la nature humaine comme un métal plus mêlé. Prenons garde à ne pas briser la statue parce que l'argile se mêle à l'or pur.

II.

Sous ces réserves, on ne saurait guère nier la réalité et les progrès du mal. La notoriété publique peut être invoquée ici, et trouve plus d'une fois une confirmation dans les données exactes de la statistique. Tous les observateurs de notre temps ont été frappés d'une baisse dans le niveau des idées, des sentimens, du savoir, des lectures mêmes. Un certain amollissement a envahi les habitudes de la vie, et la jeunesse elle-même a montré pour le confortable une vocation précoce trop en rapport avec le goût des plaisirs faciles. Des remarques d'autant plus concluantes peut-être qu'elles sont plus familières permettent d'en juger. Il n'est pas jusqu'à la forme de nos siéges et à leur variété complaisante pour toutes les attitudes que peut prendre le corps qui n'ait accusé la passion du commode en se prêtant à la satisfaire par les plus ingénieux arrangemens. Le vêtement a trahi la même préoccupation de nous préserver contre les moindres atteintes de la température, dont il suit toutes les variations et presque toutes les nuances. Le désir d'être le mieux possible en toutes les circonstances possibles est devenu un souci de tous les instans. Ce qui a pu n'être d'abord que du laisser-aller est devenu chez beaucoup un parti-pris systématique. La vie leur a paru un jeu de dupe quand on n'en tirait pas, sinon la plus grande somme de plaisirs, du moins la plus petite somme de peines. Combien transportent ce genre de calcul dans les fonctions administratives! Combien se sont dit, sans même prendre trop de soin d'en faire mystère, qu'il fallait se proposer d'accomplir sa tâche et de gagner son argent au prix des moindres efforts! Quel encouragement

ne trouve pas dans cette disposition paresseuse l'esprit de routine, ce fléau de notre administration? Se fier au temps plutôt qu'à un énergique et intelligent travail pour en attendre son avancement, n'est-ce pas la devise avouée d'un trop grand nombre de nos fonctionnaires? Ici, comme dans les observations précédentes, faut-il accuser seulement et surtout les individus? Tout responsables qu'ils sont, l'art de mettre en jeu les stimulans qui maintiendraient et développeraient la vigueur intellectuelle et morale ne manque-t-il pas beaucoup trop? Soulever une telle question, c'est poser celle de l'éducation et du système administratif, nous pourrions dire aussi militaire de la France. On ne louera jamais assez la bravoure de nos officiers et le mérite d'un grand nombre d'entre eux; des circonstances récentes n'ont pourtant que trop montré ce qui leur manquait en général en fait de connaissances; elles ont mis au jour les progrès qu'avaient faits dans ce corps d'élite les habitudes de vie facile et désœuvrée. Ce relâchement, auquel on cherche à remédier efficacement, Dieu le veuille, par le travail, les cours, les lectures, a porté ses fruits. La rapidité, la vivacité bien connues de l'esprit français n'avaient-elles pas paru s'y être, dans une certaine mesure, émoussées? Elles ne s'étaient jamais vues certainement exposées à de si fréquentes *surprises*.

Ces faits et d'autres symptômes du même affaiblissement, conséquence d'un certain sybaritisme de l'esprit et du corps, ne sont pas tous, il est vrai, dans une étroite dépendance de ce qu'on appelle les goûts difficiles et les habitudes recherchées, mais la plupart s'y rattachent par un lien facile à saisir. Le luxe reprochable, qui se dérobe, dit-on, quelquefois à une définition rigoureuse, ne présente pas moins à l'esprit certaines idées parfaitement claires, les raffinemens sensuels, les dépenses exagérées qui en sont la suite, la préoccupation vaniteuse de l'opinion, qu'il s'agit de frapper par la possession de choses rares et coûteuses, à laquelle s'attache une certaine idée de distinction. A défaut de mérite propre, c'est un plumage d'emprunt par lequel on croit rehausser son importance, et il est vrai de dire qu'on y réussit trop souvent. On a du luxe quand on consacre une part trop grande de son revenu ou de son capital à des satisfactions qui constituent un superflu. On a du luxe encore, et même excessif, quand on se livre à ce genre de passion sans retenue, au mépris de la morale ou des lois de la raison. Ces prodigues insensés qui mêlaient des perles à leurs mets ou qui se faisaient servir des langues d'oiseaux chanteurs et parleurs, plat médiocre, mais qui valait 20,000 francs, forment en ce genre le type le plus complet. Il n'est pas besoin d'en arriver là pour que cette tendance fâcheuse, en devenant commune, produise des résultats physiques et moraux qui

ne sont autre chose qu'une véritable décadence. Il est inévitable que, sous l'influence d'une passion égoïste, trop absorbante pour souffrir aucune rivale et qui se résout tantôt en jouissances, tantôt en calculs, tout ce qu'il y a de désintéressé, d'élevé, de délicat, s'abaisse, s'altère de la manière la plus sensible. Où donc une société qui n'a plus d'imagination et d'émotions que ce qu'elle en transporte dans les affaires, dans les plaisirs, dans la représentation extérieure, dans l'éclat factice, trouverait-elle place pour les idées générales et généreuses, pour ces passions abstraites, les plus grandes, les plus fécondes de toutes, qui s'attachent à un idéal quelconque, amour du bien public, patrie, religion, philosophie, art? Tout cela ne s'éteint pas sans doute, parce que ce sont autant d'élémens aussi vivaces que la nature humaine; mais cela se refroidit, se rapetisse, se matérialise. Non, sans doute, il ne s'agit pas d'établir que la société française est en masse une nation de spéculateurs, de joueurs cupides, d'hommes et de femmes ne songeant qu'à vivre dans le faste des appartemens splendides, des dîners somptueux, des bals et des équipages, ivres de tout ce qui amuse, flatte les sens, enchante l'orgueil; mais en réalité on ne déclame pas quand on affirme l'existence du mal, d'un mal assez grave pour devenir un juste sujet d'alarmes aux yeux du moraliste, de l'économiste, de l'homme d'état.

On constate une diminution notable dans le nombre des mariages et des naissances. N'y a-t-il pas entre ce fait évidemment fâcheux et l'exagération des goûts de luxe une relation plus étroite que beaucoup ne l'imaginent? Cette relation n'a rien de mystérieux. C'est un fait d'expérience que la vie est devenue plus difficile. Beaucoup de choses sans doute ont baissé de prix ou se sont multipliées de manière à devenir accessibles à la masse, dont les ressources se sont accrues. On ne nie pas qu'il y ait plus de gens qu'autrefois qui vivent dans un état se rapprochant du bien-être; l'augmentation sensible de la classe moyenne en est la preuve manifeste. Il n'en est pas moins vrai que, si l'on excepte les campagnes, dont le sort s'est fort amélioré, la difficulté de vivre s'est accrue sur plusieurs points essentiels par suite de l'augmentation du prix de certains objets de première nécessité, comme le logement, comme les vivres bien souvent, tandis que le revenu de quiconque ne vend pas de produits est demeuré stationnaire, ou ne s'est pas élevé proportionnellement. Dans cette difficulté de la vie, il est impossible d'exonérer le luxe d'une responsabilité considérable. Ceux qui ne le recherchent pas souffrent de cet enchérissement qui en est la conséquence. Les innocens paient pour les coupables, ils subissent eux-mêmes, au moins en partie, le joug des exigences qu'ils n'ont pas créées,

en vertu de cet axiome, qu'il faut être et faire comme tout le monde. Le mariage est donc devenu en réalité plus difficile même pour ceux-là, pour ces gens raisonnables qui savent apprécier à leur valeur les joies et les devoirs de la famille. On les voit plus d'une fois reculer devant des charges auxquelles ils craignent de ne pas pouvoir suffire. Il en est de même de ceux qui ne pensent qu'à leurs aises et à l'apparence. La femme, a-t-on dit, est devenue un objet de luxe, un de ceux dont l'entretien coûte le plus. Convaincus que le mariage est fait pour rendre la vie plus large, pour ajouter à ses agrémens, non à ses devoirs, et bien résolus à ne pas augmenter le nombre de ces ménages où l'apparence de richesse et la gêne vivent côte à côte, ils se gardent de ce qu'ils considèrent comme une folie. Tous pourtant ne poussent pas la logique jusqu'au célibat; mais ils regardent les enfans comme un fléau. Un héritier unique, deux au plus, voilà le but de leurs calculs. Les enfans en effet sont les ennemis-nés des superfluités dispendieuses. Franklin a dit qu'il en coûte plus pour nourrir un vice que plusieurs enfans; faut-il croire que de son temps les enfans coûtaient moins cher et le vice davantage? Je n'en sais rien, mais c'est certainement du principe qu'il faut avant tout satisfaire ses besoins de plaisir, de vie mondaine et de représentation, que l'on part aujourd'hui pour économiser le nombre des enfans en colorant ce calcul d'un autre en apparence moins égoïste, la crainte que des héritiers plus multipliés ne soient condamnés à *déchoir!* Déchoir, c'est-à-dire n'avoir pas la totalité de ce qu'on s'est habitué à regarder comme un niveau au-dessous duquel il n'y a pas moyen honnêtement de descendre. Déchoir et ne pouvoir plus vivre, c'est pour bien des gens avoir par exemple moins de quarante mille francs de revenu.

Nous n'avons pas à insister sur tout ce qu'entraîne d'immoral la stérilité systématique dont les pratiques sont portées en ce moment, aux États-Unis, trop souvent jusqu'au crime : nous restons en France. La France est peut-être le pays le plus engagé dans la voie de la stérilité volontairement pratiquée, notons-le, non pas, selon les conseils donnés par Malthus sous toute sorte de réserves morales, par la classe pauvre, mais par la classe aisée ou riche, au grand préjudice de la puissance nationale. La diminution dans l'accroissement normal de la population est un mal, quoi qu'aient paru en penser certains économistes qui semblent s'affliger toutes les fois qu'il naît un homme. Ce sont bien des hommes en effet et non pas des enfans destinés à la mort que, selon les probabilités, on empêche de naître. En effet, la vie probable et la vie moyenne se sont très sensiblement accrues. Pour parler le langage positif de l'é-

conomie politique, c'est donc un capital que l'on détruit en son germe. Le fait le plus général aujourd'hui, c'est que l'homme produit plus qu'il ne consomme. Cette condition n'est même pas absolument requise pour qu'au point de vue national les naissances soient un bien. L'émigration n'est pas un des moyens les moins efficaces pour une nation ou pour une race d'augmenter son action dans le monde : on peut le demander à l'Angleterre, qui a le capital en abondance, et à l'Allemagne, qui ne le possède pas suffisamment pour féconder son agriculture et son industrie. Où ne s'étendent pas la race anglo-saxonne et la race germanique? Où ne rayonne pas l'influence de la mère-patrie, grâce à ces héroïques imprudences de procréation qui sèment les hommes sur toute la terre habitée? Nos paysans, eux aussi, se défient. Ce n'est certes pas le goût du luxe qui les retient, mais ils ne veulent pas morceler l'héritage. La population s'arrête ainsi, suspendue dans son cours. Quant à nos classes moyennes, qu'elles y songent : leur stérilité relative est un dommage porté à elles-mêmes et à la France, — à elles-mêmes, car il ne suffit pas que des nouveau-venus s'y annexent pour ainsi dire, il faut que les générations s'y succèdent, se transmettant le dépôt des aptitudes héréditaires, des lumières, des capacités spéciales, — à la France, car la meilleure de ses richesses est dans cet état-major de ses professions, de son industrie, de son commerce, vraie tête de colonne de notre civilisation.

On se plaint aussi qu'il y ait accroissement dans le vice, dans le libertinage. Le lien de ce fait avec les tendances au luxe est ici encore facile à découvrir. C'est ce dernier qui est le grand tentateur, depuis ses plus petits degrés, la soie, le ruban, le bijou, jusqu'au riche ameublement, à la vie menée grand train, à la satisfaction des grossiers instincts, à la gourmandise, aux amusemens frivoles et corrompus, aux toilettes ruineuses, à l'abondance plantureuse dans la paresse sans bornes. C'est un luxe aussi que la courtisane pour celui qui en fait les frais, et il pèse lourdement sur le budget des familles et du pays. Assurément ce n'est pas là un fléau nouveau dans les sociétés humaines; mais son accroissement depuis un certain nombre d'années ne fait pas doute, non plus que le rapport qui lie le vice qui coûte cher avec les nouveaux enrichissemens et le besoin de faire figure. L'espèce parasite s'est augmentée de bien des variétés. Les exigences se sont accrues avec le nombre, ce qui prouve que la demande soutient fortement l'offre et empêche la dépréciation. Les industries qui répondent au mauvais luxe, particulièrement encouragées par une classe qui ne cesse d'y faire appel, et les sommes énormes qui vont s'engloutir dans ce bourbier sont sans doute un mal incalculable; il compte pour peu en com-

paraison des forces morales qui s'y altèrent et qui s'y perdent.

On se plaint d'une augmentation dans le nombre des faillites, dans le développement excessif de l'agiotage, dans la quantité des abus de confiance, des vols qualifiés, des crimes causés par la cupidité, enfin des suicides. Les comptes-rendus des tribunaux et les autres moyens de renseignement donnent à connaître pour quelle proportion y entre la surexcitation des besoins factices, et plus on y regarde de près, plus on voit que cette proportion est considérable.

On gémit enfin sur la décadence de l'art. Il y a eu des temps et des pays où une noble prodigalité en faisait les frais, et marquait aux artistes le plus haut idéal en réservant ses faveurs aux plus grandes œuvres. Tombé de ces hauteurs, le luxe, qui continue à encourager certaines manifestations inférieures, si élégantes et séduisantes qu'elles soient, de l'art appliqué à l'industrie, est devenu le mauvais génie de l'art pur. Il l'a dirigé vers la spéculation mercantile. Il l'a contraint de n'avoir presque plus d'emploi lucratif que la décoration de ses salons et de ses boudoirs, l'ornement de ses salles à manger, par ces représentations réalistes qui, sous leurs formes les plus délicates, s'appellent des tableaux de genre, et sous les autres formes plus grossières se réduisent à être l'expression à peine idéalisée des sensations ou la reproduction servile de la nature. Certes on ne prétend pas que quiconque a du luxe agisse de cette façon à l'égard de l'art, et que l'art aujourd'hui ne soit autre chose que ce qu'on vient de dire. Il ne s'agit que d'indiquer une pente générale qui vient du peu de distinction de la plupart des enrichis, et de leur nombre trop grand pour qu'il y ait lieu d'espérer que leur goût soit celui d'une élite. On abusait de la noblesse autrefois dans les écoles de peinture; on aimait mieux que l'idéal fût un peu faux que de s'en passer. C'était du moins la traduction des penchans élevés du goût public, qui semblait répéter à propos de certaines œuvres le mot de Louis XIV : « éloignez de moi ces magots! » Aujourd'hui on a nié les genres pour avoir le droit de n'aimer que les inférieurs. On a couvert d'or les toiles qui répondaient à ces goûts, il faudrait dire à ces instincts dégradés. Le luxe paierait sans doute fort cher encore des tableaux des vrais maîtres d'autrefois, s'il pouvait les payer. Pourquoi? parce que cela est beau? non, mais parce que cela est rare, rarissime, comme certaines curiosités bibliographiques qui sont sans prix, et parce que cela serait du plus grand effet sur l'opinion.

Qu'on essaie par exemple de nier que l'idée du luxe n'ait joué en littérature un rôle sans précédent et qui, à vrai dire, remonte à plus de vingt années! Que sont, je vous prie, tels personnages des ro-

mans de Balzac, sinon de vrais héros du luxe, amoureux de toutes les jouissances, ambitieux de puissance en vue du plaisir, ambitieux d'argent et de tout ce qui brille? Ces personnages ont fait école à leur tour dans la vie réelle. Le génie, celui-là même qui paraissait toucher de plus près aux régions lumineuses, a payé tribut à l'industrialisme littéraire. L'étendue exorbitante des besoins aura été, avec le développement illimité de l'orgueil, un des grands signes de ce siècle.

On comprend que la peinture de cette maladie morale et l'idée de la combattre aient tenté plus d'une plume honnête. Un honorable écrivain, M. Nadault de Buffon, l'a essayé plus directement que la plupart et d'une manière plus complète. Y a-t-il réussi? Nous rendrons justice à ses intentions, attestées par une impression générale de probité sincère, ainsi qu'aux bonnes parties des deux ouvrages qu'il consacre, l'un au *Luxe notre ennemi*, l'autre à la réforme des mœurs sous ce titre : *les Temps nouveaux*. Les griefs généraux contre les recherches de mauvais aloi y sont bien résumés et empruntent de certaines démonstrations puisées dans les faits une nouvelle force; mais, malgré l'estime que ces ouvrages inspirent, comment ne pas dire aussi qu'ils sont loin d'être à l'abri de la critique? Il y a plus qu'un défaut de composition dans cet abus de la chronique scandaleuse, dans cette surabondance d'anecdotes, de détails, qui finissent par tomber dans la minutie. Cela ressemble par trop à un acte d'accusation en règle et en masse contre la société française, ou plutôt, disons-le, à un réquisitoire. Comment ne pas se dire aujourd'hui que la lourde malveillance de certains peuples étrangers, qui n'y entendent pas finesse, est toujours prête à abuser de ces aveux d'une nation qui s'accuse avec la même intempérance qu'elle met à se vanter? Un peu plus de mesure, de grâce! Vous dites le mal, vous faites votre devoir, mais n'en forcez pas le tableau et dites aussi le bien. C'est la France qui fait les frais de ces confessions publiques et de ces pénitences trop aigries par la douleur de récens désastres. Cela finirait, songeons-y, par l'humiliation d'un peuple qui a quelques raisons pourtant de rester fier. Est-ce bien la France telle qu'elle est que nous montrent de telles enquêtes? Suffirait-il d'avouer de temps en temps qu'il y a quelque contre-partie honorable et des motifs de ne pas désespérer tout à fait? Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut parler en face du pays et de l'Europe. La *noble convalescente* qui vient de tirer de son travail et de son épargne les 5 milliards de l'indemnité n'est pas en somme la vieille pécheresse prodigue et débauchée qu'on pourrait croire sur la foi de je ne sais quelles descriptions. Ce Paris que vous montrez amolli, énervé, il s'est défendu, on est bien obligé de l'avouer,

il s'est défendu avec un courage qu'il n'a pas dépendu de lui de voir couronné de plus de succès, avec une persévérance que n'avaient pas lassée les privations, et qui n'a cédé, en frémissant, qu'à la famine imminente. De tels faits ne rachètent pas seulement plus d'un écart, ils signifient peut-être que, si le mal qu'on signale est réel, il n'a pas corrompu le fond d'une nation saine et généreuse.

Les remèdes indiqués par M. Nadault de Buffon ne sont-ils pas tantôt un peu vagues dans leur généralité, tantôt par trop minutieux? Soyez religieux, soyez moraux, c'est fort bien dit, et il faut sans doute le répéter, mais n'est-ce pas une sorte de pétition de principe? Il y a quelque illusion à croire que la foi se ranime absolument à volonté dans un peuple où elle a fléchi et que la morale elle-même, qui dépend davantage du libre arbitre de l'homme, n'ait pas aussi ses conditions qui la font en certains temps plus aisément fleurir et lui viennent en aide par des appuis solides et multipliés. Nous vivons dans un temps dont la fatalité est que tout y semble difficile pour les esprits sincères, pour les hommes « de bonne volonté. » On renonce, et c'est très bien vu, à imposer au luxe moderne le joug préventif des lois somptuaires. Nous sommes pourtant loin d'être assurés que tous les censeurs du temps présent eussent en cela la même réserve que M. Nadault de Buffon. Lui-même parle d'impôts de cette nature, qu'il nous paraît confondre un peu avec ceux qui, sans décourager la consommation, exigent d'elle quelques légers sacrifices au profit du trésor obéré. Nous ne parlerions pas de certains remèdes qu'il indique à côté d'autres plus sérieux, s'ils n'étaient un exemple des prescriptions minutieuses toujours chères à l'école réglementaire. Que dire de ces fauteuils monumentaux sur lesquels, pour restaurer le respect de l'autorité paternelle, on inscrirait le mot *pater* et le mot *mater?* On perdrait son temps à vouloir réfuter ces conceptions trop ingénues et à démontrer que, quand le respect existe, il n'a pas besoin de ces petits moyens, et que, lorsqu'il manque, ils sont impuissans à le rétablir. Il est par trop évident que ces meubles peu commodes, quand bien même ils auraient toute la majesté d'un tribunal, seraient un moyen inefficace de restaurer la morale. Il faut que les pères siégent de plain-pied avec leurs enfans et cherchent à se faire respecter dans ces conditions de familiarité forcée dont nos minces murailles et l'exiguïté des logemens nous font une loi inévitable, — preuve nouvelle que tout est devenu difficile aujourd'hui, et que la morale, au foyer domestique comme ailleurs, est obligée de se priver de bien des prestiges qui lui prêtaient secours autrefois!

Le même fonds d'idées et de religieuses espérances se retrouve

dans des leçons professées à la faculté des lettres de Nancy par M. A. de Margerie, et réunies sous ce titre : *la Restauration de la France*. Nous aimons à reconnaître, en laissant de côté quelques critiques secondaires, qu'un vif accent moral anime ces pages auxquelles ne manque même pas quelquefois la chaleur d'une conviction généreuse. La question du luxe y est abordée à sa place et avec plus de mesure. Si nous avions à indiquer ici des réserves, elles auraient un caractère plus général. Qu'il s'agisse de corriger l'abus de la fortune, nous croyons à l'efficacité de la religion, sans oublier pourtant que les siècles les plus croyans sont loin d'avoir été exempts de pareils excès; mais il y aurait peut-être lieu d'observer que la morale professée dans une chaire de l'état pourrait garder plus constamment le caractère philosophique. N'y aurait-il pas place à remarques malignes en voyant le révérend père Félix, dans ses conférences de Notre-Dame, traiter de l'économie politique et du progrès, et l'honorable professeur de Nancy harceler l'incrédulité de ses pressantes objurgations? N'oublions pas que Fénelon et Bossuet, deux évêques, ont écrit des traités entiers de métaphysique et de morale sans un seul appel direct à la révélation. Je n'insiste pas, je m'en reconnais à peine le droit, ne me sentant pas moins de respect pour la libre et complète expression des croyances que de désir de maintenir la distinction entre les deux chaires, celle de la prédication sacrée et celle de l'enseignement philosophique. Sous ces réserves, qui ne touchent d'ailleurs en rien à la question spéciale abordée par l'auteur dans quelques chapitres de son livre où il distingue avec raison la paresse, la mollesse, le luxe, la corruption, je trouve dans ses réflexions des choses justes, des vérités salutaires exprimées sans dureté.

La grande supériorité morale du passé sur le présent est la pensée commune de tous les censeurs de la société moderne. La question qu'ils tranchent plus qu'ils ne l'examinent est-elle donc absolument résolue dans le sens qu'ils indiquent? Si l'on s'en tenait au luxe seul, un parallèle impartial ne manquerait pas, croyons-nous, de leur donner tort. La plupart de ces modes qu'ils ridiculisent, de ces abus dont ils se montrent si fort indignés, de ces prodigalités immorales et ruineuses qui leur semblent de scandaleuses nouveautés, ont reparu sans cesse dans le cours de notre histoire et ont eu à certains momens un développement dont nous sommes loin d'avoir l'équivalent aujourd'hui. S'agit-il de l'ensemble de ces corruptions qu'on enveloppe souvent sous le terme de luxe et dont plusieurs du moins s'en distinguent complétement? C'est un problème bien autrement compliqué. Faut-il prendre parti entre les défenseurs absolus du progrès, qui croient que le présent, par cela seul qu'il succède au

passé, lui est supérieur de tout point, et les admirateurs des siècles écoulés, pour qui le passé apparaît comme une religion indiscutable dont les ténèbres ne cacheraient pour ainsi dire que des vertus? Ceux-ci présentent la décadence de la famille, l'augmentation des adultères, la prédominance générale dans les unions de calculs intéressés, enfin l'irrégularité immorale des habitudes et des mœurs, comme des traits par lesquels la société actuelle se distinguerait à son grand désavantage du temps qui n'est plus. Il n'y a pas une seule de ces assertions qui ne soit contestable. On a pu soutenir au contraire, non sans vraisemblance, que la vie aujourd'hui est généralement plus rangée. Le mariage, qui, dans la réalité comme dans la littérature, ne paraît pas être traité avec grande révérence par nos bons aïeux, serait en définitive, malgré la part de désordres dont nulle société n'a été exempte, l'objet d'un respect plus général. Il est difficile de ne pas accorder que l'affection n'a jamais tenu autant de place dans la famille, et le fait s'accuse avec force, si l'on se rend compte de toutes les causes de froideur dans un si grand nombre des familles d'autrefois. Elles envoyaient l'enfant en nourrice, la fille au couvent, un des fils dans l'armée, un autre dans le clergé, tandis que le mari et la femme vivaient souvent dans des rapports voisins de l'indifférence. A Dieu ne plaise que nous fassions nous-mêmes ce que nous reprochons aux autres! Sans doute ce ne fut pas là, il s'en faut, tout le passé. Comment ne pas reconnaître pourtant que cette image ébauchée par nous est ressemblante à bien des égards? Il y aurait d'autres vertus sur lesquelles nous ne serions pas plus disposés, au nom de notre temps, à confesser notre infériorité : telle serait la charité par exemple. Quand a-t-elle été plus répandue, plus agissante? Tout cela même admis, faudrait-il en conclure que nous valons mieux que nos pères? On ne se rend pas assez compte de tout ce qu'implique de délicat et de difficile à résoudre une question qui renferme des élémens si peu susceptibles d'une rigoureuse évaluation. Il restera toujours à se demander si nos vertus sont puisées à une source aussi haute, si dans la régularité des habitudes le calcul n'a pas la principale part, si le vrai, le bien, le beau pour eux-mêmes, nous transportent au même degré, si enfin, et sur ce point je quitterais la forme dubitative pour me résigner à un aveu dont je ne me dissimule pas la portée, si la distinction du bien et du mal n'a pas subi de déplorables éclipses, trop souvent niée systématiquement par le crime et foulée aux pieds par la passion, qui s'est fait une théorie de ses caprices les plus effrénés. La statistique ne dit pas tout. Elle omet les vertus à côté des délits et des crimes qu'elle signale; elle passe sous silence les vices tant qu'ils ne tombent pas sous le code pénal; et la meilleure partie de nous-mêmes,

celle qui réside dans les intentions et dans les pensées les plus secrètes du cœur, lui échappe entièrement.

III.

Pour résumer et compléter ces aperçus, nous ajouterons qu'il y aurait une étude plus instructive encore à faire que celle qui s'attache à la quantité de luxe que la société contemporaine peut contenir, ce serait de rechercher comment cette passion sous ses différentes formes se répartit dans les diverses classes. Il ne serait pas malaisé d'indiquer les résultats probables d'une pareille enquête; ils sont de nature à provoquer plus d'une réflexion, et contrarient certains jugemens tout faits.

Loin d'admettre que le luxe ait augmenté dans la classe riche, si on la compare à l'ancienne société, on se convaincra qu'il s'est modéré, atténué sensiblement. C'est du contraire qu'il faudrait s'étonner. Où est la noblesse privilégiée? où est la cour? où sont les fermiers-généraux, les traitans, qui formaient une classe nombreuse? Nos Turcarets ne sont après tout que des individus. On ne verra se renouveler, pas plus que les circonstances qui les ont produites, les folies luxueuses du temps de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, de Henri III et de ses mignons, le faste inoui des favorites, la dépense plus que royale d'un Nicolas Fouquet, d'une marquise de Montespan. On avouera que les profusions des repas ont beaucoup diminué. On ne connaît plus guère celles des parfums, poussées jusqu'à la manie la plus coûteuse. Les ruineux délires des toilettes d'autrefois, l'abus incroyable des bijoux, des pierreries, des parures et des perles, enfin les fureurs du jeu, ne rencontrent pas de rivalité sérieuse dans notre luxe contemporain. On pourrait insister sur chacun de ces points. J'ai nommé par exemple les festins et les excès de table. Qui voudra nier que nos aïeux mangeaient et buvaient infiniment plus qu'on ne le fait de nos jours? Il est rare que ce genre d'excès dépasse la période où une jeunesse souvent désœuvrée jette, comme on dit, son premier feu dans une société qui n'est peut-être pas plus mauvaise que celle que fréquentaient le chevalier de Gramont et ses amis. Le costume s'est simplifié pour tous. Les grands seigneurs aujourd'hui, s'il y en a encore, paient leurs dettes presque tous, et quand ils ne le font pas, ils se gardent de s'en vanter. Dans la classe des nobles et des riches, on jette moins l'argent par les fenêtres. La majorité sait mieux que la plupart des contemporains de Louis XIV et de Louis XV régler la vie sur les ressources et se contenter d'un état de maison moins éblouissant.

Descendez un échelon, arrivez à la classe moyenne avec ses divers degrés : vous y constatez relativement au passé l'accroissement d'un luxe trop souvent de mauvais aloi. Certes, dans cette classe, un progrès de ce genre n'est pas un fait nouveau. Labruyère et d'autres écrivains des deux derniers siècles l'ont signalé avec insistance. La vanité bourgeoise ne date pas d'hier; elle s'est encore accrue. Elle suit du mieux qu'elle peut la classe plus élevée, et n'a jamais eu tant recours à toutes les imitations qui donnent le mensonge des réalités, — imitations d'or, de bijoux, de parures de tout genre, d'objets d'art de toute nature et de toute matière, simili-bronze, simili-marbre, etc. Des apparences à l'infini composent ce luxe superficiel, hâtif, d'un goût douteux. A cette classe nous attribuons une partie de ces scandales nés de l'ambition de paraître, sans cesser de constater que nulle part le travail et l'économie ne sont plus complétement et plus dignement représentés.

Franchissons encore un degré, parvenons jusqu'aux classes inférieures. Là non plus nous ne prétendons nier la part du bien, l'esprit de secours mutuel, de réelles vertus surtout chez les ménagères, cet héroïsme caché de dévoûment, dont chaque année les rapports sur les prix Montyon ne nous révèlent qu'une bien petite partie; mais nulle illusion à se faire : c'est là surtout que le mal sévit. Qu'on ne se récrie pas : le luxe n'est pas seulement dans l'éclat de la richesse. Les goûts dont il se compose se manifestent par toutes les consommations superflues et dangereuses, par toutes celles qui absorbent une partie des ressources nécessaires à faire vivre la famille. Où l'intempérance a-t-elle jamais présenté un plus effrayant budget? Les sommes qui s'engloutissent dans les spiritueux vont croissant avec un vice qui gagne de jour en jour et qui envahit jusqu'aux femmes dans plusieurs de nos départemens, à tel point que de ce côté, si le mal ne s'arrête pas, nous n'aurons bientôt plus rien à envier à l'intempérance britannique, laquelle dépense par année près d'un milliard et demi. On a cent fois signalé l'habitude du *lundi* si enracinée, qui entraîne la perte de plus d'un jour par semaine, et se résout aussi en une considérable diminution du capital et des salaires. En fait de consommation de vin, de comestibles recherchés, les ouvriers des grandes villes ont fait depuis vingt ans de véritables folies. Ce n'est pas la masse, dit-on : soit; mais la fréquence du fait n'est pas moins certaine. Au budget des liqueurs ajoutez la dépense du tabac. Les deux formes du luxe, sensualité et vanité coûteuse, sont représentées là dans des proportions qui dépassent toute mesure. Le goût des jouissances s'y remarque sous plusieurs aspects qu'on peut dire nouveaux. Les cafés-concerts sont devenus un besoin pour un grand nombre d'ouvriers

de nos villes; la morale ne s'en trouve pas mieux que l'état de leur bourse. Cette rage d'amusemens et de plaisirs remplit chaque soir de nombreux théâtres. Certes il faut des distractions à toutes les classes; mais ici l'excès frappe tous les yeux. De même tout n'est pas à blâmer dans les recherches qui tiennent au vêtement. Il en est qui peuvent être approuvées, comme le serait l'instinct qui fait orner la mansarde nue et triste de quelque gravure ou de quelque fleur. La propreté du costume, la mise qui se rapproche de celle du bourgeois, passe aujourd'hui, le dimanche surtout, pour faire partie de la dignité de l'artisan. Nous applaudissons à ce progrès et à l'heureuse révolution qui a permis à l'ouvrière l'usage des étoffes nouvelles et du linge. Le mal n'est pas là : il est dans ces appétits surexcités qui développent dans cette classe la vanité et la coquetterie jusqu'au vice, jusqu'au crime parfois. Les enquêtes ne laissent à désirer aucune des lumières qui peuvent éclairer cette plaie humiliante. Le vol, la prostitution par coquetterie, sont des fléaux qu'on peut connaître avec des détails qui serrent le cœur. « Être domestique, mère, on ne mange pas de ce pain-là dans ma famille! » disait une de ces malheureuses se précipitant dans le vice tête baissée; elle déclarait hautement au chef de bureau de la police qu'elle voulait la toilette, les plaisirs et ne rien faire. Ce ne sont pas là des faits exceptionnels. On peut voir dans les études de M. Maxime Du Camp sur Paris le progrès de ce mal et les détails les plus instructifs sur le hideux contraste du luxe et de la misère dans une certaine classe. Ces goûts, dit-il, persistent jusque chez de malheureuses femmes, fanées et vieillies, secourues par l'assistance publique. Elles n'ont pas de quoi manger, mais elles portent de faux chignons; elles ne peuvent payer leurs médicamens, elles trouvent moyen d'acheter de la pommade et des jupons bouffans. On a remarqué le progrès de ces goûts à Paris, à Lyon, à Lille, dans la partie féminine des populations ouvrières. Une monographie publiée dans *les Ouvriers des Deux Mondes* sur les brodeuses des Vosges nous représente « l'inconduite passée en habitude et *l'amour du luxe et des plaisirs* comme dominant parmi elles. »

La hausse trop soudaine des salaires a été une des sources de ces consommations et de ces folies. Elle agit sur le travailleur, comme sur le joueur une fortune trop rapide. L'accroissement normal des salaires est l'honneur des sociétés modernes, le grand moyen d'avancement intellectuel et moral des artisans. L'élévation subite de la rémunération quotidienne leur fait perdre la tête. De là l'attraction exercée par les villes. Il s'est fait un *absentéisme* d'un nouveau genre. Ce ne sont plus les nobles qui abandonnent leurs domaines ruraux pour venir habiter les villes, ce sont les paysans

qui désertent les campagnes pour se faire ouvriers. Les périls moraux et politiques de ces grandes agglomérations, surtout quand elles sont développées par des causes artificielles, n'ont plus rien à nous apprendre. Comment ne pas reconnaître d'ailleurs que les raisons du mal sont plus profondes? Nous avons vu tant de révolutions! L'instabilité générale a porté si souvent au sommet ce qui était au dernier rang! Les ouvriers ont assisté à la fortune de tant de parvenus, soit du travail, soit du hasard, qu'il serait extraordinaire que ces exemples, dont ils analysent mal les causes, ne les eussent pas enivrés! Qui contiendrait l'envie, la haine, la volonté de jouir à tout prix? Sera-ce le frein religieux, les consolantes espérances qui aident si efficacement à se résigner aux souffrances qu'on ne peut fuir que par l'emploi des moyens illégitimes? On sait où en sont ces appuis moraux de l'homme dans sa lutte contre lui-même. L'intérêt bien entendu, insuffisant d'ailleurs, est loin de se faire toujours écouter dans la classe où les instincts dominent le plus. Les théories d'irresponsabilité, la flatterie organisée qui tend à pervertir tous les jours le bon sens de cette classe, à lui donner une idée chimérique de ce qui est réalisable, à exagérer à ses yeux sa propre puissance, les utopies socialistes qui représentent la société transformée comme un paradis dont les jouissances effaceront les recherches les plus raffinées de notre civilisation, enfin je ne sais quel rêve de luxe malsain qui a plus d'une fois même inspiré les crimes de scélérats fascinés par de mauvais livres ou plutôt empoisonnés par l'influence de l'air environnant, toutes ces causes ont eu et conservent une action funeste sur les classes ouvrières. Aussi les voit-on fréquemment, pour se mettre à la poursuite de vaines ombres, abandonner le problème si net et si précis qui se pose devant elles, celui de leur amélioration par le travail, par l'instruction bien appropriée, par l'épargne, par le sage emploi des moyens de crédit dont elles disposent et qui s'accroîtront en raison de leur valeur morale et de leur capacité professionnelle. Il est plus facile en effet de s'élancer d'un bond vers le luxe et d'en saisir quelques parcelles que de viser au solide bien-être par des efforts continus; mais n'est-ce pas un des plus singuliers symptômes d'une société livrée à l'empire croissant de la démocratie, que ce soit aujourd'hui le peuple qui paraisse atteint dans la plus forte proportion de la vieille maladie des riches, des puissans, des heureux de la terre?

HENRI BAUDRILLART.

ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE LYON

Si la culture des sciences est à toutes les époques un avantage immense et même une indispensable condition de prospérité pour les pays bien portans, elle devient à de certaines heures une impérieuse nécessité, une chance de salut pour ceux qui sont malades. C'est une heureuse fortune pour nous assurément d'être redevenus maîtres de notre sol, mais la libération du territoire ne suffit pas. Il faut songer aussi à la libération de l'esprit public, occupé par tant de funestes chimères, esclave de tant d'instincts détestables, entretenus par l'ignorance encore plus que par la passion, et qui provoquent des folies de tout genre alternant avec de pernicieuses langueurs. Telles sont probablement les réflexions qui ont suggéré à la fin de l'année 1871 à plusieurs de nos savans la pensée de fonder l'*Association française pour l'avancement des sciences*. Deux de ces savans, Combes et Delaunay, moururent au milieu des démarches qu'ils avaient entreprises pour la constituer. MM. Wurtz, Claude Bernard, de Quatrefages, d'Eichtal, Broca et quelques autres confidens de ces premières tentatives les continuèrent bientôt avec un zèle ardent. Grâce à leurs efforts, l'association fut définitivement constituée le 22 avril 1872, et tint dès le mois de septembre suivant à Bordeaux, sous la présidence de M. de Quatrefages, une première session dont le succès fut du meilleur augure pour l'avenir. Le congrès de Bordeaux ne procura pas seulement aux savans réunis dans cette ville l'occasion d'écouter un grand nombre de communications sur les questions scientifiques les plus diverses, il établit des relations entre ces hommes qui ne se connaissaient guère et que les circonstances n'avaient jamais rassemblés. Le public bordelais mon-

tra une vive sympathie pour cette œuvre qui prenait au sérieux la devise de l'association : *par la science, pour la patrie.*

La deuxième session a eu lieu dans la ville de Lyon vers la fin du mois d'août dernier. Grâce à la bienveillance de la municipalité, grâce au dévoûment actif de plusieurs savans lyonnais, le congrès a été accueilli dans la seconde ville de France de la façon la plus cordiale, et ses travaux y ont été suivis avec une attention soutenue. C'est à l'hôtel de ville que les sociétaires se sont réunis. M. de Quatrefages, qui présidait, lut un discours plein de réflexions élevées et judicieuses sur la nécessité d'accorder dans la conduite des affaires et de la vie une plus grande place à la science, sur le besoin impérieux de substituer en France des habitudes graves et laborieuses à la funeste légèreté qui nous a perdus. « Avec la patrie pour but, la science pour moyen, le passé pour leçon, l'avenir pour espérance, n'oublions rien, dit-il, et travaillons! » Travaillons, oui, c'est bien aujourd'hui le mot de toutes les questions. Les rapports lus par M. Gariel et par M. George Masson sur l'état actuel de l'association témoignent que le nombre des hommes disposés à l'encourager dans la voie marquée par son président s'accroît rapidement depuis qu'elle existe. On comptait au congrès de Lyon près de 400 membres, parmi lesquels une vingtaine de savans étrangers. C'est avec l'un de ceux-ci, M. Carl Vogt, que nous entrerons en matière.

M. Vogt est le type du savant cosmopolite. Il est né en Allemagne, d'où il a été exilé pour des raisons politiques, et il ne marque point de partialité pour son pays natal. Il a vécu à Paris et fréquenté nos savans, qu'il semble affectionner; il a même écrit récemment en faveur de la France et de l'esprit français des pages énergiques, éloquentes. Il a beaucoup voyagé par le monde entier, en naturaliste surtout, en touriste souvent. Enfin il professe aujourd'hui l'histoire naturelle à l'académie de Genève, et il compte parmi les hauts personnages du gouvernement helvétique. C'est un homme d'une érudition germanique, à laquelle il joint une lucidité d'esprit française et des convictions philosophiques qu'il exprime avec une liberté de parole singulièrement audacieuse. Ses écrits, consacrés aux plus obscures questions, aux plus délicates controverses de l'ethnologie, de l'anthropologie et de la physiologie, résolvent tout sans pitié au détriment de la tradition et de la métaphysique. C'est un de ces apôtres convaincus et passionnés de la science expérimentale, au gré desquels il n'y a rien à conserver des sentimens et des idées qui ont été durant de longs siècles la forte séve de l'humanité.

La communication la plus attachante de M. Vogt a été une conférence publique sur les *volcans* faite dans la grande salle du Palais du Commerce. La majorité des géologues avait admis jusqu'ici que

les volcans sont des soupapes par lesquelles s'échappe une portion de feu central, c'est-à-dire une partie des matériaux incandescens contenus à l'intérieur profond du globe terrestre. M. Vogt nie l'existence du feu central, et cherche l'explication des phénomènes volcaniques non dans l'existence d'un foyer interne de chaleur, mais dans les causes externes qui peuvent à la surface de la terre engendrer de la chaleur. Avant d'arriver à cette explication, l'orateur a tracé un tableau des phénomènes volcaniques. Rien de dramatique et de saisissant comme cette description des opérations les plus terribles de la nature minérale. A la précision du langage et à la fermeté de l'accent, on devinait que M. Vogt a visité les régions volcaniques en activité aussi bien que les cratères éteints, qu'il a eu la bonne fortune d'aborder aux rivages glacés de l'île Jean Mayen, que depuis Jean Mayen lui-même aucun navigateur n'avait visités. Il explique comment le cône volcanique se forme par l'accumulation et le mélange de la lave en fusion avec les matériaux solides que le volcan lance en l'air, tels que les cendres et les rapilli, et il insiste particulièrement sur la mobilité de la masse hétérogène ainsi constituée. Pour en donner une idée, il rappelle l'apparition de l'île volcanique Julia, qui émergea en 1831 des eaux de la Méditerranée, en vue des côtes de Sicile, et disparut quelques mois après emportée par les flots. M. Vogt tire de ces faits la conclusion que les volcans éteints qui existent encore n'ont jamais été submergés. En effet, un cataclysme aqueux les aurait bouleversés; or ces volcans éteints, en particulier ceux du Puy-de-Dôme, du Vivarais, des bords du Rhin, qui datent de l'époque tertiaire, ne portent aucune trace de l'action des eaux, et témoignent par leur intégrité même qu'il n'y a pas eu de submersion universelle postérieurement à leur formation.

A la suite de ces détails plus descriptifs et pittoresques, M. Carl Vogt a proposé sa théorie de l'action volcanique. D'après lui, les affaissemens et tassemens continuels de terrain qui se produisent à la surface de la terre donnent naissance à des quantités énormes de chaleur, et c'est la chaleur d'origine mécanique, ainsi dégagée, qui fond les roches, réduit l'eau en vapeur et provoque les réactions violentes dont les éruptions sont la conséquence. Au lieu d'admettre que les volcans sont des soupapes par où le feu central se fraie une issue, M. Vogt les considère comme des résultats de mouvemens superficiels de la couche terrestre. Les preuves et les argumens qu'il invoque à l'appui de cette théorie n'ont point paru suffisamment nombreux et démonstratifs aux hommes autorisés en mécanique et aux géologues, et la doctrine du feu central, admise presque sans contestation depuis Dolomieu, garde auprès d'eux sa valeur. Quand bien même M. Vogt aurait expliqué les volcans sans le concours de cette doctrine, il resterait à interpréter l'ensemble des *soulèvemens*, et

c'est une tâche que le célèbre naturaliste genevois n'a pas encore essayé de remplir.

A côté de la géologie, dans le cadre de laquelle rentre l'étude des volcans, une science nouvelle a pris depuis quelques années une place considérable dans les préoccupations des savans et du public. Cette science excite encore plus la passion que l'intérêt et soulève plus de polémiques ardentes que de paisibles discussions. Elle a pour objet de reconstituer, à l'aide de quelques pierres taillées et de quelques ossemens tirés du sol, où ils gisaient depuis des milliers d'années, l'histoire naturelle et sociale de ceux de nos ancêtres qui vivaient avant les derniers bouleversemens du globe. A coup sûr, ces études, dont on désigne l'ensemble sous le nom d'*anthropologie préhistorique*, ont une importance qu'il serait puéril de nier, mais qu'on est arrivé dans ces derniers temps à exagérer beaucoup. Les promoteurs et les amateurs de ces recherches, purement historiques et statistiques, ont cru qu'ils avaient découvert tout un monde inattendu de choses et d'idées, qu'ils allaient renouveler toutes les antiques conceptions sur l'humanité et même sur la nature. En fait, les connaissances que l'anthropologie préhistorique nous procure restent et resteront forcément incomplètes et incertaines, elles ne revêtiront jamais le caractère d'abstraction et de raison qui seul pourrait leur conférer le droit de prendre place dans la science. L'évolution de celle-ci, considérée comme systématisation des activités simples et des lois générales du monde, n'a rien à faire avec les explorations curieuses de l'anthropologie. Ces réflexions nous sont suggérées par une excursion que l'association a faite à Solutré, près Mâcon. Il s'agissait précisément d'aller examiner une station préhistorique. Solutré est un village situé au flanc des belles collines du Mâconnais, à 12 kilomètres environ de Mâcon. Plusieurs savans de Mâcon et quelques membres du conseil-général de Saône-et-Loire s'étaient chargés d'organiser l'excursion. Ces messieurs, après nous avoir reçus et offert un lunch à la gare, nous conduisirent en voiture au village de Solutré, pavoisé en notre honneur. Arrivés là, nous mîmes pied à terre et nous prîmes la route des fouilles, guidés par le maire, par M. Arcelin et M. l'abbé Ducrost. Ce sont ces deux derniers savans qui, de concert avec un investigateur dont on déplore la perte récente, M. de Ferry, ont exploré et fait connaître tout ce que renferme la station préhistorique de Solutré. M. Arcelin surtout a consacré à ce travail plusieurs années (1). La station de Solutré pré-

(1) Voyez le grand mémoire in-4° publié par MM. Arcelin et de Ferry, intitulé *le Mâconnais préhistorique*, 1870, et un essai fort curieux de reconstitution de la société humaine qui habitait Solutré, intitulé *Solutré, ou les chasseurs de rennes de la France centrale*, par M. Adrien Arcelin, in-8°; Paris 1872.

sente les vestiges de l'homme préhistorique qu'on rencontre dans toutes les stations du même genre : débris de cuisine, ustensiles, ossemens d'hommes et d'animaux. On trouve là, dans des tranchées creusées à 3 ou 4 mètres de profondeur, des dalles de pierre représentant des plates-formes sur lesquelles on rencontre parfois des cadavres humains entourés d'une foule d'objets usuels. On ne sait pas si ces plates-formes sont des âtres de foyers d'habitation, c'est-à-dire des fonds de hutte ou des sépultures. Tout près, on découvre divers ustensiles en silex, flèches, lances, etc., tous taillés très finement, en forme de losange, de feuille de saule ou de feuille de laurier. Les couteaux, les éclats, les grattoirs, les nucléi de toute structure et de toute dimension sont fort abondans. Pas de scies, ni de hachettes, ni d'outils tranchans. Les instrumens en os sont de simples lissoirs, des poinçons ou des manches d'outils. Les objets d'art et les dessins sont fort rares. Les flèches et les aiguilles en os manquent complétement. Non loin de ces restes de la grossière civilisation de nos ancêtres gisent d'énormes quantités d'ossemens de mammifères, tels que le cheval, le renne, l'éléphant, le cerf, le bœuf, le loup, le lièvre, etc. Le cheval et le renne prédominent. La station de Solutré est particulièrement caractérisée par une accumulation extraordinaire d'ossemens de chevaux brisés et calcinés qui forment là un magma de plusieurs mètres d'épaisseur sur une étendue très grande. On estime à près de quarante mille le nombre des cadavres de chevaux agglomérés dans ces couches singulières. Les avis les plus contradictoires ont été émis par les hommes compétens pour expliquer la présence de ces animaux. Les squelettes humains ne sont pas rares. On en a déterré un sous nos yeux. Les crânes de ces squelettes prouvent qu'il y avait à Solutré deux races d'hommes dont la plus ancienne était dolichocéphale, races contemporaines de la fin des temps quaternaires, postérieures à celles du Moustier, antérieures à celles de Laugerie-Basse, de La Madeleine et des Eyzies. Après avoir écouté les discussions infinies que soulèvent les insolubles difficultés préhistoriques entre les personnes qui se passionnent pour ces problèmes, après avoir consciencieusement visité les tranchées qu'on offrait à leur observation, les membres du congrès, au nombre de près de deux cents, prirent place vers midi autour d'une table somptueusement servie sur la hauteur même qu'habitaient, il y a de longs siècles, nos ancêtres de l'époque quaternaire. Beaucoup de toasts furent portés à la fin du déjeuner. C'est dans un de ces toasts que M. l'abbé Ducrost déclara que la religion accepte tous les faits bien démontrés, et n'impose aux savans aucune croyance géologique contraire à l'observation.

Le surlendemain de l'excursion de Solutré, M. Aimé Girard, pro-

fesseur au Conservatoire des arts et métiers de Paris, a donné au Palais des Arts une conférence sur les derniers progrès des industries chimiques. Dans un langage d'une correction élégante et d'une saisissante lucidité, il a passé en revue la situation actuelle des industries les plus importantes, et le tableau a paru d'autant plus attachant qu'il témoigne de la prospérité de notre pays autant que de la fécondité de la science. Le pivot des industries chimiques est l'acide sulfurique. Chauffé avec le sel marin, cet acide nous fournit le sulfate de soude, facile à transformer en carbonate de soude, et l'acide chlorhydrique, c'est-à-dire les agens fondamentaux de la fabrication des savons, de la verrerie, de la papeterie, du blanchiment, de la teinturerie. Chauffé avec le salpêtre, il engendre l'acide nitrique, avec lequel on décape les métaux, on purifie les huiles, on fabrique les bougies, on prépare les couleurs d'aniline. Bref, l'industrie chimique d'un pays est en proportion de l'acide sulfurique qu'il consomme. Jadis il fallait fabriquer cet acide avec du soufre natif extrait du sol volcanique de la Sicile. Bientôt, le soufre de Sicile étant devenu insuffisant, on a été obligé de recourir à une autre source. Ce sont des industriels de Lyon, MM. Perret, qui ont découvert en 1830 le moyen de fabriquer l'acide sulfurique avec les pyrites (sulfures de fer et de cuivre). Ces pyrites furent extraites d'abord des mines de Chessy, près de Villefranche; lorsque celles-ci furent épuisées, on exploita celles de Saint-Bel et de Sourcieux près l'Arbresle. Depuis on en a rencontré d'autres dans le Gard, dans l'Ardèche, et aujourd'hui dans l'Europe entière c'est à la combustion de pyrites analogues à celles du bassin du Rhône qu'on demande tout l'acide sulfurique que réclament les industries chimiques. Or la quantité de cet acide est prodigieuse. L'Europe en produit annuellement près de 800 millions de kilogrammes, c'est-à-dire de quoi remplir un canal de 2 mètres de profondeur, de 10 mètres de largeur et d'une longueur de près de 30 kilomètres.

On vient de voir que l'action de l'acide sulfurique sur le sel marin donne du sulfate de soude. Quand le manufacturier a obtenu ce dernier produit, il le transforme en carbonate de soude. Pour réaliser cette conversion si précieuse à l'industrie, on chauffe à 1,000 degrés environ dans des fours à réverbère le sulfate mélangé préalablement à des quantités déterminées de charbon et de craie; mais il ne suffit pas de chauffer, il importe d'agiter continuellement la masse. C'est une des opérations les plus pénibles des arts chimiques. En face du four dont les portes viennent d'être ouvertes, deux ou trois ouvriers se présentent. Nus jusqu'à la ceinture, ils saisissent d'énormes pelles en fer, des ringards gigantesques dont le manche ne mesure pas moins de 10 mètres de longueur, dont le poids atteint quelquefois 50 kilogrammes, et, armés de ces outils formidables,

ils soulèvent, ils brassent les 1,000 ou 1,200 kilogrammes de matière incandescente qui bouillonne dans le four. Or voici que ce travail exténuant, pendant lequel les forces musculaires de l'ouvrier s'épuisent douloureusement, disparaît peu à peu de la soudière. On commence à remplacer le four à soude ordinaire par un appareil nouveau qui de lui-même, au moyen d'un mécanisme approprié, détermine au sein de la masse génératrice de la soude l'agitation nécessaire à la formation de cet alcali; cet appareil est un énorme cylindre horizontal de 5 mètres de longueur sur 3 mètres de diamètre auquel une petite machine à vapeur imprime un mouvement de rotation sur son axe, et que traverse de bout en bout la flamme d'un foyer. Les matières premières jetées pêle-mêle, agitées, soulevées sans cesse par la rotation même du cylindre, réagissent rapidement les unes sur les autres, et la soude se forme sans que le bras d'un manœuvre soit nécessaire pour faciliter la réaction. Le rôle de l'ouvrier soudier se borne à diriger la machine motrice, dont il accélère ou ralentit la marche, travail où l'attention intelligente se substitue à l'effort brutal.

Par une naturelle transition, M. Aimé Girard entretient ensuite l'auditoire d'un autre alcali, rival de la soude, la potasse. Jadis on extrayait la potasse des cendres de bois. C'est parce que ces dernières contiennent beaucoup de potasse soluble mélangée à des sels calcaires et à des produits siliceux insolubles qu'on les emploie pour la lessive du linge. Tant que la consommation du bois n'a pas dépassé certaines proportions, on a pu l'incinérer pour en extraire la potasse. Malheureusement le bois devient de jour en jour plus rare; force a donc été de renoncer au salinage, qui n'est plus pratiqué que dans quelques parties de la Russie et en Amérique. Où prendre par suite la potasse que la fabrication du cristal, des savons mous, du salpêtre, consomme en si grandes quantités? C'est l'industrie du sucre qui, la première, a fait concurrence à la fabrication des potasses forestières. La betterave enlève au sol où elle végète les sels de potasse qu'il contient. Une betterave de 2 kilogrammes renferme près de 2 grammes de ces sels. Soumise aux opérations successives que la préparation du sucre comporte, cette racine fournit en définitive trois produits, un tourteau que l'on donne à manger aux bestiaux, du sucre et de la mélasse. Eh bien! c'est dans la mélasse que se concentrent les potasses de la betterave, et c'est de la mélasse que M. Dubrunfaut a découvert en 1840 le moyen de les séparer. Cette source, qui fournit à la France près de 6,000 tonnes de potasse par an, n'a pas tardé à être insuffisante, et les industriels ont dû se préoccuper d'en chercher une autre. C'est alors qu'on a songé à cette mine inépuisable de potasse qui est l'eau de mer. Parmi les composés salins que l'eau de mer tient en disso-

lution se trouve le chlorure de potassium. Il ne faudrait pas croire pourtant que l'extraction de ce sel soit chose facile. Il a fallu, pour rendre cette opération pratique, les recherches persévérantes de M. Balard et l'industrieuse ténacité d'un des plus habiles manufacturiers du midi, M. Merle, de Salyndres. Rien ne saurait donner une idée des difficultés qu'a coûtées l'installation des appareils de concentration et de refroidissement au moyen desquels on retire la potasse des eaux-mères des marais salans. Cette belle industrie était en pleine activité et nous rapportait des millions, quand elle reçut, il y a quelques années à peine, le coup le plus terrible et le plus inattendu. On venait de découvrir à Stassfurt, dans la Prusse saxonne, des couches énormes d'un minerai de potasse presque pur, de chlorure de potassium natif (*carnalite*). L'apparition des potasses allemandes sur le marché européen fit tomber du jour au lendemain le prix du chlorure de potassium de 55 francs à 22 francs les 100 kilogrammes. Les industriels français, il faut le dire à leur honneur, n'en ont pas été découragés. M. Merle et ses collaborateurs se sont remis à l'œuvre avec une opiniâtre ardeur et une plus savante énergie, ils ont modifié et amélioré leurs procédés, et notre industrie des eaux-mères en Camargue a recommencé, il y a peu de temps, à livrer au commerce 1,000 ou 1,200 tonnes de potasses qui, sous le double rapport du prix et de la qualité, n'ont rien à redouter de la concurrence étrangère.

La fabrication du papier n'a eu longtemps qu'une seule matière première, le chiffon; mais, la consommation du papier ayant augmenté dans une proportion énorme, on a eu recours à divers produits restés jusque-là sans emploi, tels que les jutes et les phormiums que l'Inde et l'Australie nous envoient sous la forme d'emballages grossiers. La paille du seigle et du blé, qui ne servait qu'à la fabrication des papiers jaunes et communs, a été, par l'action successive des alcalis et du chlore, transformée en une pulpe blanche et soyeuse, parfaitement appropriée au moins à la production des papiers ordinaires, dont on fait les journaux. L'Angleterre, après avoir monopolisé le sparte d'Espagne et l'halfa d'Algérie, est parvenue à retirer de ces végétaux si durs une magnifique pâte à papier ne le cédant en rien aux plus belles pâtes de chiffons. Enfin nous voyons aujourd'hui de tous côtés, en France, en Angleterre, en Allemagne, s'élever de vastes établissemens où le bois lui-même, le pin, le sapin, le tremble, sont convertis en pâte à papier. Déchiqueté par un coupe-racine puissant, le bois est jeté dans d'énormes chaudières autoclaves, et là soumis pendant six heures à l'action combinée d'une lessive de soude concentrée, d'une température de 200 degrés et d'une pression de 14 atmosphères. Sous cette triple influence, la matière incrustante du bois s'oxyde et se dissout, les

fibres se dissocient, et à la place du tissu ligneux résistant et cassant la chaudière est remplie d'une masse souple qu'on décolore en quelques heures, et qui procure finalement une pâte à papier d'une blancheur parfaite. C'est ainsi que l'industrie papetière prend une extension de plus en plus grande. En France, la consommation du papier était en 1854 de 60 millions de kilogrammes. Elle était l'année dernière de 130 millions. Avec cette quantité de papier, on pourrait faire à l'équateur de la terre une ceinture de 60 mètres de large.

Les États-Unis et l'Angleterre font plus de papier que la France; en revanche, c'est nous qui fabriquons le plus de sucre de betteraves. Cette grande industrie, née en France, y est parvenue aujourd'hui à une perfection presque absolue. Vers 1836, la betterave donnait chaque année à la France 3 millions de kilogrammes de sucre; cette année, la production atteindra 450 millions de kilogrammes. Notre consommation est loin d'égaler ce dernier chiffre; il y a là par conséquent un important élément d'exportation. D'ailleurs ce n'est pas seulement par la belle qualité de ses produits que notre industrie sucrière mérite attention. Elle évite le raffinement et sait obtenir du premier jet des sucres blancs, cristallisés, sans odeur et dès à présent fort recherchés.

Il nous est impossible d'indiquer même sommairement les communications dont la médecine et la chirurgie ont été l'objet dans les séances du congrès. L'intérêt qu'elles présentent à été d'ailleurs effacé par celui d'une lecture à laquelle l'apparition du choléra en France donne une néfaste actualité. M. le docteur Blanc, chirurgien-major de l'armée britannique, a étudié le choléra dans l'Inde, et son opinion est que la maladie n'est pas dans l'air, qu'elle se transmet d'homme à homme par les évacuations, et que la plupart du temps l'eau employée en boisson est le véhicule des germes morbides contenus dans ces évacuations. Voilà en deux mots sa théorie (1). Avant d'indiquer les faits qu'il invoque à l'appui et les conséquences qu'il en tire, il convient de marquer brièvement les conditions dans lesquelles l'épidémie actuelle a pris naissance. C'est à Hurdwar, localité sainte située sur les bords du Gange, à 13 milles environs de l'endroit où le fleuve quitte l'Himalaya, que le fléau se déclara en 1867. Le campement d'Hurdwar est formé d'une bande de terre de 9 milles de long sur 3 milles de large, au centre de laquelle s'écoule le fleuve : 3 millions de pèlerins s'y étaient établis au commencement d'avril. Le 12 de ce mois, les prêtres assignèrent pour le bain sacré un espace de 200 mètres de long sur 10 de large, séparé du reste des eaux par des barrières. Les pèlerins, arrivant en

(1) Ces conclusions confirment à peu près celles que nous avons formulées dans la *Revue* du 15 octobre 1872. — Nous devons rappeler que dès 1849 un savant médecin de notre marine, M. Ch. Pellarin, avait émis les mêmes idées sur la contagion du choléra.

masses serrées de tous les points du campement, se précipitèrent dans ce couloir étroit, qui depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil fut encombré par une foule immense. Les pèlerins ne se contentent pas de se plonger dans ces flots bien vite infectés, ils y déposent les cendres de leurs parens défunts, ils y lavent leurs vêtemens. De plus ils boivent tous sans exception de l'eau du fleuve, et quand plusieurs membres d'une même famille se baignent ensemble, chacun donne à boire aux autres dans sa main. Dès le lendemain 13 avril, huit cas de choléra furent reçus dans les hôpitaux de Hurdwar, où l'on n'en avait pas vu un seul depuis plus de neuf ans. Les pèlerins, se dispersant de tous côtés pour retourner chez eux, répandirent rapidement le mal. Partout l'explosion du fléau suivit de près le retour des pieux voyageurs. Le 21 mai, le choléra régnait épidémiquement à Peshawar, où il fit périr 92 hommes de la garnison. De là il passa dans le Kachmir et dans l'Afghanistan. Vers la fin de 1867, il était en Perse, d'où il gagna la Russie orientale, pour se répandre peu à peu dans presque toute l'Europe. Or M. Blanc, d'accord avec beaucoup de médecins anglais de l'Inde, est convaincu que l'eau infectée du Gange est le moyen par lequel les quelques pèlerins qui étaient arrivés du fond de l'Inde à Hurdwar avec le choléra ont transmis cette affection à la plupart des autres.

L'épidémie de choléra qui a désolé l'Amérique en 1866 fournit une autre preuve de la propagation du choléra par l'eau potable. On trouve dans les documens officiels du département de la guerre à Washington des témoignages comme celui-ci : « Les troupes dans les casernes ont joui d'une grande immunité. Le 116ᵉ régiment, campé près de l'hôpital de Sedgwick, et pourvu là d'eau de citerne, a été entièrement exempt de choléra. Tout récemment ce régiment a été envoyé en garnison dans la ville. Durant un ou deux jours, l'eau de citerne et l'eau distillée vinrent à manquer en partie, quelques hommes burent de l'eau du Mississipi. Immédiatement deux cas de choléra se déclarèrent. De l'eau distillée fut de nouveau fournie aux hommes, et il n'y eut plus un cas de choléra dans le régiment. » Les tribus aborigènes qui habitent les bas-monts du Bengale, depuis Orissa jusqu'à Nagpore, ont la plus grande aversion pour les gens de la plaine, et ces derniers, Hindous orthodoxes, croiraient se perdre en touchant à la nourriture, en buvant de l'eau ou en se servant des vêtemens des aborigènes. Or il arrive que ceux-ci ne connaissent pas le choléra. Ils n'ont certes pas plus de souci de l'hygiène que les Hindous de la plaine, mais les eaux qu'ils boivent ne subissent pas le contact de malades ni d'objets souillés. M. Blanc invoque enfin le témoignage de M. Murray, inspecteur-général des hôpitaux du Bengale. M. Murray a fait en juin 1869 un rapport officiel qui est un résumé des informations recueillies par près de cinq

cents médecins anglais dans les différens gouvernemens de l'Inde. On y lit ceci : « Le corps humain semble être le principal moyen de reproduction, de multiplication et de dissémination du poison. Cela a été déjà entièrement prouvé par l'histoire du progrès des épidémies qui ont sévi aux Indes, en Europe et en Amérique. L'histoire de l'épidémie de Hurdwar en 1867 a démontré que la maladie rayonne d'un seul point dans les directions prises par les voyageurs. Il y a des faits très nombreux et parfaitement établis qui démontrent que le poison avait été mêlé à l'eau de certains puits ou réservoirs, et que ceux qui ont bu de cette eau ont contracté le choléra. L'épidémie qui débuta à Hurdwar nous offre des exemples de villageois pris de choléra deux jours après l'infection des étangs des villages. Ces étangs avaient été infectés soit par des pèlerins qui s'y étaient baignés, soit par des vêtemens de cholériques qu'on y avait lavés. » M. Blanc examine d'autre part les causes diverses qui semblent avoir quelque rapport avec le degré de violence d'une explosion cholérique, et il conclut de la discussion des faits que, si certaines conditions hygiéniques mauvaises, si certains états du sol ou de l'atmosphère peuvent avoir de l'influence sur une épidémie, ils n'en sauraient aucunement provoquer la genèse ou déterminer la marche. C'est par l'homme et les eaux qu'il infecte que le choléra se propage essentiellement, et non point par un miasme errant capricieusement dans l'atmosphère.

S'il en est ainsi, la prophylaxie du choléra devient chose aisée. M. Blanc déclare en effet que peu d'épidémies sont aussi faciles à éviter que le choléra, si l'on veut prendre un peu de peine. Il suffit de désinfecter avec énergie toutes les évacuations cholériques, d'éviter l'encombrement des malades atteints de choléra, de veiller avec le plus grand soin à ce que l'eau potable soit préservée de tout contact avec des objets ayant servi aux malades, enfin de faire observer partout les préceptes d'une rigoureuse hygiène. M. Blanc cite plusieurs exemples de disparition complète du choléra dans des localités de l'Inde où il avait réussi à faire prévaloir ces principes. Il parle aussi de l'heureuse efficacité du changement de localité. Quand des cas de choléra se déclarent dans une station militaire de l'Inde, les troupes quittent leurs casernes et vont se loger sous des tentes à quelques kilomètres de là. Si de nouveaux cas ne surviennent plus après quelques jours, les casernes sont nettoyées et désinfectées, et les troupes y retournent. Si de nouveaux cas sont constatés dans le campement, celui-ci est changé et reporté quelques kilomètres plus loin, jusqu'à disparition complète du choléra.

M. Blanc raconte à ce sujet qu'en juin 1866 il était en Abyssinie, au camp de l'empereur Théodoros, qui le retenait captif. Le camp était installé à Zagé, près du lac Tana, dans un endroit bas et en-

touré de marécages. Des fièvres et des dyssenteries y sévissaient cruellement, puis le choléra y fut importé par des recrues provenant du pays de Tigré, où l'épidémie régnait. Chaque jour, le fléau tuait des centaines de soldats. L'empereur fit alors transporter le camp sur les collines de Korata. L'épidémie ne perdit point de son intensité, et l'église était remplie de cadavres au point que l'on n'y pouvait pénétrer. Les rues adjacentes étaient encombrées de morts autour desquels les parens en pleurs attendaient nuit et jour que des tombes fussent creusées. Enfin le 14, Théodoros consulta M. Blanc, qui dit à l'empereur de maintenir aussi pure que possible l'eau dont les hommes se servaient pour leur boisson, de marcher avec son armée vers les hauts plateaux du Begemder en remontant les cours d'eau, puis d'évacuer et d'isoler rigoureusement, loin du camp, dans des localités situées sous le vent, les malades nouveaux qui se présenteraient. Théodoros fit exécuter soigneusement ces prescriptions, et au bout de quelques semaines l'épidémie avait entièrement disparu. Tous ces déplacemens laissent les troupes dans les mêmes conditions générales d'agglomération, d'aération, de nourriture; une seule chose a changé pour elles, la qualité des eaux qu'elles boivent.

Les conclusions pratiques à tirer de ces observations sont fort nettes. Il convient tout d'abord, en temps de choléra, de se méfier des eaux potables et de boire de préférence des eaux minérales ou même de l'eau distillée, bien aérée, qu'on mélange au vin. M. Blanc dit qu'aux Indes beaucoup de personnes, pendant les épidémies, font leur thé, leur café et leur soupe avec de l'eau aérée qui se vend en bouteilles et qu'on fait venir d'une ville où la maladie ne sévit pas. Tous les lieux occupés et les objets souillés par les cholériques devront être lavés et désinfectés au moyen d'eau tenant en dissolution une substance antiseptique, telle que l'acide phénique ou le chlorure d'alumine. Il importe surtout de faire bouillir, sans perdre une minute, la literie et le linge des malades dans la solution désinfectante. « Soyez modérés en toute chose, ajoute M. Blanc; évitez les alimens indigestes, les fruits verts, les denrées altérées, les excès de toute nature, et bannissez toute frayeur. » Nous n'avons pas la moindre objection à faire aux conclusions si optimistes, si rassurantes, du savant praticien de l'armée des Indes touchant l'efficacité certaine de ces diverses mesures prophylactiques. Peut-être opposerions-nous quelques argumens à sa théorie de la propagation exclusive de l'épidémie par les eaux potables; mais ce n'est pas le moment d'approfondir ce sujet.

A côté des conférences et des séances consacrées exclusivement à la science, séances dans lesquelles plusieurs centaines de mémoires ont été analysés ou discutés, les organisateurs du congrès avaient

réservé une place aux divertissemens. L'excursion de Solutré a été surtout une agréable promenade pour ceux qui ne sont pas convaincus de l'importance extraordinaire des études anthropologiques. La piquante causerie de M. Ferdinand de Lesseps à propos du chemin de fer transasiatique, dont le directeur du canal de Suez a conçu le projet, a charmé un auditoire qui avait le droit de se montrer difficile. Une des journées qui laisseront le plus de gais souvenirs dans l'esprit des membres de l'association est celle qui a été employée à une excursion aux usines de La Voulte, dans l'Ardèche. Nous avons quitté Lyon le matin, au nombre de près de 200, sur un grand bateau à vapeur, avec lequel nous avons descendu le fleuve rapide, aux rives si pittoresques. A dix heures, une table immense, servie sur le pont, rassembla pour un festin frugal tous ces savans, de rangs, de talens et de goûts si divers, amicalement réunis dans la communauté des mêmes sentimens. Vers midi, on débarquait à La Voulte. Le but de l'excursion était la visite des hauts-fourneaux, fonderies et forges de la compagnie de Terre-Noire. Presque tous les membres du congrès connaissaient déjà la plupart des grandes opérations métallurgiques. Ce qu'ils ne connaissaient point et ce qu'ils admirèrent, c'est le vieux château de La Voulte, bâti pour les ducs de Soubise à la fin du XVI[e] siècle, tout au bord du Rhône, et le magnifique panorama qui s'offrit à leurs regards depuis la terrasse du château, où l'on avait servi pour eux les plus beaux fruits et les plus fins cépages. Il n'y a pas de plus splendides perspectives aux Alpes et aux Pyrénées que celle des collines et des pics du Dauphiné vus du point où nous étions. C'est un décor gigantesque, où les teintes chaudes et foncées des premiers plans contrastent avec le blanc radieux et l'azur mat des sommets lointains bizarrement découpés.

Il faut rappeler enfin le dîner de gala que M. Guimet a offert à l'association dans sa belle propriété de Neuville-sur-Saône, et surtout les fêtes qu'il a données en son honneur au parc de la Tête-d'Or, à Lyon. M. Guimet ne se contente pas de porter dignement le nom de son père, l'inventeur de l'outremer artificiel; il travaille à répandre l'instruction et à fortifier la moralité dans ce bourg de Neuville, dont il est le bienfaiteur. L'instruction et la moralité, c'est-à-dire la lumière et la sagesse, n'est-ce pas là en définitive tout l'objectif de l'association française? Il ne s'agit pas, en répandant les études scientifiques, en sollicitant pour elles les sympathies actives du public, d'introduire indiscrètement la préoccupation exclusive de la science partout, ni de convertir tous les hommes en savans. La science, en tant que culture abstraite de l'esprit et philosophie intérieure du monde, restera le lot d'un petit nombre. La grande masse des hommes sera toujours nécessairement occupée par d'autres labeurs ou volontairement divertie par d'autres

agrémens. La mission principale des associations populaires comme celle dont il est question ici doit être par conséquent bien moins d'aider à la multiplication des savans que de provoquer des adhésions éclairées à l'office de libération et d'émancipation que remplit la science, et de répandre ce qui est le nerf et la moelle de la science, l'esprit scientifique. L'esprit scientifique n'est autre en soi que l'instinct du travail et de la patience, le sentiment de l'ordre, de la réalité et de la mesure, et l'on conviendra qu'entendu de la sorte rien ne saurait être plus salutaire aux hommes. Quand on est convaincu que l'harmonie est la suprême raison des choses, que les bouleversemens, les violences et les infractions à la loi sont contraires à l'évolution régulière et lente des phénomènes, que l'avenir se rattache au passé par le présent, et qu'ils ne sont tous trois que les parties solidaires d'un même tout, ouvrage d'une idéale intelligence, on devient jaloux, et on désire que les autres le deviennent, de cet esprit de paix sereine et d'ordre inaltérable qui pénètre le monde.

Si l'esprit scientifique doit régler l'esprit pratique en introduisant dans les mœurs et dans la vie plus de sagesse et de gravité, dans l'industrie plus de sûreté et de précision, l'esprit scientifique à son tour doit être soumis à une direction d'un ordre plus élevé, celle de l'esprit philosophique. Nous touchons ici à un point fort délicat. On peut dire de la philosophie ce que M. l'évêque d'Orléans disait à l'assemblée nationale en parlant de la religion. La philosophie ne gêne pas nos savans, elle leur manque. De là l'irrésolution des entreprises, la divergence des directions, l'incohérence des travaux, l'obscurité des idées. C'est à cela, bien plus qu'à l'insuffisance des ressources matérielles, qu'il convient d'attribuer l'état d'infériorité relative de notre activité scientifique. Ah! de combien nos savans dépasseraient ceux du reste de l'Europe, s'ils se fortifiaient par une plus claire notion des vérités de l'ordre spéculatif, par un goût plus vif des doctrines, par une plus juste confiance dans la vertu des abstractions!

La séance de clôture du congrès a eu lieu le jeudi 28 août. Après une allocution un peu mystique de M. le préfet Ducros, on a procédé à l'élection du bureau et au choix d'un lieu de réunion pour l'année prochaine; M. Wurtz, vice-président cette année, sera président l'an prochain, M. d'Eichtal vice-président, et c'est à Lille que le congrès siégera en 1874. La réunion aura dans la capitale de la Flandre un aspect un peu différent, le personnel des assistans sera un peu modifié; mais l'esprit de l'association sera le même, et il faut souhaiter qu'il ne change jamais.

FERNAND PAPILLON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1873.

La France est déjà sortie de bien des crises meurtrières où elle semblait devoir sombrer. Elle sortira encore de celle qu'elle traverse aujourd'hui; elle en sortira, nous garderons jusqu'au bout cette espérance, sans y laisser ni son repos ni sa liberté. Elle retrouvera des conditions moins incertaines, des institutions plus précises, et avec une existence intérieure régularisée elle reprendra naturellement son rôle dans le monde; elle reviendra occuper parmi les peuples cette place qu'elle a momentanément laissée vide, que personne n'a usurpée pendant son deuil. Une nation qui résiste à des coups comme ceux dont la France a été atteinte, qui au lendemain des plus accablantes épreuves déploie cette énergie au travail, cette fécondité de ressources, et qui a son bon sens, cette nation n'est pas près de périr pour quelques difficultés d'organisation. Elle n'est pas de celles qui se laissent brusquement déconcerter par une épreuve de plus ou de moins, et de toutes les paroles qui ont été prononcées depuis quelque temps dans les réunions de toute sorte, dans les conseils-généraux, dans les comices agricoles, partout où l'on fait des discours, une des plus sages, une des plus patriotiques, est cette parole que M. Thiers adressait l'autre jour à des habitans de la Savoie qui étaient allés le voir jusqu'en Suisse : « je vous dirai que l'avenir de notre pays ne m'inspire pas les mêmes inquiétudes que bien des personnes paraissent éprouver. L'avenir appartient au calme et à la modération... » Cet optimisme tranquille et généreux vaut mieux que toutes les lamentations. C'est un acte de foi à la France et à sa fortune en même temps qu'à la puissance des idées de libérale modération. M. Buffet dans son comice des Vosges, M. le duc de Broglie dans son comice de Bernay, ont prononcé à leur tour des paroles empreintes d'une certaine réserve obligée dans leur situation, rassurantes après tout, tranquillisantes pour le pays, écartant toute idée d'aventure, et aussi tout ce qui pourrait inquiéter la société moderne.

La France, cela est certain, est encore de force à se tirer d'affaire, et même à pousser patiemment jusqu'au bout son voyage à la poursuite d'un gouvernement définitif; mais, il faut en convenir, si la France est un modèle de calme et de sagesse au milieu d'une épreuve qui n'est pas sans péril, si elle se montre assez disposée à tout, pourvu qu'on ne veuille pas lui faire trop de violence et lui imposer des régimes incompatibles avec ses instincts comme avec ses intérêts, les partis, qui ont tous la prétention de la sauver, ne s'inspirent guère de ces sentimens de modération, d'équité et de désintéressement qui sont dans l'âme du pays. Les partis semblent croire que cet interrègne parlementaire de trois mois leur a été donné pour organiser des agitations nouvelles, pour accumuler devant l'opinion publique des problèmes sans solution, pour employer toute leur diplomatie à traiter dans des conciliabules les questions les plus redoutables sans s'inquiéter des incertitudes qu'on aggrave, des anxiétés et des impatiences qu'on provoque. Les partis se figurent que le pays s'est livré à eux comme un sujet d'expérience, comme une matière inerte et vile qu'ils peuvent plier à leurs passions, à leurs préjugés ou à leurs combinaisons, et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils n'ont d'autorité que s'ils savent s'inspirer fidèlement des vœux, des besoins de cette société dont ils ont l'air de disposer en maîtres, qu'ils agitent souvent au lieu de l'éclairer et de la conduire.

Une chose reste certaine : toutes ces questions qui viennent de se réveiller, et qui tiennent la France en suspens, ne peuvent plus être ajournées désormais; elles devront être nécessairement et définitivement tranchées aussitôt que l'assemblée se trouvera de nouveau réunie à Versailles. On a tant fait la guerre au provisoire, le provisoire a maintenant un terme presque fixe, on voudrait le prolonger qu'on ne le pourrait plus dès qu'on sera en présence; mais, comme l'assemblée ne se réunit que le mois prochain, en novembre, le pays en est réduit, pendant cinq ou six semaines encore, à se demander ce qu'on veut faire de lui, ce qu'on lui prépare, la république ou la monarchie, la paix ou la guerre, la fin des incertitudes par des institutions équitablement libérales, ou le commencement d'agitations nouvelles. On a trouvé le moyen de rendre pour le moment le provisoire plus pénible et plus aigu. Évidemment, nous le savons bien, il est des situations où tout ne peut pas se traiter au grand jour, où il y a des négociations nécessaires. L'entrevue de Frohsdorf, en faisant disparaître l'élément des compétitions personnelles et dynastiques dans le problème d'une reconstitution possible de la monarchie en France, cette entrevue des princes de la maison de Bourbon n'a point résolu la question véritablement politique, qui, au contraire, reste tout entière. C'est maintenant autour de cette question qu'on tourne comme pour chercher le point par où l'on peut la prendre afin d'arriver à un dénoûment. Soit, on peut tourner, mais, qu'on nous permette de le dire, les hommes qui consacrent tout leur zèle, un

zèle aussi discret qu'infatigable, à cette œuvre laborieuse, semblent ne pas se douter qu'ils ne sont pas seuls, que le pays les regarde et les écoute ou interroge leur silence, que ces lenteurs, ces obscurités et ces mystères dont on s'enveloppe deviennent précisément aux yeux du public l'indication significative des difficultés qu'on rencontre. Cela prouve qu'on tourne toujours et qu'on n'a pas trouvé. Cela prouve, à notre sens, bien autre chose : c'est le signe certain et manifeste que la question est mal engagée, mal posée, qu'on se fie beaucoup trop aux chuchotemens, aux combinaisons plus ou moins habiles, aux délibérations de petits conclaves, là où il aurait fallu au contraire une extrême netteté, un sentiment large et supérieur de la situation, une franchise confiante, presque audacieuse, dans la manière de traiter avec la France de ses intérêts, de ses besoins et de son avenir. Le résultat est l'incertitude qui règne plus que jamais aujourd'hui.

Cette entrevue de Frohsdorf, qui rendait des chances à la monarchie par une grande réconciliation de famille, par la reconstitution de l'unité dynastique, cette entrevue était, à n'en pas douter, un événement d'une importance sérieuse. Peut-être même le sentiment de l'importance de la visite du 5 août a-t-il été plus vif chez les adversaires que chez les partisans de la monarchie. Assurément, si au lendemain de cette entrevue M. le comte de Chambord s'était adressé au pays dans un langage cordial et simple, ne marchandant à la France ni ses droits, ni son passé depuis quatre-vingts ans, ni ses idées, ni son drapeau, allant même au-devant des ombrages que son nom peut susciter, se bornant à présenter la monarchie comme une garantie de stabilité plus précieuse encore dans nos malheurs, comme une institution conciliant les traditions françaises avec les libertés modernes, si M. le comte de Chambord eût agi et parlé ainsi, nous ne disons pas que tout se serait accompli comme par un coup de théâtre; ce langage du moins n'aurait pas manqué de grandeur, et il aurait pu avoir son effet; il aurait pu donner à réfléchir, dissiper des préjugés et des méfiances. Le pays se serait dit que c'était là peut-être encore pour lui un moyen de recommencer sa vie dans des conditions de sécurité nouvelle sans se renier lui-même, sans abdiquer ces instincts de libéralisme qui sont devenus son essence. Il se serait dit qu'il y avait la république aux États-Unis, en Suisse, mais que l'Angleterre, la Belgique, avec la monarchie, étaient au moins aussi libres que l'Amérique ou la Suisse, qu'une institution plus stable revêtue du lustre de la tradition pouvait l'aider à renouer ses relations, à reprendre son rang dans le monde. Le pays se serait dit tout cela simplement, librement, et le traité de paix eût été peut-être signé sans qu'il y eût assurément ni une humiliation pour le représentant de la royauté, ni une abdication pour la France.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? M. le comte de Chambord s'est tu, et les petits conciliabules ont commencé. Il y a deux mois bientôt qu'on en

est à s'agiter dans le vide, à s'épuiser en commentaires, en interprétations sur un événement qu'on s'efforce de présenter comme le point de départ d'une transformation politique, et en définitive que sait-on? Absolument rien. Nous nous trompons; on sait que deux députés, M. de Sugny et M. Merveilleux-Duvignaux, sont allés récemment à Frohsdorf, et même qu'ils en sont revenus après avoir eu avec M. le comte de Chambord deux conférences dont ils ont dressé le protocole pour le faire arriver à la France par la voie du *Times*. On sait qu'il y a eu depuis à Versailles une réunion de représentans de la droite et du centre droit qui ont été complétement édifiés, qui se sont trouvés en parfait accord, et qui ont fait le serment solennel de garder le secret de cet accord plein de promesses. Franchement, que veut dire tout cela? M. de Sugny et M. Merveilleux-Duvignaux étaient-ils les délégués autorisés d'une fraction de l'assemblée? Quels éclaircissemens ont-ils rapportés de leur voyage? D'après le protocole du *Times*, M. le comte de Chambord aurait laissé comprendre qu'on pourrait revenir à la charte de 1814 en l'appropriant aux nécessités du temps. Lorsqu'on lui a parlé des dispositions de l'assemblée au sujet du drapeau, il aurait répondu, — quoi? — Qu'a donc répondu le prince? C'est là ce qu'il y a de plus curieux, il se pourrait qu'il eût dit oui et non. Lorsqu'on lui a donné à entendre que l'assemblée ne rétablirait pas la monarchie sans le drapeau tricolore, M. le comte de Chambord, selon une version, aurait répondu qu'il le savait, et selon une autre version il aurait dit qu'il ne savait pas cela. Voilà qui devient clair et qui nous instruit singulièrement sur les résultats de la mission des deux diplomates volontaires qui sont allés à Frohsdorf, et sur les conditions du rétablissement de la royauté. Là-dessus arrivent les commentaires des journaux légitimistes, qui ajoutent naturellement à la clarté ou, si l'on veut, à l'obscurité des choses. — Que parle-t-on de monarchie constitutionnelle, lorsqu'il s'agit de la monarchie traditionnelle? Des explications, des conditions, il ne peut être question de tout cela; le roi ne peut traiter en exil, hors de France. Qu'on rappelle le roi d'abord, et, lorsqu'il sera sur son trône, il traitera librement, avec autorité. Fort bien. Cela veut dire qu'après cela, si on ne s'entend pas, il ne restera qu'à se soumettre ou à faire une révolution. Cela veut dire encore que ce qu'on demande, après l'abdication de la monarchie de 1830, c'est l'abdication du pays lui-même, afin que la royauté, telle qu'on la rêve, apparaisse dans sa majesté et dans sa liberté!

Chose étrange! on parle souvent de 1814 et on n'étudie guère ce temps-là, on semble même ne pas comprendre toutes les différences qu'il y a entre cette époque et le moment où nous vivons. En 1814, tout en vérité était relativement facile. L'empire tombait au milieu de ses défaites et ne pouvait se relever. La république n'existait pas; personne n'y songeait. Les princes de Bourbon déjà présens en France apparaissaient comme les seuls représentans d'un pouvoir possible. L'Europe

victorieuse, un moment indécise dans ses préférences, devait se rallier bien vite à cette restauration de royauté qui rétablissait une solidarité d'origine, de politique, entre le nouveau gouvernement de la France et les souverains. Tout était favorable, et cependant les princes de la maison de Bourbon, Louis XVIII par la déclaration de Saint-Ouen, le comte d'Artois à son entrée à Paris, croyaient devoir rassurer la France par les déclarations les plus libérales sur les institutions parlementaires, sur la liberté des cultes et de la presse, nous oserions dire sur l'inviolabilité de toutes les conquêtes essentielles de la révolution française. Aujourd'hui c'est bien autre chose. L'empire n'existe plus; mais la république existe, depuis trois ans elle est le gouvernement de la France. C'est avec elle qu'on a pu délivrer le sol national occupé par l'étranger comme en 1814 et entreprendre la réorganisation du pays, rétablir l'ordre et la sécurité. En Europe, il n'y a plus une sainte-alliance favorable et amie, on a plutôt à vaincre ou à désarmer des alliances hostiles que, par une imprudence de plus, on se fait un jeu de provoquer. Ainsi une Europe ennemie ou indifférente à se concilier, un gouvernement existant à remplacer, un pays pacifié à convaincre, ce sont là des difficultés bien autrement graves, et cependant on ne va pas même jusqu'à une déclaration de Saint-Ouen, c'est-à-dire qu'après soixante ans de développement politique on promet moins que le roi Louis XVIII en 1814. On laisse entrevoir à la France un gouvernement qu'on ne définit pas et des guerres possibles comme gage de bienvenue d'une politique de congrégation.

Voilà où l'on en vient. Quand nous disons que la question est mal engagée, c'est évident. De deux choses l'une : ou M. le comte de Chambord persiste réellement dans les idées que ses amis lui prêtent, que les journaux légitimistes ne cessent de défendre, et alors on n'a pas même à se préoccuper de négociations inutiles, tant la restauration d'une monarchie de ce genre est impossible, — ou bien il a une autre politique en réserve, et il tarde trop à parler au pays. On attend trop longtemps aussi pour avoir de lui une explication décisive. On ne paraît pas soupçonner ce qu'il y a de puéril et même d'assez humiliant dans ces discussions entre la monarchie « constitutionnelle » et la monarchie « traditionnelle, » entre le drapeau blanc et le drapeau tricolore. Que M. de Sugny et M. Merveilleux-Duvignaux aillent à Frohsdorf et en reviennent, que les députés de la droite et du centre droit se réunissent à Versailles pour proclamer leur bon accord en gardant un silence prudent sur tout le reste, c'est fort bien. Pendant ce temps, sait-on ce qui arrive? Tous ces tiraillemens et ces lenteurs n'ont d'autre effet que de laisser un peu partout une impression d'incrédulité et de scepticisme. On se dit que tout cela ne peut conduire à rien, que la monarchie, redevenue un instant possible, est aujourd'hui plus difficile que jamais. Le pays, quant à lui, le pays, qui est fort peu engagé dans ces affaires, se sent assez maître de lui-même pour ne pas se croire perdu parce que la monarchie ne sortirait pas de

tout ce travail, dont il reste le spectateur assez étonné. L'assemblée, elle, peut se trouver dans une situation plus délicate et plus grave, lorsque, réunie de nouveau à Versailles, elle se verra en présence d'une question dont on aurait tenté de préparer la solution, et qu'on serait obligé d'abandonner devant des impossibilités trop évidentes.

Que la république après cela puisse rester en définitive le gouvernement de la France, c'est assurément une des combinaisons qui peuvent avoir aujourd'hui le plus de chances. Elle a pour elle cette raison souveraine et si souvent décisive de la possession, elle existe. Les républicains, visiblement surpris au premier instant par l'entrevue de Frohsdorf, ont eu depuis ce moment la prudence de se taire, de s'abstenir de toutes ces manifestations violentes dont ils sont habituellement si prodigues. Le gouvernement, à la vérité, les a peut-être un peu aidés dans leur sagesse en leur interdisant les banquets, les réunions bruyantes, les célébrations d'anniversaires révolutionnaires, et il leur a positivement rendu service; il a fait pour la république tout ce qu'on pouvait lui demander de mieux. Il est bien clair en effet que rien n'eût été plus opportun pour relever les affaires assez compromises de la monarchie qu'une nouvelle élection Barodet, une explosion soudaine de radicalisme. Or les élections qui vont avoir lieu d'ici à quelques jours, le 12 octobre, ne semblent pas devoir offrir ce caractère. S'il y a un fait à remarquer, c'est plutôt le peu d'animation électorale qui se manifeste. Le scrutin va s'ouvrir, non pas partout où il y a des vacances, mais là où le délai légal allait expirer, dans les Vosges, dans le Puy-de-Dôme, dans la Loire, dans la Haute-Garonne, et c'est à peine si les candidatures se dessinent. Que les élections puissent être d'une certaine couleur républicaine, surtout dans quelques départemens, c'est possible; elles ont peu de chance d'être d'un radicalisme criant. Le radicalisme lui-même affecte un peu de s'effacer pour le moment. Il y a pourtant une fraction du parti qui tient à ne pas se laisser oublier et qui vient de se signaler par une de ces évolutions faites pour montrer que tout arrive. Oui, il y avait une chose qui semblait peut-être difficile, c'était un rapprochement entre le radicalisme et le bonapartisme, et c'est ce qui se réalise. Des radicaux ont offert tout récemment leur alliance au prince Napoléon, qui s'est hâté de l'accepter comme une manière de rentrer en scène. Voilà donc un nouveau parti, désavoué, il est vrai, d'un côté par les républicains, de l'autre par les bonapartistes, et destiné sans doute à rester le parti des excentriques.

Il ne faut parler que des choses sérieuses. Au milieu de cette situation du moment où les préoccupations monarchiques se croisent avec les méfiances républicaines et où les élections ne sont qu'un épisode peu significatif, le gouvernement a gardé jusqu'ici une réserve évidente. Il ne s'est laissé entraîner dans aucune démarche de nature à le compromettre, il a évité même toute parole propre à l'engager. Il semble

borner son rôle à maintenir l'ordre, à garder une situation intacte et à réserver la liberté des délibérations parlementaires. Le moment vient cependant où à son tour il sera obligé de prendre un parti. Il est le représentant de la majorité, le délégué de l'assemblée, soit; mais il ne peut évidemment, sans abdiquer, se soumettre à cette action subordonnée, et, tandis qu'il maintient la paix publique, comme c'est son devoir, laisser les partis agiter indéfiniment le pays. Avant tout, il y a la France, et c'est sous l'inspiration de l'intérêt national que le gouvernement doit savoir, s'il le faut, demander aux uns le sacrifice de projets irréalisables, afin d'avoir mieux le droit d'imposer aux autres l'abandon de leurs rêves d'agitation révolutionnaire, le respect de l'ordre et des lois.

La France, il est vrai, a pu souffrir seule directement dans sa grandeur, dans sa prospérité, dans son influence, des événemens qui l'ont accablée, qui lui ont légué, après d'incomparables désastres extérieurs, la crise intérieure dont elle travaille à se dégager; l'Europe elle-même, après tout, s'en ressent plus qu'on ne l'avoue dans son être collectif, dans les conditions les plus intimes de son existence. Assurément sur ce continent, encore étonné de toutes les transformations qu'il a subies, il n'y a pour le moment ni péril ni menace. La paix, la paix telle qu'on l'a faite, est sous la garde des victorieux, qui s'occupent avant tout d'en recueillir les profits en consolidant leurs œuvres du mieux qu'ils peuvent. Ce n'est pas de la sécurité d'aujourd'hui ni de demain qu'il s'agit; mais à y regarder de près, en dehors de la force qui reste l'arbitre de tout, où sont les garanties de cette situation nouvelle créée par la guerre? Que signifient ces airs affairés et mystérieux qu'on prend, ces voyages de princes et de souverains, ces combinaisons plus ou moins laborieuses, plus ou moins arbitraires qu'on essaie de nouer, ces mirages diplomatiques dont on s'éblouit soi-même? Tout cela signifie simplement que l'Europe ne sait pas trop où elle en est, qu'elle cherche sa voie, des conditions d'équilibre qu'elle a perdues, que la politique allemande elle-même, si triomphante qu'elle soit, sent le besoin de s'assurer des amitiés, ou des connivences, ou des neutralités, de faire entrer ses actes récens, ses conquêtes, ses annexions, dans le cadre de l'existence européenne. On se donne bien du mouvement pour se persuader que tout est rentré dans l'ordre. On se crée l'illusion d'une sécurité dont on n'a pas l'air d'être bien sûr, puisqu'on se croit tenu de prendre tant de précautions pour la garantir. Enfin on fait ce qu'on peut, et il faut que les souverains courent les chemins de fer pour aller rassurer ou amuser le monde des capitales par des spectacles de gala, par des réceptions dont l'effet est souvent aussi sérieux et aussi durable que les feux de Bengale qui les éclairent.

Le roi Victor-Emmanuel a donc réalisé son voyage en Allemagne. Il a passé quelques jours à Vienne, quelques jours à Berlin; il était accompagné du président du conseil, M. Minghetti, du ministre des affaires

étrangères, M. Visconti-Venosta, et on a eu même soin d'ajouter qu'une foule de secrétaires, d'employés diplomatiques étaient du cortége, sans parler des généraux et des officiers. Le voyage était complet. A Vienne et à Berlin, le roi Victor-Emmanuel a été reçu, cela va sans dire, comme devait l'être le chef d'une des plus vieilles maisons royales de l'Europe, le souverain d'une nation désormais puissante. On lui a offert le plaisir de la chasse, on lui a fait passer des revues, on l'a conduit à la colonne de la victoire, récemment inaugurée à Berlin, on lui a donné des banquets terminés par les inévitables toasts entre empereurs et rois, tous « frères et amis pour toujours. » Enfin on a eu la galanterie de lui donner un régiment d'infanterie en Autriche, un régiment de hussards en Prusse, ce qui fait que Victor-Emmanuel est deux fois colonel en Allemagne, et que l'armée autrichienne a maintenant un régiment du « roi d'Italie. » Au milieu de toutes ces pompes, les affaires sérieuses n'ont point été négligées naturellement. M. de Bismarck, qui est arrivé un peu tard de Varzin, a eu des entrevues avec M. Minghetti, avec M. Visconti-Venosta, peut-être avec le roi, de même que le chancelier de l'empereur François-Joseph avait eu ses conférences avec les ministres italiens. La cordialité la plus entière semble avoir régné jusqu'au bout, et l'empereur Guillaume, le prince impérial, ont accompagné Victor-Emmanuel au départ comme ils étaient allés le recevoir à son arrivée.

Pour ceux qui cherchent des ombres partout, il y a eu peut-être, il est vrai, quelques petites dissonances. L'impératrice Élisabeth s'est trouvée bien opportunément indisposée au moment des fêtes données au roi à Vienne, et M. de Bismarck, de son côté, s'est fait un peu attendre avant de quitter ses terres de Poméranie; mais qu'est-ce que cela? Les Berlinois ont reçu le roi « galant homme » avec enthousiasme, les Italiens sont ravis; que faut-il de plus? Tout le monde est content. Qu'il y eût, à part les fêtes, les chasses et les banquets, une intention politique dans ce voyage, on s'en douterait presque avec un peu de bonne volonté. Le roi Victor-Emmanuel n'a pas pris probablement pour rien le chemin de fer d'Allemagne. Il est allé à Vienne sceller la réconciliation définitive de l'Italie et du nouvel empire autrichien; il est allé à Berlin s'entretenir avec un « ancien allié, » comme il l'a dit. On a voulu montrer que de vieux différends et de vieilles injures avaient disparu, qu'il y avait désormais des intérêts communs, qu'entre l'Italie, l'Autriche et la Prusse on pouvait s'entendre au besoin. Et après? que faut-il conclure de ces démonstrations d'apparat? L'an dernier aussi, il y a eu une représentation de ce genre donnée à l'Europe par les empereurs de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg. On s'en est ému d'abord, qu'en est-il donc résulté? Cette année, c'est Victor-Emmanuel qui paraît en Allemagne, les commentaires ont recommencé, et aujourd'hui, comme il y a un an, ils dépassent de beaucoup sans nul doute la réalité des faits.

Que les journaux allemands, intéressés à tout grossir, se plaisent à

exagérer les conséquences du voyage du roi Victor-Emmanuel, que certains journaux italiens fort peu favorables à la France triomphent de leur côté d'une apparence de rapprochement entre l'Italie et l'Allemagne, que des journaux français à leur tour, aussi mal inspirés dans un autre sens, exhalent leur mauvaise humeur à l'occasion d'un événement qui devrait tout au plus les éclairer, on ne peut guère en être surpris. Au fond, la France n'a point à s'émouvoir de toutes ces fantaisies diplomatiques, de tous ces bruits de combinaisons hostiles et d'alliances, par cette simple raison qu'il ne peut y avoir rien de vrai dans tout cela, qu'on aurait par trop perdu son temps à Berlin, si l'on s'était occupé de prendre des mesures contre des chimères. Une erreur beaucoup trop commune en Europe, c'est de croire la France tantôt complétement perdue et impuissante, tantôt disposée à se déchaîner de nouveau, à se laisser emporter par des opinions violentes dans toute sorte d'entreprises pour la restauration du pouvoir temporel du pape. La France n'est ni aussi abattue qu'on le croit, ni aussi absolument livrée au fanatisme d'un parti qui voudrait la jeter dans des aventures. Elle reste beaucoup plus maîtresse de ses résolutions qu'on ne le suppose. Elle en est, elle aussi, à la période du recueillement, c'est là sa politique. Qu'elle n'abdique pas ses espérances pour l'avenir, qu'elle garde le sentiment des mutilations qu'elle a subies, oui sans doute, on peut en être assuré; mais ce n'est pas le moment de songer à cela. Le plus pressé pour elle est de se relever, de se réorganiser. Elle a pour le moment assez à faire sans se laisser aller à des entraînemens qu'elle serait la première à désavouer, si des passions de parti voulaient les lui imposer. C'est à ce prix, c'est par ce travail intérieur d'abord qu'elle peut reprendre son équilibre en se préparant un nouvel avenir. Jusque-là, on pourrait signer des traités, on en serait pour les habiletés de diplomatie qu'on aurait déployées. Quand le jour reviendra pour la France, il se sera passé bien des événemens qui auront emporté les alliances qu'on pourrait contracter aujourd'hui. Imagine-t-on d'ailleurs des ministres italiens allant signer à Berlin des traités par lesquels le roi Victor-Emmanuel garantirait à la Prusse l'Alsace, la Vénétie allemande, faisant ainsi de son pays l'instrument des dominations de la force, reniant le principe qui a fait la résurrection de l'Italie, dont la France a assuré le triomphe au prix de son sang? Quand même ce ne serait pas un déshonneur et un suicide pour l'Italie, on peut se fier à la politique piémontaise, devenue la politique italienne, pour ne point aller se fourvoyer dans de telles combinaisons.

Non, non, ce n'est pas cela, dit-on; on n'est pas allé tramer des conspirations contre la France à Berlin, le roi Victor-Emmanuel ne s'y prêterait pas; mais l'Italie et la Prusse ont aujourd'hui un ennemi commun, le cléricalisme, qui attaque l'une dans son droit national, l'autre dans la juridiction laïque de l'état. L'Autriche elle-même, af-

franchie de toute solidarité avec Rome, déliée du concordat, ramenée à une politique réformatrice, l'Autriche se voit engagée dans une lutte contre les influences sacerdotales. Dès lors c'est un lien entre les trois puissances qui peuvent se croire jusqu'à un certain point menacées par une restauration semi-théocratique en France. L'Autriche, quant à elle, ne se sent pas bien menacée par la France, même quand il y aurait une restauration monarchique, et sans avoir envie de revenir à une politique de cléricalisme, sans fermer l'oreille à tout ce qu'on peut lui dire, il est vraisemblable qu'elle est fort peu disposée à entrer dans des combinaisons précises contre des éventualités qui ne la touchent pas directement. L'Italie a des craintes plus vives naturellement, puisqu'elle serait atteinte dans son unité, dans la possession de Rome, et ces craintes, d'abord assoupies par la prudence de la politique française, n'ont fait que se ranimer et s'accroître depuis quelque temps. M. de Bismarck, qui ne néglige pas les occasions, cherche à tirer parti de tout pour se ménager soit l'alliance de l'Italie, soit la neutralité de l'Autriche. Voilà la situation, et si elle n'est pas sans gravité, ceux qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour conduire les choses à ce point, pour réveiller des inquiétudes qui semblaient dissipées, ceux-là peuvent s'apercevoir aujourd'hui de ce qu'il y a de prévoyance dans leurs efforts. Évêques, députés, polémistes, pèlerins, manifestans de toute sorte, prodiguent le plus étrange et le plus triste zèle pour persuader au monde que la France, reprise par les passions religieuses et les fanatismes d'église, n'a plus qu'une idée fixe, celle d'aller rétablir le pouvoir temporel du pape, image de toutes les légitimités. Ce n'est qu'une forfanterie de secte, nous le savons bien; le résultat n'est pas moins de placer la France dans une sorte d'isolement moral, de créer partout un état de malaise et d'attente dont nos ennemis seuls profitent aussi habilement qu'ils le peuvent.

Que l'Italie, menacée jusque dans son existence, songe à se mettre en garde et cherche des amis là où elle croit pouvoir les trouver, c'est pourtant assez simple, et c'était surtout bien facile à prévoir; mais les ministres italiens commettraient certainement à leur tour la plus singulière méprise, s'ils se laissaient étourdir par quelques clameurs fanatiques venues de ce côté des Alpes, s'ils cherchaient le vrai sentiment, la véritable politique de la France dans des pèlerinages d'été, des manifestes de partis ou des mandemens épiscopaux comme celui de M. l'archevêque de Paris, si, sous prétexte d'échapper au danger fort hypothétique dont les menacent quelques cléricaux de France qui ne disposent pas et ne disposeront pas de nous, ils allaient asservir tous les intérêts italiens à une politique étrangère. Les ministres italiens n'ont rien fait de semblable sans nul doute. Le voyage du roi Victor-Emmanuel n'a point eu ce caractère et ne pouvait l'avoir. On a pu échanger des impressions, parler du futur conclave, prévoir les éventualités qui peuvent survenir,

se dire qu'on se consultera mutuellement, s'il le faut ; on n'est point allé sûrement au-delà, parce qu'en définitive quelques criailleries de partis extrêmes ne peuvent faire que la France ne soit la véritable alliée pour l'Italie, et toutes les avances qu'on peut recevoir de Berlin, tous les rapprochemens de circonstance ne peuvent empêcher que l'Italie à ce jeu ne courût le risque de devenir un instrument de desseins connus ou inconnus, de s'associer à une politique dont elle pourrait être la victime.

Les alliances, on sait ce qu'elles valent quelquefois et comment elles se font. On peut le voir pour l'Italie et pour l'Allemagne par ce livre du général La Marmora : — *Un peu plus de lumière sur les événemens politiques et militaires de 1866*, — qui a précédé le roi Victor-Emmanuel à Berlin, et qui a dû passer, à vrai dire, pour une introduction assez bizarre aux négociations nouvelles qu'on aurait pu avoir l'idée d'engager. Le passé promet pour l'avenir, et le témoin, l'historien de ce passé, celui qui le met aujourd'hui à nu et qui le montre au vif, est un des personnages les plus considérés de l'Italie, un ancien président du conseil qui a été lui-même un des acteurs dans ce redoutable imbroglio. Certes rien n'est plus curieux et plus instructif que cette crise de 1866, où déjà sont en germe les événemens bien plus graves qui se sont accomplis depuis, où se mêlent le roi Guillaume, l'empereur Napoléon III, M. de Bismarck, la Prusse, l'Italie, qui de toute façon, qu'elle soit battue ou victorieuse, doit gagner la Vénétie, — l'Autriche, qui de toute manière est fort menacée de perdre au moins une province dans la bagarre.

Quel drame et quelle comédie! Comme on voit s'agiter cet homme, ce premier ministre de Berlin, aussi habile que peu scrupuleux, brouillant les affaires intérieures de la Prusse pour se rendre indispensable au roi, se servant de tout le monde en accordant le moins possible et décidé à tout pour le succès! L'idée de M. de Bismarck, il ne s'en cachait pas depuis longtemps, c'était de donner à la Prusse la suprématie en Allemagne, au moins dans l'Allemagne du nord, et de rejeter l'Autriche au second rang; mais pour en arriver là il avait à entraîner le roi, qui résistait, à tromper ou à désintéresser la France, qui pouvait rendre tout impossible, à cerner de toutes parts l'Autriche avant d'en venir au duel suprême avec elle. Qu'était dans la pensée et selon l'aveu de M. de Bismarck la guerre danoise, entreprise de concert avec le cabinet de Vienne? C'était, ni plus ni moins, une expérience tentée aux dépens du malheureux petit peuple du nord; c'était un moyen de prouver au roi qu'il n'y avait rien à faire avec l'Autriche. L'expérience une fois accomplie, et il paraît qu'elle suffisait au roi Guillaume, il fallait aller plus loin. On ne pouvait faire la guerre pour la possession des duchés de l'Elbe restés au pouvoir des deux puissances allemandes; c'eût été trop mesquin, l'Europe en eût été scandalisée, l'Angleterre grondait déjà. On faisait une halte par la convention de Gastein. Alors M. de Bismarck imaginait un nouveau plan qu'il déroulait avec une simplicité

pleine d'abandon : « remettre sur le tapis d'ici à peu de temps la question de la réforme germanique *assaisonnée* d'un parlement allemand. Avec une pareille proposition et avec le parlement, provoquer un *sens dessus dessous* qui ne tardera pas à mettre la Prusse en face de l'Autriche. La Prusse est décidée à faire alors la guerre et l'Europe ne pourrait s'y opposer, car il s'agirait d'une question pleine de grandeur, la question nationale... » Et voilà comment on prépare une guerre sous le drapeau du principe de la nationalité !

L'Italie avait son rôle dans ce plan en apparence un peu compliqué. Le général Govone était à Berlin déjà pour définir et préciser ce rôle. M. de Bismarck, il est vrai, avait un langage assez léger à l'égard de l'Italie. Il ne lui cachait pas qu'elle avait une mauvaise réputation à la cour de Prusse, qu'on la voyait toujours sous la figure de Mazzini ou de Garibaldi. Lui, il n'avait pas de ces scrupules, il ne demandait pas mieux que de traiter, avec la confiance d'amener le roi à sanctionner ce qu'il aurait fait. Au fond, M. de Bismarck espérait avoir, par l'alliance de l'Italie, tout au moins la neutralité de la France, informée de la négociation; de plus il comptait, en liant dès ce moment les Italiens, couper court à toute tentative d'arrangement direct au sujet de la Vénétie, et se servir du traité qu'il signerait pour peser sur le cabinet de Vienne, pour l'amener peut-être à merci sans recourir aux armes. Naturellement M. de Bismarck, en enchaînant l'Italie, se proposait de s'engager lui-même le moins possible. Très décidé sur le principe de l'alliance, il restait évasif sur les termes, sur la durée et la portée des engagemens. L'Italie, de son côté, devenait pressante, ne pouvant ni ne voulant accepter une situation si équivoque, et de là sortait enfin le traité du 8 avril, stipulant une « alliance offensive et défensive » pour trois mois. Ainsi le traité est signé, tout est bien entendu. Qu'arrive-t-il cependant? L'Autriche, voyant l'orage se former de toutes parts, au nord et au midi, se tourne d'abord vers l'Italie, qu'elle commence à menacer; l'Italie se tourne vers la Prusse pour lui demander de se mettre en mesure de remplir ses obligations, et le général Govone reçoit de M. de Bismarck cette étonnante réponse : « nous ne donnons pas au traité du 8 avril l'interprétation qu'il oblige la Prusse à déclarer la guerre à l'Autriche, si elle se trouve en lutte avec l'Italie; *nous croyons que cette obligation existe seulement pour l'Italie...* » L'Ambassadeur d'Angleterre, lord. Loftus, pouvait bien dire quelques jours auparavant au général Govone que « l'Italie devait se garder de s'engager avec la Prusse, parce qu'elle serait abandonnée au premier moment opportun. » Les événemens emportaient ces divergences d'interprétation, qui prouvent toutefois comment la Prusse entendait ses engagemens avec l'Italie.

Quel est le rôle de la France pendant ces négociations obscures ? Ah ! c'est ici un épisode qui n'est pas moins curieux et qui est bien plus triste que les agitations, les calculs et les subterfuges du ministre prus-

sien. La France est l'arbitre de la situation; c'est à elle que tout vient aboutir de Berlin, de Vienne, de Florence; on cherche de toute façon à savoir ce qu'elle pense, ce qu'elle veut. Elle dispose des événemens. Cela est si vrai qu'au moment où l'on va signer le traité du 8 avril, M. de Bismarck dit au général Govone : « Tout ceci, bien entendu, si la France le veut, car si la France montrait de la mauvaise volonté, on ne pourrait rien. » Plusieurs fois dans les délibérations cette question de la France revient, et par ses réponses le ministre prussien ne laisse pas douter qu'il n'eût consenti à des cessions de territoire sur la rive gauche du Rhin. Un jour même, on dit que l'Autriche a offert à la France la ligne du Rhin, et, comme un des négociateurs italiens se hasarde à dire qu'une puissance allemande se compromettrait par une pareille offre, M. de Bismarck a un « haussement d'épaules » des plus significatifs, « indiquant très clairement que, le cas échéant, il ne reculerait pas devant ce moyen. » Cependant la France ne fait rien, elle sait tout, elle est au courant de tout, et elle se renferme dans son attitude de sphinx. La politique française se résume à une certaine heure de cette façon : si l'Italie attaque l'Autriche, elle le fera à ses risques et périls; si elle est attaquée par l'Autriche, elle sera soutenue par la France. L'alliance avec la Prusse, l'empereur la conseille. Si, la Prusse manquant à ses engagemens et faisant une paix séparée, l'Autriche profitait de la circonstance pour se rejeter avec toutes ses forces sur les Italiens, ceux-ci auraient encore l'appui de l'empereur. En d'autres termes, la France, sauvegardant avant tout les intérêts italiens, s'abstenant de s'occuper de ce qui la regardait, attendant des éventualités mystérieuses, la France mettait sa politique à la merci de ce qui pouvait se passer sur l'Adige ou sur l'Elbe. Un instant à la dernière extrémité, au commencement de mai, l'Autriche se décide à offrir la Vénétie à la France comme prix de la neutralité italienne. Si l'Autriche avait eu cette bonne pensée six semaines auparavant, tout pouvait évidemment changer de face : maintenant il était trop tard, le cabinet de Florence était lié, et l'empereur Napoléon III ne trouvait rien de mieux que de proposer un congrès, c'est-à-dire un expédient pour gagner le jour où le traité du 8 avril expirerait, où l'Italie serait dégagée; mais ce congrès, lui aussi, disparaissait dans le torrent des événemens, et, au lieu des complications qu'on attendait, c'était Sadowa qui allait retentir.

Que le livre du général La Marmora ressemble un peu à une indiscrétion diplomatique, c'est possible; il ne reste pas moins l'œuvre d'un homme qui ne se croit tenu ni de saluer les triomphateurs, ni d'abandonner une nation qui a été la première à aider son pays, et il est aussi instructif pour l'Italie que pour la France, puisqu'il montre ce que sont ces alliances qu'on vante quelquefois,

Les États-Unis sont en proie à une crise financière analogue à celle qui éclata subitement à Vienne au printemps dernier, juste au moment

où s'y ouvrait l'exposition universelle. L'événement a été tout aussi soudain. Il paraît avoir la même origine, une spéculation forcenée, des opérations de bourse colossales; il a aussi les mêmes caractères et les mêmes conséquences, le désarroi et la faillite d'un grand nombre de maisons et d'institutions de crédit. C'est à New-York que la crise a éclaté; mais de là elle s'est étendue au loin. On cite des banques qui ont succombé jusque dans les états reculés de la vallée du Mississipi. Le commerce d'ailleurs paraît ne s'en ressentir que faiblement. Les manufacturiers et les commerçans, ayant eu en général le bon esprit de s'abstenir des jeux de bourse et de s'enfermer dans le cercle de leurs affaires, ne sont pas ébranlés. Par cela même, la crise actuelle semble devoir être plus passagère que d'autres qui ont désolé les États-Unis.

L'esprit de spéculation et les jeux de bourse avaient été favorisés à Vienne, et l'ont été beaucoup plus en Amérique par le régime du papier-monnaie. Pendant la guerre de la sécession, le nord, comme le sud, se vit, faute d'un bon système d'impôts, obligé de revenir au papier-monnaie. Le gouvernement fédéral en émit des masses pour son propre compte sous le nom de *green-backs*, et les banques nouvelles qu'il inaugura, au lieu et place des anciennes banques créées par les états, en lancèrent, elles aussi, des quantités sous la forme de billets ou *bank-notes* non convertibles en écus. De toutes parts, en Europe comme en Amérique, on supposait que la complète victoire du nord, qui date du printemps de 1865, serait suivie à bref délai du retrait des *green-backs*, de l'obligation imposée aux banques d'échanger, à la volonté des porteurs, leurs billets contre des espèces métalliques. Par cela même, le régime du papier-monnaie aurait cessé. Grâce à l'immensité des ressources du pays et au crédit illimité dont jouit le gouvernement des États-Unis, rien n'était plus aisé que d'accomplir dans l'intervalle d'un petit nombre d'années cette réforme salutaire; mais le gouvernement du général Grant, subissant probablement des opinions accréditées par l'ignorance, peut-être cédant à la pression d'intérêts privés qui ont le verbe haut dans le congrès, n'a pas jugé à propos de porter son effort de ce côté. Voilà plus de huit ans que la sécession est vaincue, et le papier-monnaie est toujours en vigueur avec toutes les conséquences de dépréciation et d'agiotage qui en sont la suite naturelle.

Les avis n'ont cependant manqué ni au gouvernement ni à la nation. Les hommes les plus compétens et les plus éclairés ne cessent de représenter qu'on vit sur un système faux, que le papier-monnaie ne profite qu'à des joueurs, qu'il est absolument inconciliable avec l'intérêt général. Un mois avant la crise, les journaux américains publiaient une lettre de M. Amasa Walker, un des citoyens des États-Unis qui ont le plus d'autorité en ces matières, où il s'élevait avec force contre le maintien abusif du papier-monnaie. En homme versé dans la connaissance profonde des intérêts de sa patrie, M. A. Walker réprouve le système

ultra-protectioniste de la douane américaine; mais, quelque résolu qu'il soit contre le protectionisme, il déclare hautement que le papier-monnaie est un mal bien plus grand encore. Il est à remarquer qu'en vue de la prochaine élection présidentielle les partis se préparent déjà, et le parti démocratique, opposé au général Grant, inscrit en tête de son programme l'abolition du papier-monnaie. Par là il se flatte non sans raison de rallier à lui la plupart des hommes éclairés. Si le général Grant est bien inspiré, et si le parti qui le soutient est clairvoyant et habile, il est probable qu'avant l'élection, qui n'aura lieu qu'en 1876, le président et son parti, prenant les devans sur leurs adversaires, saisiront le congrès de la proposition de rentrer à bref délai dans un système monétaire régulier et bien assis.

Il faut le dire aussi, une cause spéciale à l'Amérique a dû peser sur la crise actuelle pour l'aggraver. C'est la méfiance due à l'audacieuse immoralité de quelques catégories de personnes. Rien n'est petit chez les grands, dit-on. L'Amérique, qui peut se vanter de pouvoir présenter au monde tant d'hommes d'affaires consommés aussi remarquables par leur honorabilité que par leur intelligence, fournit en même temps des types prodigieux en fait de fripons, de faussaires ou de voleurs des deniers publics. Les quatre associés qui avaient dérobé à la Banque d'Angleterre une somme d'environ 3 millions 1/2 de francs, et qu'une cour d'assises anglaise vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité, sont des personnages exceptionnels par la supériorité de leurs combinaisons. L'art de falsifier les titres paraît être cultivé sur une vaste échelle en Amérique et avec un remarquable succès. La crise actuelle semble avoir coïncidé à New-York avec l'apparition des titres falsifiés. Quant au détournement de fonds dans des institutions de commerce et de crédit ou chez des particuliers, l'Europe peut sans doute en offrir des exemples; mais les crimes de ce genre sont plus éclatans encore en Amérique; ils y sont commis avec plus d'effronterie et ils n'y trouvent pas la répression qui les attend chez nous.

En matière de deniers publics, il se produit des actes d'improbité plus scandaleux encore, et, chose regrettable, jusqu'ici l'opinion publique les réprouvait assez mollement. Au lieu de les qualifier du nom qu'ils méritent, on a imaginé pour ces cas-là un terme anodin, celui de *défalcation*. Dans la grande cité de New-York, les détournemens des deniers municipaux qui ont eu lieu tout récemment sont dans des proportions effrayantes; on a parlé de 75 ou 80 millions de francs. Supposons qu'il y ait une exagération du simple au double, ou même au triple, ce serait encore une monstruosité. Circonstance fort aggravante, ces soustractions ne sont pas le fait d'un individu isolé; le nombre des complices est très grand. Beaucoup de conseillers municipaux ou de fonctionnaires de la ville y ont trempé à des degrés divers. Bien plus : la magistrature locale, au moins par sa tolérance manifeste et prolongée, n'était pas

étrangère à ces méfaits. Quand une crise éclate, si les particuliers sentent que l'atmosphère qu'ils respirent est infectée à ce point, leur anxiété redouble. La crise dégénère en panique et fait de plus grands ravages. Il est donc vraisemblable que la crise des États-Unis est rendue plus violente par les faits immoraux qui se sont produits depuis quelque temps.

Cela ne veut point dire assurément que la société américaine soit démoralisée, et par conséquent menacée de décadence. La race anglo-saxonne a ce mérite, par lequel elle surpasse la nôtre, qu'elle porte en elle une puissance indéfinie de réaction. Comptant sur elle-même, elle ne désespère jamais de l'avenir, et, à force de résolution et d'activité, elle se tire des passes les plus mauvaises. San-Francisco, il y a douze ou quinze ans, était une ville où l'écume du monde civilisé faisait la loi, où d'anciens voleurs de grands chemins occupaient des emplois considérables. Aujourd'hui à San-Francisco, les fonctions publiques ne sont confiées qu'à des hommes recommandables, le règne des lois est établi, chacun travaille et vit en sécurité, tant le génie de la race anglo-saxonne sait réagir contre le crime et le vice.

Il en sera de même, à plus forte raison, dans des cités telles que New-York, où les bons élémens sont en immense majorité. On peut en trouver le gage dans un document des plus sérieux : c'est le message adressé, à l'ouverture de la dernière session, à la législature locale par le gouverneur de l'état auquel appartient cette opulente et populeuse métropole. Ce gouverneur est le général Dix, homme respectable et ferme, qui a occupé pendant une suite d'années, avec honneur, le poste de ministre des États-Unis à Paris. Dans ce message, il a fait en traits énergiques le tableau des scandales financiers dont venait de se déshonorer l'administration municipale de New-York; il a dénoncé ces infamies à ses compatriotes, et il a conjuré la législature d'adopter les mesures nécessaires pour en prévenir le retour.

Les recommandations du général Dix seront sans doute écoutées, il y va de l'honneur et de la liberté des Américains, car avec des fonctionnaires pervertis la liberté n'est qu'un vain mot; mais il reste toujours deux faits, l'un que la crise américaine est rendue plus rigoureuse par l'invasion de l'esprit de dol et de déprédation, contre lequel l'opinion publique ne se montrait pas assez sévère, — l'autre, d'intérêt plus général, qu'une nation qui est digne d'institutions libres n'a qu'à le vouloir pour secouer définitivement le joug des malhonnêtes gens et des aventuriers quand elle a eu le malheur de les subir. CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.